

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Résilience et risques



OCT 10

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Résilience et risques

.....

OCT 10

©2010 International Monetary Fund
Édition française ©2010 Fonds monétaire international

Édition française

Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Correction & PAO : Monica Nepote-Cit et Van Tran

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne :
résilience et risques — Washington : Fonds monétaire international, 2010.
p. ; cm. — (Études économiques et financières)

“Oct. 10.”

French translation of: Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa:
resilience and risks.

Includes bibliographical references.

ISBN 978-1-58906-965-7

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan. 2. Africa, Sub-Saharan —
Economic conditions. 3. Monetary policy — Africa, Sub-Saharan. 4. Africa, West
— Economic conditions. 5. Fiscal policy — Africa, West. I. International Monetary
Fund. II. Series: World economic and financial surveys.

HC800 .R44514 2010

Les commandes doivent être adressées à :
International Monetary Fund, Publication Services
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201
Messagerie électronique : publications@imf.org
Internet : www.imfbookstore.org

Table des matières

Sigles et acronymes	vi
Préface	vii
Principales conclusions	1
1. Résilience et risques.....	3
Introduction	3
Quelles sont les chances de voir la reprise s'installer durablement en Afrique subsaharienne?.....	5
Comment expliquer la résilience de l'Afrique subsaharienne?	13
Quelles traces a laissées la crise financière mondiale et quelles doivent maintenant être les priorités des pouvoirs publics?.....	16
2. L'efficacité de la politique monétaire en Afrique subsaharienne	25
Introduction et résumé	25
Les chocs récents et la réaction des autorités monétaires	26
Comment la politique monétaire a-t-elle influé sur les performances macroéconomiques?	30
Perspectives.....	44
3. La quête d'une croissance plus soutenue dans l'UEMOA et ses conséquences pour la politique budgétaire	47
Comment se situe la croissance de l'UEMOA par rapport à celle des autres pays d'Afrique subsaharienne?	49
Comment la politique budgétaire peut-elle appuyer la quête d'une croissance plus soutenue dans l'UEMOA	62
Appendice statistique	75
Bibliographie	105
Publications du Département Afrique du FMI, 2009–10	108
Encadrés	
1.1 Quelles perspectives et quels défis à venir pour les cinq plus grandes économies?	10
1.2 Comment les cinq pays de la région les moins performants pourront-ils soutenir la reprise?	12
1.3 Les élections nationales et l'activité économique : les cycles économiques sont-ils influencés par la politique en Afrique subsaharienne?	22
2.1 Classification des régimes de taux de change.....	28
2.2 Données empiriques sur le canal du crédit et le canal du taux d'intérêt en Afrique subsaharienne.....	32
2.3 Une analyse par modèle de la politique monétaire pendant la crise dans les pays à faible revenu : l'exemple de la Zambie	36
2.4 Développement du secteur financier et autres facteurs influant sur la transmission monétaire.....	45

3.1	Composition du groupe de pays de référence.....	48
3.2	Accélérations et décélérations de la croissance : définitions	52
3.3	Amélioration de la compétitivité hors prix : l'exemple de Maurice	58
3.4	Supprimer les goulets d'étranglement causés par le manque d'infrastructures dans l'UEMOA.....	71

Tableaux

1.1	Part de la Chine dans le commerce total de marchandises.....	15
2.1	Facteurs déterminant les variations du taux de change du dollar	39
2.2	Variation du crédit réel au secteur privé	43
3.1	Croissance du PIB réel par habitant, 1980-2009	50
3.2	Fréquence des épisodes d'accélération et de décélération de la croissance, 1980-2009	51
3.3	Contexte extérieur, 1980-2009.....	54
3.4	Politiques macroéconomiques, 1980-2009.....	55
3.5	Comptabilité de la croissance, 1980-2007	55
3.6	Commerce et compétitivité, 1980-2009.....	56
3.7	Qualité des institutions, 1996-2008.....	60
3.8	Autres indicateurs structurels, 1980-2009	62
3.9	Avantages et inconvénients des différentes options de financement des infrastructures	70

Graphiques

1.1	Afrique subsaharienne : indicateurs macroéconomiques.....	4
1.2	Afrique subsaharienne : répartition de la croissance du PIB en 2009 et 2010	5
1.3	Afrique subsaharienne : taux de change effectif nominal et inflation	6
1.4	Afrique subsaharienne : solde budgétaire global	7
1.5	Afrique subsaharienne : nombre de pays ayant une croissance négative	8
1.6	Comparaisons internationales : croissance du PIB réel	9
1.7	Afrique subsaharienne : flux de financement privés	9
1.8	Afrique subsaharienne : contribution à la croissance du PIB réel, 2003-11	14
1.9	Le rôle croissant des pays en développement d'Asie, 2005-10.....	16
1.10	Afrique subsaharienne : après la récession mondiale, 2010 comparé à 2004-08.....	17
1.11	Afrique subsaharienne : croissance du PIB et solde budgétaire	19
1.12	Afrique subsaharienne : indice de la pression sur les marchés des changes, 1990-2010	21
1.13	Évolution du taux de change effectif réel de 2005 à 2009	21
2.1	Prix mondiaux des produits de base	26
2.2	Croissance mondiale.....	26
2.3	Révision des prévisions d'inflation et de croissance	27
2.4	Fréquence des variations de l'inflation.....	27
2.5	Fréquence des variations des taux directeurs	29
2.6	Afrique subsaharienne : taux directeurs	29
2.7	Afrique subsaharienne : croissance de la base monétaire.....	30

2.8	Transmission monétaire : modèle vectoriel autorégressif.....	34
2.9	Afrique subsaharienne et pays avancés : inflation et base monétaire	35
2.10	Afrique subsaharienne : taux de change effectifs nominaux et réels	38
2.11	Afrique subsaharienne : variations des réserves et des taux de change	40
2.12	Afrique subsaharienne : réserves excédentaires et réserves obligatoires	41
2.13	Afrique subsaharienne : indicateurs monétaires.....	42
2.14	Prêts non performants (PNP), réserves excédentaires et croissance du crédit	44
3.1	Croissance et niveau de revenu, 1980-2009	51
3.2	Revenu initial et croissance du PIB réel par habitant, 1995-2009	53
3.3	Flux d'IDE, 1995-2009	54
3.4	Indicateurs relatifs au commerce et à la compétitivité, 1995-2010	57
3.5	Niveau des taux de change effectifs réels, 1995-2009	57
3.6	Indicateurs synthétiques de compétitivité structurelle.....	59
3.7	Croissance du PIB réel par habitant et notation du risque politique, 1995-2009	60
3.8	Principaux indicateurs relatifs aux infrastructures, 1995-2009	61
3.9	Dette publique, 2007-15	63
3.10	Indicateurs budgétaires, 1995-2010.....	64
3.11	Composition des dépenses publiques, 1995-2010.....	65
3.12	Croissance et institutions budgétaires, 2010	66
3.13	Pays à faible revenu : croissance et risques budgétaires, 1997-2007.....	67

Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
APD	Aide publique au développement
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
DTS	Droit de tirage spécial
EMBI	Emerging Market Bond Index
G-7	Groupe des Sept
IADM	Initiative d'allégement de la dette multilatérale
IDE	Investissement direct étranger
IPC	Indice des prix à la consommation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PER	Perspectives économiques régionales
PIB	Produit intérieur brut
PNP	Prêts non performants
PPP	Partenariat public-privé
PPTE	Pays pauvres très endettés
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- - entre des années ou des mois (par exemple 2009-10 ou janvier-juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à $\frac{1}{4}$ de point (de pourcentage).

Préface

L'édition d'octobre 2010 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Abebe Aemro Selassie, sous l'autorité de Saul Lizondo. L'équipe était composée de Valerie Cerra, Norbert Funke, Cheikh Gueye, Duval Guimarães, Robert Keyfitz, Tidiane Kinda, Alexis Meyer-Cirkel, Montfort Mlachila, Taufik Rajih, Gustavo Ramirez, Jon Shields, Amadou Sy, Alun Thomas et Irene Yackovlev, et a bénéficié de contributions spécifiques de Calixte Ahokposs, Alfredo Badini, Jeromir Benes, Andrew Berg, Mai C. Dao, Vivien Foster (Banque mondiale), Alexei Kireyev, Rainer Köhler, Rafael Portillo, Rupa Ranganathan (Banque mondiale) et Cemile Sancak. Jenny Kletzin DiBiase a procédé à la mise en forme du rapport en anglais, dont la production a été supervisée par Joanne Blake et Martha Bonilla, du Département des relations extérieures, avec le concours de Natasha Minges.

Principales conclusions

Résilience pendant toute la récession mondiale; une reprise économique qui se poursuit à un rythme soutenu; quelques risques à la baisse

- Selon les projections, le taux de croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait atteindre 5 % en 2010 et 5½ % en 2011. Si ce scénario se confirme, la plupart des pays de la région auront bel et bien renoué avec des taux de croissance proches des niveaux élevés enregistrés au milieu des années 2000.
- La résilience dont a fait preuve la région pendant toute la crise financière mondiale s'explique en grande partie par l'application de politiques économiques bien conçues. À la veille des chocs mondiaux de la période 2007- 09, la situation économique de la plupart des pays de la région était bonne : croissance régulière, inflation faible, solde budgétaire viable, réserves de change en hausse et dette publique en baisse. Lorsque les chocs sont survenus, ces pays ont pu manier avec adresse leurs politiques budgétaires et monétaires pour atténuer les effets négatifs du bouleversement soudain du commerce, des prix et des flux de financement mondiaux.
- En 2010 et 2011, la croissance devrait être généralisée. La demande intérieure devrait rester vigoureuse en s'appuyant sur la hausse des revenus réels et le rythme soutenu de l'investissement privé et public. En outre, les exportations devraient bénéficier de la réorientation de plus en plus prononcée des échanges commerciaux vers les marchés dynamiques d'Asie.
- Cependant, la crise financière mondiale a laissé des traces, que révèlent les indicateurs macro-économiques. Le chômage a considérablement augmenté dans les pays où le secteur manufacturier est relativement plus développé. Les soldes budgétaires se sont détériorés, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire et les pays exportateurs de pétrole. Les exportations n'ont toujours pas retrouvé leurs niveaux d'avant la crise. La croissance du crédit reste modeste.
- Les risques restent orientés à la baisse. Sur le plan mondial, la reprise des pays avancés semble encore hésitante et les flux de financement pourraient être compromis par le rééquilibrage des finances publiques dans ces pays. Sur le plan interne, le calendrier électoral chargé (des élections sont prévues dans 17 pays) pourrait retarder les réformes nécessaires.

Les politiques à suivre pour soutenir la reprise

- Dans un grand nombre de pays, il est de plus en plus nécessaire de centrer la politique budgétaire non plus sur les mesures de stabilisation à court terme de la production mais plutôt sur les considérations financières à moyen terme et la viabilité de la dette. Maintenant que la croissance économique est revenue à un niveau proche de son potentiel dans la plupart des pays de la région, les trajectoires des dépenses et des recettes doivent désormais être déterminées par les objectifs budgétaires à moyen terme, même là où le creusement des déficits des finances publiques est dû essentiellement au fait que les autorités ont laissé jouer les stabilisateurs automatiques. Le maintien des mesures de soutien budgétaire est sans doute justifié seulement dans un petit nombre de pays où la croissance devrait rester inférieure à son potentiel et où la viabilité de la dette n'est pas menacée.

- Sur le plan monétaire, les autorités peuvent davantage opter pour l'attentisme. Comme en matière budgétaire, elles ont fait preuve d'adresse dans l'utilisation des instruments de politique monétaire ces dernières années, notamment en puisant sur les réserves de change, dans le cas des pays à taux de change fixe, ou en permettant une certaine souplesse, dans le cas des pays à taux de change flottant, pour contrer les effets des chocs externes. Cette politique s'est révélée plus efficace qu'on ne l'avait supposé antérieurement pour influencer les conditions monétaires internes. Tant que les pressions inflationnistes et la croissance du crédit restent modérées, il ne semble pas urgent de revenir sur les réductions de taux d'intérêt.
- À long terme, l'amélioration des services publics et des infrastructures, le renforcement des systèmes financiers et le maintien d'un climat propice à l'activité économique devraient rester les objectifs primordiaux des pouvoirs publics. Il ressort en effet de la première étude de cas régionale publiée dans la série des *Perspectives économiques régionales* que la croissance relativement faible enregistrée depuis quinze ans par les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine est liée à une certaine inefficience du cadre d'action des pouvoirs publics et à une instabilité politique récurrente. Des cadres budgétaires plus solides pourraient contribuer à maintenir la stabilité macroéconomique tout en canalisant les ressources vers les dépenses prioritaires.

1. Résilience et risques

Introduction

Le redressement de l'Afrique subsaharienne au lendemain de la crise financière mondiale se poursuit à un rythme soutenu. Après avoir accusé une baisse sensible pour s'établir à 2½ % en 2009, le taux de croissance économique de la région devrait atteindre près de 5 % cette année et progresser encore jusqu'à 5½ % en 2011. Si ce scénario se confirme, la croissance économique de la plupart des pays de la région aura bel et bien renoué avec les niveaux élevés enregistrés au milieu des années 2000. Globalement, ce qui frappe le plus, c'est la résilience dont ces pays ont fait preuve pendant l'une des périodes les plus douloureuses pour l'économie mondiale.

Mais ce tableau n'est pas sans zones d'ombre. En premier lieu, le ralentissement économique de 2009 a fait des ravages. Surtout, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a sans doute été retardée en raison de la baisse des revenus et de la hausse du chômage. De plus, compte tenu de l'insuffisance des filets de sécurité formels en place pour venir en aide aux populations touchées, les souffrances engendrées par la crise ont été considérables. En second lieu, si la croissance économique mondiale n'atteint pas les 4 à 4½ % que laissent entrevoir actuellement les projections pour 2011 et au-delà, les perspectives pour l'Afrique subsaharienne seraient aussi plus incertaines. Bref, même si l'on peut s'attendre à ce que la croissance se redresse dans la région, le ralentissement a été coûteux et la reprise dépendra de façon non négligeable de la santé de l'économie mondiale.

Note : Ce chapitre a été rédigé par Abebe Aemro Selassie, Jon Shields et Alexis Meyer-Cirkel, avec le concours de Gustavo Ramirez et Duval Guimarães en matière de recherche.

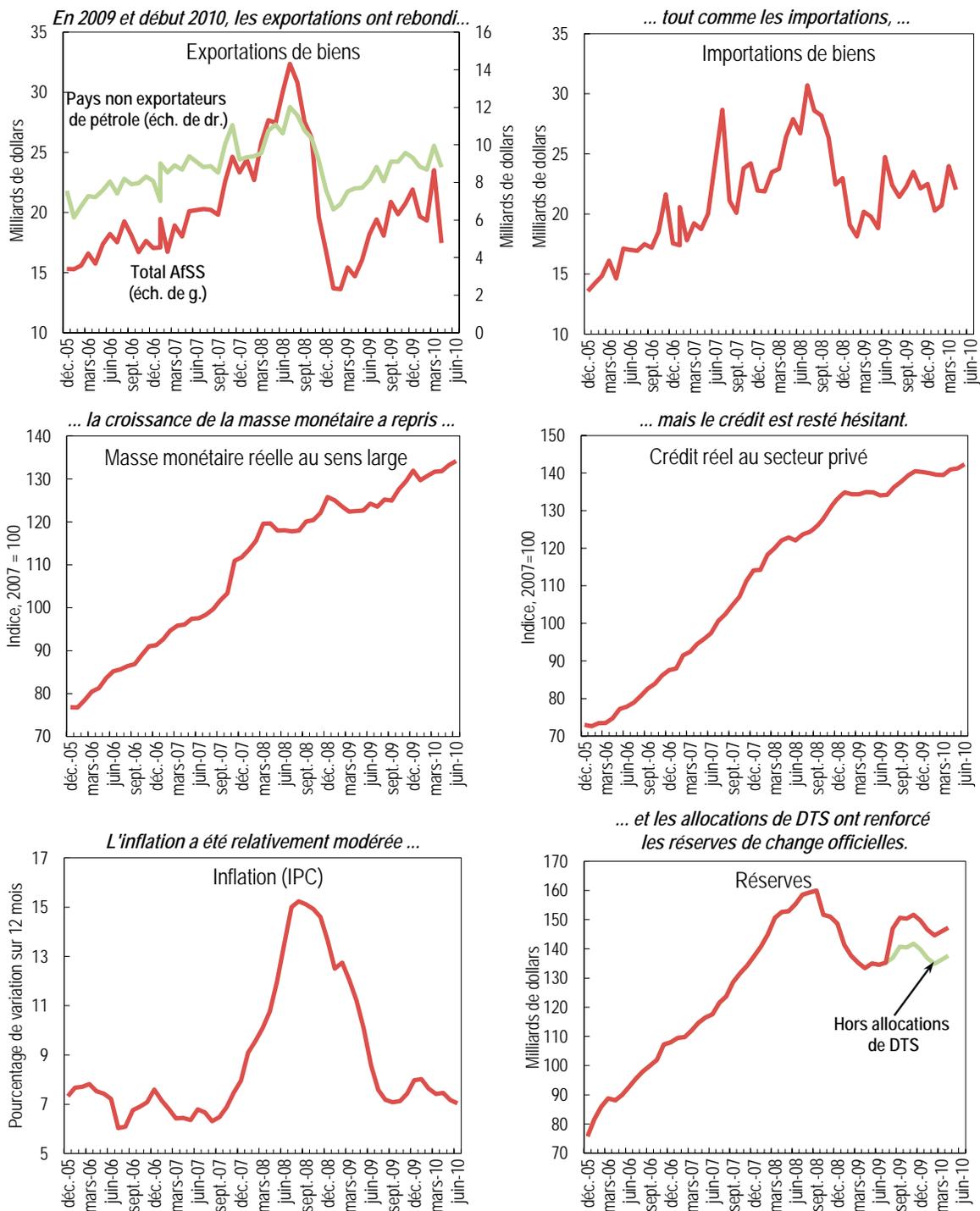
Dans le présent chapitre, nous tenterons de présenter en détail les évolutions récentes et les perspectives envisageables en traitant trois questions :

- Quelles sont les chances de voir la reprise s'installer durablement en Afrique subsaharienne?
- Comment expliquer la résilience de l'Afrique subsaharienne?
- Quelles traces a laissées la crise financière mondiale et quelles doivent maintenant être les priorités des pouvoirs publics?

Cette vue d'ensemble sera complétée par deux chapitres analytiques :

- *L'efficacité de la politique monétaire en Afrique subsaharienne.* L'un des thèmes centraux des éditions précédentes de ce rapport a été le caractère anticyclique des politiques budgétaires et monétaires menées dans la plupart des pays de la région pendant la crise financière mondiale. La dernière édition analysait en détail la politique budgétaire; nous nous concentrerons ici sur le rôle de la politique monétaire.
- *La quête d'une croissance plus soutenue dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et ses conséquences pour la politique budgétaire.* Dans l'UEMOA, la croissance à long terme a été inférieure à celle des pays d'Afrique subsaharienne les plus performants. Nous examinerons ici ce qu'il conviendrait de faire pour rehausser la croissance tendancielle de la région et ce qui en découle pour la politique budgétaire.

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : indicateurs macroéconomiques



Sources : FMI, *Direction of Trade Statistics* et *International Financial Statistics*.

Note : Le nombre de pays pris en compte dépend de la disponibilité des données mensuelles. Par exemple, l'IPC couvre de 33 à 42 pays, suivant la période; pour les réserves, les chiffres ne concernent que 31 pays pendant toute la période, qui représentent environ 95 % des réserves de l'Afrique subsaharienne en 2009.

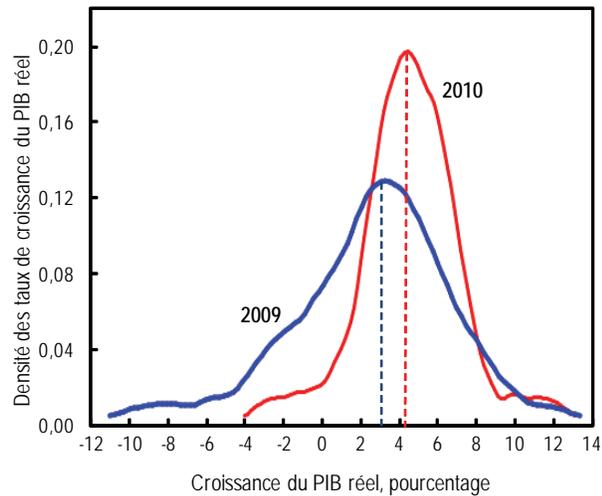
Quelles sont les chances de voir la reprise s'installer durablement en Afrique subsaharienne?

D'après tous les indicateurs à haute fréquence disponibles, l'activité économique a marqué le pas ou accusé un net repli dans les pays de la région entre la fin de l'année 2008 et les premiers mois de 2009, avant de se redresser à un rythme soutenu. Ce sont sans doute les données relatives au commerce, principal canal par lequel la récession mondiale a touché l'Afrique subsaharienne, qui font ressortir le plus clairement cette évolution (graphique 1.1). Après avoir culminé en juillet 2008, les recettes d'exportation avaient chuté de plus de 50 % fin février 2009 sous l'effet de l'effondrement des prix et des volumes exportés. Les importations ont suivi la même évolution que les exportations. Ce schéma correspond assez étroitement à ce qui s'est passé dans les autres régions du monde. Il importe cependant de noter que, si les exportations sont en augmentation assez rapide depuis le milieu de l'année 2009, tant en Afrique subsaharienne que dans le reste du monde, en avril 2010, elles étaient encore nettement inférieures au niveau record atteint avant la crise. Pour l'Afrique subsaharienne, l'évolution d'autres indicateurs économiques et financiers, tels que les agrégats de la masse monétaire au sens large et le crédit au secteur privé, dénote aussi un repli prononcé mais d'assez courte durée de l'activité de la fin de 2008 au début de 2009.

La reprise semble assez bien répartie.

- Les quatre groupes de pays qui font l'objet du présent rapport (pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, États fragiles et autres pays à faible revenu) devraient tous enregistrer une augmentation de la production de 3 % ou davantage en 2010. Le groupe qui a été le plus durement touché par la crise, à savoir les pays à revenu intermédiaire, devrait, après avoir subi une contraction d'environ 1¾ % de l'acti-

Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : répartition de la croissance du PIB en 2009 et 2010

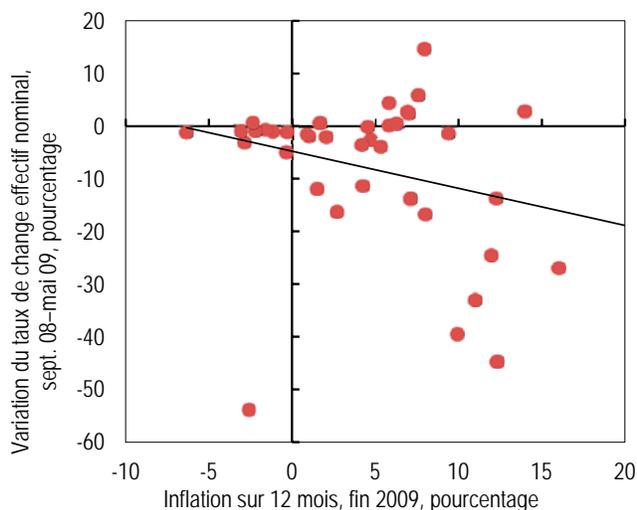


Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et estimations des services.

tivité en 2009, connaître une croissance de 3¼ % en 2010. Les 29 pays à faible revenu de la région ont mieux résisté pendant la récession mondiale. Bien que la croissance y soit descendue à 4¾ % en 2009, contre 6¼ % pendant la période 2004–08, ce taux reste élevé en termes absolus, surtout dans le contexte de la plus grave récession mondiale depuis plusieurs décennies.

- Au sein de chacun de ces groupes, la dispersion entre pays des taux de croissance de la production devrait aussi s'atténuer fortement en 2010 (graphique 1.2). Seule Madagascar, qui reste en proie à une forte incertitude politique, devrait connaître une contraction de l'activité économique cette année.
- En termes géographiques, c'est la partie australe du continent qui été la plus touchée par la récession mondiale : la production s'est contractée en 2009 en Afrique du Sud, au Botswana et en Namibie, et elle a à peine augmenté au Lesotho et au Swaziland. La chute de

**Graphique 1.3. Afrique subsaharienne :
taux de change effectif nominal et inflation**



Sources : FMI, Système des avis d'information et *International Financial Statistics*.

l'activité dans cette sous-région s'explique par les lourdes conséquences de la crise pour la demande de minéraux et de pierres précieuses et, dans le cas de l'Afrique du Sud, par les liens étroits du pays avec l'économie mondiale, en particulier du fait que ses exportations sont sensibles aux conditions de crédit dans les pays avancés (produits finis, intrants de produits manufacturés, et ainsi de suite). Mais l'activité devrait rebondir dans tous ces pays en 2010 grâce au redressement de la production minière et de la demande de biens d'équipement et de consommation.

Même si le schéma varie d'un pays à l'autre, l'inflation a ralenti sensiblement dans la plupart des pays jusqu'à la fin de 2009 et devrait rester modérée en 2010. Pour l'ensemble de la région, le taux d'inflation sur 12 mois était inférieur à 8 % fin 2009, contre plus de 13 % une année plus tôt à la suite de la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques. En 2009, l'inflation est restée la plus élevée dans les pays où le taux

de change effectif s'est déprécié le plus sous l'effet des turbulences financières de fin 2008 (graphique 1.3). Mais même dans ces pays, l'inflation continue d'évoluer à la baisse. À la fin de 2010, six pays seulement (essentiellement des États fragiles) devraient, d'après les projections, avoir un taux d'inflation encore supérieur à 10 %, contre 27 pays à la fin de 2008.

Comme ailleurs, les déficits budgétaires de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne devraient rester prononcés en 2010, après s'être creusés en 2009. En moyenne, le solde budgétaire global de la région s'est dégradé d'environ 6½ points de PIB entre 2008 et 2009. Mais c'est surtout dans les pays à revenu intermédiaire et les pays exportateurs de pétrole, qui avaient davantage de possibilités de financement, que les soldes budgétaires se sont le plus détériorés en 2009 (comme l'illustre leur déplacement au-dessus de la ligne à 45° du graphique 1.4a).

Cette aggravation des déficits budgétaires s'explique à la fois par la diminution des recettes (due au repli de l'activité et à la chute des prix des produits de base) et l'augmentation des dépenses (en particulier les dépenses discrétionnaires dans les pays à revenu intermédiaire et les pays exportateurs de pétrole). En 2010, si l'on s'attend à ce que le déficit budgétaire moyen des pays exportateurs de pétrole diminue de plus de moitié, en passant de 7½ à 3½ % du PIB (graphique 1.4b), grâce à la hausse des cours du pétrole, il devrait varier plus modérément dans les autres groupes de pays. Pour l'ensemble de la région, le secteur des administrations publiques devrait afficher un déficit moyen d'environ 4½ % du PIB en 2010, contre 5¾ % en 2009.

Les comptes extérieurs de la plupart des pays devraient rester assez stables en 2010. En 2009, ils se sont en général nettement détériorés par rapport au PIB (en baisse) dans les pays exportateurs de pétrole en raison du reflux des cours du pétrole, mais on s'attend seulement à un rebond partiel cette année. Dans les autres groupes de pays, la balance commerciale a moins souffert de la crise financière mondiale parce que les

fluctuations de la valeur des importations ont généralement compensé en grande partie les variations des exportations. Les réserves de change, après s'être détériorées pendant les premiers mois de la crise financière mondiale — plusieurs pays ayant alors tenté de soutenir leurs taux de change et bénéficié d'un apport de près de 12 milliards de dollars lors des allocations de DTS d'août/septembre 2009 —, sont restées assez stables depuis.

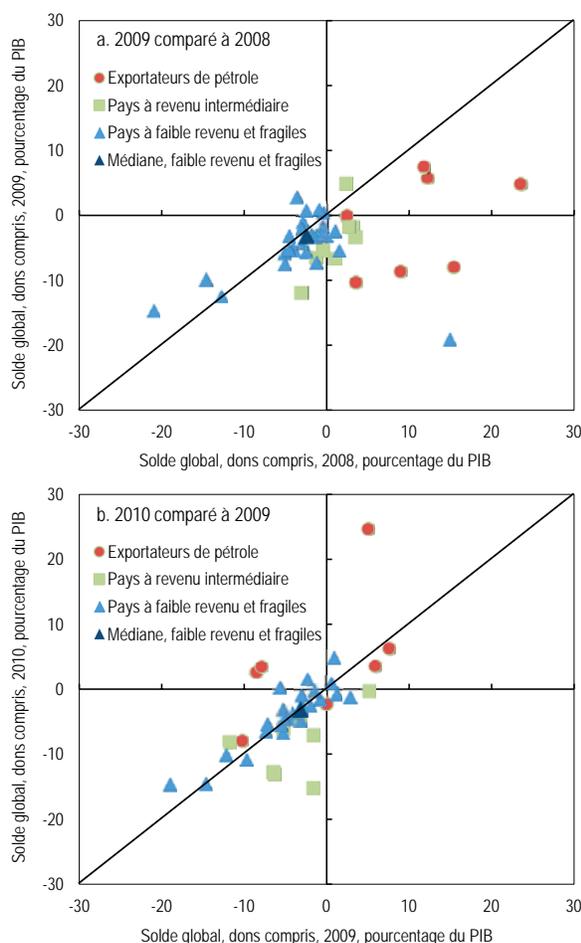
Dans la plupart des pays, le secteur financier s'est aussi révélé assez résilient. Cela tient, d'une part, à l'effet relativement modéré de la crise sur la production par rapport à d'autres régions et, d'autre part, à l'exposition limitée des banques aux risques de marché et de liquidité dont ont souffert un grand nombre de pays avancés. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la structure des bilans est plus simple que dans les pays avancés, dans la mesure où elle est concentrée, du côté des actifs, sur les prêts traditionnels et la détention de titres publics. Pour ce qui est du financement, les banques de la région s'en remettent essentiellement aux dépôts, qui sont en général une source plus stable de financement¹. Cela dit, des difficultés sont apparues de façon localisée dans plusieurs pays (par exemple Cameroun, République démocratique du Congo, Ghana, Nigéria, République centrafricaine et Tchad). Ces difficultés découlaient essentiellement des faiblesses préexistantes qui ont été exacerbées dans certains pays par le ralentissement économique.

Perspectives pour 2011 et au-delà

Les perspectives pour la région sont prometteuses. Étant donné que l'expansion de la production mondiale devrait se poursuivre, les services du FMI prévoient que, en l'absence de nouveaux chocs, la croissance économique

¹À l'exception notable de l'Afrique du Sud, où les banques ont recours dans une large mesure au financement de gros. Mais, grâce à la solidité des bilans et à la prudence qui a marqué les activités de prêt, le secteur bancaire est, dans ce pays aussi, resté rentable pendant la récession.

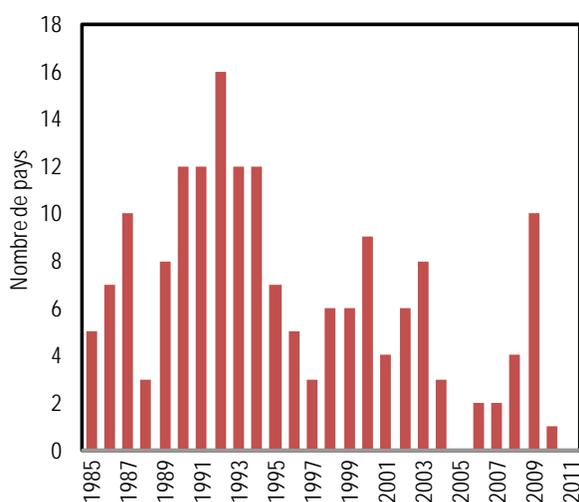
Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

sera plus prononcée en 2011 qu'en 2010 dans la plupart des pays de la région : pour le pays médian, le taux de croissance augmenterait de plus de ½ point d'une année à l'autre. Globalement, la croissance économique devrait être de 5½ % en 2011, contre une expansion d'un peu moins de 5 % cette année. Il importe toutefois de noter que ces prévisions reposent sur l'hypothèse qu'aucun pays ne connaîtra une croissance négative en 2011 — situation relativement rare dans l'histoire de ces pays (graphique 1.5).

Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : nombre de pays ayant une croissance négative



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Au-delà de la production, d'autres variables clés devraient aussi évoluer favorablement :

- Les soldes budgétaires devraient légèrement s'améliorer en 2011 par rapport à 2010, en restant toutefois nettement moins bons qu'au milieu de la décennie 2000 (voir plus loin)².
- Les ratios dette publique/PIB devraient continuer de s'accroître en moyenne, mais cette détérioration devrait être relativement modérée en 2011 grâce au surcroît d'allègement de dette ainsi qu'à l'amélioration des résultats budgétaires et à l'accélération de la croissance.
- Les projections ne laissent entrevoir qu'une légère dégradation des soldes extérieurs courants en 2011, car la croissance de la demande ne fléchira que de façon marginale chez les partenaires commerciaux de la région. Les réserves de change devraient rester à peu près stables.

²Les données relatives au solde budgétaire global des États fragiles jusqu'en 2010 incorporent des opérations ponctuelles au titre des initiatives PPTE (pays pauvres très endettés) et IADM (initiative d'allègement de la dette multilatérale) qui peuvent parfois masquer la situation sous-jacente réelle.

L'examen des cinq plus grandes économies d'Afrique subsaharienne et des cinq pays de la région qui ont été les moins performants ces trois dernières années permet de bien illustrer la diversité de cette partie du monde du point de vue de l'expérience et des perspectives des pays qui la compose. Les encadrés 1 et 2 présentent leurs principales caractéristiques pour ce qui est de leurs antécédents, de leurs politiques et de leur évolution économique.

Comparaison des reprises

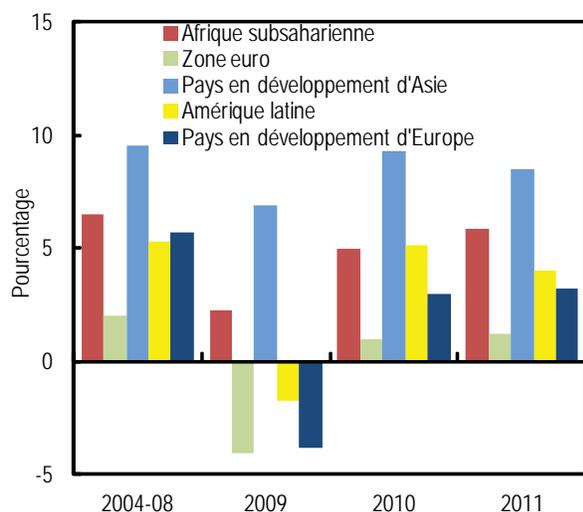
Pendant le ralentissement de l'activité mondiale, l'Afrique subsaharienne a obtenu des résultats aussi bons, voire meilleurs, que les autres régions en développement en matière de croissance. En particulier, les résultats de l'Afrique subsaharienne se rapprochent le plus de ceux des pays en développement d'Asie dans la mesure où elle a aussi évité une contraction de la production (graphique 1.6). Il est vrai que, dans les deux régions, certains pays ont été durement éprouvés (par exemple l'Afrique du Sud en Afrique subsaharienne et la Malaisie parmi les pays en développement d'Asie). Mais, dans l'ensemble, la plupart des pays de ces régions s'en sont tirés avec un ralentissement de la croissance en 2009 plutôt qu'une récession. Ils bénéficient aussi d'un rebond assez solide de l'activité pendant l'année 2010. Ce n'est qu'à partir de 2011 que les profils de projection des deux régions divergent : la croissance devrait légèrement ralentir dans les pays en développement d'Asie tandis qu'elle devrait s'accélérer modérément en Afrique subsaharienne.

Risques

Ces perspectives relativement favorables pour l'Afrique subsaharienne s'accompagnent toutefois de réserves importantes :

- La reprise économique de la région s'appuie sur l'évolution plus générale de l'économie mondiale, et il en ira de même pour la poursuite de l'accéléra-

Graphique 1.6. Comparaisons internationales : croissance du PIB réel

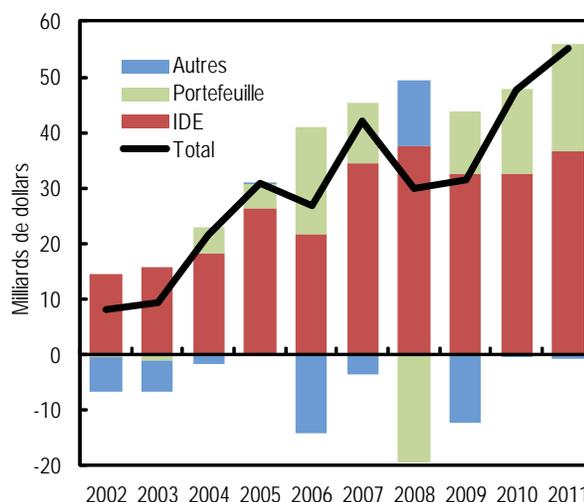


Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

tion de la croissance en 2011. Si la croissance économique mondiale n'atteignait pas en 2010 et 2011 le niveau supérieur à 4 % prévu par *Consensus Forecast* (et le FMI), les chances deviendraient très minces que la croissance continue de s'accélérer pour atteindre 5½ % en Afrique subsaharienne. Au stade actuel, le scénario de référence pour l'économie mondiale, sur lequel s'appuient les projections dont il est fait état ici pour l'Afrique subsaharienne, laisse prévoir une poursuite de la reprise, à des rythmes toutefois différents selon les régions et avec des craintes persistantes quant à l'accentuation des risques souverains dans beaucoup de pays avancés. Cela dit, compte tenu du risque accru de voir la reprise marquer le pas chez tous les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne, ou chez certains d'entre eux, nous examinons ci-après ce qui pourrait se passer si ce risque venait à se concrétiser.

- Ensuite, la croissance de l'Afrique subsaharienne sera largement tributaire

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : flux de financement privés



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

du maintien des flux de financement (de source publique et privée) aux niveaux élevés enregistrés récemment (graphique 1.7). Si, au contraire, l'aversion au risque devait l'emporter de façon durable ou, par exemple, l'assainissement budgétaire en Europe devait entraîner une diminution sensible des concours des bailleurs de fonds, il est presque certain que l'accélération attendue de la croissance du PIB s'en trouverait freinée.

- Enfin, s'il est vrai que l'évolution globale de la région est généralement influencée par des facteurs mondiaux, le sort économique des différents pays est le plus souvent déterminé par des facteurs locaux. Ainsi en 2009, par exemple, l'instabilité politique a été à l'origine de perturbations de la production dans quatre des huit pays où la production s'est contractée. À cet égard, l'année 2011 pourrait être particulièrement difficile puisque des élections nationales pourraient avoir lieu dans non moins de dix-sept pays de la région. Même si rien

Encadré 1.1. Quelles perspectives et quels défis à venir pour les cinq plus grandes économies?

Les cinq plus grandes économies d'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud, Nigéria, Angola, Éthiopie, Kenya) contribuent pour deux tiers à la production de la région et héberge un peu moins de la moitié de sa population. Ce groupe est aussi assez diversifié puisqu'il comprend un pays importateur de pétrole à revenu intermédiaire, deux pays exportateurs de pétrole (dont l'un est aussi un pays à revenu intermédiaire) et deux pays importateurs de pétrole à faible revenu (Éthiopie et Kenya) dont la base d'exportation est plus diversifiée (mais, dans le cas de l'Éthiopie, limitée). De même, les revenus par habitant de ces deux derniers pays sont très différents : environ 330 dollars en Éthiopie et 840 dollars au Kenya. Cette diversité reflète l'hétérogénéité de la région. En fait, les perspectives de ces cinq pays devraient donc être assez représentatives des tendances pour la région¹.

Sur ces cinq pays, seule l'Afrique du Sud est entrée en récession en 2009. La crise a eu un effet particulièrement sensible sur ce pays à cause, en partie, de ses liens commerciaux et financiers plus étroits avec le reste de l'économie mondiale, mais aussi parce que la crise a frappé le pays alors que la croissance économique avait déjà commencé à ralentir. L'effet a été particulièrement ravageur, entraînant la disparition d'environ 1 million d'emplois. L'Angola a aussi durement souffert de l'évolution de l'économie mondiale, surtout de la volatilité des cours du pétrole, de sorte que la croissance y est tombée à moins de 1 % en 2009, contre plus de 13 % en 2008. Les trois autres pays s'en sont beaucoup mieux tirés. Au Nigéria et au Kenya, la croissance s'est même légèrement accélérée tandis qu'en Éthiopie, après un modeste recul, la croissance a quand même été de près de 10 %.

Les cinq pays devraient connaître une croissance moyenne de l'ordre de 5 % cette année et de 5½ % en 2011, en profitant de la reprise mondiale. Mais, pour cela, il faudra qu'ils s'attaquent aux défis suivants :

En **Afrique du Sud**, la dynamique de la croissance, après trois trimestres d'accélération, a montré des signes d'essoufflement au deuxième trimestre de cette année. Pourtant, la reprise devrait se poursuivre, les projections laissant entrevoir une croissance de la production de 3-3½ % pour 2010-11. Dans ces conditions, la politique macroéconomique devrait être axée avant tout sur la recherche du juste équilibre entre, d'une part, la nécessité de soutenir la reprise en cours et, d'autre part, celle de renforcer la marge de manœuvre budgétaire, y compris les réserves de change. Des réformes visant à accroître l'efficacité et l'efficience des marchés du travail et de produits pourraient contribuer à rehausser la croissance potentielle et à faire en sorte qu'elle repose davantage sur la main-d'œuvre.

Au **Nigéria**, la forte croissance du secteur non pétrolier observée ces dernières années, en particulier dans le secteur agricole, semble devoir se poursuivre. Les projections font état d'une croissance du PIB d'environ 7½ % pour 2010-11. La croissance ayant atteint son potentiel, il importera de faire en sorte que la politique budgétaire soit suffisamment anticyclique pour éviter la surchauffe de l'économie et pour reconstituer le compte d'épargne pétrolière. L'amélioration des infrastructures et du climat des affaires pourrait accroître encore le potentiel de croissance du Nigéria.

En **Angola**, le programme d'ajustement du gouvernement, appuyé par un accord de confirmation du FMI, a réussi en grande partie à rétablir la stabilité macroéconomique, après les effets déstabilisateurs de l'effondrement des cours du pétrole en 2009. La croissance de la production devrait avoisiner 6 % en 2010 et 7 % en 2011, grâce en partie à l'augmentation de la production de pétrole. Le montant élevé des arriérés de paiement de l'État à l'égard d'entreprises et de fournisseurs nationaux a pesé sur la production dans le secteur non pétrolier; il sera nécessaire de résorber ces arriérés pour atteindre les objectifs de croissance. Il convient aussi de poursuivre l'assainissement des finances publiques pour renforcer la position extérieure du pays et stabiliser complètement l'économie.

En **Éthiopie**, l'activité économique a récemment connu une croissance vigoureuse et généralisée, avec une contribution en hausse du secteur des services et de l'industrie. Les déséquilibres macro-économiques se sont nettement aggravés en 2008-09, mais le resserrement énergique des politiques monétaire et budgétaire depuis 2009 a aidé à ramener l'inflation en dessous de 10 % et à reconstituer les réserves internationales. Les ajustements de taux de change ont aussi eu un effet positif. Les projections font état d'une croissance du PIB de 8-8½ % pour 2010/11. La politique monétaire a été recentrée de manière à soutenir la remonétisation. Des réformes structurelles et une libéralisation de l'économie seront nécessaires pour améliorer le climat des affaires et stimuler vigoureusement l'offre privée.

Au **Kenya**, les autorités auront la tâche délicate de concilier le soutien à la reprise par de nouvelles mesures de relance budgétaire et la nécessité d'éviter que la viabilité de la dette ne soit menacée. De même, la politique monétaire devrait être axée de plus en plus sur des objectifs d'inflation. Bien que la croissance soit bien répartie, elle devrait rester inférieure à son potentiel de 6 % au cours des deux prochaines années.

¹La corrélation entre la croissance du PIB réel dans ces cinq pays et le reste de l'Afrique subsaharienne est très élevée (87 %).

ne permet d'affirmer avec certitude que les facteurs politiques influent systématiquement sur les cycles économiques de l'Afrique subsaharienne, ce calendrier politique chargé pourrait retarder certaines réformes nécessaires (encadré 1.3 à la fin du chapitre)³.

Un scénario moins favorable

Si notre scénario central continue de tableer résolument sur une poursuite de la reprise mondiale et des performances particulièrement bonnes en Afrique subsaharienne, les risques qui pèsent sur la reprise mondiale se sont accentués ces derniers mois. Il y a donc lieu de demander ce qui se passerait dans la région en cas d'interruption du redressement de l'activité mondiale. La mise à jour de juillet 2010 des *Perspectives de l'économie mondiale* contenait une estimation de l'effet que pourraient avoir sur la croissance un regain de tension sur les marchés financiers induit par l'aggravation du

risque souverain et les retombées qui s'ensuivraient. Dans l'hypothèse de chocs aussi violents qu'en 2008 sur les conditions financières et la demande intérieure dans la zone euro, les simulations du modèle, données à titre d'illustration, indiquent que la croissance mondiale serait inférieure d'environ 1½ point l'année prochaine par rapport au scénario de référence, c'est-à-dire qu'elle tomberait à un peu moins de 3 %, au lieu d'atteindre 4¼ % comme le laissent entrevoir les projections actuelles pour 2011.

Si ce scénario moins favorable se concrétisait, la croissance prévue pour 2011 en Afrique subsaharienne descendrait d'environ 5½ % à 4 %. Cette baisse serait imputable pour moitié environ à la réduction supposée de la production de pétrole consécutive à la diminution des quotas décidée par l'OPEP. Dans les pays importateurs de pétrole, la croissance serait inférieure d'environ ¾ de point à ce que prévoit le scénario central. Au sein de ce groupe, les pays qui sont fortement tributaires des exportations vers l'Europe et du tourisme européen seraient particulièrement touchés. L'effet sur leurs comptes extérieurs serait toutefois atténué par la croissance moindre des importations, induite par le ralentissement de la croissance de la demande, et la forte baisse des

³Les pays où des élections importantes sont prévues ou envisagées en 2011 sont les suivants : Bénin, Cameroun, Cap-Vert, Comores, République démocratique du Congo, Gambie, Libéria, Madagascar, Niger, Nigéria, Ouganda, São Tomé-et-Príncipe, Seychelles, Swaziland, Tchad, Zambie et Zimbabwe.

Encadré 1.2. Comment les cinq pays de la région les moins performants pourront-ils soutenir la reprise?

Les cinq pays dans lesquels la production a diminué entre 2007 et 2009 sont les suivants : Botswana, Érythrée, Seychelles, Tchad et Zimbabwe. Comme les cinq plus grandes économies, ce groupe est lui aussi assez hétérogène, puisqu'il comprend deux pays à revenu intermédiaire (Botswana, Seychelles), un pays exportateur de pétrole (Tchad) et deux États fragiles (Érythrée et Zimbabwe). À eux tous, ils représentent environ 5 % de la production et de la population totales de la région.

À l'exception du Botswana, la baisse de la production est imputable surtout à la médiocrité des structures en place avant la crise, même si celle-ci a aggravé les difficultés que connaissaient déjà les pays. Dans plusieurs des pays en question, des obstacles profondément enracinés continuent d'entraver l'action des pouvoirs publics.

Au **Botswana**, la demande de diamants s'est effondrée sous l'effet de la crise financière mondiale. Cependant, grâce aux politiques prudentes qu'elles avaient menées précédemment, les autorités ont pu assouplir immédiatement leurs politiques budgétaire et monétaire, et le secteur non minier a enregistré une croissance robuste de 6¼ % en 2009. Globalement, l'économie s'est contractée de 3¾ % en 2009. Grâce au rebond de l'activité dans le secteur du diamant et à la vigueur persistante du reste de l'économie, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 8½ % en 2010, avant de revenir à 5 % en 2011. Pendant la période à venir, les dépenses publiques devront revenir à des niveaux plus tenables, l'accent devant être mis davantage sur la qualité et l'efficacité.

En **Érythrée**, la production a diminué de 10 % en 2008 à la suite des crises alimentaires et énergétiques mondiales et d'une grave sécheresse, tandis que l'inflation a grimpé à plus de 10 %. Les autorités ont réagi en assouplissant leurs politiques budgétaire et monétaire, mais aussi en augmentant les subventions à caractère social. Le financement de déficits budgétaires élevés a cependant ajouté aux tensions subies par un secteur bancaire déjà fragile. Grâce au retour des pluies en 2009, la croissance économique a atteint 3½ %, d'après les estimations. Elle devrait rester molle en 2010 en l'absence de réformes structurelles fondamentales, telles que la libéralisation du commerce et du régime de change, une réforme du système bancaire et la correction du taux de change, aujourd'hui surévalué.

Aux **Seychelles**, le programme de réformes radical lancé en 2008 a permis de corriger les erreurs de politique économique et les distorsions structurelles accumulées pendant des années. Les perspectives sont positives, puisque les projections laissent entrevoir une croissance du PIB de 4 à 5 % pour 2010-11. Bien que l'économie ait fait preuve de résilience face à la crise mondiale, les recettes tirées du tourisme et des exportations restent sensibles à la conjoncture extérieure et à la menace de piraterie. En faisant fond sur la restructuration réussie de la dette ainsi que sur les politiques budgétaire et monétaire prudentes menées par les autorités, la réforme de la fiscalité et la restructuration des entreprises publiques seront essentielles pour porter le taux de croissance à des niveaux élevés à moyen terme.

Au **Tchad**, l'instabilité et l'insécurité chroniques ainsi qu'un climat des affaires peu favorable ont freiné la croissance et la réduction de la pauvreté, en dépit du montant considérable de recettes pétrolières accumulé depuis 2003. Après des résultats médiocres en 2009, la croissance du PIB réel devrait atteindre 4¼ % en 2010. À ce jour, la manne pétrolière a conduit à une dégradation de la gestion des finances publiques et à un niveau intenable de dépenses publiques. La politique budgétaire à moyen terme doit être conçue en tenant compte de la diminution tendancielle des ressources pétrolières au cours des vingt prochaines années. Cela nécessitera une amélioration de la gestion des finances publiques sous tous ses aspects.

Au **Zimbabwe**, une décennie de politiques économiques structurelles incohérentes et une gouvernance laissant à désirer ont abouti à une diminution cumulée de la production de plus de 40 % en 2008, une inflation échappant à tout contrôle et une crise humanitaire. Depuis 2009, le recadrage de la politique économique, la hausse des prix des produits de base et de bonnes campagnes agricoles ont permis qu'une reprise économique s'amorce. Le PIB réel devrait, d'après les projections, progresser de 6 % en 2010. Pour entretenir cette dynamique de croissance, les autorités devront faire preuve de retenue en matière budgétaire, en particulier pour ce qui est de la masse salariale du secteur public, résorber les goulets d'étranglement, continuer à remédier aux facteurs de vulnérabilité du système bancaire, restructurer la Banque de réserve du Zimbabwe et veiller davantage au respect des droits de propriété.

prix pétroliers. À supposer que cette situation n'entraîne qu'une légère augmentation des dépenses publiques, la détérioration des finances publiques des pays importateurs de pétrole serait généralement inférieure à 1 point de PIB, mais, dans certains pays exportateurs de pétrole, elle pourrait atteindre 5 points de PIB par rapport au scénario central. En résumé, un ralentissement prononcé de la croissance économique mondiale aurait pour effet de freiner très sensiblement la croissance de la région et de retarder encore la reconstitution des marges de sécurité budgétaire.

Cela dit, pour autant que ces risques ne se concrétisent pas, nous maintenons que les performances de la région devraient être très bonnes : d'après notre scénario de référence, les taux de croissance devraient presque retrouver leurs niveaux élevés de la période 2004-08. Il y a plusieurs raisons à cela, que nous examinons ci-après.

Comment expliquer la résilience de l'Afrique subsaharienne?

Deux facteurs qui expliquent en partie la résilience dont a fait preuve l'Afrique subsaharienne pendant la récession mondiale devraient continuer à jouer un rôle important dans la reprise économique de la région. Premièrement, les bases économiques plus solides et la marge de manœuvre qui ont permis aux autorités de contrer efficacement le ralentissement mondial par une politique macroéconomique anticyclique continueront de mettre la région en partie à l'abri des fluctuations futures. Deuxièmement, dans la mesure où le commerce demeure l'un des facteurs essentiels d'une croissance soutenue pour de nombreux pays, la nette restructuration des échanges commerciaux de la région en faveur des parties de l'économie mondiale les plus dynamiques devrait aider à soutenir la croissance des exportations comme c'était de plus en plus le cas au milieu de la décennie 2000. En limitant les effets directs de la récession mondiale sur les

économies de la région, ces facteurs rendent d'autant moins probable une détérioration permanente de la croissance potentielle.

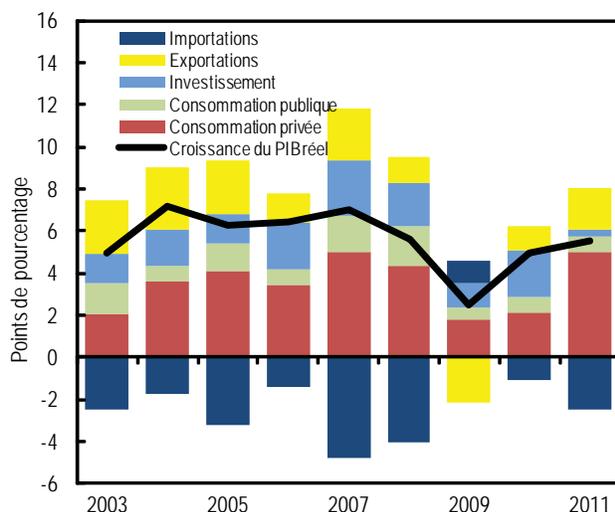
Politiques économiques adoptées, croissance potentielle inchangée

Plusieurs facteurs propres à la région ont aidé à entretenir l'activité pendant la récession :

- Premièrement, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont abordé la crise financière mondiale dans une situation macroéconomique sans doute bien meilleure que jamais auparavant. Par conséquent, contrairement à ce qui s'était produit lors des chocs mondiaux antérieurs, dont les pays n'avaient pu neutraliser les effets sur les économies nationales, cette fois, ils ont été en mesure d'assouplir leurs politiques monétaire et budgétaire et d'atténuer ainsi les effets négatifs de la récession mondiale⁴. Bien que leur espace budgétaire ait été quelque peu entamé par ces mesures, ils leur reste encore une certaine marge de manœuvre pour assouplir encore leurs politiques.
- Deuxièmement, la demande intérieure a été le moteur de la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne ces dernières années (graphique 1.8). Tout porte à croire que cette évolution va se confirmer pendant la période à venir. En 2011, peu de pays de la région s'apprentent à resserrer leurs politiques comme le font actuellement ou envisagent de le faire certains pays avancés et émergents; c'est pourquoi, d'après nos projections, la consommation privée et, dans une moindre mesure, les exportations et la consom-

⁴Voir, dans l'édition d'avril 2010 du rapport sur les perspectives économiques régionales consacré à l'Afrique subsaharienne, l'examen des mesures budgétaires anticycliques prises face à la crise et le chapitre 2 du présent rapport consacré à la politique monétaire adoptée durant la crise financière mondiale.

Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : contribution à la croissance du PIB réel, 2003–11¹



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹Le total des contributions n'est pas toujours égal à la croissance du PIB en raison d'écarts statistiques.

mation publique seront les principaux moteurs de la croissance.

- Troisièmement, et cet argument relève un peu de la conjecture, nous pensons que la croissance potentielle de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne n'a guère souffert de la crise financière mondiale. Autrement dit, les facteurs généralement considérés comme étant à l'origine de la baisse de la croissance potentielle dans la plupart des pays avancés sont pratiquement inexistantes dans la plupart des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne. Ces facteurs sont notamment le niveau d'endettement élevé des ménages et de l'État et la fragilité du système financier. Il est probable que les pays à faible revenu seront moins pénalisés par la hausse vraisemblable des coûts de financement à long terme et la forte aggravation du chômage. Il est certes possible que la perte de dynamisme d'un grand nombre de pays avancés influe sur la croissance de la région et que, comme ailleurs dans

le monde, le niveau de production des pays subsahariens ait été réduit de façon permanente, mais les effets de ces facteurs pourraient être en partie atténués par la réorientation de plus en plus prononcée des échanges commerciaux de l'Afrique subsaharienne vers les régions du monde les plus dynamiques.

Impact sur l'Afrique subsaharienne des perspectives de croissance divergentes pour l'Asie, les États-Unis et l'Europe

Un phénomène positif pour le dynamisme de la région ces dernières années a été la réorientation de plus en plus prononcée d'une partie de ses échanges commerciaux vers les régions du monde à forte croissance, dont en particulier la Chine et d'autres en pays en développement en Asie et en Amérique latine. Mais l'impact de ce phénomène varie d'un pays à l'autre et il reste difficile d'en quantifier l'effet net sur la croissance économique de la région.

Au niveau global, d'abord, le principal partenaire commercial de l'Afrique subsaharienne reste l'Union européenne; les exportations à destination de l'UE et d'autres pays avancés représentent encore plus de la moitié des exportations des pays subsahariens. Malgré l'hétérogénéité de l'Afrique subsaharienne, ce schéma reste valable même au niveau des différents pays. En outre, il ne concerne pas uniquement les biens. Si l'on incluait le commerce de services, y compris le tourisme, et les autres flux de revenus, tels que les transferts de fonds des migrants, la proportion serait probablement bien plus élevée pour la vaste majorité des pays. Ainsi, le premier fait stylisé à prendre en considération en ce qui concerne les marchés extérieurs est l'importance persistante de l'Union européenne et d'autres pays avancés en tant que partenaires de la région.

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les exportations de biens et de services contribuent relativement peu à la demande globale. Pour plus de la moitié de la région, y compris presque tous les pays à faible revenu

importateurs de pétrole, le ratio exportations/PIB est inférieur à 30 %. Les principales exceptions sont les pays exportateurs de pétrole.

Les gains potentiels, en termes de production, qu'on pourrait attendre d'une augmentation rapide des exportations à destination de pays autres que ceux de l'UE et les autres pays avancés sont par conséquent limités. En pratique, ce sont surtout les pays exportateurs de pétrole et d'autres ressources naturelles qui en profiteraient le plus à court terme. Même dans ce cas, étant donné que la production est déterminée davantage par l'offre que par la demande, il est probable que l'effet se ferait sentir essentiellement sous forme d'une hausse des prix plutôt que des volumes. Cependant, à plus long terme, les exportateurs de biens autres que des matières premières pourraient en tirer des bénéfices croissants à mesure qu'ils perceraient sur de nouveaux marchés.

Pourtant, la structure des échanges commerciaux avec la Chine et d'autres pays en développement d'Asie a profondément évolué au cours de ces dernières années (tableau 1.1 et graphique 1.9), à tel point que, en 2009, la part de la Chine dans le total des exportations et des importations de l'Afrique subsaharienne était supérieure à celle de la plupart des autres régions du monde. Pour illustrer les caractéristiques et les effets de la croissance des exportations vers les pays en développement d'Asie, nous examinerons le cas de trois pays de la région : l'Angola, le Kenya et le Nigéria.

- La part des exportations angolaises destinées aux pays en développement d'Asie a augmenté de 22 points, pour s'établir à 50 %, entre 2005 et 2010, période au cours de laquelle la valeur en dollars des exportations de l'Angola (qui sont composées essentiellement de pétrole et entrent pour près de 60 % dans le PIB du pays) a triplé. Il s'agit donc d'un pays pour lequel le dynamisme économique des pays en développement d'Asie a non seulement influé sur

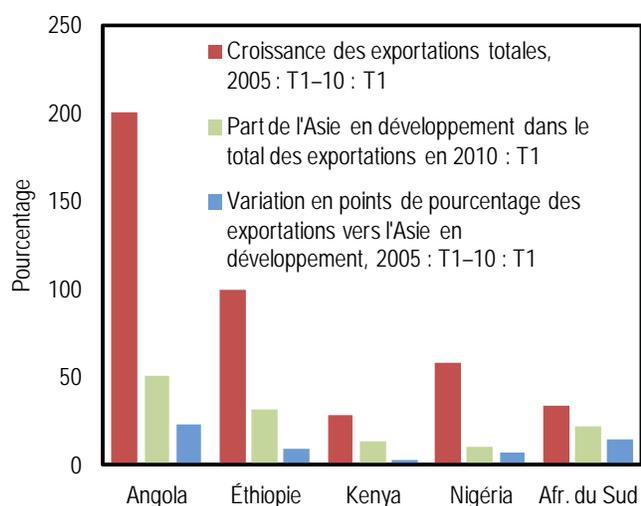
Tableau 1.1. Part de la Chine dans le commerce total de marchandises

	2000	2005	2009
	<i>(pourcentage du total)</i>		
Part de la Chine dans les échanges mondiaux	3,8	7,2	9,6
Exportations	4,1	7,9	10,8
Importations	3,5	6,5	8,4
Part de la Chine dans les échanges de l'AFSS	3,4	7,8	13,6
Exportations	3,3	7,6	12,6
Importations	3,5	7,9	14,5
Part de la Chine dans les échanges de l'Union européenne	1,8	3,2	4,5
Exportations	1,0	1,6	2,5
Importations	2,6	4,9	6,5
Part de la Chine dans les échanges des pays en développement d'Asie	2,5	4,0	5,8
Exportations	2,1	3,2	4,4
Importations	2,8	4,4	6,4
Part de la Chine dans les échanges du Moyen-Orient	4,1	6,3	9,7
Exportations	3,8	5,9	8,6
Importations	4,7	6,9	10,9
Part de la Chine dans les échanges de l'Hémisphère occidentale	1,5	5,0	9,1
Exportations	1,0	3,2	6,8
Importations	2,0	6,8	11,3

Sources : Arora and Vamvakidis, 2010; FMI, *Direction of Trade Statistics*.

les prix des exportations, mais aussi entraîné un changement considérable de leur volume.

- Le Nigéria exporte lui aussi essentiellement du pétrole, mais la proportion qui est exportée vers les pays en développement d'Asie, si elle augmente rapidement, reste beaucoup plus modeste, puisqu'elle n'a progressé que de $6\frac{3}{4}$ points entre 2005 et 2010, pour s'établir à $10\frac{1}{2}$ % du total des exportations. Cependant, les recettes d'exportation ont fortement augmenté ces dernières années en raison de la hausse des cours du pétrole. Dans ce

Graphique 1.9. Le rôle croissant des pays en développement d'Asie, 2005–10

Sources : FMI, *Direction of Trade Statistics* et calculs des services.

cas, l'envolée de la demande des pays en développement d'Asie a joué essentiellement par son effet sur les cours mondiaux du pétrole.

- La part des exportations du Kenya destinées aux pays en développement d'Asie n'a augmenté que de 2 points entre 2005 et 2010, pour s'établir à 14 % du total. La base d'exportation du pays est assez diversifiée de sorte que la croissance économique des pays en développement d'Asie semble avoir eu un effet bien moins marqué tant sur les volumes que sur les prix des exportations.

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure l'importance croissante des pays en développement d'Asie dans l'économie mondiale et dans la réorientation des échanges commerciaux stimulera la croissance dans l'ensemble de la région. Il est certain que l'accélération de la croissance chez les partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne sera bénéfique, mais on voit mal comment elle pourrait avoir un effet direct sensible sur la croissance de la plupart des pays compte tenu de la part

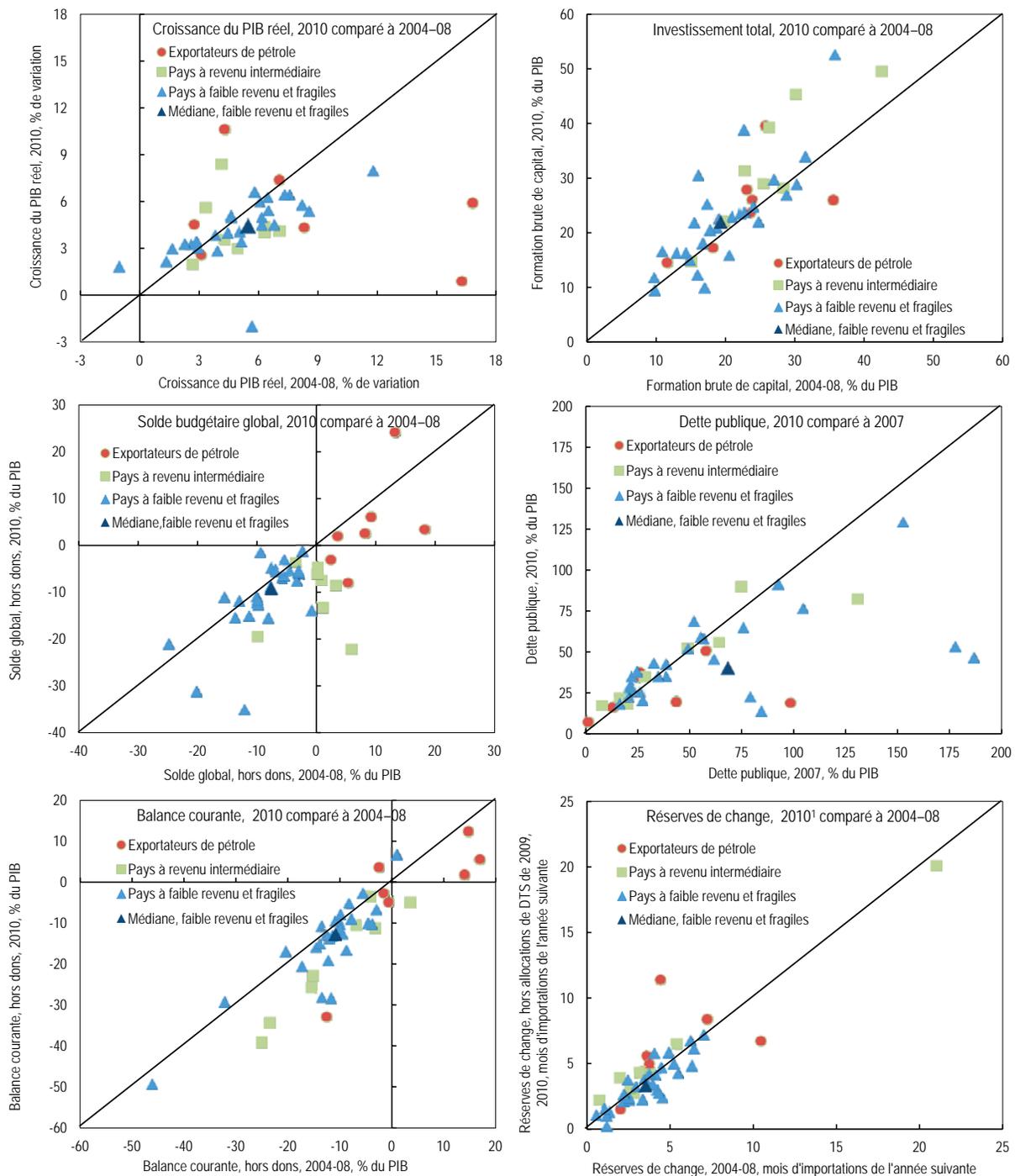
limitée des exportations dans leur production. Il existe cependant une minorité de pays, dont font partie les grands pays exportateurs de ressources naturelles, pour lesquels l'influence des pays en développement d'Asie sur la demande mondiale d'exportations et les cours des matières premières aura un effet sensible, à court terme et à long terme.

En résumé, nous estimons que la dépendance accrue de la région à l'égard de la demande des pays en développement d'Asie a certainement aidé à atténuer les effets de la crise financière mondiale et aidera à maintenir la croissance sur sa trajectoire actuelle dans certains pays. Cela profitera à d'autres facteurs qui restent les principaux moteurs de la croissance, à savoir, surtout, la stabilité politique, le climat des affaires, notamment l'exploitation prudente des ressources naturelles, et la qualité de la gestion économique.

Quelles traces a laissées la crise financière mondiale et quelles doivent maintenant être les priorités des pouvoirs publics?

Les traces que la récession mondiale a laissées sur les principaux agrégats macroéconomiques de l'Afrique subsaharienne peuvent être résumées grosso modo de la façon suivante (graphique 1.10) :

- Dans majorité de pays à faible revenu, la croissance de la production devrait revenir en 2010 à des niveaux à peine inférieurs à ceux de la période de prospérité 2004–08, mais le tableau est beaucoup plus contrasté pour les pays à revenu intermédiaire et les pays exportateurs de pétrole. Certains pays à revenu intermédiaire bénéficient temporairement d'un rebond consécutif au ralentissement, tandis que d'autres sont encore englués dans ses effets. Dans le cas des pays exportateurs de pétrole, il ne faut pas s'attendre à une répétition de l'augmentation rapide de la

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : après la récession mondiale, 2010 comparé à 2004-08

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹La valeur des allocations de DTS d'août/septembre 2009 est déduite des réserves de change pour 2010.

production pétrolière qui avait permis à l'Angola et à la Guinée équatoriale d'afficher des taux de croissance supérieurs à 10 % au milieu de la décennie 2000.

Cela dit, une caractéristique positive partagée par tous les pays d'Afrique subsaharienne est que, selon toute vraisemblance, la hausse des taux d'investissement (public et privé) observée pendant la décennie 2000 va se poursuivre.

- La crise financière mondiale a mis à mal les comptes publics, en particulier dans les pays à faible revenu et les pays exportateurs de pétrole. Dans ces pays, les recettes ont diminué en pourcentage du PIB, du fait que la production a été inférieure au niveau tendanciel et que les cours des produits de base ont baissé par rapport aux records atteints précédemment, et les dépenses publiques ont continué de croître pour contrer les chocs extérieurs. Cela n'a pas encore eu d'effets trop graves pour le niveau d'endettement des différents groupes de pays, mais ce sera bientôt le cas à moins qu'un ajustement budgétaire ait lieu.
- La plupart des pays à revenu intermédiaire et exportateurs de pétrole n'ont pas encore retrouvé les niveaux d'exportation, par rapport au PIB, qu'ils connaissaient avant la crise financière mondiale, mais leurs importations sont en général plus proches des niveaux tendanciels antérieurs. Face à la forte détérioration initiale de leurs comptes extérieurs, un petit nombre de pays ont puisé massivement dans leurs réserves de change pour soutenir leurs taux de change et ne les ont pas encore reconstituées. En revanche, dans la plupart des pays à faible revenu, les comptes extérieurs et les réserves n'ont guère subi de changements fondamentaux pendant le ralentissement de l'activité; en outre, ces pays ont bénéficié des allocations de DTS du FMI en août et septembre 2009.

Dans ces conditions, quelles devraient maintenant être les priorités des politiques budgétaire et monétaire? Nous évoquons ci-après des considérations qui seront importantes au cours des prochains mois.

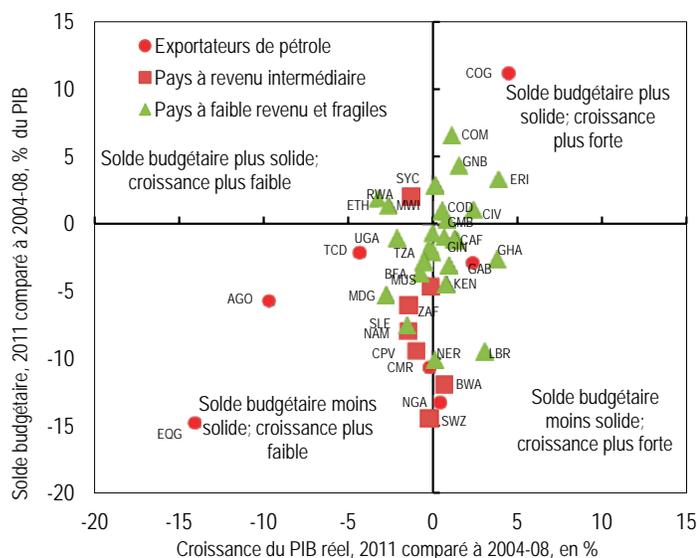
Politique budgétaire

Lorsque la crise financière mondiale a commencé à ralentir l'activité économique, la plupart des pays de la région, rompant en cela avec le passé, ont donné une orientation anticyclique à leur politique budgétaire. Dans la plupart des cas, cela s'est traduit par le maintien des dépenses (en termes réels) aux niveaux élevés des années précédentes tout en s'accommodant de façon générale de la baisse des recettes fiscales. En particulier, les dépenses publiques, exprimées en pourcentage du PIB, ont été plus élevées en 2009 qu'en 2008 dans 31 des 44 pays de la région. Cette hausse assez générale des dépenses s'est produite alors que les ratios de recettes diminuaient dans beaucoup de pays. De plus, les dépenses devraient se maintenir à ces niveaux élevés dans la plupart des pays en 2010. D'après les estimations, dans les 29 pays à faible revenu de la région, par exemple, le niveau médian des dépenses devrait même passer de 24 % à 24³/₄ % du PIB entre 2009 et 2010.

Il en a résulté un creusement des déficits budgétaires dans pratiquement tous les pays. Entre 2008 et 2009, le déficit budgétaire médian de la région (hors dons) a augmenté d'environ 2¹/₂ points de PIB — ³/₄ de point de PIB dans le cas des 29 pays à faible revenu. Là où les conditions de financement n'étaient pas contraignantes, il était manifestement indiqué de donner une orientation expansionniste à la politique budgétaire lorsque la croissance ralentissait. D'ailleurs, preuve de la nette amélioration des conditions macroéconomiques dans la région, ces hausses prononcées des déficits budgétaires ont été financées de façon relativement aisée et sans engendrer de déséquilibres macroéconomiques.

Cela dit, ces augmentations récentes des déficits budgétaires viennent s'ajouter à la dérive

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : croissance du PIB et solde budgétaire



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

des dépenses observée ces dernières années, par rapport au PIB, dans la plupart des pays. Les ratios de recettes n'ont pas suivi. Ces deux agrégats ne peuvent continuer à évoluer de la sorte sans entraîner une accumulation peu souhaitable de dettes ou le risque de voir les pays se financer de manière pénalisante, c'est-à-dire en accumulant des arriérés intérieurs ou en ayant recours à des mesures inflationnistes. Ainsi, les travaux des services du FMI montrent que l'augmentation de l'endettement due à l'orientation anticyclique de la politique budgétaire et au ralentissement de la croissance sous l'effet de la crise financière mondiale n'a pas modifié sensiblement la dette publique au point de la placer sur une trajectoire intenable, mais cela n'est pas à exclure si les déficits budgétaires ne reviennent pas rapidement à leurs niveaux soutenables à moyen terme⁵.

Il apparaît donc qu'une réorientation de la politique budgétaire s'impose sans doute dans

⁵Édition d'avril 2010 du rapport sur les perspectives économiques régionales consacré à l'Afrique subsaharienne et FMI (2010a).

un grand nombre des pays de la région. Plus précisément, étant donné que la croissance est presque revenue à son niveau potentiel dans la plupart des pays de la région, le creusement des déficits budgétaires ne peut plus être justifié par la nécessité de soutenir la production. Dans trois quarts des pays de la région (33 sur 44), la croissance devrait se situer en 2011 dans une marge de 1 point ou plus par rapport aux taux enregistrés pendant la période 2004-08. En même temps, les soldes budgétaires se sont détériorés par rapport au PIB dans 24 de ces pays, de plus de 5 points de PIB dans 11 d'entre eux (graphique 1.11). Dans ces pays, il importera de veiller tout particulièrement à ce que les déficits budgétaires soient compatibles avec les possibilités de financement et la viabilité de la dette. En même temps, pour promouvoir la croissance, la réduction de la pauvreté et l'investissement à moyen terme, il conviendrait d'attacher de plus en plus d'importance à la composition et à la qualité des dépenses et des recettes publiques. Par conséquent :

- si les niveaux actuel et projeté du déficit budgétaire sont déjà conformes à ces objectifs à moyen terme, il n'y a pas lieu de modifier l'orientation globale de la politique budgétaire;
- là où le déficit budgétaire s'est creusé à la suite des mesures discrétionnaires qui ont été prises pour soutenir la production et a atteint un niveau supérieur à ce qui serait nécessaire pour réaliser les objectifs à moyen terme, ces mesures doivent être retirées ou compensées dans les budgets futurs dès qu'il est clairement établi que la croissance de la production a retrouvé son niveau potentiel;
- même là où le déficit budgétaire a augmenté essentiellement parce que les autorités ont laissé jouer les stabilisateurs automatiques et a atteint un niveau supérieur à ce qui serait nécessaire pour réaliser les objectifs à moyen

terme, il y a lieu de veiller à ce que les recettes et les dépenses évoluent selon une trajectoire qui permettra au déficit budgétaire de revenir au niveau souhaitable à moyen terme.

L'incertitude qui entoure les perspectives de croissance mondiale peut-elle servir de justification pour maintenir une orientation accommodante de la politique budgétaire? À notre avis, et en excluant la réalisation d'un scénario catastrophe pour l'économie mondiale, la politique budgétaire devrait être réorientée sans tarder vers des objectifs à moyen terme dans tous les pays d'Afrique subsaharienne où la croissance de la production a presque retrouvé son niveau potentiel. Les autorités ont eu raison de recourir à la politique budgétaire pour contrer les effets de l'énorme choc engendré par la crise financière mondiale. Mais, pour des chocs de moindre ampleur, elles devraient opter plutôt pour d'autres instruments, telle la politique monétaire, comme principale ligne de défense, d'autant plus que, dans la plupart des pays de la région, les institutions budgétaires et les instruments de politique économique ne sont pas de nature à permettre une riposte ciblée en cas de choc plus modéré.

Politique monétaire

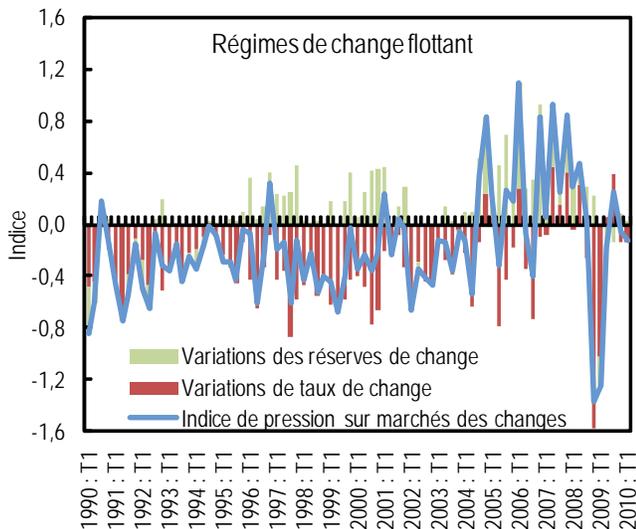
Comme en matière budgétaire, les pays d'Afrique subsaharienne ont généralement donné, à juste titre, une orientation anticyclique à leur politique monétaire pour contrer d'abord la flambée des prix alimentaires et énergétiques, puis la récession mondiale. Lorsque les prix des produits alimentaires et énergétiques se sont envolés, les autorités ont considéré ces hausses brutales comme un phénomène essentiellement temporaire et n'ont relevé que modérément les taux d'intérêt. Et lorsqu'il est apparu que l'économie mondiale allait entrer en récession, elles ont abaissé les taux d'intérêt nominaux rapidement et dans des proportions significatives. En termes réels, toutefois, les taux directs n'ont pas autant

diminué, et ils ont même légèrement augmenté dans certains pays, car la décélération de l'inflation a été beaucoup plus prononcée.

Si l'on se fonde sur les relations observées dans le passé, on pourrait s'attendre à ce que la baisse des taux directs nominaux ait quelque peu soutenu la production (chapitre 2). Or, l'effet de cette baisse a peut-être été amoindri, voire annulé, pendant la crise financière mondiale. Lorsque les banques centrales de la région ont tenté d'abaisser les taux d'intérêt intérieurs pour contrer le ralentissement de l'activité économique, en particulier dans certains pays dont le compte de capital est ouvert et qui appliquent un régime de change flottant, les taux d'intérêt intérieurs ont souvent été poussés à la hausse par l'accroissement des primes de risque mondiales. Globalement, on pourrait dire que les autorités monétaires se sont montrées plutôt agiles et efficaces. En effet, après avoir contré des chocs inflationnistes (la flambée des prix de l'alimentation et du pétrole), elles ont fait face avec adresse à des pressions tendant davantage à la récession (le ralentissement de l'activité mondiale). L'évolution progressive de la conduite de la politique de change en est une autre illustration. Ainsi, dans les pays à régime de change flexible, les autorités se montrent bien plus disposées en 2008-09 à laisser les taux de change s'ajuster (graphique 1.12), et ce alors que les réserves de change se situaient généralement à des niveaux confortables dans beaucoup de pays. Quant à l'efficacité globale de la politique monétaire face à la crise, elle peut être mesurée par le fait que, dans la vaste majorité des pays, les pressions inflationnistes sont restées contenues et les pressions excessives sur la balance des paiements ont pu être évitées.

Pendant la période à venir, le défi auquel devront faire face les autorités monétaires de la région peut être présenté de la façon suivante. Dans la plupart des pays, les pressions inflationnistes semblent plutôt modérées,

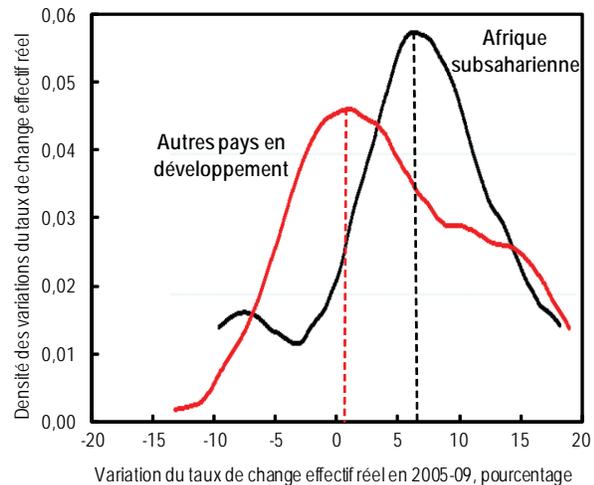
Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : indice de la pression sur les marchés des changes¹, 1990–2010



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et calculs des services.
¹Moyennes non pondérées d'indices-pays. L'indice est la moyenne pondérée des variations trimestrielles des réserves de change et des variations trimestrielles des taux de change bilatéraux nominaux, avec comme pondération l'inverse des écarts-types. Les variations des réserves de change sont normalisées sur la base monétaire.

ce qui justifie une orientation globalement neutre de la politique monétaire. C'est dans les pays où l'inflation devrait, d'après les projections, dépasser 10 % (à peu près six pays) ou les cibles d'inflation qu'il y a clairement lieu de resserrer la politique monétaire. Dans ces pays, à moins que les pressions inflationnistes ne soient manifestement temporaires, il conviendrait de resserrer les objectifs monétaires intermédiaires — taux directeurs ou croissance de la base monétaire. D'un autre côté, dans ces pays, les banques centrales devraient envisager plutôt de resserrer leur politique en fonction de l'apparition des pressions inflationnistes. Mais, dans les pays où l'inflation est modérée, où les écarts de production ne seront sans doute pas comblés à brève échéance et où les réserves de

Graphique 1.13. Évolution du taux de change effectif réel de 2005 à 2009



Sources : FMI, Système des avis d'information et estimations des services.

change sont suffisantes, un nouvel assouplissement de la politique monétaire pourrait se défendre.

Une tendance qu'il serait aussi bon de surveiller de près au cours des mois à venir est l'appréciation non négligeable des taux de change effectifs réels observée dans nombre de pays de la région. En particulier, le taux de change effectif réel de la plupart des pays semble s'être apprécié d'environ 10 % entre 2005 et 2009 (graphique 1.13). Dans une certaine mesure, cette appréciation peut être un phénomène de rééquilibrage, compte tenu, entre autres facteurs, de l'amélioration des termes de l'échange de la plupart des pays. Cependant, le nombre élevé de pays de la région où le taux de change réel s'est apprécié (surtout par rapport à l'expérience des autres pays en développement) justifie une surveillance attentive au cours des prochains mois.

Encadré 1.3. Les élections nationales et l'activité économique : les cycles économiques sont-ils influencés par la politique en Afrique subsaharienne?

En 2011, des élections nationales pourraient avoir lieu dans 17 des 44 pays d'Afrique subsaharienne : ce pourrait être le calendrier politique le plus chargé de la région depuis au moins vingt ans (graphique 1). Dans d'autres régions du monde, on a observé la présence, dans certains pays, de cycles budgétaires prononcés en phase avec le calendrier électoral. La question se pose donc de savoir si les perspectives macroéconomiques seront influencées par cette concentration d'échéances électorales en Afrique

subsaharienne, soit, au sens étroit, en raison des effets potentiellement déstabilisateurs de «largesses» budgétaires ou de l'ajournement du rééquilibrage des finances publiques, soit, de façon plus générale, en raison de tentatives par le gouvernement de manipuler l'environnement économique global.

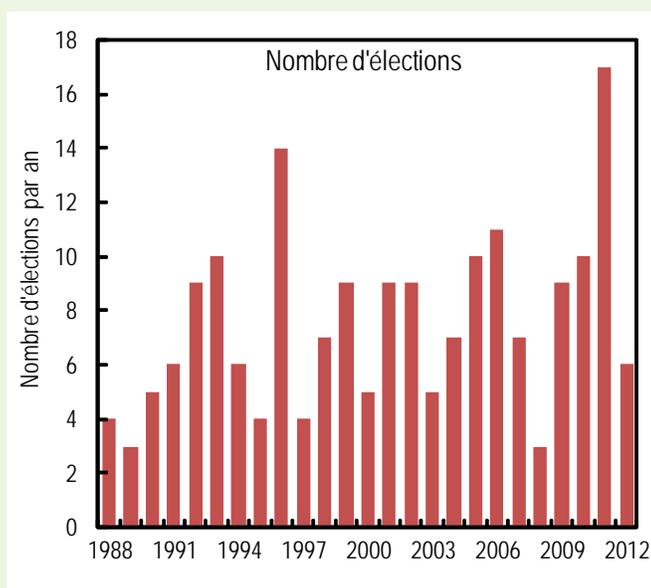
En Afrique subsaharienne, les élections ayant de grandes conséquences pour la conduite de la politique économique suivent normalement un cycle de quatre ou cinq ans. Le mandat fixe semble être la norme pour les présidents investis de vastes pouvoirs exécutifs et pour les législateurs dans les pays dotés d'une monarchie constitutionnelle ou dans ceux dont le président est nommé. Cela oblige à envisager la possibilité que les administrations tentent d'aligner de façon systématique les cycles économiques sur les cycles électoraux.

À l'aide d'une base de données couvrant plus de 150 élections dans 44 pays pendant la période 1988-2009, nous avons essayé de déterminer si les dépenses publiques, les soldes budgétaires ou la croissance économique évoluaient selon un schéma qui se répète en période électorale, ce qui s'avère particulièrement difficile, surtout pour la croissance économique.

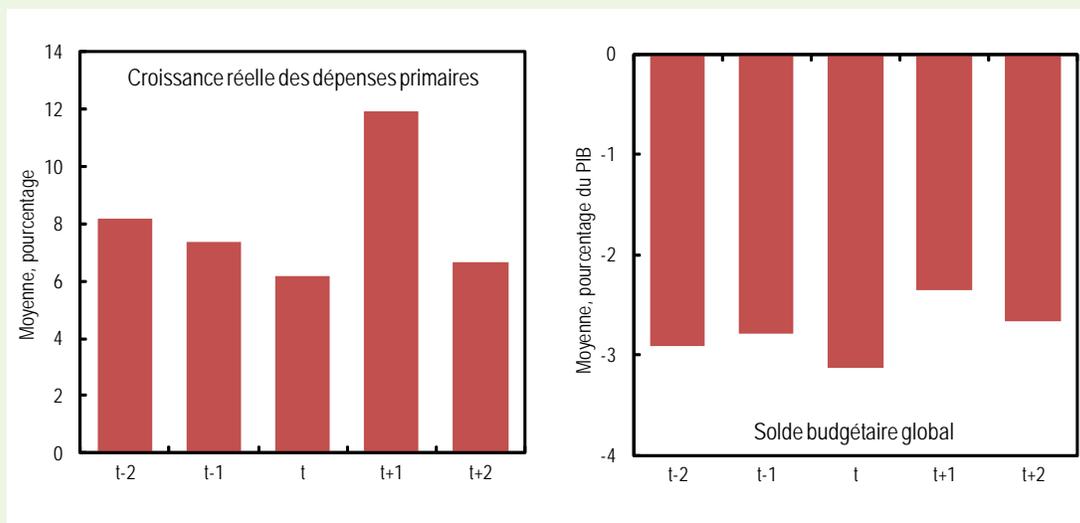
Si on fait la moyenne de tous les pays et de toutes les élections, il apparaît que la croissance des dépenses publiques et les soldes budgétaires sont à peu près les mêmes chaque année d'un cycle électoral typique. Bien que les soldes budgétaires soient légèrement plus faibles en moyenne pendant les années électorales et que les dépenses soient légèrement plus élevées en moyenne pendant l'année qui suit une élection, les différences ne sont pas significatives (graphique 2). Qui plus est, si l'on considère la plupart des pays isolément, la plupart du temps les soldes budgétaires sont en fait plus élevés pendant les années électorales que pendant les années précédentes.

Cela dit, dans certains pays, tels que le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Niger, les Seychelles et le Togo, deux années électorales ou plus au cours de la période concernée coïncident avec un cycle perceptible des variables budgétaires, dans ce sens que la croissance des dépenses réelles a été nettement plus prononcée et/ou les soldes budgétaires ont été nettement plus faibles pendant ces années que pendant les années ayant immédiatement précédé ou suivi les élections. Même si l'on fait la moyenne des données budgétaires relatives à ces pays pour toutes les périodes électorales, on peut discerner une certaine cyclicité.

Graphique 1. Afrique subsaharienne : calendrier électoral



Sources : Economist Intelligence Unit; African Elections Tripod.

Graphique 2. Afrique subsaharienne : variables budgétaires et cycles électoraux nationaux

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.
 Note : t est l'année au cours de laquelle ont lieu les élections.

S'agissant des mesures de l'activité économique, il est très difficile de détecter des schémas systématiques en fonction des périodes électorales en Afrique subsaharienne. Cela n'est peut-être guère surprenant compte tenu du manque d'éléments permettant de conclure à l'existence de cycles des variables budgétaires et des difficultés particulières que rencontrerait une administration d'Afrique subsaharienne en essayant de manipuler les cycles économiques. Premièrement, l'impact du secteur public (et de la banque centrale) sur la partie réelle de la macroéconomie a généralement été limité, en particulier là où l'économie est dominée par l'agriculture et le secteur des ressources naturelles. Deuxièmement, la fragilité des institutions budgétaires a pu empêcher le gouvernement d'influencer très précisément le calendrier des dépenses et leur impact sur la production. Troisièmement, l'effet des mesures prises par les pouvoirs publics a pu être fortement dilué par les chocs exogènes. Quatrièmement, il se peut que les mesures budgétaires aient souvent été soumises à des contraintes financières.

Les quelques exemples de cycles budgétaires systématiques en Afrique subsaharienne ne semblent pas être associés à des types particuliers de régime politique¹. Certains pays où des cycles de cette nature existent sont des États dont le régime est qualifié d'autoritaire alors que les autres sont dotés d'institutions démocratiques qui fonctionnent plus ou moins bien. Cela tient peut-être au fait que, si les incitations à manipuler les cycles budgétaires ou économiques à des fins électorales sont peut-être plus grandes pour les gouvernements démocratiques, les régimes autocratiques ont à la fois davantage de possibilités en pratique pour produire la stimulation économique voulue et davantage l'assurance qu'ils pourront en éponger les conséquences après coup.

Implications pour 2011

Pour la plupart des 17 pays dans lesquels des élections nationales importantes sont prévues ou possibles en 2011, l'examen rétrospectif des données ne permet pas de mettre en évidence un lien systématique observable et général entre les élections et les variables relatives au budget et à l'activité économique. On constate bien une envolée soudaine des dépenses juste avant les élections dans certains pays, mais l'effet sur la croissance de la production n'est perceptible que dans un petit nombre d'entre eux.

L'effet potentiel des élections de 2011 pourrait être dilué par d'autres facteurs qui influent aussi sensiblement sur l'activité économique. Dans la plupart des pays, le rebond de l'activité qui a suivi la récession mondiale en 2009 a créé une dynamique suffisante pour alimenter une croissance vigoureuse en 2011, si la reprise mondiale se poursuit. Les soldes budgétaires sont aussi mis à rude épreuve en raison du rétrécissement de la base des recettes et de certaines dépenses anticycliques : les pays ont déjà entamé la marge de sécurité budgétaire accumulée au milieu de la décennie 2000. Sur le plan monétaire, les possibilités d'un nouvel assouplissement sont plutôt limitées.

Cela dit, le danger existe que les élections retardent l'ajustement budgétaire nécessaire. Plusieurs pays où des élections sont prévues en 2011 devraient connaître une croissance économique assez robuste et des déficits budgétaires élevés. Cela pourrait révéler la nécessité de réduire les dépenses dans certains domaines politiquement sensibles, de redéfinir les priorités de dépenses et d'accroître les recettes. Le calendrier électoral pourrait compliquer les décisions de ce type.

Note : Cet encadré a été rédigé par Jon Shields et Duval Guimarães.

¹Selon les observations de Block, Ferree et Singh (2003), la probabilité que les années électorales coïncident avec un renforcement des mesures de stimulation budgétaire et monétaire est plus élevée en Afrique subsaharienne lorsque les élections sont pluralistes.

2. L'efficacité de la politique monétaire en Afrique subsaharienne

Introduction et résumé

Les autorités monétaires des pays d'Afrique subsaharienne ont éprouvé de sérieuses difficultés à gérer des tensions inflationnistes (2007-08), puis peu après des tendances à la récession (2008-09), les unes comme les autres d'origine étrangère. Il est donc bon de réfléchir à la nature et à l'efficacité des réactions de politique monétaire à ces défis récents. Comme la marge de manœuvre de la politique budgétaire se réduit, la politique monétaire va probablement passer au premier plan dans la gestion des chocs économiques au cours des prochains mois, d'où l'importance d'en renforcer l'efficacité. C'est dans cette optique que le présent chapitre pose les questions suivantes :

- Comment les autorités monétaires ont-elles réagi aux chocs mondiaux de ces dernières années?
- Dans quelle mesure la politique monétaire a-t-elle atteint les objectifs des autorités?
- Quelles mesures peut-on adopter pour la rendre plus efficace?

Les principales conclusions sont les suivantes :

- Les autorités ont réagi aux récents chocs mondiaux, bien que parfois avec retard. Globalement, elles ont procédé à un resserrement modéré en réponse à un choc jugé temporaire (sur les prix de l'alimentation et du pétrole), puis à un assouplissement quand la croissance mondiale s'est ralentie.

Note : Ce chapitre a été rédigé par Valerie Cerra, Robert Keyfitz, Taufik Rajih et Alun Thomas, avec le concours de Gustavo Ramirez et Duval Guimarães.

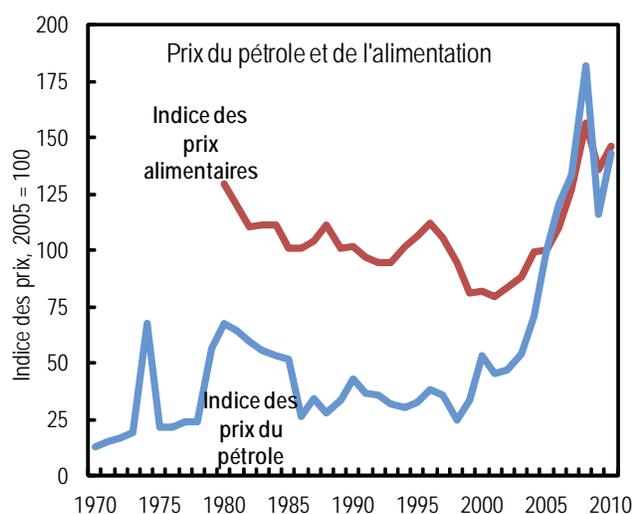
- La politique monétaire est plus efficace en Afrique subsaharienne qu'on ne le croit peut-être généralement. Les variations de la base monétaire et des taux d'intérêt directs se répercutent respectivement sur la croissance des agrégats de la monnaie au sens large et sur les taux d'intérêt de marché; l'effet est plus marqué en Afrique subsaharienne que dans les autres grands groupes de pays. Les liens entre les taux d'intérêt, d'une part, et l'activité économique et l'inflation, d'autre part, sont plus ténus et des facteurs mondiaux interviennent aussi.
- La flexibilité des taux de change nominaux a joué un rôle d'amortisseur pendant ces deux chocs en facilitant l'ajustement des balances courantes. Dans les pays à taux de change fixe, les réserves de précaution ont été utiles pour financer le déficit des paiements courants.
- En Afrique subsaharienne, les autorités monétaires font souvent face à des dilemmes qui compliquent la stabilisation macroéconomique. Ils s'expliquent par la nature des chocs qui frappent les économies de la région. Pendant la crise récente, la croissance de la base monétaire et le taux d'escompte ont parfois donné des impulsions expansionnistes et restrictives qui se sont compensées (la Zambie en est un exemple caractéristique).
- Dans de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne, les principaux freins au mécanisme de transmission monétaire sont : un excédent important de liquidité dans le système financier, le

sous-développement des marchés de capitaux et un financement monétaire substantiel des déficits budgétaires («domination budgétaire»). Il faudrait que les pays apportent des solutions à ces problèmes pour rendre la politique monétaire plus efficace.

Les chocs récents et la réaction des autorités monétaires

L'Afrique subsaharienne a été touchée par des chocs sévères sur les prix de l'alimentation et du pétrole en 2007-08, puis par la crise financière mondiale en 2009. Le dérapage a été important si on se place dans une perspective historique, les prix de l'alimentation et du pétrole atteignant leurs plus hauts niveaux depuis les années 70 (graphique 2.1). À la fin de 2008, ces prix ont fortement chuté avec le commencement de la crise financière mondiale. Le ralentissement économique mondial engendré par cette crise a été, de loin, le plus prononcé depuis quarante ans (graphique 2.2).

Graphique 2.1. Prix mondiaux des produits de base



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

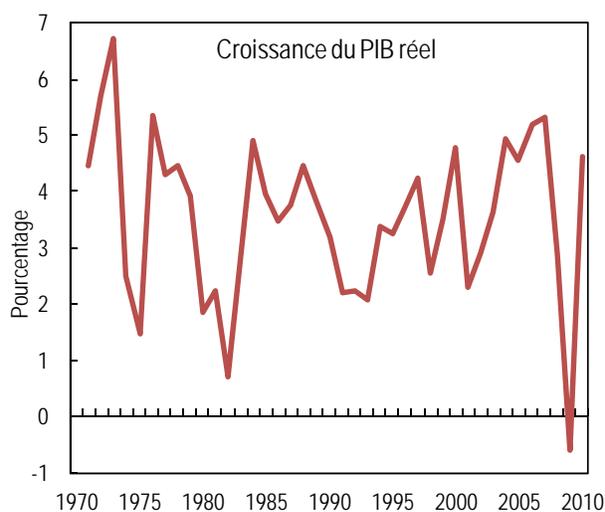
Comment les autorités monétaires ont-elles perçu les chocs et réagi?

La situation du moment et les perspectives à court terme ont été complètement réévaluées en 2008-09, lorsque les chocs mondiaux sur les prix et la demande ont touché l'ensemble de la région. Les prévisions successives des *Perspectives de l'économie mondiale* — qui sont fondées sur les entretiens des services du FMI avec les autorités à propos des perspectives et des politiques nationales — montrent comment la perception de la situation a évolué en temps réel au cours de cette période (graphique 2.3).

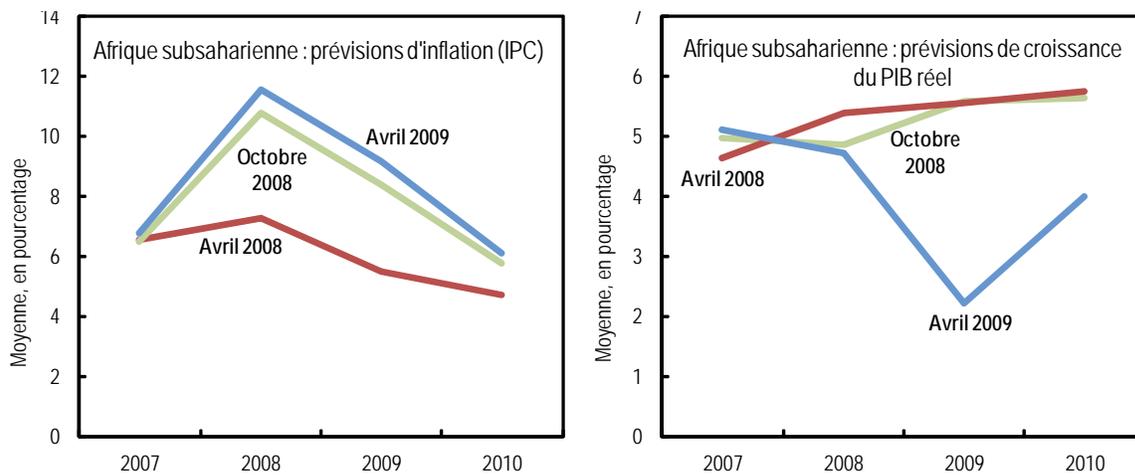
Au début de 2008, on ne prévoyait qu'une hausse marginale de l'inflation de l'année en cours, malgré la montée rapide des prix mondiaux de l'alimentation, des métaux et de l'énergie depuis le début de 2007. Mais, en octobre 2008, de nouvelles données ont conduit à une forte révision en hausse à hauteur de 3½ points en moyenne pour 2008 et de 3 points en 2009.

Les perspectives de croissance pour 2009 sont restées solides et pour l'essentiel inchangées

Graphique 2.2. Croissance mondiale



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

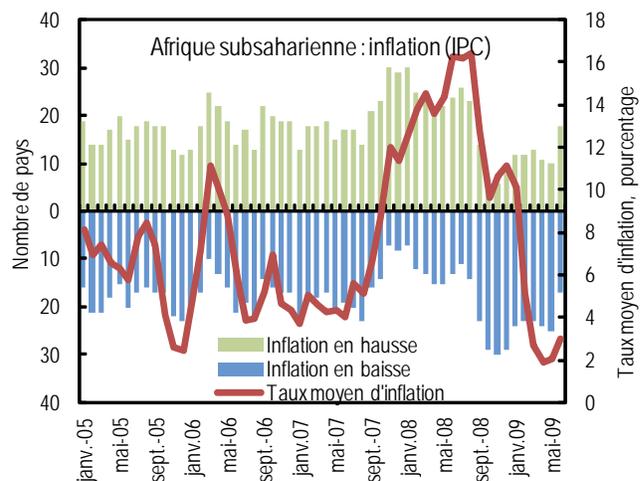
Graphique 2.3. Révision des prévisions d'inflation et de croissance

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

pendant la période d'accélération de l'inflation de 2008, mais, entre octobre 2008 et avril 2009, elles ont été abaissées de 3½ points en moyenne. Les pays exportateurs de pétrole ont été particulièrement éprouvés et les pays à taux de change fixe ont été moins performants que ceux à taux de change flottant (encadré 2.1). Toutes les catégories de pays anticipaient une reprise en 2010, mais les projections sont restées bien inférieures à celles d'avant la crise. Il est intéressant de noter que, malgré la chute anticipée de la croissance, les prévisions d'inflation ont continué à augmenter entre octobre 2008 et avril 2009, même si l'on s'attendait à une atténuation rapide des tensions. Les résultats en matière d'inflation ont été divers, en fonction des spécificités locales du marché et de l'incidence des politiques de contrôle ou de subvention des prix de l'alimentation et de l'énergie. En moyenne, l'inflation a culminé au début du troisième trimestre de 2008 à quelque 16 %, soit 10 points de plus qu'au second semestre de 2007 (graphique 2.4).

Étant donné que la plupart des banques centrales de la région ciblent les taux d'intérêt et la croissance de la base monétaire à des

moments différents en fonction des circonstances, il est utile d'examiner le rapport entre ces deux instruments, d'une part, et les agrégats bancaires et économiques plus larges, d'autre part. Pour ce qui est des taux d'intérêt directs, les autorités monétaires ont généralement réagi aux tensions infla-

Graphique 2.4. Fréquence des variations de l'inflation

Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

Encadré 2.1. Classification des régimes de taux de change

Dans ce chapitre, nous classons les nombreux régimes de change en trois grands groupes : pays exportateurs de pétrole, pays importateurs de pétrole à régime de change fondé sur une parité fixe, un ancrage ou une parité glissante, et pays importateurs de pétrole qui se fixent des cibles monétaires. La typologie des régimes de change est conforme à la dernière classification de fait du FMI :

Pays exportateurs de pétrole	Pays importateurs de pétrole	
	Taux de change fixe/ancrage/parité glissante	Objectifs monétaires et d'inflation
Angola	Bénin	Afrique du Sud
Cameroun	Botswana	Burundi
Gabon	Burkina Faso	Éthiopie ²
Guinée équatoriale	Cap-Vert	Gambie
Nigéria	Comores	Ghana ³
Rép. du Congo	Côte D'Ivoire	Guinée
Tchad	Érythrée	Kenya
	Guinée-Bissau	Libéria
	Lesotho	Madagascar
	Mali	Malawi
	Namibie	Maurice
	Niger	Mozambique
	Rép. Centrafricaine	Ouganda
	Sénégal	Rép. dém. du Congo
	Seychelles ¹	Rwanda
	Swaziland	São Tomé-et-Príncipe ⁴
	Togo	Sierra Leone
		Tanzanie
		Zambie

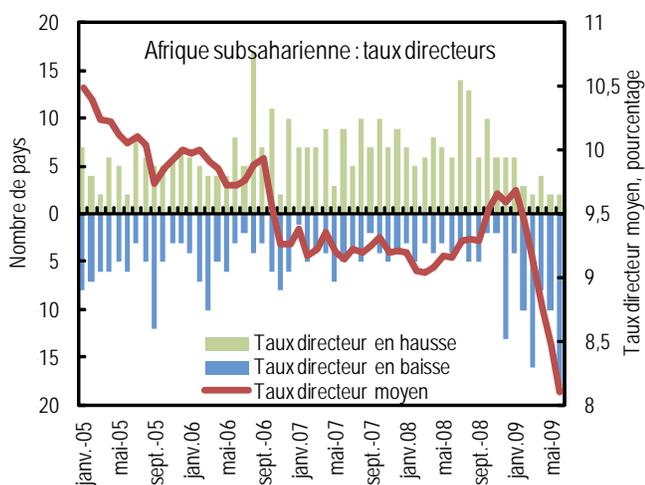
¹Les Seychelles sont devenues un pays à objectifs monétaires en novembre 2008.

²L'Éthiopie a officiellement un système de parité glissante vis-à-vis du dollar, mais elle est classée dans les pays à objectifs monétaires en raison des dévaluations répétées de ces dernières années.

³Le Ghana a un objectif d'inflation depuis 2007.

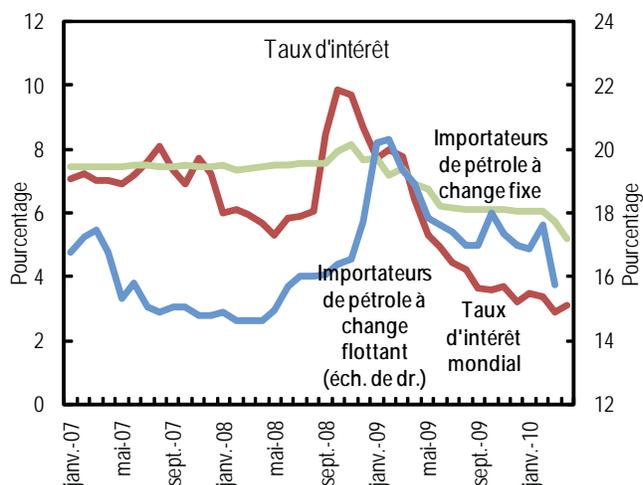
⁴São Tomé-et-Príncipe s'est ancré sur l'euro en janvier 2010.

Note : Cet encadré a été préparé par Alun Thomas.

Graphique 2.5. Fréquence des variations des taux directeurs

Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

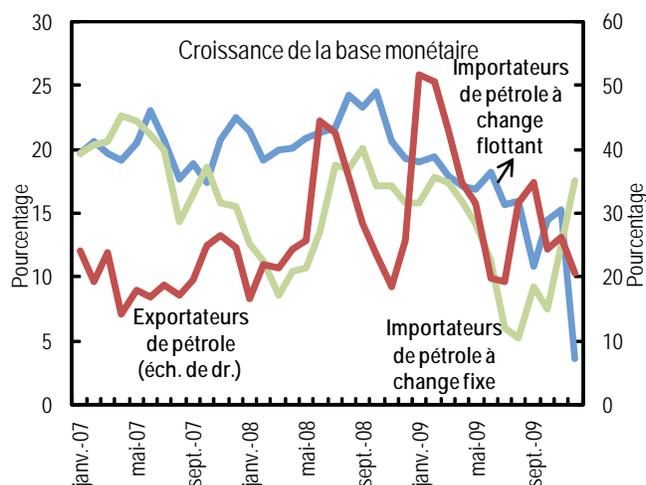
tionnistes en les relevant (graphique 2.5). Les hausses étant toutefois modestes, le taux moyen dans la région n'a été majoré que de $\frac{1}{2}$ à 1 point, ce qui a abouti à des taux réels *ex post* très négatifs. Cette réaction modérée n'était pas inappropriée face à un choc sur l'offre qui n'était pas censé persister. Les anticipations inflationnistes étaient contenues et les financements disponibles étaient suffisants pour couvrir les effets transitoires du choc sur la balance des paiements et le budget; les autorités ont donc pu raisonnablement choisir d'appliquer des politiques de stabilisation anti-cycliques pour lisser la demande et faire face aux tensions temporaires sur les prix. Les taux directeurs ont aussi réagi à la situation des marchés mondiaux, notamment aux primes de risque. À partir d'octobre 2008, les nombreux changements des taux directeurs ont entraîné un assouplissement de la situation monétaire, le taux moyen descendant à 8 %, niveau le plus bas depuis plusieurs années. Dans les pays non pétroliers à taux de change flottant, les taux directeurs ont suivi un indice mondial de taux d'intérêt (comprenant le Libor et la marge d'intérêt sur l'indice des marchés

Graphique 2.6. Afrique subsaharienne : taux directeurs

Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

obligataires émergents EMBI), bien qu'à un niveau beaucoup plus élevé et avec un délai de l'ordre d'un trimestre (graphique 2.6). Les taux directeurs des pays non pétroliers à taux de change fixe ont été à un niveau similaire et ont évolué parallèlement à l'indice mondial, mais la réaction a été plus modérée.

Les variations de la croissance de la base monétaire constituent une autre mesure des changements de politique (graphique 2.7). Chez les exportateurs de pétrole, elle a été extrêmement volatile (à cause des fluctuations des réserves de change liées aux prix des produits de base), alors que les taux d'intérêt ont été quasi stables. À l'opposé, les pays non pétroliers à taux de change flottant, qui ont relevé, puis abaissé, leurs taux d'escompte de 4 à 6 points environ, ont choisi d'accroître la croissance de la base monétaire pendant le choc sur les prix des produits de base, mais l'ont ralentie quand les pressions inflationnistes se sont atténuées. Les pays non pétroliers à taux de change fixe ont connu une volatilité considérable de la croissance de la base monétaire pendant le choc sur les prix, mais l'ont aussi ralentie quand l'inflation est retombée.

Graphique 2.7. Afrique subsaharienne : croissance de la base monétaire

Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

Si la réaction des autorités monétaires a été à peu près ce que l'on attendait sur le plan des taux d'intérêt nominaux — soit un resserrement modéré pour faire face à l'essentiel de la première phase de choc sur les prix, suivi d'une réduction des taux face à la dégradation de la conjoncture externe et au début du ralentissement de la croissance —, l'évolution de l'inflation a inversé les effets de cette réaction anticyclique. Les taux réels, devenus négatifs sous l'effet de la poussée de l'inflation en 2008, ont ensuite augmenté lorsque l'inflation a chuté alors que la croissance commençait à ralentir.

Rétrospectivement, on peut penser qu'il y avait lieu d'assouplir davantage la politique monétaire à ce moment, mais, au vu de la hausse des primes de risque, il n'est pas certain qu'il eût été possible d'abaisser les taux directeurs sans provoquer davantage de sorties de capitaux (voir l'analyse des primes de risque et des taux de change à la section suivante). En outre, à la mi-2009, les taux directeurs nominaux étaient en moyenne au niveau le plus bas jamais atteint.

Comment la politique monétaire a-t-elle influé sur les performances macroéconomiques?

Comme on l'a dit plus haut, les pays de la région ont réagi aux changements de la situation mondiale et interne en employant à des degrés divers leurs instruments monétaires. La politique monétaire a certes ses limites, en particulier face à des chocs aussi prononcés et complexes que ceux qui sont survenus de 2007 à 2009. Elle opère aussi sous la contrainte de caractéristiques institutionnelles et structurelles. Mais les obstacles, bien que de nature différente, ne sont pas propres à la région. Par exemple, beaucoup de pays avancés font actuellement face à la limite inférieure de zéro pour les taux d'intérêt. La question importante pour les pays d'Afrique subsaharienne est de savoir dans quelle mesure les actions de politique monétaire parviennent à stabiliser la situation économique — notamment la production et l'inflation — compte tenu des diverses contraintes. Pour y répondre, nous procédons comme suit¹ :

- Nous examinons d'abord la transmission de la politique monétaire par le canal du taux d'intérêt et celui du crédit. Notre méthode consiste à analyser comment se transmettent au secteur bancaire les effets du maniement des instruments de la banque centrale (au moyen de régressions bivariées), puis, dans une deuxième étape, le lien entre le secteur bancaire et les variables de résultats (croissance, inflation, agrégats monétaires larges et taux de change) au moyen d'un modèle vectoriel autorégressif.

¹Il est encore tôt pour donner une réponse complète à cette question; en effet, la politique monétaire opérant avec un délai, les mesures prises en 2008-09 continuent peut-être à développer leurs effets. De plus, les données sur la croissance de la production ne sont pas définitives dans certains pays. C'est pourquoi nous estimons le mécanisme de transmission monétaire en utilisant des données de la décennie écoulée ou plus anciennes, pour apprécier l'incidence probable des mesures récentes.

- Nous observons ensuite le canal du taux de change en recherchant surtout comment les variables de résultats ont évolué dans les régimes de taux de change fixe comparativement aux régimes de taux de change flottant.

Canal du taux d'intérêt et canal du crédit

En règle générale, les banques centrales modifient leurs taux directeurs afin d'influer sur les taux débiteurs et créditeurs des banques et, de cette manière, amener le public à changer son comportement. La question qui se pose alors est de savoir dans quelle mesure les banques centrales parviennent à influencer les taux d'intérêt des banques commerciales? Pour tenter d'y répondre, nous examinons des régressions bivariées des modifications de taux d'intérêt et des variations de la base monétaire.

- Les modifications des taux débiteurs et créditeurs des banques sont étroitement associées à celles du taux directeur de la banque centrale, le lien étant plus fort dans le sens de la hausse. Depuis 1995, les taux d'escompte des banques centrales ont une plus grande corrélation contemporaine avec les taux débiteurs en AfSS que dans les pays de l'OCDE (encadré 2.2)². Après prise en compte des effets de retard, le lien devient un peu plus fort dans l'OCDE. Pour les pays d'Afrique subsaharienne, la situation est hétérogène, la répercussion du taux directeur sur le taux de prêt des banques étant presque intégrale dans la zone franc, la zone monétaire commune d'Afrique du Sud, en Gambie et au

Malawi (27 pays), alors que dans d'autres elle est relativement faible (6 pays). Comme le secteur bancaire de nombreux pays de l'AfSS est très concentré, il se peut que les banques tentent de profiter d'une hausse des taux directeurs pour augmenter leurs marges sur les opérations de prêt, alors qu'il y a une certaine viscosité des taux dans le sens de la baisse. On constate bien d'ailleurs une répercussion asymétriquement supérieure sur les taux débiteurs et créditeurs quand les taux directeurs augmentent. Mais la différence est économiquement réduite (5 points de base).

- La croissance de la base monétaire et celle de la monnaie au sens large sont étroitement liées, du fait que la monétisation est limitée dans les pays africains. Après prise en compte des effets de retard, 1 point supplémentaire de croissance de la base monétaire se traduit par une hausse de 0,32 % de la monnaie au sens large dans le pays d'AfSS médian, alors qu'il n'a presque pas d'incidence dans les pays de l'OCDE (encadré 2.2). Ce lien solide entre base monétaire et monnaie au sens large est important, étant donné que la plupart des pays d'Afrique subsaharienne à taux de change flottant ciblent la base monétaire. Mais cela reflète en partie le sous-développement du système bancaire : la base monétaire et la composante commune de monnaie fiduciaire représentent une fraction plus élevée de la monnaie au sens large. Avant la crise mondiale et l'assouplissement quantitatif, la base monétaire représentait moins de 10 % de la monnaie au sens large dans les pays avancés, contre plus de 30 % dans la plupart des pays africains.

Les actions de la banque centrale influent donc sur les taux débiteurs et créditeurs ainsi que sur la monnaie au sens large; mais il faut aussi que les variations des taux d'intérêt et de la liquidité bancaire aient un effet sur l'activité économique

²Selon Mishra, Montiel et Spilimbergo (2010), le lien à long terme entre les variations des taux d'escompte et celles des taux du marché monétaire est moins fort dans les pays à faible revenu que dans les pays avancés et émergents. Comme ce chapitre considère les liens entre le taux d'escompte et le taux de prêt des banques, la différence de résultats pourrait s'expliquer par le comportement des taux du marché monétaire. Mishra *et al.* trouvent en effet que la relation entre taux du marché monétaire et taux débiteurs est comparable dans tous les groupes de pays.

Encadré 2.2. Données empiriques sur le canal du crédit et le canal du taux d'intérêt en Afrique subsaharienne

Pour comprendre l'efficacité de ces deux canaux, nous pouvons d'abord analyser comment se transmettent au secteur bancaire les effets du maniement des instruments de la banque centrale, puis, dans une deuxième étape, le lien entre le secteur bancaire et le reste de l'économie. Le tableau 1 présente des données relatives à l'Afrique subsaharienne sur les liens entre les taux d'intérêt de la banque centrale et ceux des banques de dépôts ainsi qu'entre la base monétaire et la monnaie au sens large. Il donne des résultats de régressions bivariées sur des données mensuelles basées sur la spécification de Mishra, Montiel et Spilimbergo (2010). Les régressions sont effectuées pour chaque pays et prennent la forme générale suivante :

$$d(y_i) = \beta_0 + \beta_1 d(x_i) + \beta_2 d(x_{t-1}) + \dots + \beta_5 d(x_{t-4}) + \beta_6 d(y_{t-1}) + \dots + \beta_9 d(y_{t-4}) + \varepsilon_t$$

L'effet contemporain de x sur y est appréhendé par β_j , l'effet à long terme est donné par

$$\beta_{lr} = \sum_{i=1}^5 \beta_i / (1 - \sum_{i=6}^9 \beta_i)$$

Le tableau résume les résultats nationaux au 75^e percentile, à la médiane et au quartile pour les effets contemporains et à long terme de chaque paire de variables indépendantes et dépendantes. Les résultats des pays de l'AfSS sont comparés à ceux de l'OCDE qui servent de référence.

Tableau 1. Transmission monétaire en Afrique subsaharienne

	x	Taux d'escompte		Base monétaire	Taux d'escompte		Base monétaire
		Taux débiteur	Taux créditeur	Monnaie au sens large	Taux débiteur	Taux créditeur	Monnaie au sens large
	y	(1995-09)			(2007-09)		
Afrique subsaharienne							
Effet contemporain							
75 ^e percentile		0,92	0,28	0,35	0,39	0,37	0,36
Médiane		0,41	0,10	0,26	0,05	0,06	0,22
25 ^e percentile		0,15	-0,03	0,14	-0,04	-0,38	0,15
Effet à long terme							
75 ^e percentile		0,86	0,65	0,52	0,61	0,71	0,43
Médiane		0,68	0,32	0,32	0,22	0,15	0,33
25 ^e percentile		0,34	-0,05	0,17	-0,03	-0,36	0,18
OCDE							
Effet contemporain							
75 ^e percentile		0,42	0,33	0,04	0,37	0,61	0,06
Médiane		0,23	0,22	0,02	0,07	0,33	0,04
25 ^e percentile		0,09	0,09	0,01	0,05	0,25	0,01
Effet à long terme							
75 ^e percentile		0,93	0,84	0,06	0,92	1,06	0,23
Médiane		0,81	0,66	0,04	0,47	0,62	0,10
25 ^e percentile		0,61	0,47	0,01	0,40	0,37	0,05

Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

Note : Cet encadré a été préparé par Valerie Cerra.

pour que la politique monétaire contribue à la stabilisation. Les modèles vectoriels autorégressifs sont une méthode habituelle d'examen intégral du mécanisme de transmission monétaire, y compris ses effets sur l'activité économique réelle et l'inflation. On a estimé un modèle vectoriel autorégressif pour les pays d'Afrique subsaharienne (les pays pétroliers ont été exclus à cause de l'extrême volatilité des données) incluant la croissance du PIB réel, l'inflation, l'augmentation des crédits des banques de dépôts au secteur privé, le taux de prêt réel, la croissance de la base monétaire, le taux d'escompte réel, la croissance de la monnaie au sens large et la dépréciation du taux de change par rapport au dollar américain (graphique 2.8). Les variables exogènes comprennent les prix mondiaux de l'alimentation et du pétrole, les taux d'intérêt mondiaux et la production industrielle du G-7. Le modèle vectoriel autorégressif, qui couvre la période 2001-09, utilise des données mensuelles (annualisées) pour toutes les variables, sauf le PIB réel annuel (qui a la même valeur chaque mois de l'année). Nous avons considéré séparément l'effet d'un choc positif sur le taux d'escompte et la base monétaire, puisque les banques centrales de la région utilisent ces deux objectifs à différents moments. Les principaux résultats sont les suivants :

- Un choc positif sur la croissance de la base monétaire engendre des augmentations de la production, de l'inflation et des agrégats monétaires, tout en entraînant une dépréciation du taux de change dans les régimes de change flottant. Les taux d'intérêt réels deviennent négatifs, bien que les résultats ne soient pas significatifs. Ces changements s'opèrent tous dans le sens que l'on attendrait *a priori*. Les effets de la croissance de la base monétaire sur l'inflation s'amplifient avec le temps. Plus généralement, on retiendra surtout l'importance de la masse monétaire en tant que facteur déterminant de l'inflation dans la plupart des pays de la région tandis que la

faiblesse du lien entre la masse monétaire et l'inflation a conduit les pays les plus avancés à privilégier le taux d'intérêt comme principale variable de la politique monétaire (graphique 2.9). Il ne semble donc pas inutile de surveiller l'évolution de la base monétaire dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne.

- Une hausse du taux de l'escompte affaiblit la croissance, mais, selon une sorte d'anomalie, accélère l'inflation et déprécie le taux de change. La croissance et le crédit des banques de dépôts au secteur privé ralentissent en réaction au relèvement du taux d'escompte, mais l'inflation augmente. Ce phénomène, observé dans des études similaires portant sur les pays avancés (on le qualifie de «mystère des prix»), peut avoir une explication simple : les banques centrales relèvent les taux d'intérêt, parce qu'elles anticipent une hausse de l'inflation^{3,4}.

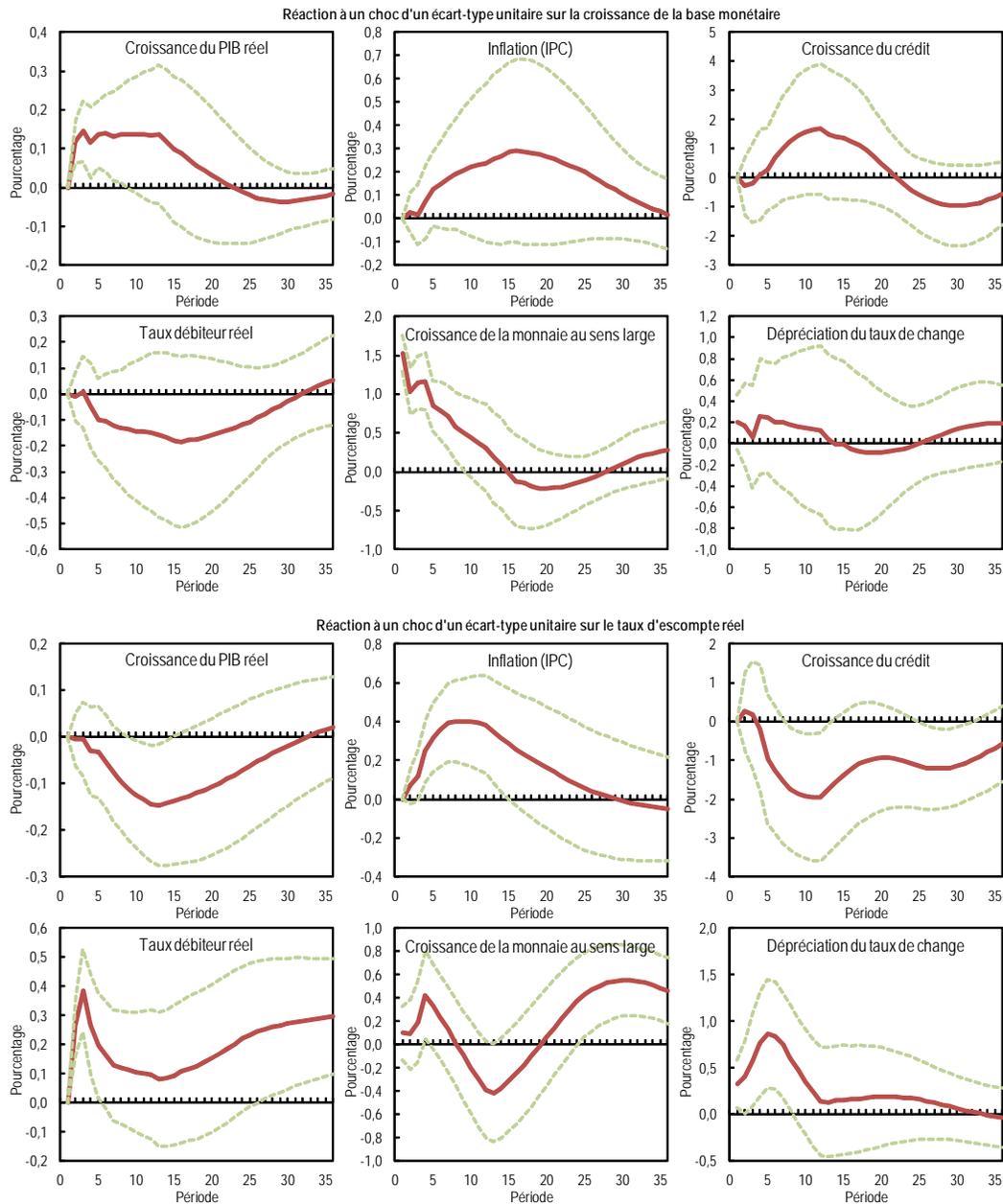
Les effets des instruments de politique monétaire se compensent

Les instruments monétaires n'évoluent pas toujours dans le même sens en raison de la nature des chocs qui touchent les économies d'AfSS. Il arrive que la croissance de la base monétaire et le taux d'escompte exercent des effets expansionnistes et restrictifs qui se compensent. Ainsi, depuis 1995 comme dans

³L'inclusion des variables de prix mondiaux du pétrole et de l'alimentation dans le modèle vectoriel autorégressif neutralise dans une certaine mesure ces effets, mais peut-être pas pour les autres chocs sur l'offre.

⁴Pour vérifier la robustesse des résultats, nous avons aussi examiné la période 2007-09 en considérant séparément les pays à change fixe et les pays à change flottant. Les chocs sur la croissance de la base monétaire ont eu un effet plus prononcé sur la croissance économique, l'inflation et les taux de change au cours de la période récente. Les chocs sur le taux d'escompte ont un effet moins marqué sur le taux débiteur, mais légèrement plus sensible sur la croissance. Les modifications des taux directeurs n'ont guère d'influence sur la croissance économique dans les pays à change fixe, tandis que les chocs sur la croissance de la base monétaire y ont un effet plus durable sur la croissance économique que dans les pays à change flottant.

Graphique 2.8. Transmission monétaire : modèle vectoriel autorégressif



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

la récente période de chocs mondiaux, il n'y a pas de corrélation contemporaine des variations mensuelles du taux d'escompte et de la croissance de la base monétaire. Cette déconnexion peut aussi contribuer à expliquer le «mystère des prix» mentionné plus haut. Un relèvement du taux d'escompte peut aller de pair avec une

hausse de l'inflation, parce que les autorités accommodent partiellement un choc sur l'offre en accélérant la croissance de la base monétaire.

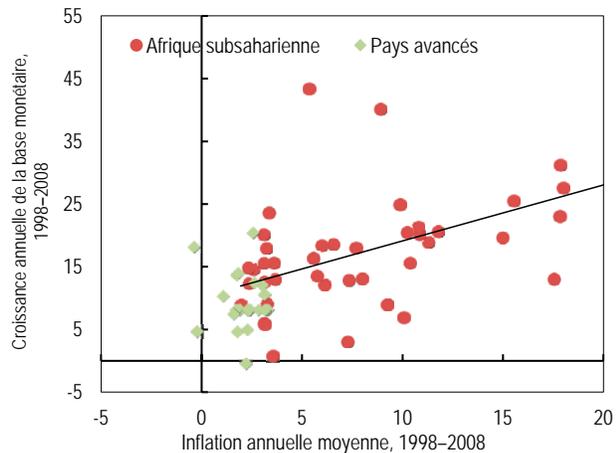
Une étude de cas portant sur la Zambie pendant le choc des produits de base et la crise mondiale peut permettre de mieux

comprendre ce problème (encadré 2.3 et rapport-pays n° 10/208 du FMI). Après le choc mondial sur les prix des produits de base, les autorités monétaires ont d'abord permis une croissance supérieure de la base monétaire pour l'accommoder, en partie parce qu'elles le croyaient temporaire et en partie pour financer le budget. Au même moment, les prêts non performants (PNP) ont commencé à augmenter et l'appétit des banques pour le risque a diminué. Ces dernières augmentant la part des réserves excédentaires dans leurs portefeuilles, le crédit au secteur privé et la monnaie au sens large ont fléchi. Du fait de cette évolution, conjuguée aux délais de la transmission monétaire, la banque centrale a jugé avec optimisme que la croissance de la base monétaire n'alimenterait pas l'inflation. Cette croissance est passée d'un rythme à un chiffre à quelque 40 % dans le courant de 2008. Parallèlement, l'augmentation des primes de risque internes et à l'échelle mondiale a détourné les étrangers des titres de l'État zambien, ce qui a obligé à relever les taux d'intérêt pour soutenir la demande. En bref, les taux d'intérêt directs et la croissance monétaire ont augmenté ensemble en 2008.

L'étude de cas sur la Zambie illustre les difficultés de la conduite de la politique monétaire face à des chocs sur l'offre. Un choc négatif sur l'offre diminue la croissance économique et accélère l'inflation. Mais, comme la croissance ralentit, la rentabilité recule et les primes de risque sur les prêts et les titres augmentent. Il est donc possible que les taux d'intérêt s'élèvent, alors même que la banque centrale tente d'assouplir les conditions monétaires. La hausse des primes de risque et la baisse de la qualité des actifs bancaires peuvent alors affaiblir la transmission monétaire par le canal du taux d'intérêt et le canal du crédit.

En Afrique subsaharienne, il existe un lien assez fort entre les modifications des taux directeurs et les taux débiteurs et créditeurs des banques commerciales. De plus, par ce canal, la banque centrale est en mesure d'agir quelque peu sur la

Graphique 2.9. Afrique subsaharienne et pays avancés : inflation et base monétaire



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

croissance économique. Cependant, l'influence de la politique monétaire sur la croissance économique est affaiblie par les chocs sur l'offre et l'évolution des primes de risque en période de turbulences mondiales.

Le canal du taux de change

Dans cette section, nous examinons comment des pays à régimes de change différents sont parvenus à stabiliser l'inflation et la production dans la période récente. Pour faciliter l'analyse, nous employons la classification en trois catégories expliquée dans l'encadré 2.1 : les pays exportateurs de pétrole, dont la plupart ont un taux de change fixe par rapport au dollar américain ou à l'euro (7 pays); les pays importateurs de pétrole à taux de change fixe (17); les pays importateurs de pétrole à taux de change flottant (19).

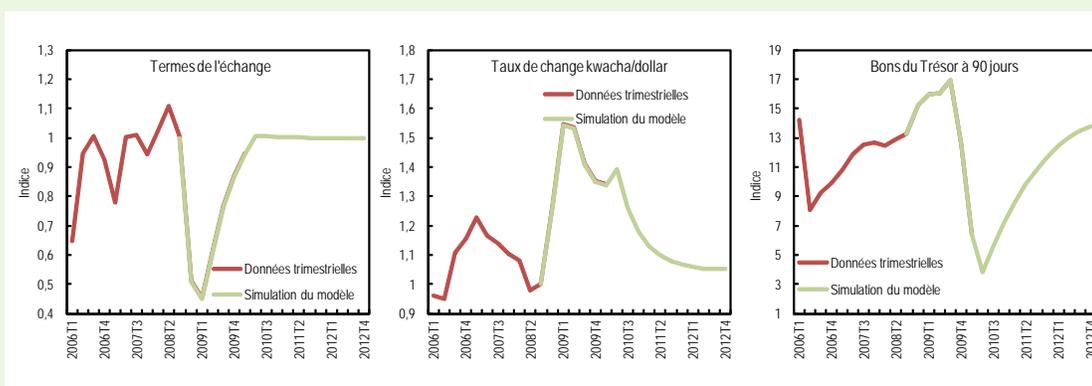
Dans les pays à régime de fixité, les taux de change nominaux sont restés stables pendant toute la durée des chocs sur les prix des produits de base et de la crise financière, bien que les devises des pays exportateurs de pétrole, surtout celles qui sont étroitement alignées

Encadré 2.3. Une analyse par modèle de la politique monétaire pendant la crise dans les pays à faible revenu : l'exemple de la Zambie

Un modèle structurel peut donner un sens à l'évolution économique quand il est difficile d'interpréter les corrélations de forme réduite. Pour comprendre comment la politique monétaire a réagi aux chocs externes qui ont touché la Zambie en 2008–09, nous utilisons un modèle petit et simple, mais sophistiqué, conçu par le Département Afrique et par le Département des études du FMI dans le cadre d'un projet commun en cours. La Zambie est à bien des égards représentative des pays à faible revenu de l'AfSS. Comme elle dépend d'exportations de matières premières (le cuivre), les chocs sur les prix des exportations et des importations jouent un rôle important. Les marchés financiers sont étroits et d'accès limité, ce qui atténue les effets directs des taux d'intérêt sur l'activité économique, mais le crédit bancaire reste important.

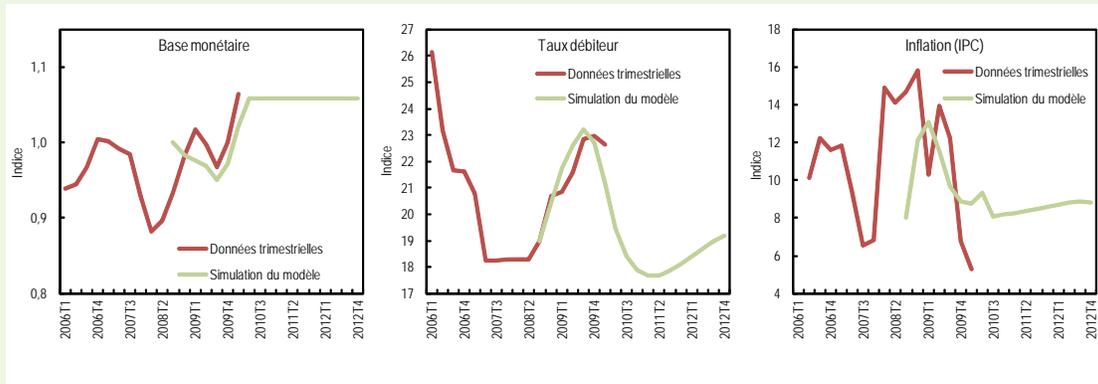
En 2008–09, la Zambie a subi coup sur coup le choc sur les prix de l'alimentation et du pétrole, puis la crise financière mondiale. Selon notre interprétation, cette période est dominée par deux chocs externes, l'un sur les termes de l'échange et l'autre sur la prime de risque nationale. Cette dernière n'est pas directement observable, mais peut être déduite de la trajectoire observée du taux de change nominal. Nous simulons donc les effets conjugués des variations observées des termes de l'échange et du taux de change, en recherchant comment le modèle nous aide à comprendre le comportement des autres variables principales face à ces chocs. Le graphique 1 (panneaux 1 et 2) montre la forte dégradation des termes de l'échange résultant de l'effondrement du prix du cuivre, principale exportation de la Zambie, et la dépréciation du taux de change nominal de mi-2008 jusqu'au début de 2009, suivie d'un redressement.

Graphique 1. Zambie : chocs externes et politique monétaire, 2008–09



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

Politique monétaire : La Banque de Zambie cible les agrégats monétaires, alors que le taux de change flotte. Dans le modèle, le taux débiteur dépend de la valeur des entreprises privées, en vertu du principe que les banques deviennent moins désireuses de prêter quand cette valeur baisse. Nous appréhendons la politique monétaire de la Banque de Zambie en 2008–09 en choisissant la trajectoire de la base monétaire qui reproduit le taux d'intérêt observé des bons du Trésor à 90 jours. Le troisième panneau du graphique 1 montre que ce taux, après avoir augmenté quelque peu au début de 2009, a chuté vers la fin de l'année. Le graphique 2 indique que la logique du modèle correspond bien à l'évolution de la base monétaire, des taux débiteurs des banques commerciales et de l'inflation mesurée par l'IPC. On remarque en particulier comment la hausse du taux d'intérêt nominal des bons du Trésor à la mi-2009 a exigé une contraction de la base monétaire, mais, après trois ou quatre trimestres, la politique a été assouplie et ce taux a vite baissé.

Graphique 2. Zambie : projections fondées sur le modèle, principales variables, 2008–09

Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

Malgré l'assouplissement de la politique monétaire, les taux de prêt ont continué à s'élever nettement (deuxième panneau du graphique 2). Dans le modèle, cela se produit parce que le choc négatif sur les échanges réduit l'activité réelle et donc la valeur des entreprises. Comme cela rend le crédit bancaire plus risqué, les banques demandent des marges plus élevées entre leurs taux débiteurs et les taux des bons du Trésor pour une quantité donnée de prêts au secteur privé. C'est cohérent avec l'augmentation des prêts non performants constatée en Zambie pendant cette période. La hausse des taux des prêts affaiblit encore plus la demande interne, ce qui fait baisser rapidement l'inflation.

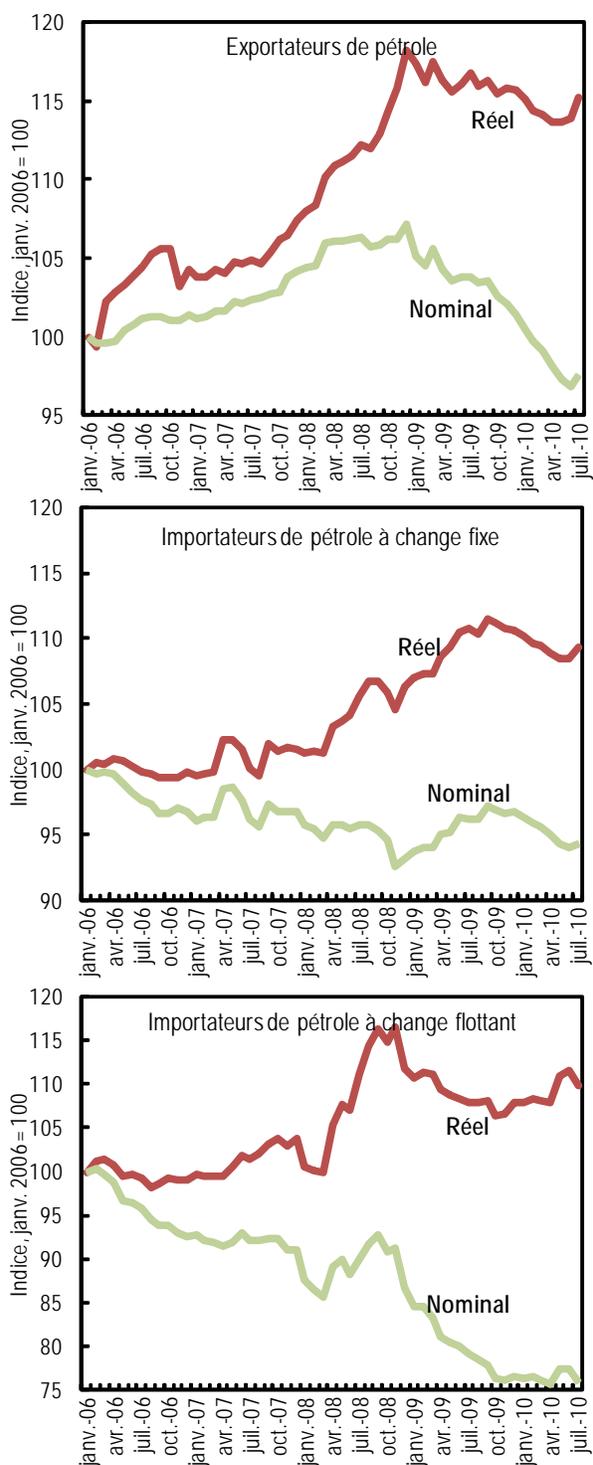
Pourquoi les taux directeurs ont-ils été (brièvement) relevés au début de 2009? Comme on le voit sur le graphique 2, l'inflation était élevée à la fin de 2008 et au début de 2009 en raison des effets passés du choc de 2008 sur les prix de l'alimentation et du pétrole. En même temps, le taux de change baissait fortement. Il a pu alors sembler approprié de resserrer la politique monétaire pour lutter contre l'inflation et peut-être pour résister à la dépréciation nominale. Toutefois, le modèle étant structurel, nous pouvons l'utiliser pour rechercher si une réaction différente de la politique monétaire aurait pu atténuer certains effets des chocs. De fait, des résultats supplémentaires (non indiqués) laissent penser qu'une croissance monétaire initialement supérieure aurait diminué la hausse des taux des prêts relativement au scénario de référence, modérant le recul de la demande interne au prix d'une inflation légèrement plus forte, mais toujours en recul.

Tout en aidant à comprendre la situation en Zambie, l'exercice de modélisation illustre un certain nombre de points d'intérêt plus général :

- Il faut interpréter avec prudence les corrélations de forme réduite. Par exemple, les taux débiteurs des banques et les taux à court terme peuvent évoluer en sens inverse, comme en Zambie en 2008–09, même quand, comme dans le modèle calibré pour ce pays, la politique monétaire reste au moins partiellement efficace.
- La succession rapide de la montée des prix de l'alimentation et du pétrole, puis de la crise financière mondiale, indique la nécessité d'une politique prospective. Il est dangereux de conduire en ne regardant que dans le rétroviseur, car la politique monétaire risque d'être excessivement stricte au moment où un assouplissement est nécessaire.

Note : Cet encadré a été préparé par Alfredo Baldini, Jaromir Benes, Andy Berg, Mai C. Dao et Rafael Portillo.

**Graphique 2.10. Afrique subsaharienne :
taux de change effectifs nominaux et réels**



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

sur le dollar, aient suivi le cycle des prix des produits de base (graphique 2.10). Dans les pays à change flottant, les monnaies se sont quelque peu dépréciées lors du choc mondial sur les prix de l'alimentation et du pétrole, la dépréciation s'accroissant à partir du début de la récession mondiale.

Mais le fait le plus intéressant est peut-être qu'à la mi-2010 les taux de change effectifs réels des trois catégories de pays dépassaient de 10 à 15 % environ leurs niveaux du début de 2006. Pendant le choc sur les prix, les pays à change flottant ont subi une poussée inflationniste qui n'a été que partiellement compensée par les dépréciations nominales. En juillet 2010, leurs taux de change effectifs réels accusaient une hausse de quelque 10 % sur quatre ans. Les taux de change réels des pays exportateurs de pétrole et des pays non pétroliers à change fixe ont évolué de façon à peu près similaire⁵, ces deux groupes de pays connaissant une dépréciation plus limitée en termes effectifs, mais encore assez d'inflation pour terminer avec une appréciation du taux de change réel d'un ordre de grandeur similaire à celui des pays à change flottant. La question intéressante porte sur le degré de différence des résultats de croissance et de balance des paiements dans les pays à change flottant, où le taux de change nominal a beaucoup plus fluctué.

Les pays à taux de change flottant

Dans ces pays, les taux de change bilatéraux par rapport au dollar américain suivent étroitement depuis 2003 le taux des bons du Trésor américain et la marge sur l'indice EMBI, la corrélation s'étant beaucoup renforcée au fil du temps (tableau 2.1). Depuis 2007, les coefficients indiquent qu'une baisse de 1 % du taux des bons du Trésor américain entraîne une appréciation de la monnaie locale de l'ordre de ½ %; une diminution de 1 % de la marge

⁵Ce n'est pas surprenant, car, à l'exception du Nigéria, tous les pays exportateurs de pétrole ont un régime de change fixe.

EMBI suscite une appréciation du même ordre de grandeur. Le taux d'inflation des pays à change flottant a été affecté plus négativement par les chocs sur les prix des produits de base que celui des pays à change fixe, mais la nette dépréciation récente dans ce groupe n'a pas relancé l'inflation. En comparant l'évolution des taux de change réels aux modifications des taux directeurs réels, on s'aperçoit que les deux composantes de la situation monétaire ont évolué en sens contraire en 2008, point culminant de l'inflation, mais que la situation s'est ensuite inversée.

Comment les événements récents ont-ils influé sur la croissance et la balance courante dans les pays à change flottant? Ceux d'entre eux qui n'ont pas de pétrole ont connu récemment une forte croissance, d'un rythme moyen de 6 % en 2007 et 2008. Mais elle est tombée à 4 % en 2009, ce qui a contribué à modérer les importations. Pendant cette période, la flexibilité du change a permis d'atténuer l'ajustement de la balance courante qui ne s'est dégradée que d'à peu près 1 point de PIB de 2007 à 2009.

Certes, l'appréciation du taux de change effectif réel a été alors marginalement supérieure, mais la dégradation de la balance courante a été limitée par une hausse des prix à l'importation supérieure à celle des substituts internes, qui a facilité la baisse de 2½ points du ratio importations/PIB en deux ans. L'ajustement nécessaire de la balance courante étant moindre, les variations des réserves de change ont été assez modestes (graphique 2.11).

Les pays à taux de change fixe

Dans ces pays, les taux de change nominaux et réels ont peu fluctué, la fixité concourant à contenir les tensions inflationnistes. Ainsi, les pays exportateurs de pétrole à change fixe ont eu les plus bas taux d'inflation pendant le boom des prix des produits de base (août 2007-août 2008), ce qui est peut-être dû aux subventions. Malgré une inflation inférieure à celle des pays à change flottant, les taux directeurs réels ont plus baissé dans les

Tableau 2.1. Facteurs déterminant les variations du taux de change du dollar (monnaie nationale/dollar)

	(2003-09)	(2007-09)
Taux des bons du Trésor américain	0,35 ***	0,47 ***
Marge de taux sur l'indice EMBI	0,61 ***	1,08 ***
R ²	0,21	0,35
DW stat	1,95	1,98
Pays (nombre)	14	14

Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

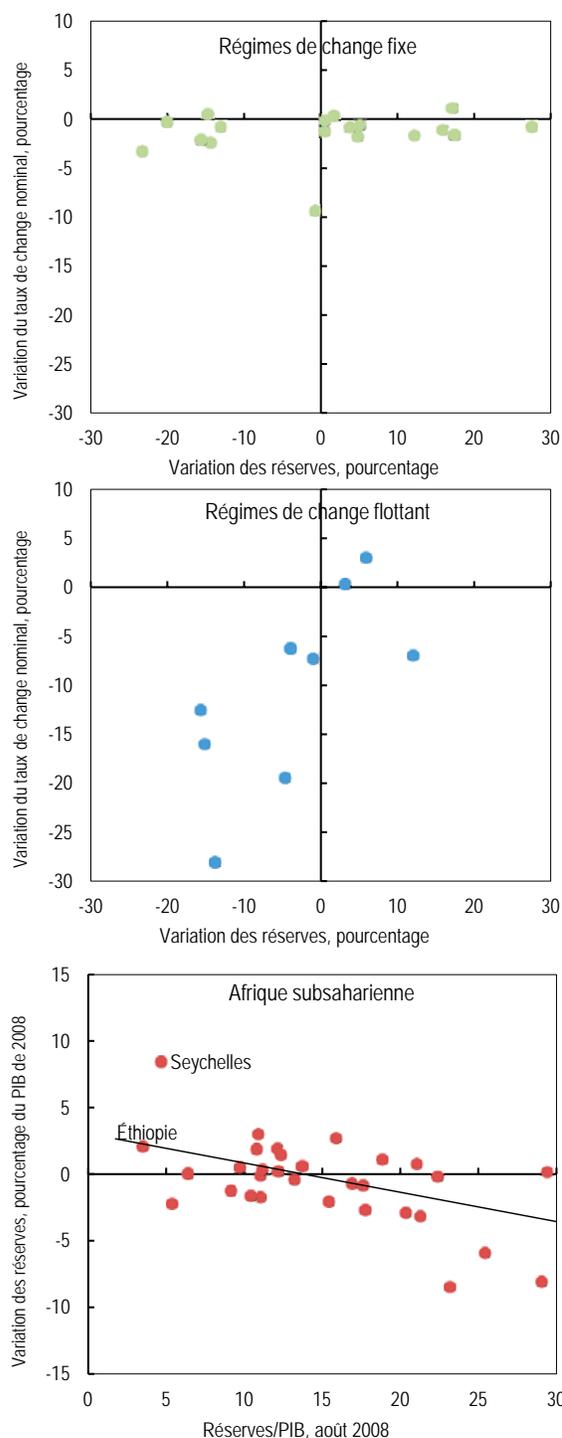
Note : *** signification à 1 %; ** signification à 5 %; * signification à 10 %.

¹En neutralisant la croissance monétaire interne, l'inflation interne, l'inflation américaine et le taux de change réel décalé.

pays à change fixe en 2008, mais ils ont ensuite remonté avec le recul de l'inflation et la stabilisation du taux de change réel.

Dans les pays à change fixe non pétroliers, la croissance a été moins impressionnante que dans les pays à change flottant en 2007-08, avec un taux de 3½ %, mais elle a connu un ralentissement d'amplitude identique pour s'établir à 1½ % en 2009. Sans l'avantage d'un ajustement du taux de change, la balance courante s'est beaucoup dégradée dans ces pays de 2007 à 2009 (de 2½ points de PIB en moyenne), tandis que le ratio importations/PIB n'a reculé que de ½ point en moyenne. En l'absence d'ajustements du taux de change nominal, les pays non pétroliers à change fixe ont davantage puisé dans leurs réserves pour financer la dégradation de la balance courante. D'août 2008 (à la veille de la crise financière) à juin 2009, les taux de change nominaux des pays à régime de fixité ont évolué dans une fourchette de ±2 %, alors que la variation des réserves a été de ±30 % (graphique 2.11). Il est intéressant de noter que, pendant cette période, les fluctuations des réserves ont été très marquées dans un certain nombre de pays importateurs de pétrole à change fixe (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Namibie et Sénégal), certaines étant

Graphique 2.11. Afrique subsaharienne : variations des réserves et des taux de change



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

probablement associées à d'importants décaissements du FMI. Depuis la mi-2009, plusieurs pays ont reconstitué leurs réserves.

Les mouvements des réserves ne dépendent pas seulement de la dégradation de la balance courante, mais aussi de leur montant avant la crise. Les pays disposant de substantielles réserves s'en sont servi pour amortir les effets de la crise, alors que ceux où elles étaient très faibles (Éthiopie et Seychelles) ont dû réunir des moyens de financement de précaution.

Au cours de la crise récente, les pays à change flottant ont connu une inflation supérieure, mais la possibilité d'ajuster le taux de change nominal a permis une volatilité moindre de la balance courante et des réserves de change que dans les pays à change fixe. Si la réduction du taux de croissance pendant la crise a été comparable dans les deux catégories de pays, ceux qui pratiquent le flottement ont bénéficié d'une croissance plus forte avant et pendant la crise.

Limites à l'efficacité de la politique monétaire

L'Afrique subsaharienne est caractérisée par un certain nombre de facteurs qui limitent l'efficacité de la politique monétaire. Il s'agit de réserves bancaires supérieures au niveau requis dans de nombreux pays, d'un financement significatif par les banques centrales des déficits budgétaires, de la faiblesse des systèmes financiers en général et du sous-développement des marchés de capitaux. Ces dernières années, toutefois, certaines de ces contraintes sont devenues moins pesantes, ce qui a rendu la politique monétaire plus performante.

Les réserves excédentaires

L'existence dans le système bancaire de réserves excédentaires est l'un des facteurs qui peuvent limiter l'efficacité du mécanisme de transmission de la politique monétaire. Un certain nombre de pays se servent des réserves obligatoires pour influencer sur les conditions

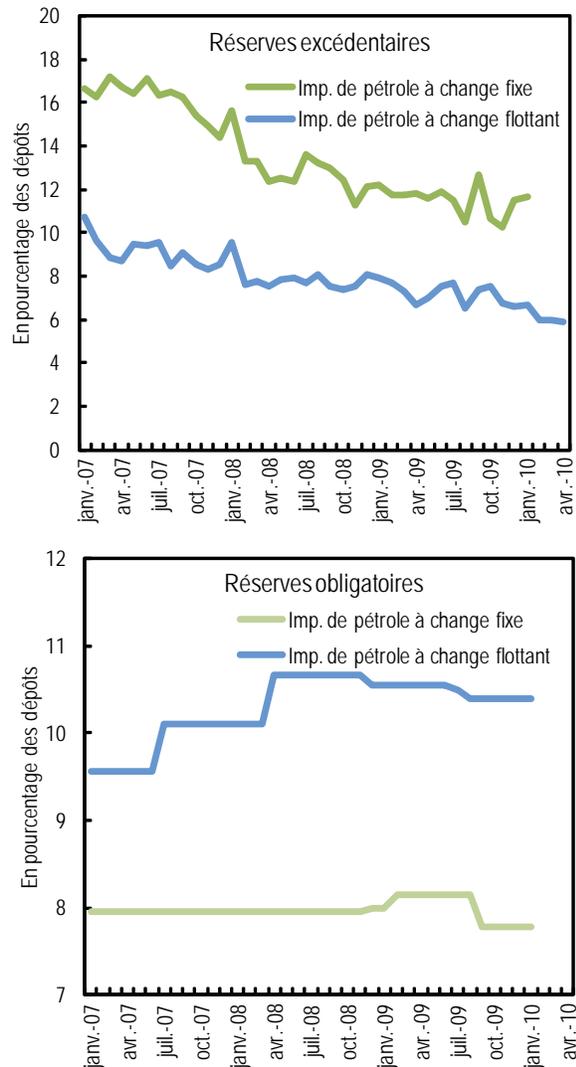
monétaires, mais, si les réserves excédentaires leur sont nettement supérieures, cet instrument de la politique monétaire perd de sa portée. Saxegaard (2006) a montré la hausse séculaire des réserves obligatoires dans les pays africains, en soutenant que cette évolution indique un centrage accru sur la stabilisation de l'inflation couplé à l'absence d'instruments de politique monétaire de type opérations d'open-market. Depuis 2007, les réserves excédentaires diminuent dans la plupart des pays (graphique 2.12). Au demeurant, quelques pays non pétroliers à taux de change flottant ont réduit les réserves obligatoires (Kenya et Mozambique) en réaction au resserrement de la liquidité pendant la crise mondiale; au sein de ce groupe, les réserves obligatoires représentent actuellement 6 % environ des dépôts, un niveau auquel la politique monétaire peut sans doute être efficace (voir les développements sur le crédit au secteur privé).

Le financement des déficits budgétaires par les banques centrales

Des déficits budgétaires élevés peuvent aussi compliquer la conduite de la politique monétaire en la subordonnant aux préoccupations de politique budgétaire; c'est ce que l'on appelle la «domination budgétaire». Ces dernières années, les créances nettes des autorités monétaires sur l'État, exprimées en pourcentage de la base monétaire, ont augmenté en AfSS, ce qui indique que les banques centrales ont financé des déficits budgétaires croissants, en partie parce que les versements des donateurs ont été inférieurs à leurs engagements (graphique 2.13)⁶. Si cette tendance se poursuit et aboutit à la création d'une base monétaire supérieure à la demande, cela peut faire augmenter les anticipations d'inflation et rendre la stabilisation plus difficile et plus

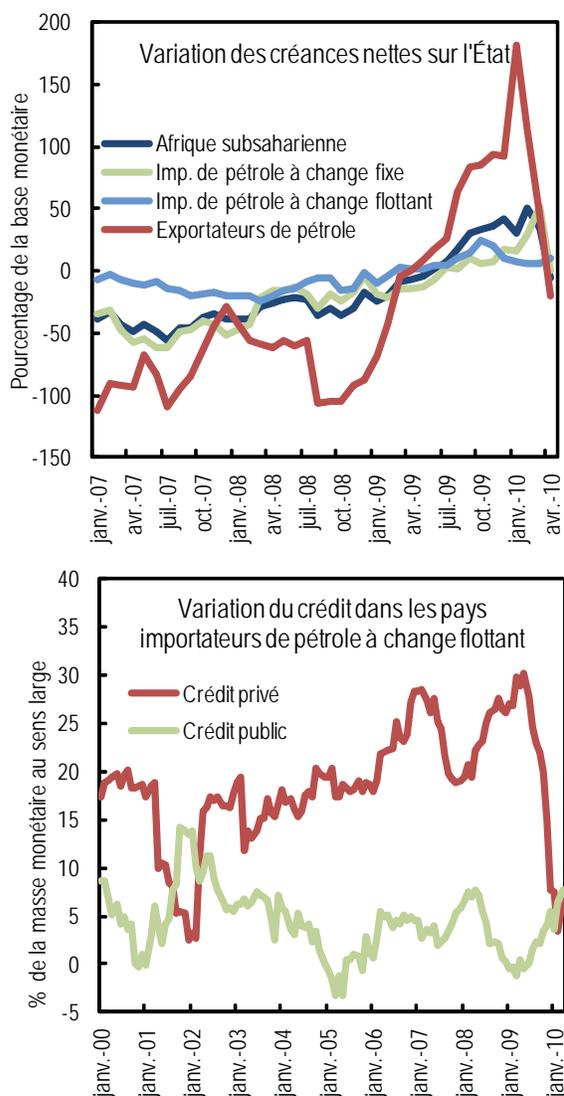
⁶Baldini et Poplawski-Ribeiro (2008) présentent des données sur l'importance relative des facteurs budgétaires et monétaires de l'inflation en AfSS; ils montrent qu'un certain nombre de pays ont été caractérisés par une domination budgétaire chronique de 1980 à 2005.

Graphique 2.12. Afrique subsaharienne : réserves excédentaires et réserves obligatoires



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et base de données du Département des marchés monétaires et de capitaux.

coûteuse. L'État peut aussi financer le déficit budgétaire en plaçant des titres de dette auprès des banques de dépôts. Dans les pays non pétroliers à taux flottant, on note une corrélation négative entre les variations du crédit des banques de dépôts au secteur public et leur crédit au secteur privé. Au cours de la crise financière mondiale, elle pouvait résulter en partie de l'éviction des emprunteurs privés,

Graphique 2.13. Afrique subsaharienne : indicateurs monétaires

Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.

les banques réduisant leur exposition aux prêts risqués. Mais cette corrélation est aussi apparue tout au long de la décennie écoulée.

Le crédit au secteur privé est influencé par les réserves excédentaires et la politique budgétaire (voir la régression de panel au tableau 2.2). En termes réels, il est assez nettement corrélé aux taux d'intérêt réels et à la croissance monétaire,

mais sa réactivité aux instruments de la politique monétaire est beaucoup plus grande dans les pays où les réserves excédentaires sont faibles. Cela tient au fait que la politique monétaire est plus efficace quand il y a peu de réserves excédentaires, mais la corrélation pourrait aussi s'expliquer par un développement plus avancé du secteur financier⁷. Dans les pays à réserves excédentaires élevées, le revers de la médaille est que les autorités monétaires risquent d'avoir beaucoup de peine à stimuler la croissance du crédit pendant une récession (on dit que la politique monétaire «pousse sur une corde»). Dans la sous-catégorie des pays à faibles réserves, le crédit au secteur privé est évincé par des emprunts plus importants de l'État auprès du système bancaire et non bancaire. Les variations des termes de l'échange des produits de base jouent aussi un rôle important dans l'échantillon total, en se substituant à d'autres formes de liquidités dans l'économie. En 2007-09, dans les pays à faibles réserves excédentaires, la conjonction d'une réduction de 2 points du taux LIBOR réel et d'une baisse de 1 point du taux débiteur interne a concouru à une progression de 7 % du crédit au secteur privé en termes réels. Mais celle-ci a été compensée par une dégradation du solde budgétaire égale à 4 points de PIB qui a fait diminuer le crédit réel au secteur privé de 4 %, l'effet net étant une légère augmentation.

La faiblesse des systèmes financiers

Quand les systèmes financiers sont sous pression, la propagation de la politique monétaire peut être freinée. Ainsi, il est concevable que les banques réagissent à une injection de liquidités en augmentant les réserves excédentaires plutôt qu'en prêtant, si elles tentent de reconstituer leurs liquidités et leurs fonds propres de précaution. Si le contexte économique devient plus aléatoire, les banques peuvent hésiter à ré-

⁷On considère que les réserves excédentaires sont basses quand elles sont inférieures à 10 %. Les pays où c'est le cas sont l'Afrique du Sud, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, l'île Maurice, le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie; l'estimation médiane de l'échantillon à faibles réserves excédentaires est 4,1 %.

Tableau 2.2. Variation du crédit réel au secteur privé

	Total de l'échantillon	Pays à faibles réserves excédentaires	
Taux réel des prêts (t-1)	-0,80 ***	-1,56 ***	-1,64 ***
Variation de la masse monétaire réelle (t-1)	1,91 ***	3,21 ***	3,25 ***
Variation du ratio solde budgétaire/PIB	-0,03	1,10	1,14 *
Variation du crédit réel à l'État (t-1)	-0,06	-0,30 *	-0,32 **
Variation du taux LIBOR réel	-1,31	-2,83 *	-2,90 *
Variation des termes de l'échange des produits de base	0,22 ***	-0,02	-0,01
Indice VIX (log)	-0,01	-0,06	-0,07
Croissance du PIB réel	0,91 *	0,51	
Ratio crédit au secteur privé/PIB (t-1)	-1,08 ***	-0,96 ***	-0,93 ***
R ²	0,41	0,58	0,58
DW stat	1,97	2,38	2,42
Pays (nombre)	21	9	9

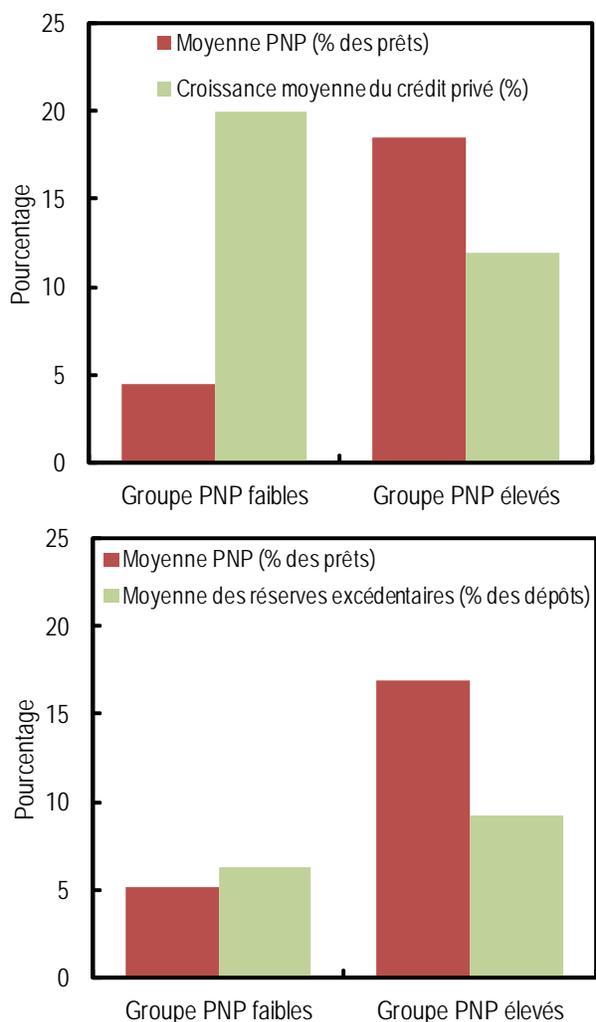
Sources : FMI, *International Financial Statistics* et estimations des services.
Note : *** signification à 1 %; ** signification à 5 %; * signification à 10 %.

duire les taux d'intérêt ou augmenter les prêts en raison d'un risque accru de défaillance. En outre, l'inquiétude à l'égard de la qualité médiocre des prêts existants peut les inciter à se montrer prudentes dans l'octroi de nouveaux concours. Il est possible qu'elles préfèrent acquérir des titres d'État ou augmenter leurs réserves auprès de la banque centrale.

Les évolutions récentes indiquent des faiblesses de ce type. Si l'on se réfère aux 30 pays pour lesquels on disposait de données sur la croissance du crédit et les prêts non performants (PNP) en 2008, c'est dans les 15 pays ayant le moins de PNP que la progression du crédit au secteur privé était aussi la plus forte (graphique 2.14). Cela laisse penser qu'un système bancaire doit être solide pour financer l'activité du secteur privé encore qu'une causalité inverse soit possible si l'on prévoit une augmentation des PNP. De même, parmi les 22 pays où l'on dispose de données à la fois pour les PNP et les réserves excédentaires, les 11 qui avaient le moins de PNP avaient aussi les réserves excédentaires les plus basses.

Le sous-développement des marchés financiers

La transmission efficace de la politique monétaire à l'économie dépend d'un bon fonctionnement des institutions et des marchés financiers. Partout, la profondeur de l'actif et du passif du secteur bancaire ainsi que le développement des marchés financiers (actions, obligations, assurance) s'accompagne d'un lien plus fort entre la politique de la banque centrale et les taux d'intérêt des banques de dépôts (encadré 2.4). Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, le secteur financier est sous-développé et certains marchés de capitaux n'existent pas; ces caractéristiques peuvent entraîner des primes de risque élevées. Ces facteurs réduisent les effets des changements des taux d'intérêt directs sur les agrégats économiques et limitent la capacité des autorités monétaires de mener une politique appropriée. Malgré ces inconvénients, la transmission des taux d'intérêt se fait mieux en Afrique subsaharienne que dans la moyenne des autres pays du monde.

Graphique 2.14. Prêts non performants (PNP), réserves excédentaires et croissance du crédit

Sources : FMI, *International Financial Statistics* et bases de données du Département Afrique et du Département des marchés monétaires et de capitaux.

Perspectives

Comme les économies d'Afrique subsaharienne subissent régulièrement de sévères chocs externes, elles ont besoin d'outils macroéconomiques pour assurer leur stabilisation. La politique monétaire peut jouer un rôle dans l'ajustement, d'autant que les situations budgétaires deviennent tendues et la politique budgétaire

est réorientée à d'autres fins. Dans certains pays, les banques centrales pourraient faire un usage plus actif de leurs instruments de politique monétaire. La marge de manœuvre est plus grande quand le taux de change flotte ou dans les quelques pays à taux de change fixe dans lesquels la mobilité des capitaux est limitée. Mais même là où les taux d'intérêt directeurs sont fixés de façon exogène (membres d'une union monétaire ou pays à change fixe liés passivement aux taux d'intérêt mondiaux), il existe des preuves d'une transmission significative de ces changements passifs au secteur bancaire et à l'économie interne. Néanmoins, compte tenu de l'importance des chocs, la politique monétaire est loin d'être pleinement efficace; elle devra être complétée par des mesures structurelles de soutien et par des filets de sécurité.

En prenant des mesures qui permettent d'identifier plus rapidement les changements de situation économique et de réagir en conséquence à ces changements, on améliorerait la politique économique. Ces mesures pourraient consister à améliorer la qualité des données statistiques et à les publier plus rapidement ainsi qu'à concevoir des modèles simples de la dynamique d'inflation. Au fur et à mesure que les banques centrales développent leurs capacités analytiques, elles pourraient aussi renforcer la recherche sur la transmission monétaire dans leurs pays et élaborer des modèles économétriques et structurels pour rechercher le meilleur dosage des instruments et l'ordre de grandeur optimal des mesures à prendre.

Les pays à change flottant ont utilisé cette flexibilité pour atténuer l'effet des chocs externes sur leur balance courante. Dans ceux qui ont choisi une flexibilité limitée du taux de change, il est particulièrement important de disposer d'autres types d'amortisseurs, comme des réserves de change et une souplesse budgétaire suffisantes, pour s'ajuster à des conditions externes défavorables.

Des évolutions institutionnelles et techniques pourraient améliorer l'exécution et l'efficacité

Encadré 2.4. Développement du secteur financier et autres facteurs influant sur la transmission monétaire

En utilisant une base de données sur le développement et les structures du secteur financier (Beck *et al.*), on peut examiner le rôle du développement financier et d'autres facteurs dans le renforcement des canaux de transmission. Le tableau montre les résultats d'une version de panel des corrélations de l'encadré 2, en utilisant des données internationales mensuelles à partir de 1995 (selon disponibilité). Pour chaque régression bivariée, une mesure du développement financier (ou une autre variable) interagit avec la variable indépendante :

$$d(y_t) = \beta_0 + \sum_{j=0}^4 \beta_{j+1} d(x_{t-j}) + \sum_{j=1}^4 \beta_{j+5} d(y_{t-j}) + \beta_{10} I_{t-4} + \sum_{j=0}^4 \beta_{j+11} I_{t-4} * d(x_{t-j}) + \varepsilon_t$$

Le tableau montre les effets marginaux sur longue durée du terme d'interaction. Des revenus plus élevés (mesurés sur une échelle allant de bas revenu = 1 jusqu'à OCDE = 5) et des variables indiquant un développement plus avancé du système financier vont de pair avec des réactions plus fortes des taux débiteurs et créditeurs aux variations du taux de l'escompte (colonnes 1 et 2), mais sont associés négativement avec le lien entre la croissance de la base monétaire et celle de la monnaie au sens large (colonne 3). Il est intéressant de noter que les liens de taux d'intérêt sont plus forts en Afrique subsaharienne que dans le pays moyen du panel, qui comprend de nombreux pays émergents et en développement en sus des pays avancés. Les réserves des banques de dépôts à la banque centrale, les prêts des banques non résidentes et les dépôts off-shore tendent à affaiblir le lien entre taux directeurs et taux de marché, au même titre qu'une plus grande concentration du système bancaire interne. Les transferts de fonds des migrants affaiblissent le lien avec le taux débiteur, mais renforcent légèrement le lien avec le taux créditeur. Plus le rapport entre les réserves des banques de dépôts et leurs engagements liquides est élevé, plus le lien avec le taux d'intérêt est faible. Enfin, le lien entre taux d'intérêt est également plus fort quand les soldes du budget et de la balance courante s'améliorent, mais la corrélation est d'un ordre de grandeur limité.

	x		Base monétaire
	Taux d'escompte		
	Taux débiteur	Taux créditeur	Monnaie au sens large
Variable d'interaction			
Catégorie de revenu	0,07	0,08	-0,11
Afrique subsaharienne	0,16	0,18	0,10
Pays exportateurs de pétrole	0,45	0,01	0,25
Pays importateurs de pétrole à change fixe	0,10	-0,08	0,04
Pays importateurs de pétrole à change flottant	-0,16	0,09	0,08
Réserves des banques de dépôts (% du passif)	-0,34	-0,52	-0,01
Actifs des banques de dépôts (% du total des titres bancaires)	0,44	0,05	-0,74
Actifs autres établissements financiers (% du PIB)	0,70	0,99	-0,10
Crédit des banques de dépôts au secteur privé (% du PIB)	0,02	0,22	-0,24
Capitalisation boursière	0,08	0,15	-0,07
Capitalisation du marché des obligations privées	0,40	0,32	-0,04
Primes d'assurance-vie	2,85	6,31	-2,67
Émissions de dette à l'étranger	1,91	0,43	-0,05
Prêts nets des banques non résidentes (% du PIB)	-7,19	-6,60	-0,61
Dépôts bancaires off-shore (% des dépôts bancaires internes)	-0,43	-0,34	0,00
Envois de fonds des travailleurs expatriés	-0,65	0,09	0,00
Concentration	-0,01	-0,30	0,40
Solde budgétaire (% du PIB)	0,00	0,00	0,00
Balance courante (% du PIB)	0,01	0,01	0,00

Sources : Beck *et al.* (2008); base de données sur le développement financier; estimations des services du FMI.

Note : Cet encadré a été préparé par Valerie Cerra.

de la politique monétaire dans la région. Les réformes devraient porter sur les aspects suivants :

- Rendre les marchés financiers plus profonds et plus compétitifs pour que le maniement des instruments de la politique monétaire influe sur les taux d'intérêt du marché et le crédit au secteur privé.
- Renforcer le secteur bancaire en modernisant le cadre réglementaire et en améliorant la supervision, afin que le secteur financier soit en mesure de prêter et de faire le meilleur usage d'une épargne rare, tout en gérant prudemment les risques.
- Rétablir la viabilité budgétaire et réduire les déficits, pour que la politique monétaire puisse remplir sa fonction de stabilisation au lieu de financer les découverts de l'État.
- Améliorer les institutions, notamment l'indépendance, la responsabilité et la transparence des banques centrales, ainsi que les infrastructures de marché au sens large, telles que les centrales de risques, le cadastre et les voies d'exécution des contrats.
- Assurer la résistance aux chocs au moyen des mesures précitées et de la diversification économique.

3. La quête d'une croissance plus soutenue dans l'UEMOA et ses conséquences pour la politique budgétaire

Comme les autres pays subsahariens, la plupart des pays de l'UEMOA ont vu leurs résultats économiques s'améliorer au cours des quinze dernières années. En outre, ils ont plutôt bien résisté à la crise financière mondiale et à l'envolée des prix pétroliers et alimentaires qui l'avait précédée¹. Le renforcement des bases de l'économie, mais aussi l'application de mesures anticrise globalement appropriées, l'intégration limitée dans la finance mondiale et la sortie de conflit en Côte d'Ivoire ont contribué à amortir l'impact des chocs externes au niveau régional.

Malgré l'amélioration des bases de l'économie, la croissance à long terme a été plus lente dans les pays de l'UEMOA que dans les pays subsahariens les plus performants. L'écart s'est creusé après ce qu'on a appelé le «grand décollage de la croissance en Afrique», à partir de 1995². Entre 1995 et 2009, le PIB par habitant a plus que doublé dans les pays africains les plus dynamiques, contre une hausse d'à peine 60 % au Burkina Faso, pays le plus performant de l'UEMOA, et un recul d'environ 10 % en Côte d'Ivoire. Malgré l'accélération de la croissance amorcée au milieu des années 90, le revenu moyen par habitant (non pondéré) au sein de l'UEMOA est toujours au même niveau qu'en 1980.

Note : Ce chapitre a été rédigé par Norbert Funke, Cheikh Gueye, Duval Guimarães, Tidiane Kinda, Montfort Mlachila, Amadou Sy et Irene Yackovlev avec le concours de Calixte Ahokpossi, Vivien Foster (Banque mondiale), Rainer Köhler, Gustavo Ramirez, Rupa Ranganathan (Banque mondiale) et Cemile Sancak.

¹Les huit pays de l'UEMOA, qui sont tous membres de la zone CFA, sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

²Voir, entre autres, FMI (2008).

L'élévation du niveau de vie et la réduction de la pauvreté passent nécessairement par une accélération soutenue de la croissance.

Le principal objectif du présent chapitre est de déterminer ce qui pourrait doper la croissance tendancielle des pays de la région et d'examiner les implications pour la politique budgétaire. Le but n'est pas de proposer de nouvelles analyses statistiques de la croissance ou de passer en revue l'essentiel des publications sur le sujet. Il s'agit plutôt de s'appuyer sur des travaux récents et une méthodologie d'évaluation comparative pour situer les pays de l'UEMOA par rapport aux pays subsahariens les plus performants (encadré 3.1). Trois questions essentielles se posent :

- Comment se situe la croissance économique de l'UEMOA par rapport à celle des pays africains les plus performants?
- Quels facteurs expliquent les résultats relativement médiocres enregistrés récemment par l'UEMOA et quelles leçons faut-il en tirer pour la politique économique?
- Enfin, compte tenu de l'insuffisance des infrastructures dans l'UEMOA, qui est un des freins à une croissance plus rapide, comment intensifier les investissements publics dans ce domaine sans compromettre la viabilité budgétaire?

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes :

- Dans les quatre pays les plus performants de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal), les réformes macroéconomiques et structurelles

Encadré 3.1. Composition du groupe de pays de référence

Il n'existe pas de méthode faisant l'unanimité pour composer un échantillon de pays dont les résultats doivent servir de base de comparaison. En tout état de cause, comme celui de Johnson *et al.* (2007), le choix doit se fonder sur des critères objectifs et analytiquement solides.

Dans ce chapitre, ce sont les pays d'Afrique subsaharienne non exportateurs de pétrole et non membres de l'UEMOA dont la croissance est la plus rapide qui constituent la référence, avec un taux de croissance par habitant moyen d'au moins 3 % sur la période 1995–2009. Cette base, plus élevée que celle qui est utilisée dans d'autres études (FMI, 2008, et Radelet, 2010, par exemple) permet un rattrapage plus rapide. Avec un taux de croissance d'au moins 3 %, les revenus doubleraient tous les vingt-cinq ans. Huit pays (à l'exception d'un membre de l'UEMOA) figurent sur la liste : le Botswana, le Cap-Vert, l'Éthiopie, Maurice, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. Pour les besoins de la présente étude, nous désignerons ces huit pays à croissance rapide par le terme «pays à forte croissance non exportateurs de pétrole» ou simplement «pays à forte croissance». Bien que ses résultats soient comparables à ceux du dernier des pays à croissance rapide, le Burkina Faso ne figurera que dans le groupe UEMOA.

Tableau 1. Principaux indicateurs, 1995–2009

	Croiss. PIB réel par hab.	Croiss. PIB réel	Ressources naturelles	Pays enclavé	Population, 2009	PIB, 2009	PIB par hab., 2009 ¹
	<i>(Moyenne, en %)</i>				<i>(Millions)</i>	<i>(Milliards de dollars)</i>	
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	4,3	6,8			191	106	558
Botswana	4,0	5,6	✓	✓	2	12	6.407
Cap-Vert	4,9	6,9			1	2	3.070
Éthiopie	4,2	7,1		✓	83	32	390
Maurice	3,1	4,1			1	9	6.704
Mozambique	5,9	8,2			21	10	465
Rwanda	5,0	9,5		✓	10	5	536
Tanzanie	3,4	5,8			41	21	526
Ouganda	4,1	7,5		✓	33	16	482
UEMOA	0,8	3,6			94	68	725
Bénin	1,4	4,5			9	7	710
Burkina Faso	3,1	5,9		✓	14	8	564
Côte d'Ivoire	-0,7	2,0			21	22	1.052
Guinée-Bissau	-1,3	1,5			2	1	521
Mali	2,4	4,9		✓	14	9	657
Niger	0,4	3,7		✓	14	5	372
Sénégal	1,6	4,1			13	13	994
Togo	-0,6	2,3			7	3	464

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Note : Les pays surlignés en vert sont les plus performants du sous-groupe correspondant.

¹Les valeurs agrégées sont pondérées par la population.

commencent à porter leurs fruits. Depuis le milieu des années 90, la croissance moyenne par habitant y est supérieure de 2 % à ce qu'elle était durant les quinze années précédentes, tout en restant de 2 % inférieure à celle des pays subsahariens les plus performants. Dans les quatre autres pays de l'UEMOA (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Niger et Togo), la croissance moyenne par habitant a été lente, voire négative, même si des progrès ont été réalisés quand la stabilité politique est revenue.

- Les raisons de ce décalage entre l'UEMOA et les pays africains dont la croissance est la plus rapide sont complexes : on ne peut pas l'attribuer à un facteur isolé ni avancer une explication simple. La stabilité politique est à l'évidence une condition nécessaire au développement économique; *a contrario*, l'instabilité politique a sans doute contribué à freiner la croissance dans certains pays. En moyenne, les pays subsahariens ont enregistré des résultats relativement meilleurs dans toute une série de domaines déterminants pour la croissance par habitant, ce qui souligne la nécessité de poursuivre les réformes multisectorielles. Il sera essentiel de favoriser l'investissement, le commerce et la compétitivité hors prix (qualité des institutions, développement des infrastructures, coûts, etc.), l'essor des marchés financiers, la santé et l'éducation. De nouveaux diagnostics de croissance seraient nécessaires pour comparer les coûts et les avantages des réformes conduites dans les domaines susmentionnés.
- Plusieurs des réformes à mener nécessiteront que les dépenses publiques soient employées à meilleur escient, voire augmentées. Outre l'éducation et la santé, il semblerait que la faiblesse des infrastructures (graves pénuries

d'électricité, lenteur du trafic routier et du transit portuaire, etc.) fasse partie des facteurs qui ralentissent considérablement la croissance même dans les pays de l'UEMOA les plus dynamiques. Une intensification des investissements publics peut contribuer à remédier à cette situation, mais il faut pour cela que les cadres budgétaires soient assez solides. Les politiques budgétaires doivent en particulier opérer les arbitrages nécessaires entre les effets sur la demande, les impératifs de viabilité de la dette et les besoins d'investissement. D'autres efforts s'imposent aussi pour augmenter les recettes et renforcer les institutions budgétaires de manière à améliorer la composition et la qualité des dépenses. Enfin, les investissements doivent être pleinement intégrés dans des cadres budgétaires à moyen terme et il faut prévoir des coûts de maintenance significatifs.

Comment se situe la croissance de l'UEMOA par rapport à celle des autres pays d'Afrique subsaharienne?

Caractéristiques de la croissance dans les pays de l'UEMOA

Croissance et revenus

La croissance des pays de l'UEMOA a été bien plus faible que celles des pays subsahariens à forte croissance non exportateurs de pétrole. Alors qu'il a atteint en moyenne 4,9 % dans les seconds, le taux de croissance moyen du PIB réel a été de 2,9 % dans l'UEMOA entre 1980 et 2009³. L'écart est identique en ce qui

³Dans le présent chapitre, les taux de croissance sont des moyennes non pondérées, l'objectif étant d'éviter que la moyenne régionale soit dominée par les deux principaux pays (Côte d'Ivoire, Sénégal). Par conséquent, les données peuvent être différentes de celles qui figurent dans l'appendice statistique (moyennes pondérées).

concerne les taux de croissance par habitant. Sur la même période, ils ont été de 2,7 % en moyenne dans les pays à forte croissance et proches de 0 % dans l'UEMOA⁴. Les résultats ont été particulièrement médiocres dans les pays de l'UEMOA à croissance lente : à l'heure actuelle, leur PIB moyen par habitant est plus bas qu'en 1980.

Le différentiel de croissance s'est accentué après 1995 (graphique 3.1, tableau 3.1). Alors qu'il a été d'en moyenne 0,8 % dans l'UEMOA entre 1995 et 2009, le taux de croissance a atteint 4,3 % dans les pays subsahariens à forte croissance. Toutefois, les moyennes décevantes de l'UEMOA masquent d'importantes disparités. Les pays de ce groupe peuvent être répartis en deux sous-groupes : les pays à croissance plus rapide (Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal), dont le taux de croissance réel moyen par habitant a été de 2,1 % entre 1995 et 2009, et les pays à croissance plus lente (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Niger et Togo), avec un taux négatif (-1 %) sur la même période. Après 1994, les pays de l'UEMOA à croissance plus rapide se sont donc rapprochés des pays subsahariens à forte croissance, tout en restant en retrait⁵.

Pour identifier les raisons possibles du différentiel de croissance entre les pays de l'UEMOA et les pays subsahariens à forte croissance, nous nous attacherons d'abord à comparer les dynamiques de croissance respectives des deux groupes puis nous examinerons les facteurs qui déterminent la croissance.

⁴Le reste de l'analyse s'appuie sur des taux de croissance du PIB réel par habitant en tenant compte du fait que les données démographiques et relatives à la croissance par habitant pourraient faire l'objet de révisions.

⁵En outre, la croissance dans les pays de l'UEMOA à croissance rapide est bien inférieure à celle des pays les plus lents parmi les pays à forte croissance non exportateurs de pétrole. Sur la base de leur taux de croissance moyen entre 1995 et 2009, les pays subsahariens à forte croissance pourraient être eux aussi répartis entre pays à croissance plus rapide (Cap-Vert, Mozambique, Ouganda et Rwanda) et pays à croissance plus lente (Botswana, Éthiopie, Maurice et Tanzanie). Dans ce second groupe, la croissance moyenne était de 3,6 %, contre 5 % dans les pays du premier groupe (pays à croissance plus rapide).

Tableau 3.1. Croissance du PIB réel par habitant, 1980–2009¹

	Moyenne 1980–94	Moyenne 1995–2009
	<i>(Pourcentage de variation)</i>	
Afrique subsaharienne	-0,2	2,3
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	1,1	4,3
UEMOA	-0,6*	0,8*
Dont : pays à croiss. plus rapide	0,1	2,1*

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Note : * Indique un taux significativement inférieur aux taux enregistrés dans les pays subsahariens à forte croissance non exportateurs de pétrole (seuil de signification statistique de 10 %).

¹Tous les taux de croissance sont des moyennes non pondérées.

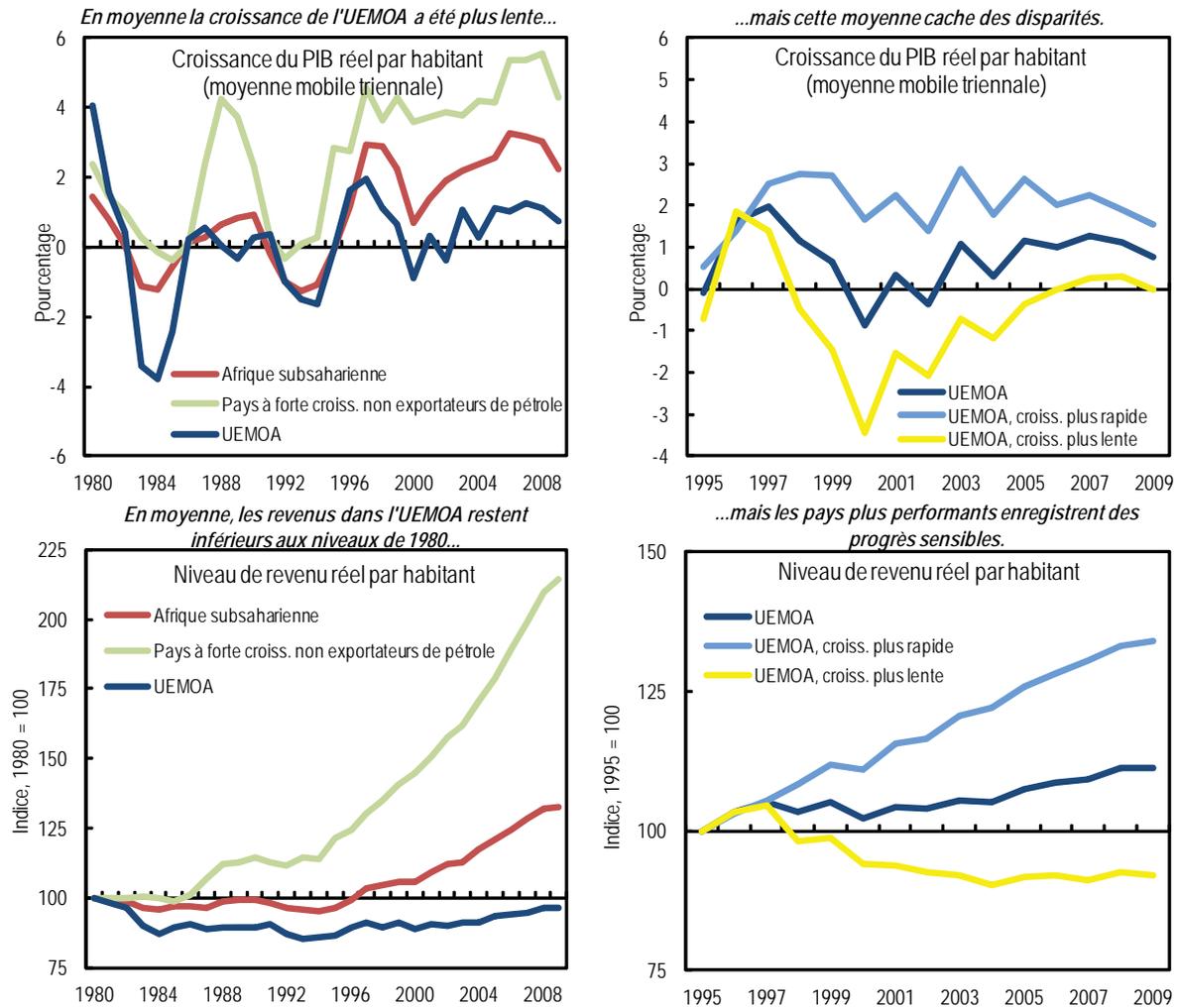
Accélération et décélérations de la croissance

Dans la ligne des travaux les plus récents, cette section se concentre sur la dynamique de la croissance et distingue phases d'accélération et phases de décélération (encadré 3.2). L'analyse montre non seulement que les pays de l'UEMOA ont besoin d'une accélération de la croissance mais aussi qu'il importe de réduire le nombre et la durée des périodes de décélération. À cet égard, deux facteurs seront déterminants : la stabilité politique et l'adoption de mesures de politique économique appropriées en cas de chocs externes.

Les études sur le sujet montrent qu'il est assez simple d'obtenir une accélération de la croissance mais qu'il est relativement difficile de l'entretenir (Berg *et al.*, 2008). S'appuyant sur la méthodologie décrite dans l'encadré 3.2, le tableau 3.2 montre en quoi la fréquence des accélérations et des décélérations de la croissance dans les pays de l'UEMOA diffère de celle qu'on observe dans les pays à forte croissance non exportateurs de pétrole.

Conformément à ce qui a été constaté plus haut, les accélérations ont été plus rares et les

Graphique 3.1. Croissance et niveau de revenu, 1980–2009



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Tableau 3.2. Fréquence des épisodes d'accélération et de décélération de la croissance, 1980–2009¹

	1980–94		1995–2009	
	Accélération	Décélération	Accélération	Décélération
	<i>(Pourcentage)</i>		<i>(Pourcentage)</i>	
Afrique subsaharienne	0,15	0,29	0,22	0,10
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	0,21	0,18	0,31	0,02
UEMOA	0,12	0,33	0,10	0,13
Dont : pays à croiss. plus rapide	0,20	0,22	0,17	0,02

Sources : FMI, base de données du Département Afrique et estimations des services.
¹Accélération définie par un écart de croissance de 1 %.

Encadré 3.2. Accélération et décélération de la croissance : définitions

Notre définition des accélérations et des décélérations de la croissance s'inspire d'une variante de la méthodologie de Hausmann, Pritchett et Rodrik (2005) élaborée par Arbache et Page (2010). Comme Arbache et Page, nous parlons d'accélération de la croissance dans un pays si les trois conditions suivantes sont réunies durant au moins trois années consécutives :

- la différence entre la moyenne mobile prospective sur quatre ans du taux de croissance et la moyenne mobile rétrospective sur quatre ans est supérieure à 1 %;
- la moyenne mobile prospective sur quatre ans du taux de croissance est supérieure au taux de croissance moyen du pays;
- la moyenne mobile prospective sur quatre ans du PIB par habitant est supérieure à la moyenne mobile rétrospective sur quatre ans.

À l'inverse, nous parlons de décélération de la croissance si les trois conditions suivantes sont réunies durant au moins trois années consécutives :

- la différence entre la moyenne mobile prospective sur quatre ans du taux de croissance et la moyenne mobile rétrospective sur quatre ans est inférieure à zéro;
- la moyenne mobile prospective sur quatre ans du taux de croissance est inférieure au taux de croissance moyen du pays;
- la moyenne mobile prospective sur quatre ans du PIB par habitant est inférieure à la moyenne mobile rétrospective sur quatre ans.

La différence avec la méthode de Hausmann, Pritchett et Rodrik (2005) est que cette définition se sert d'une fenêtre mobile plus étroite (quatre ans au lieu de sept) et d'un seuil de croissance plus bas (1 % au lieu de 2). En outre, alors que nous définissons l'accélération par rapport au taux de croissance moyen du pays donné, Hausman, Pritchett et Rodrik (2005) exigent un taux moyen d'au moins 3,5 % pendant la période d'accélération.

Note : pour plus de détails méthodologiques, voir Arbache et Page (2010).

décélérations plus fréquentes dans l'UEMOA que dans les pays à forte croissance non exportateurs de pétrole. Ces derniers ont bénéficié d'une augmentation de la fréquence des accélérations après 1994.

Il faut noter en particulier que les pays à forte croissance non exportateurs de pétrole et les pays de l'UEMOA les plus performants n'ont connu pratiquement aucun épisode de décélération; dans l'UEMOA, toutefois, la fréquence des accélérations n'a pas augmenté et les pays membres ayant une croissance plus lente que les autres ont connu moins de décélérations mais toujours davantage que d'accélérations.

Gestion macroéconomique et évolutions structurelles

La présente section compare les résultats respectifs des pays de l'UEMOA et des pays subsahariens à forte croissance après 1994. Il ne s'agit pas de procéder à une évaluation empirique formelle de l'importance relative des diverses variables mais de dresser un tableau comparatif du contexte, de la gestion macroéconomique et des évolutions structurelles propres à chacun des deux groupes⁶.

⁶L'analyse se concentre essentiellement sur l'identification des différences entre les principaux facteurs qui agissent sur la croissance. Les questions d'endogénéité peuvent compliquer l'interprétation des résultats.

L'examen s'articule autour de cinq facteurs que les études sur la croissance considèrent comme prépondérants pour les différentiels de croissance (voir, par exemple, Ndulu *et al.*, 2007; FMI, 2008; Selassie, 2008), à savoir : 1) le revenu initial, les dotations en ressources et la géographie; 2) la conjoncture externe; 3) la gestion macroéconomique; 4) le commerce et la compétitivité; et 5) d'autres facteurs. En raison des effets de contagion régionaux, la dynamique de la croissance au sein de l'UEMOA entre également en jeu. Une analyse récente a souligné que l'instabilité politique jouait un rôle déterminant dans la décélération de la croissance (Johnson *et al.*, 2007).

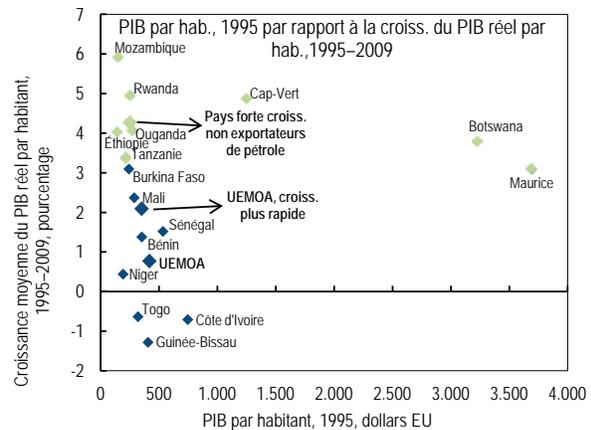
Revenu initial, dotation en ressources et géographie

Globalement, le revenu initial, les dotations en ressources et la géographie ne sont pas des facteurs essentiels en ce qui concerne les différentiels de croissance entre pays de l'UEMOA et pays à forte croissance. Bien que certains pays pauvres fassent partie des plus performants, ceux dont la croissance a le plus décollé depuis 1995 n'étaient pas systématiquement plus pauvres que les autres, ce qui aurait confirmé l'hypothèse d'un effet de rattrapage. Inversement, les pays plus riches n'ont pas systématiquement enregistré une baisse de leur taux de croissance (graphique 3.2).

Une étude du FMI de 2008 semble indiquer que les dotations en ressources naturelles et la géographie, facteurs traditionnellement déterminants pour la croissance en Afrique, n'ont pas eu un rôle décisif dans le décollage observé depuis le milieu des années 90. L'échantillon confirme ce constat général : la plupart des huit économies subsahariennes à forte croissance étudiées dans ce chapitre ont connu une expansion rapide alors qu'elles ne disposaient pas de ressources naturelles particulièrement abondantes.

Pour ce qui est de la géographie, il est courant d'évoquer le sort des pays enclavés, qui auraient plus de difficultés à accéder aux

Graphique 3.2. Revenu initial et croissance du PIB réel par habitant, 1995–2009



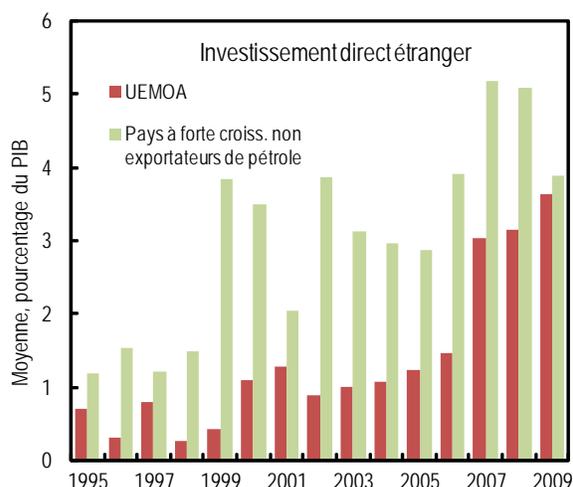
Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

grands marchés et donc à exploiter les économies d'échelle. Pourtant, les facteurs strictement géographiques ne semblent pas décisifs en ce qui concerne les pays d'Afrique subsaharienne à forte croissance et l'UEMOA.

Le groupe des pays à forte croissance comprend quatre pays enclavés, deux économies côtières et deux îles. L'éloignement géographique des marchés n'a pas empêché l'économie mauricienne de croître à un rythme soutenu. De même, l'enclavement géographique du Burkina Faso ne l'empêche pas d'être le pays de l'UEMOA qui a la plus forte croissance.

Conjoncture externe

On évoque aussi fréquemment l'incidence qu'aurait la conjoncture externe sur la croissance économique. Historiquement, l'évolution de la croissance subsaharienne est très comparable à celle du PIB réel mondial (Drummond and Ramirez, 2009). Les estimations internationales semblent indiquer que, en moyenne, une variation d'un point de croissance dans le

Graphique 3.3. Flux d'IDE, 1995–2009

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

reste du monde se traduit par 0,4–0,5 point de variation dans les pays d'Afrique subsaharienne (voir FMI, 2009, encadré 1.2). La croissance peut être affectée via divers canaux, dont la demande d'exportations, l'évolution des termes de l'échange ou encore les liens financiers. Globalement, toutefois, peu d'éléments permettent de conclure que la conjoncture externe contribue à expliquer la croissance plus lente des pays de l'UEMOA.

Il a été constaté que les variations positives des termes de l'échange, comme celles qui furent

induites par l'envol des prix des produits de base durant la décennie qui a précédé la crise financière, stimulaient la croissance (Deaton and Miller, 1996; Raddatz, 2007). Néanmoins, les travaux des chercheurs montrent aussi que les effets bénéfiques sur la croissance peuvent être brefs et se transformer parfois en effets néfastes à plus long terme si les pays ne sont pas dotés d'institutions solides (Collier and Goderis, 2009). La comparaison des variations des termes de l'échange entre l'UEMOA et les pays subsahariens à forte croissance fait apparaître que, en moyenne, les pays de l'UEMOA se trouvaient dans une situation un peu plus favorable que les pays à forte croissance (tableau 3.3).

L'investissement direct étranger (IDE) combiné au savoir-faire technologique est susceptible de doper la croissance et de contribuer à l'entretenir. Malgré des progrès récents, l'UEMOA continue d'attirer moins de flux d'IDE que les pays à forte croissance. Les flux vers l'UEMOA sont passés de 0,7 % du PIB en 1995 à 3,6 % en 2009. À titre de comparaison, les flux d'IDE vers les pays à forte croissance non exportateurs de pétrole étaient en moyenne supérieurs à 4 % du PIB durant les trois dernières années de la période (graphique 3.3). Quoi qu'il en soit, l'attrait qu'un pays exerce sur les investisseurs étrangers dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels la gestion macroéconomique, la compétitivité et les réformes structurelles.

Tableau 3.3. Contexte extérieur, 1980–2009

	1980–94		1995–2009	
	Termes de l'échange (% de variation)	IDE (% du PIB)	Termes de l'échange (% de variation)	IDE (% du PIB)
Afrique subsaharienne	0,2	1,0	2,6	4,5
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	-0,8	0,6	0,6	3,0
UEMOA ¹	-0,5	0,4*	2,9	1,4*
Dont : pays à croiss. plus rapide	0,2	0,1*	3,7	1,5*

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, base de données du Département Afrique et estimations des services.

Note : *Indique que la moyenne de l'UEMOA est significativement différente de celle des pays subsahariens à forte croissance non exportateurs de pétrole (seuil de signification statistique de 10 %).

¹Les termes de l'échange de l'UEMOA n'incluent pas la Guinée-Bissau.

Tableau 3.4. Politiques macroéconomiques, 1980–2009

	1980–94				1995–2009			
	Inflation ¹	Invest. public	Invest. privé	Stock dette publ. ext.	Inflation	Invest. public	Invest. privé	Stock dette publ. ext.
	(% de variation)		(% du PIB)		(% de variation)		(% du PIB)	
Afrique subsaharienne	18,0	8,1	12,3	76,9	8,6	7,5	13,8	95,8
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	26,8	9,7	11,6	60,0	8,5	8,7	14,6	57,8
UEMOA	11,7*	9,0	12,2	102,9*	4,5*	6,2*	11,5*	113,7*
Dont : pays à croiss. plus rapide	5,4*	6,5*	10,3	64,9	3,2*	7,5*	13,3	58,8

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique; Banque mondiale, *Global Development Finance*.
 Note : *Indique que la moyenne de l'UEMOA est significativement différente de celle des pays subsahariens à forte croissance non exportateurs de pétrole (seuil de signification statistique de 10 %).

¹Tous les taux de croissance sont des moyennes non pondérées.

Gestion macroéconomique

De manière générale, la gestion macroéconomique s'est améliorée dans les pays d'Afrique subsaharienne depuis le milieu des années 90. Le système de parités fixes adopté par l'UEMOA l'a aidée à maintenir l'inflation à un faible niveau puisqu'elle a été en moyenne nettement plus basse que dans les pays subsahariens à forte croissance. On note toutefois une différence concernant le niveau d'investissement. Comme on le lit dans les études plus générales déjà publiées, qui concluent à la corrélation positive entre le niveau d'investissement et le rythme de la croissance, l'investissement public et privé tend à être plus important dans les pays subsahariens à forte croissance que dans les pays de l'UEMOA, y compris ceux dont la croissance est la plus rapide (tableau 3.4). Un simple exercice

de comptabilité de la croissance confirme que le niveau des dépenses d'équipement et la productivité totale des facteurs (PTF) contribuent largement à expliquer les résultats relativement médiocres de l'UEMOA en matière de croissance du PIB réel. D'après les données d'Arezki et Cherif (2010), la croissance de la PTF était généralement faible dans les pays de l'UEMOA et n'a que peu progressé au cours des 15 dernières années (tableau 3.5). Quant à la croissance du capital par travailleur, elle est également restée très molle. Dans les pays à forte croissance non exportateurs de pétrole, en revanche, la croissance de la PTF et celle du capital ont été plus rapides. Les éléments empiriques figurant dans différentes publications montrent qu'il n'y a pas de croissance soutenue sans croissance relativement prononcée de la productivité.

Tableau 3.5. Comptabilité de la croissance, 1980–2007

	1980–94		1995–2007	
	Croiss. du capital par travailleur	Croiss. de la PTF	Croiss. du capital par travailleur	Croiss. de la PTF
	(% de variation)			
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	2,9 ⁺	0,7	2,8 ⁺	3,4 ⁺
UEMOA	0,4*	-0,6*	0,7*	0,2*
Dont : pays à croiss. plus rapide	1,0*	0,1*	1,7*	1,7*

Sources : Arezki et Cherif (2010); estimations des services du FMI.

Note : *Indique que la moyenne de l'UEMOA diffère de celle des pays subsahariens à forte croissance non exportateurs de pétrole (seuil de signification statistique de 10 %).

Tableau 3.6. Commerce et compétitivité, 1980–2009

	1980–94		1995–2009	
	Taux de change effectif réel ¹ (% de variation)	Ouverture aux échanges (% du PIB)	Taux de change effectif réel ¹ (% de variation)	Ouverture aux échanges (% du PIB)
Afrique subsaharienne	-37,6	63,9	15,5	77,8
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	-28,9	55,9	-0,7	65,5
UEMOA	-50,3	55,8	14,3	55,5*
Dont : pays à croiss. plus rapide	-49,1	48,7*	7,8	51,3*

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹Exclut l'Angola, l'Érythrée, le Libéria et le Zimbabwe.

Commerce et compétitivité

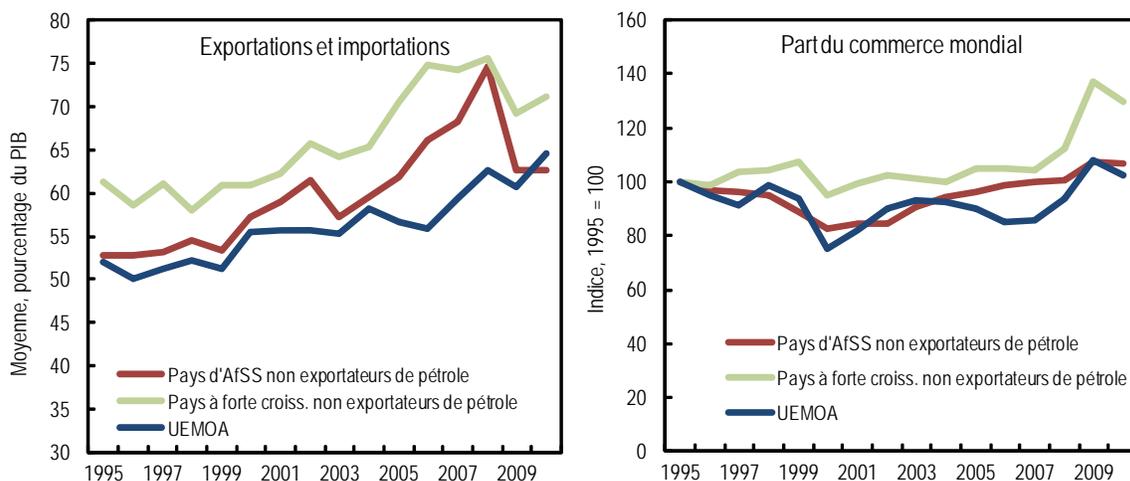
L'ouverture d'un pays aux échanges et sa compétitivité déterminent pour beaucoup sa capacité à s'implanter solidement sur les marchés étrangers, à attirer davantage d'IDE et à atteindre le niveau d'échanges et de production requis pour doper sa productivité et sa croissance économique. L'ouverture croissante aux échanges commerciaux est un des facteurs notables d'amélioration des taux de croissance dans toute l'Afrique subsaharienne (tableau 3.6). Dans de nombreux pays de la région, la libéralisation des échanges a coïncidé avec le décollage économique du milieu des années 90. L'effet positif d'une plus grande ouverture aux échanges tend à être plus marqué dans les pays où d'autres conditions sont réunies (qualité des institutions, environnement propice aux entreprises, infrastructures suffisantes, etc.).

Le degré d'ouverture de l'UEMOA, mesuré par la part des exportations et des importations dans le PIB, est bien moindre que dans les pays subsahariens à forte croissance et dans les pays subsahariens non exportateurs de pétrole (graphique 3.4). Jusqu'à une date récente, la part des exportations de l'UEMOA dans les exportations mondiales a quasiment stagné, ce qui n'est pas le cas dans les pays à forte croissance non exportateurs de pétrole. Si la proportion a augmenté de nouveau en 2008

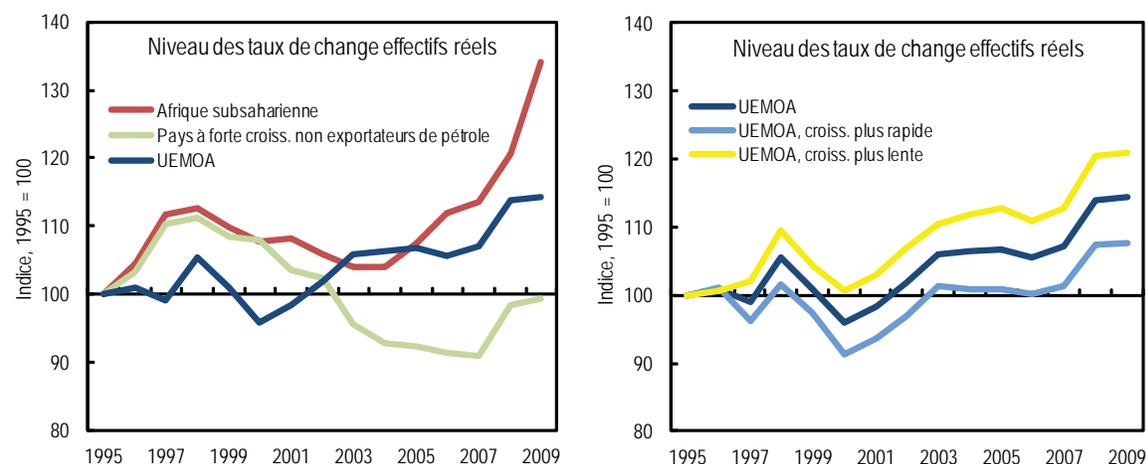
et 2009, c'est principalement sous l'effet de la contraction du commerce mondial consécutive à la crise et de la stabilité des exportations de l'UEMOA, une partie de la région ayant été moins affectée que d'autres pays.

Taux de change et compétitivité fondée sur les prix

Certains observateurs ont avancé que le régime de taux fixes pouvait expliquer l'atonie de la croissance dans l'UEMOA. Ces toutes dernières années, l'appréciation progressive du taux de change effectif réel (TCER) de l'UEMOA a pu peser sur la compétitivité de la région (graphique 3.5). Fin 2009, le TCER avait gagné plus de 14 % par rapport à 1995, l'année qui a suivi la dévaluation. Une étude du FMI de 2008 a montré que les pays d'Afrique subsaharienne à croissance rapide tendent à avoir des régimes de change plus souples. Cinq des huit pays à forte croissance considérés dans cette étude ont des régimes de change souples; les trois autres (Cap-Vert, Rwanda et Éthiopie) ont des régimes moins flexibles. En règle générale, les travaux récents du FMI sur le TCER de différents pays membres de l'UEMOA (voir divers rapports des services du FMI sur ces pays) n'ont pas trouvé d'éléments probants indiquant une surévaluation des TCER. Au cours de l'année 2010, la faiblesse de l'euro a atténué les pressions à la hausse sur ces taux. Pour éviter

Graphique 3.4. Indicateurs relatifs au commerce et à la compétitivité, 1995–2010

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 3.5. Niveau des taux de change effectifs réels, 1995–2009

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

tout effet négatif que le niveau du change pourrait avoir sur la croissance, les autres politiques doivent être bien plus fermes.

Compétitivité hors prix

La compétitivité hors prix contribue peut-être aussi considérablement à la faible compétitivité de l'UEMOA au niveau international. Les pays de l'UEMOA sont plutôt à la traîne par rap-

port aux pays subsahariens à forte croissance (graphique 3.6). L'UEMOA est moins bien placée qu'eux du point de vue des indicateurs synthétiques de compétitivité (*Doing Business*, *Corruption Perceptions*, *World Governance Indicators*). S'agissant de la pratique des affaires, les pays les plus mal classés de la région ne sont pas loin d'être aussi les plus mal classés au plan mondial. Parmi les membres

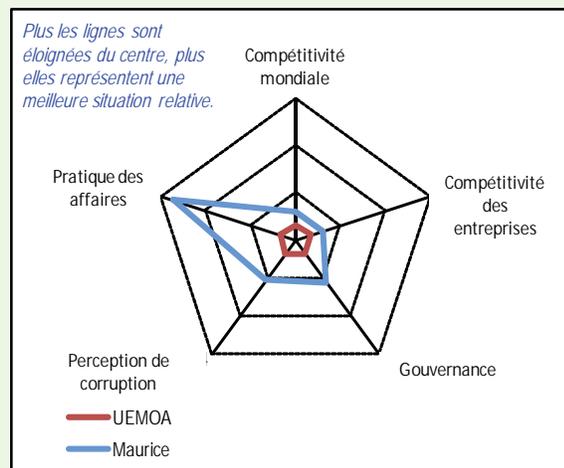
Encadré 3.3. Amélioration de la compétitivité hors prix : l'exemple de Maurice

L'analyse approfondie de réformes réussies peut être une source d'enseignements précieux pour l'UEMOA. Maurice en est un bon exemple. Il a été considéré comme le meilleur pays subsaharien pour la pratique des affaires dans les éditions 2008, 2009 et 2010 de *Doing Business* de la Banque mondiale. En 2010, Maurice était parmi les 20 pays de tête selon ce critère. Plusieurs autres indicateurs synthétiques le classent dans les tout premiers pays subsahariens et il devance souvent des économies comparables. Maurice se situe dans la première moitié des pays les plus compétitifs du monde selon l'indice mondial de compétitivité du Forum économique mondial (calculé pour 133 pays en 2009-10). Pour plusieurs dimensions de la solidité institutionnelle mesurée par les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale (stabilité politique, efficacité des administrations, primauté du droit et maîtrise de la corruption), Maurice est très bien classé au niveau mondial, devant d'autres économies à forte croissance. Par rapport à d'autres pays de la région, il obtient d'excellents résultats pour les variables institutionnelles en rapport avec le commerce, pour l'entrepreneuriat et pour le commerce (Imam and Minoiu, 2008).

Les enseignements que l'on peut tirer de l'expérience de Maurice, pays qui, après son indépendance en 1968, n'était pas mieux doté que la moyenne des pays subsahariens puisqu'il pratiquait la monoculture et était exposé à des chocs sur les termes de l'échange et au risque de tensions ethniques (Subramanian and Roy, 2001), sont les suivants :

- Une conjoncture externe difficile n'empêche pas les réformes et peut même souligner leur nécessité et constituer une incitation supplémentaire. S'agissant de Maurice, plusieurs chocs externes ont rendu les réformes encore plus urgentes. Le démantèlement en décembre 2004 de l'Accord multifibres relatif aux textiles et à l'habillement, les baisses de prix spectaculaires dans le cadre du Protocole sucre (36 % entre 2006 et 2009) et l'envol des prix du pétrole et d'autres produits de base importés ont provoqué un choc cumulé sur les termes de l'échange de près de 20 % entre 1999 et 2009. L'option du statu quo n'était pas envisageable.
- Il faut saisir les occasions quand elles se présentent. En réponse à ces chocs externes menaçant la compétitivité des piliers traditionnels de l'économie mauricienne, le gouvernement entré en fonction en juillet 2005 a engagé une stratégie de réforme de grande ampleur.
- Les réformes structurelles devraient s'inscrire dans un programme de réforme plus complet. Le commerce mauricien a été libéralisé, diverses mesures de contrôle des prix ont été levées et la réglementation applicable aux entreprises a été simplifiée. Ces mesures structurelles ont été instaurées parallèlement à des réformes macroéconomiques. Le gouvernement a lancé des réformes fiscales d'une portée considérable, avec l'arrivée d'un taux uniforme et la création d'une autorité centrale chargée des recettes. Une stratégie de rééquilibrage budgétaire a également été adoptée. La constitution d'un Comité de politique monétaire a été une étape importante du processus visant à améliorer l'efficacité de la politique monétaire.

Graphique 1. Indicateurs synthétiques de compétitivité structurelle



Sources : Forum économique mondial (2009-10); Banque mondiale, *World Governance Indicators* (2008) et *Doing Business* (2010); Transparency International (2009).

- Les réformes importantes peuvent être conduites rapidement. Par exemple, en l'espace d'une année, Maurice a réussi à modifier sa réglementation pour que les entreprises aient moins de difficultés à protéger leurs droits de propriété. C'est ainsi que l'économie mauricienne a progressé dans le classement de la pratique des affaires, passant de la 131^e à la 61^e place (sur 183) pour le critère «transfert de propriété» entre 2009 et 2010. À l'heure actuelle, Maurice devance même le groupe des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour la création d'entreprises parce que les démarches y sont moins longues, les coûts moins élevés et le capital minimum requis moins important.
- Il est essentiel de communiquer. Les réformes peuvent avoir des effets temporairement préjudiciables pour certaines catégories de la population. La réussite des réformes structurelles passe aussi par une stratégie de communication claire.

L'économie mauricienne a fortement réagi à toutes les réformes engagées, qui se sont traduites par une accélération de la croissance et une augmentation de l'investissement direct étranger. Elles ont également contribué à une amélioration générale du bilan de secteurs économiques clés (Imam and Köhler, 2010). La stabilité économique, la solidité des institutions, la stabilité politique, l'efficacité des administrations et une réglementation favorable à l'économie de marché sont autant de facteurs qui ont contribué aux résultats impressionnants de Maurice. Ces conditions structurelles ont à leur tour permis à cette économie entièrement dépendante du sucre de se diversifier dans les textiles, puis le tourisme et, plus récemment, dans les services liés aux techniques de l'information et de la communication ainsi que les services financiers (Sacerdoti *et al.*, 2005).

Note : Le présent encadré a été préparé par Rainer Köhler et Calixte Ahokossi.

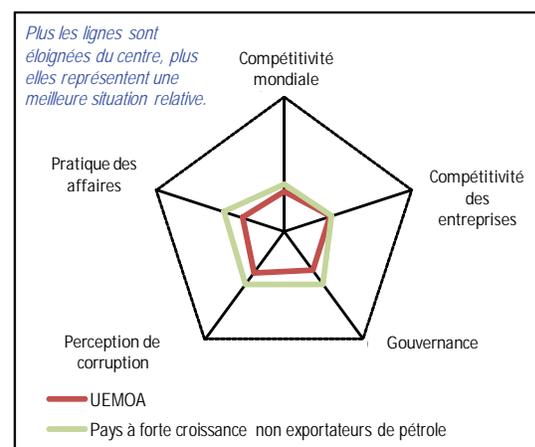
de l'UEMOA, même ceux qui obtiennent les meilleurs résultats ne figurent pas dans les 70 % les mieux classés au plan mondial. L'expérience de différents pays (Maurice, par exemple) montre pourtant que certaines réformes clés peuvent être mises en œuvre dans de brefs délais (voir encadré 3.3).

Qualité des institutions

La qualité des institutions figure parmi les facteurs qui influent sur la compétitivité et qui font que plusieurs pays de l'UEMOA forment un groupe distinct de celui des pays à forte croissance non exportateurs de pétrole. Par rapport à ces derniers, les pays de l'UEMOA — y compris ceux qui connaissent la croissance la plus rapide — obtiennent de moins bons résultats sur le plan de la corruption et, plus encore, sur le plan de la primauté du droit (tableau 3.7). De manière générale, les pays d'Afrique subsaharienne restent encore mal notés sur l'échelle qui va de 1 à 5.

La stabilité politique a sans doute aussi contribué à l'amélioration de la compétitivité et à l'accélération de la croissance dans les

Graphique 3.6. Indicateurs synthétiques de compétitivité structurelle



Sources : *Forum économique mondial* (2009–10); Banque mondiale, *World Governance Indicators* (2008) et *Doing Business Indicators* (2010); Transparency International (2009).

Tableau 3.7. Qualité des institutions, 1996–2008

	Corruption	Primauté du droit
	(Indice) ¹	
Afrique subsaharienne	1,9	1,8
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	2,4	2,4
UEMOA	1,9*	1,7*
Dont : pays à croiss. plus rapide	2,0*	2,0*

Source : Institut de la Banque mondiale, *Indicateurs de gouvernance dans le monde*.

Note : ¹Indique que les résultats observés pour l'UEMOA diffèrent significativement de ceux des pays à forte croissance non exportateurs de pétrole (seuil de signification statistique de 10 %).

¹L'indice va de 0 à 5; plus le chiffre est élevé, plus la qualité institutionnelle est importante.

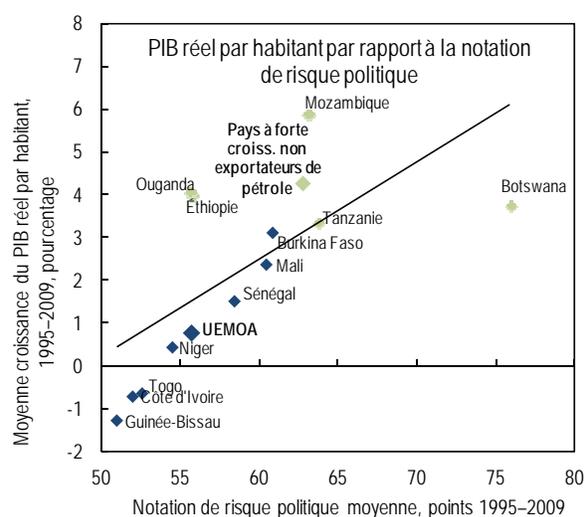
pays à forte croissance non exportateurs de pétrole (graphique 3.7). Entre 1984 et 1994, les risques géographiques et politiques spécifiques à l'UEMOA étaient comparables à ceux du reste de l'Afrique subsaharienne. Néanmoins, depuis 1995, ils se sont davantage atténués dans les pays à forte croissance non exportateurs de pétrole, surtout si l'on compare avec l'évolution observée dans l'UEMOA.

L'instabilité politique a fortement contribué à l'atonie de la croissance dans les pays de l'UEMOA à croissance plus lente, avec des répercussions dans les pays voisins, notamment depuis la Côte d'Ivoire⁷. En outre, dans le cadre d'une étude plus générale sur l'Afrique subsaharienne, Salinas *et al.* (2010) ont constaté que les pays bénéficiant de longues périodes de stabilité politique (évitant en particulier les guerres civiles) et macroéconomique avaient encaissé une «prime à la stabilité» sous la forme d'une croissance plus rapide.

Investissements d'infrastructure

L'insuffisance ou l'inefficacité des infrastructures diminue la rentabilité des activités commerciales et économiques et limite les

⁷Pour de plus amples explications, voir Egoumé and Nayo (2010).

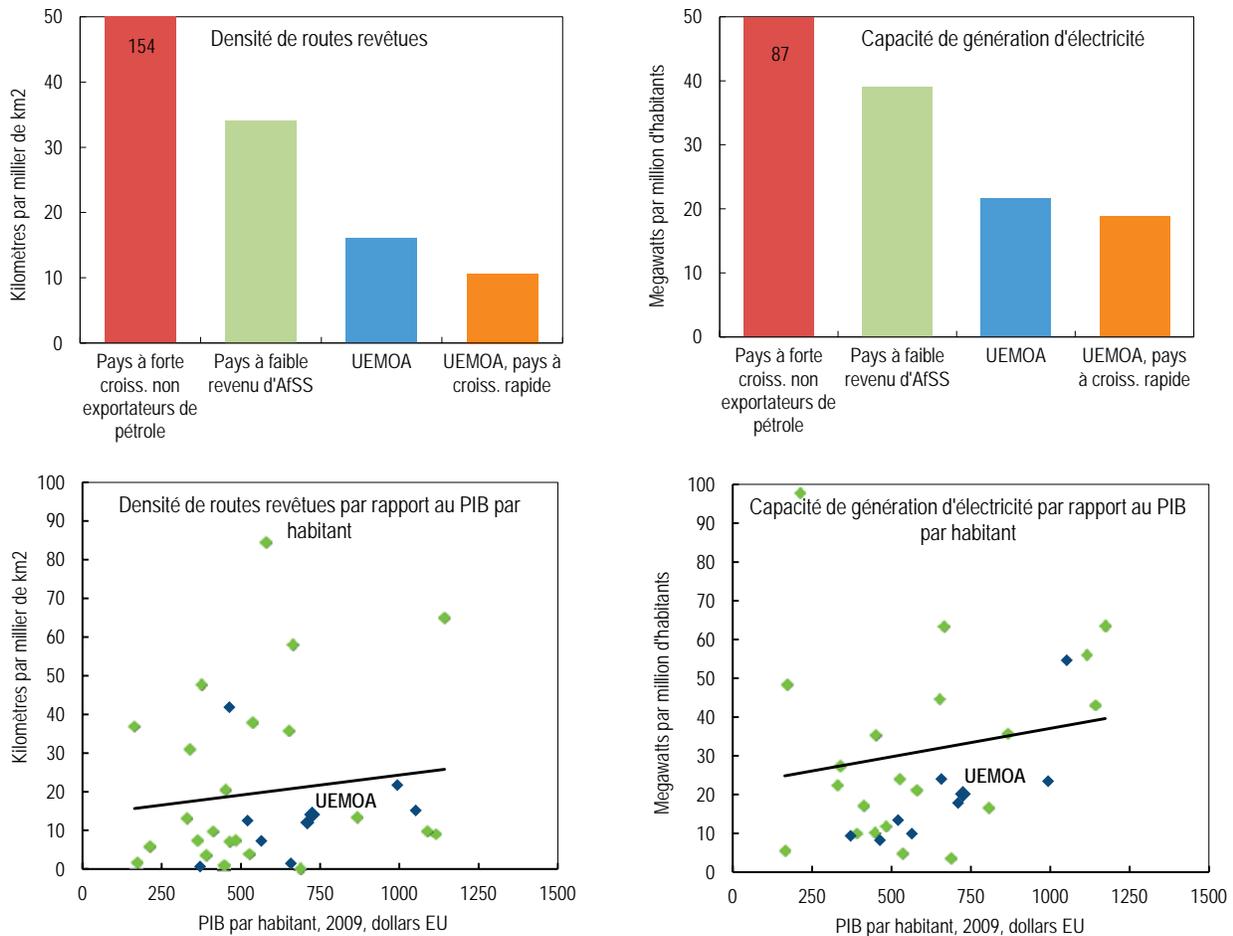
Graphique 3.7. Croissance du PIB réel par habitant et notation du risque politique¹, 1995–2009

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale et Guide internationale des risques-pays (ICRG)*, juillet 2010.

¹La notation du risque politique suit l'échelle ICRG qui va de 0 à 100; plus la note est élevée, moins le risque politique est prononcé.

perspectives de croissance. Des infrastructures de qualité et peu coûteuses favorisent l'industrialisation. Un rapport émanant de la Commission économique pour l'Afrique (2005) et divers travaux publiés ultérieurement semblent montrer que, si les infrastructures africaines devenaient conformes aux normes internationales, la croissance annuelle augmenterait de 1 à 2 points de pourcentage. Le dividende que constitue la croissance ne se matérialise que si les institutions sont solides.

Selon une analyse publiée récemment par la Banque mondiale, les infrastructures de l'UEMOA sont en retard sur celles des pays subsahariens à forte croissance non exportateurs de pétrole et des pays subsahariens à faible revenu (encadré 3.4 en fin de chapitre), et ce dans des domaines essentiels. Les études empiriques suggèrent que les carences des infrastructures limitent la croissance, notamment quand elles concernent la distribution d'électricité ou la densité du réseau routier

Graphique 3.8. Principaux indicateurs relatifs aux infrastructures, 1995–2009¹

Source : Banque mondiale, AICD; FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Les indicateurs pour les pays à forte croissance non exportateurs de pétrole présentent un biais par excès car les valeurs mesurées pour Maurice et le Cap-Vert, les deux économies les plus petites, sont élevées.

revêtu (graphique 3.8). Les pays de l'UEMOA, en particulier ceux qui ont une croissance plus rapide que les autres, semblent être à la traîne sur ces deux fronts. Les besoins d'investissement demeurent substantiels.

Autres facteurs structurels

De très nombreux observateurs soulignent l'importance du capital humain pour le dé-

veloppement économique. L'éducation favorise la croissance en facilitant l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies. Bien qu'un moins grand nombre de travaux aient été consacrés à l'incidence de la santé sur l'économie, le rôle potentiel de ce facteur est mentionné dans la majorité des études. Dans ces deux secteurs que sont la santé et l'éducation, les pays de l'UEMOA sont en retard sur

Tableau 3.8. Autres indicateurs structurels, 1980–2009

	1980–94			1995–2009		
	Espérance de vie à la naissance	Taux d'achèvement scolarité primaire	Crédit intérieur au secteur privé	Espérance de vie à la naissance	Taux d'achèvement scolarité primaire	Crédit intérieur au secteur privé
	(Années)	(% du groupe d'âge pertinent)	(% du PIB)	(Années)	(% du groupe d'âge pertinent)	(% du PIB)
Afrique subsaharienne	51,4	47,2	41,2	53,1	57,3	20,8
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	52,0	59,4	130,9	54,1	64,2	22,5
UEMOA	48,7*	26,3*	20,7*	52,5*	41,3*	13,0*
Dont : pays à croiss. plus rapide	48,1*	21,2*	19,9*	52,5*	39,6*	15,4*

Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; FMI, base de données du Département Afrique.

Note : *Indique que les résultats observés pour l'UEMOA diffèrent significativement de ceux des pays à forte croissance non exportateurs de pétrole (seuil de signification statistique de 10 %).

les pays à forte croissance (tableau 3.8). Une amélioration des résultats dans ces domaines se traduirait par une croissance tendancielle plus soutenue.

La densification des marchés financiers est réputée stimuler la croissance en améliorant l'accès au crédit privé, en permettant une accumulation plus importante de capital et en rendant plus efficiente l'affectation des capitaux. Les marchés financiers sont en général moins développés dans les pays de l'UEMOA que dans les pays à forte croissance.

Dans ces derniers, la densification des circuits financiers est plus manifeste que dans l'UEMOA. En 2008, le crédit au secteur privé y représentait plus de 30 % du PIB dans les pays à forte croissance non exportateurs de pétrole alors que, dans l'UEMOA, il équivalait encore à moins de 20 % du PIB en 2009. Autre problème de l'UEMOA, le secteur bancaire n'est pas assez développé et l'accès aux services bancaires trop limité. Seulement 5 % environ des habitants sont clients d'une banque, ce qui est très peu même pour l'Afrique subsaharienne.

Alors que les pays africains à forte croissance progressent dans la mise en place de marchés financiers, l'UEMOA doit aussi se doter d'un système financier plus robuste pour soutenir l'investissement et la croissance à long terme. Une réglementation et un contrôle stricts, de

même qu'un renforcement de la gouvernance et une amélioration du climat des affaires seront essentiels pour l'expansion des marchés financiers de la région (Nord, 2010).

Comment la politique budgétaire peut-elle appuyer la quête d'une croissance plus soutenue dans l'UEMOA

Le dilemme

Les effets de la crise financière mondiale commençant à s'estomper, la politique budgétaire peut à nouveau se concentrer sur la croissance à plus long terme et sur les priorités du développement (Mueller *et al.*, 2009; FMI, 2009). Pour les responsables de la politique économique, l'une des gageures consiste à trouver le juste équilibre entre la nécessité d'augmenter les dépenses prioritaires (éducation, santé, infrastructures, notamment) et l'exigence de viabilité budgétaire tout en tenant compte d'autres impératifs macroéconomiques.

La présente section traite principalement des conséquences budgétaires du manque d'infrastructures (voir encadré 3.4). Les gouvernements commencent à donner un peu plus la priorité aux investissements d'infrastructure — électricité, routes, etc. — parce que les

investissements dans certains de ces domaines peuvent se révéler complémentaires des dépenses engagées dans d'autres domaines prioritaires. Néanmoins, les arbitrages à opérer sont similaires quelles que soient les priorités considérées.

L'augmentation des dépenses publiques d'infrastructure est limitée par la marge budgétaire existante. Pour certains pays comme la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau, qui n'ont pas atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), le fardeau de la dette demeure important. Dans certains pays ayant bénéficié d'un allègement, le niveau d'endettement est de nouveau remonté (graphique 3.9), même si le risque de surendettement reste la plupart du temps faible ou modéré. Le défi est donc double :

- élargir la marge de manœuvre budgétaire pour accompagner l'augmentation des investissements publics dans l'infrastructure;

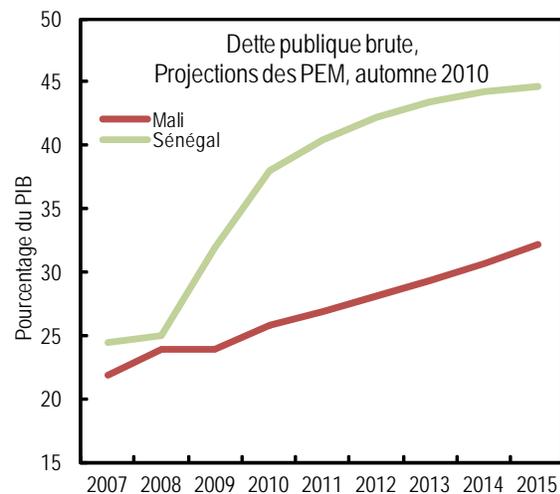
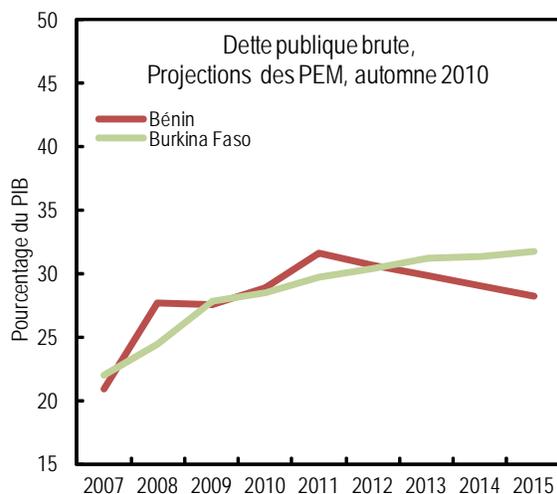
- financer les infrastructures au moyen de ressources publiques et privées en garantissant une rentabilité optimale des investissements et en réduisant autant que possible les risques budgétaires.

Élargir la marge de manœuvre budgétaire

Plusieurs options de politique économique qui s'influencent mutuellement (augmentation des recettes, efficacité accrue et composition plus rationnelle des dépenses) permettraient d'élargir la marge de manœuvre budgétaire au profit des dépenses prioritaires (FMI, 2007).

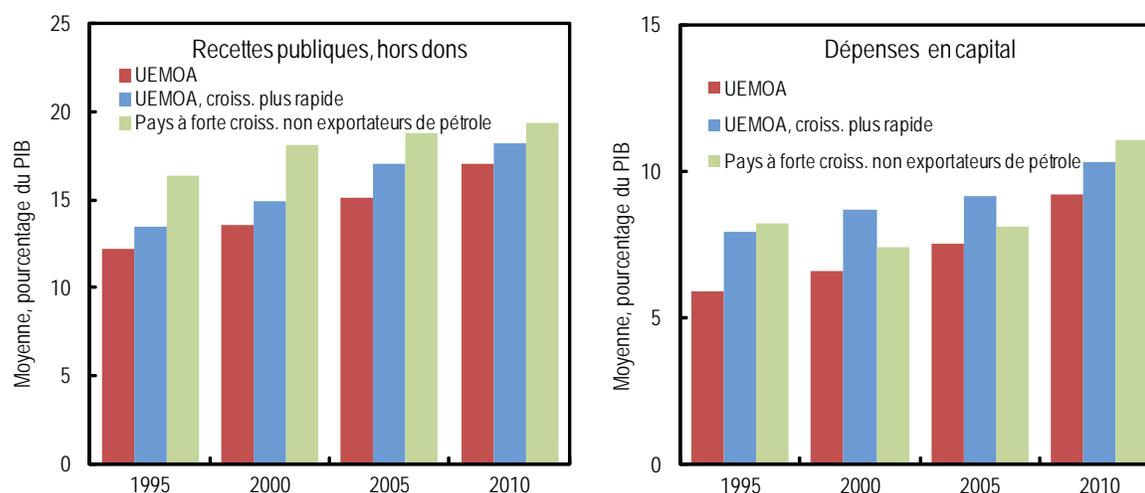
Les pays de l'UEMOA ont accompli des progrès considérables au cours des quinze dernières années, en s'appuyant sur des réformes de la fiscalité et des administrations douanière et fiscale pour accroître progressivement leurs rentrées. Ce surcroît de recettes a notamment permis d'augmenter les dépenses en capital. Néanmoins, le niveau des recettes comme celui des dépenses en capital est en général plus bas que dans les pays à forte croissance

Graphique 3.9. Dette publique, 2007–15¹



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹Projections pour 2010–15.

Graphique 3.10. Indicateurs budgétaires, 1995–2010¹

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹Les données 2010 reflètent les projections établies par les services du FMI.

(graphique 3.10). Certains pays devront impérativement poursuivre leurs efforts dans ces domaines pour combler le retard de l'UEMOA sur les pays à forte croissance. En outre, afin de soutenir la croissance, les politiques fiscales devraient viser à accroître non seulement la marge de manœuvre budgétaire mais aussi l'efficacité.

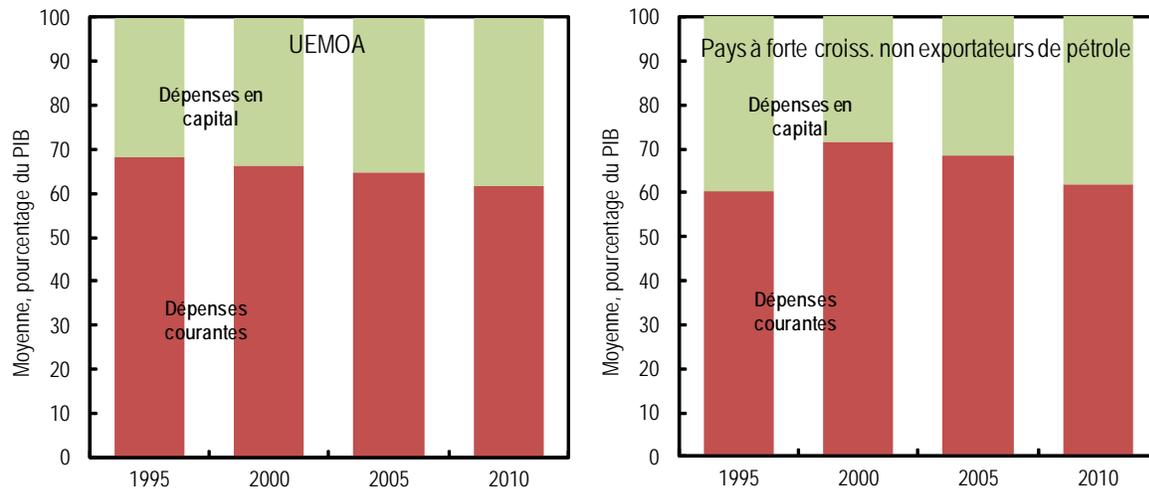
Tous les pays doivent se concentrer sur la qualité des investissements. En effet, la qualité des dépenses est un élément clé car l'expérience montre que les investissements publics peuvent n'avoir aucun effet sur la croissance si les dépenses ne sont pas efficaces.

Les dépenses peuvent se révéler inefficaces quand les projets à financer sont mal choisis, que les pratiques de passation des marchés sont inadéquates, que les projets ne sont pas menés à bien et que les actifs physiques ne sont ni exploités ni entretenus (Arslanalp *et al.*, 2010).

Pour que les dépenses soient plus efficaces, il faut mettre davantage l'accent sur des mesures de sauvegarde permettant d'assurer le bon fonctionnement du système d'investissement public. Ces mesures peuvent inclure 1) des orientations stratégiques pour les investissements publics

et une sélection préliminaire visant à garantir la cohérence avec les objectifs stratégiques des pouvoirs publics; 2) une évaluation formelle des projets; 3) un contrôle indépendant de l'évaluation; 4) une procédure de sélection des projets transparente et une structuration équilibrée des budgets; 5) l'exécution rapide des projets; 6) la réactivité en cas de modification des paramètres d'un projet; 7) l'exploitation des installations; 8) l'évaluation *ex post* des projets approuvés (Rajaram *et al.*, 2010).

De précédentes analyses de la situation en Afrique subsaharienne ont montré que la composition des dépenses était également déterminante pour l'efficacité de la politique budgétaire (FMI, 2009). La composition appropriée des dépenses est influencée par divers facteurs, tels que le niveau de développement, les besoins prioritaires du pays et la capacité d'absorption des différents secteurs. En moyenne, les investissements de qualité tendent à favoriser davantage la croissance que les dépenses courantes. Cela dit, certaines catégories de dépenses courantes comme les salaires versés pour la prestation des services essentiels ou encore l'entretien des infrastructures, contribuent également à soutenir la croissance.

Graphique 3.11. Composition des dépenses publiques, 1995–2010

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Une analyse approfondie de la composition des dépenses dans les pays de l'UEMOA laisse penser qu'elle ne diffère guère de celle des pays à forte croissance. Dans l'un et l'autre groupe, la part des dépenses courantes avoisine 60 % (graphique 3.11). Afin de dégager une plus grande marge de manœuvre pour les dépenses prioritaires, il faudra déterminer dans quelles proportions les dépenses courantes pourraient être réduites, par exemple en diminuant les subventions et les transferts. Il sera également essentiel de limiter autant que possible le risque qu'une hausse progressive de la masse salariale publique rapportée au PIB ne diminue la capacité de l'Union de prendre des mesures favorables à la croissance; l'inversement de cette tendance (qui semble se dessiner dans certains pays) nécessitera une ferme détermination au niveau régional.

Sur un plan plus général, l'expérience montre qu'un pays doit se doter d'institutions budgétaires solides pour mettre en œuvre des politiques efficaces et efficientes. De telles institutions — définies comme les structures,

les règles formelles et informelles et les procédures d'élaboration, d'adoption et d'exécution des budgets — contribuent à garantir la responsabilité des gouvernants vis-à-vis du public et à prévenir les déperditions d'argent public; à accroître l'efficacité de ressources publiques limitées et à augmenter les chances de préserver la stabilité budgétaire et de satisfaire les besoins de développement social.

Les institutions importantes sont celles qui sont liées à l'élaboration et à l'exécution du budget et à la viabilité, l'exhaustivité et la transparence du cycle budgétaire (graphique 3.12).

L'indice des institutions budgétaires compilé par Dabla-Norris *et al.*, (2010) évalue la solidité des institutions à chaque stade du cycle (élaboration, négociation, adoption et exécution) et dans cinq catégories (procédures descendantes, règles et contrôles, viabilité et crédibilité, exhaustivité, transparence). La valeur de l'indice est comprise entre 0 (institutions les moins solides) et 4 (institutions les plus solides). Bien que plusieurs d'entre eux se soient améliorés sur le plan de l'élaboration et de l'adoption, les pays de l'UEMOA se classent en moyenne der-

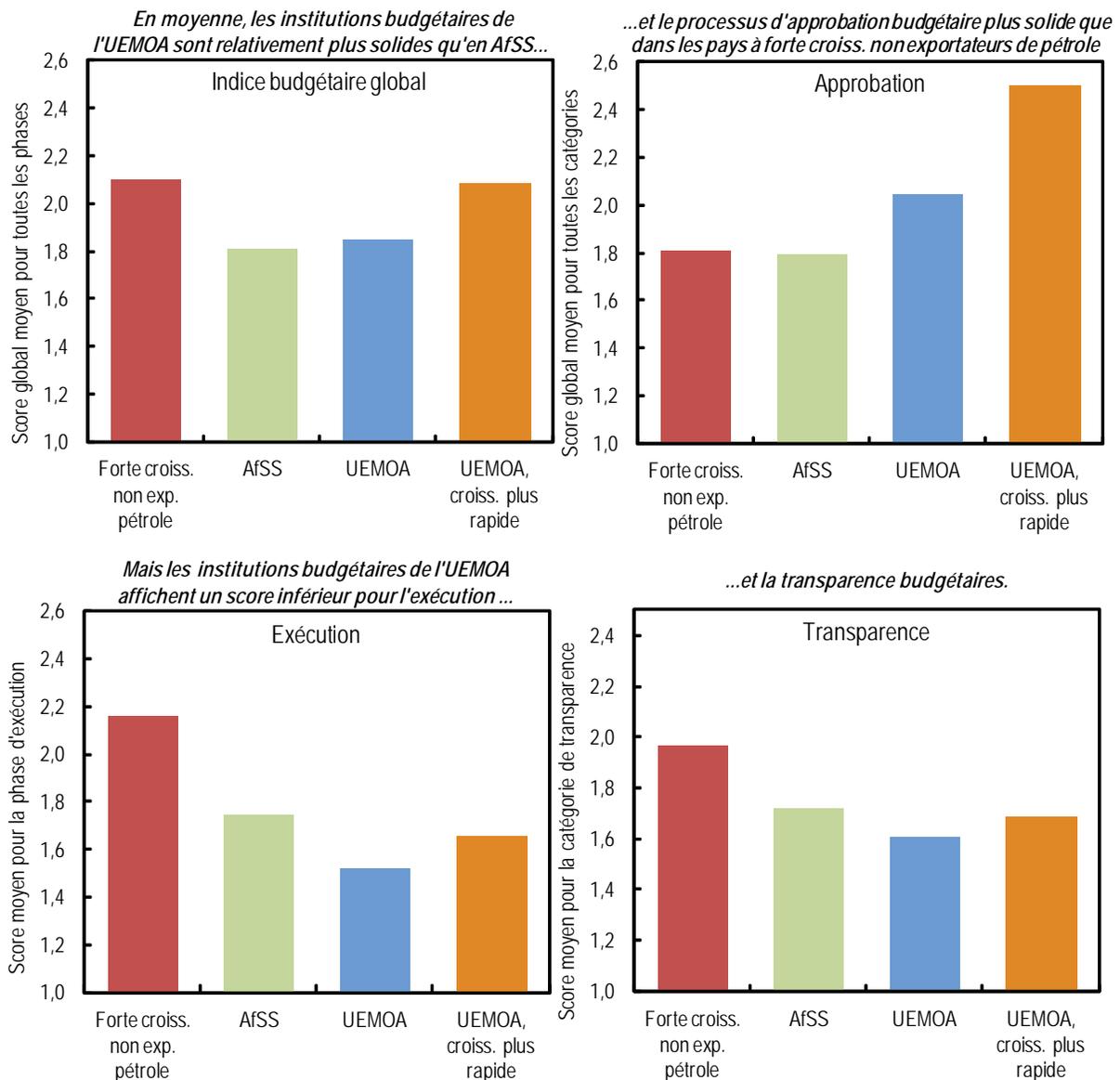
rière l'Afrique subsaharienne et les pays à forte croissance. Plus particulièrement :

- Si l'on évalue les institutions budgétaires en fonction des phases du cycle (élaboration et négociation, adoption et exécution), l'UEMOA se situe là encore derrière les pays à forte croissance. L'écart le plus marqué concerne l'exécution des

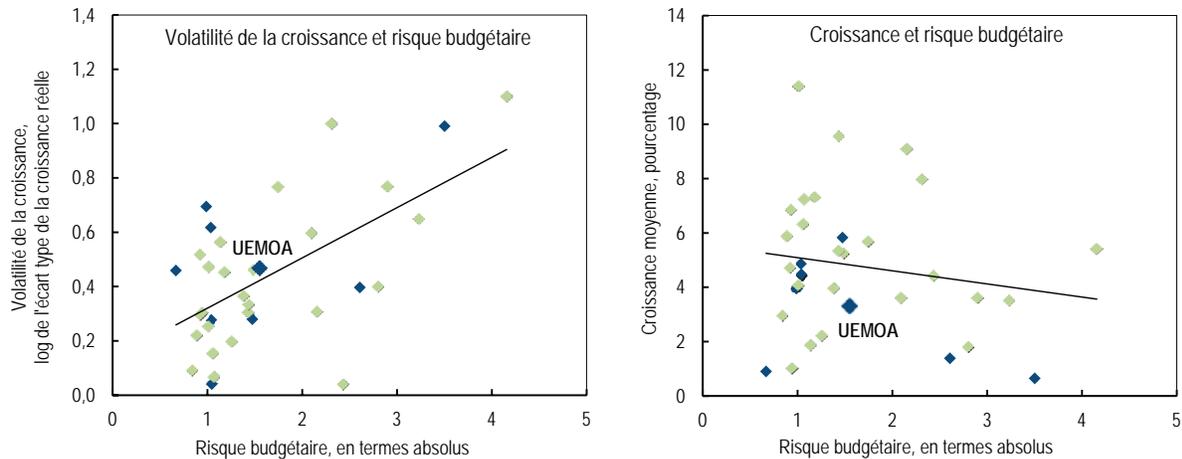
budgets et souligne le décalage entre, d'une part, les intentions affichées de la politique budgétaire et, d'autre part, les mesures prises et leurs résultats.

- Si l'on se fonde sur diverses caractéristiques (procédures, règles et contrôles, responsabilité à l'égard des contribuables, viabilité et transparence),

Graphique 3.12. Croissance et institutions budgétaires, 2010



Source : Dabla-Norris *et al.*, 2010.

Graphique 3.13. Pays à faible revenu : croissance et risques budgétaires, 1997–2007

Source : FMI, Département des finances publiques.

L'UEMOA est également à la traîne par rapport aux pays à forte croissance, notamment en ce qui concerne la transparence budgétaire. Les initiatives visant, par exemple, à publier les projets de loi de finances, à organiser des consultations publiques sur le budget au parlement et à publier rapidement les comptes apurés des dotations budgétaires et de l'exécution amélioreraient la transparence et la qualité du cycle budgétaire (et sans doute aussi les résultats).

Les réformes en cours dans ce domaine devraient améliorer les politiques budgétaires et, partant, favoriser une croissance plus vigoureuse. Avec l'assistance technique du FMI, la Commission de l'UEMOA a lancé un programme ambitieux de réforme de la gestion des finances publiques pour la région. En 2009, les pays de l'UEMOA ont adopté six directives régionales relatives à la gestion des finances publiques et couvrant tous les aspects du cycle budgétaire. Elles devront être mises en œuvre rapidement. La plupart des réformes concernant la gestion des finances publiques devraient être effectives d'ici à 2016. Pour que

ces réformes avancent, il faudra élaborer des programmes propres à chaque pays, que ces pays se chargent réellement de leur exécution et que les priorités soient clairement définies.

Réduction des risques budgétaires

Améliorer la qualité des institutions budgétaires permet aussi de réduire les risques budgétaires, c'est-à-dire les écarts entre les résultats budgétaires (ratio déficit/PIB, par exemple) et ce qui avait été escompté au moment de l'établissement du budget ou dans le cadre d'autres prévisions. Les risques budgétaires peuvent par exemple se matérialiser suite à des chocs macroéconomiques, des dépassements de dépenses ou la réalisation d'engagements conditionnels.

L'expérience montre que les pays dotés d'institutions budgétaires solides tendent à être moins exposés aux risques budgétaires et à connaître de ce fait une croissance plus rapide. Bien que le lien de causalité puisse être à double sens, les risques budgétaires sont corrélés positivement avec la volatilité de la croissance de la production réelle et négativement avec la croissance de la production réelle (graphique 3.13).

Dans l'UEMOA, les risques budgétaires découlent principalement des dépassements de dépenses, notamment sous forme de transferts et de subventions imprévus. S'ils ne sont pas bien gérés, les grands projets d'investissement public pourraient également devenir une source de risques budgétaires.

À l'avenir, les pays de l'UEMOA auraient intérêt à améliorer la qualité de leurs institutions et à mieux atténuer les risques budgétaires. En particulier, alors que certains pays entreprennent d'élargir la palette des options de financement envisageables pour leurs grands projets d'investissement, leurs dirigeants doivent être attentifs aux risques budgétaires, notamment ceux qui découlent des engagements conditionnels et des éléments hors bilan, que les grands indicateurs budgétaires ne font pas nécessairement ressortir de façon complète.

Une information et une gestion transparentes des risques budgétaires contribueraient à l'atteinte de cet objectif en 1) renforçant les incitations à vérifier que les risques sont identifiés, estimés et soigneusement gérés; 2) favorisant la prise de mesures en amont et de façon moins brutale; 3) faisant en sorte que les parties prenantes aient davantage confiance dans la gestion budgétaire; 4) rendant les perspectives moins incertaines pour les investisseurs et les contribuables; 5) améliorant l'accès aux marchés de capitaux internationaux.

Optimisation des sources de financement

Les capacités et les problèmes de financement des pays de l'UEMOA déterminent en partie le rythme auquel ils peuvent espérer combler leurs retards, notamment dans le domaine des infrastructures. Bien que l'investissement privé puisse jouer un rôle important, certains grands projets d'infrastructure nécessiteront sans doute un (co-)financement public. Il faudra alors choisir le type de financement le plus adapté, proposer éventuellement des garanties et évaluer l'importance des engagements conditionnels.

Les décisions de financement procèdent des choix gouvernementaux en matière de planification stratégique et de dotations budgétaires. En principe, les pays de l'UEMOA disposent d'une palette d'options de financement (intérieur, externe, concessionnel, non concessionnel, etc.). Dans la pratique, les grands projets sont souvent financés en panachant plusieurs des options disponibles. Dans l'UEMOA, les décideurs ont utilisé toutes les options; pour financer des infrastructures, ils ont notamment émis il y a peu des emprunts souverains sur les marchés financiers internationaux (Sénégal).

Ils se sont également appuyés sur des partenariats public-privé (PPP) prenant la forme de contrats de gestion et de location, de concessions, de projets d'installations entièrement nouvelles ou encore de cessions d'actifs.

Le taux d'intérêt ne donne qu'une idée incomplète de l'instrument financier choisi : en définitive, seul compte le coût total du financement, qui comprend les engagements conditionnels (demandes de rallonges motivées par des dépassements de coût) ainsi que les frais administratifs, les coûts de transaction et les coûts d'opportunité des capitaux investis. Il y a des arbitrages à faire entre certaines des composantes du coût total, surtout entre le rendement obtenu par les investisseurs et le coût des engagements conditionnels de l'État.

Un moyen efficace de diminuer la facture totale est de réduire les risques inhérents aux projets. Il existe quatre types de risques : 1) le risque de la construction; 2) le risque opérationnel; 3) le risque lié à la demande; 4) le risque politique. Le premier concerne les incertitudes relatives à l'achèvement du projet dans le délais fixés et sans dépasser le budget alloué. Les risques opérationnels concernent les incertitudes relatives aux coûts du service et de l'entretien. Les risques liés à la demande concernent l'écart entre la demande effective et les attentes qui

résultent des mécanismes du marché et de la qualité du service.

Le risque politique est lié à l'évolution du cadre d'action des pouvoirs publics, de la réglementation des prix et des services, des droits d'accès des tiers et d'autres politiques ayant une incidence sur les coûts d'approvisionnement du prestataire ou le niveau de la demande. Les risques liés à la mise en œuvre du projet peuvent être gérés, les autres ne peuvent être que supportés. Faire en sorte que les risques soient supportés par ceux qui sont les plus aptes à les gérer est un bon principe à appliquer. Ainsi, le risque lié à la construction et résultant d'une mauvaise planification peut être géré en prévoyant des incitations plus efficaces pour l'entreprise chargée des travaux (pénalités financières en cas de retard sur le calendrier, par exemple).

Les décideurs doivent évaluer avec soin les avantages et les inconvénients des différentes formules de financement et déterminer quelles seront les opérations qui nécessiteront une coopération régionale et celles que le pays pourra mener à bien rapidement et sans aide extérieure (voir tableau 3.9). Par exemple, les partenariats public-privé peuvent attirer des investisseurs privés, stimuler le crédit au secteur privé et également soutenir la croissance, mais ils s'accompagnent souvent de coûts de transaction et de financement élevés. Qui plus est, ils peuvent déboucher sur des engagements conditionnels importants pour l'État. Or, le degré de transfert des engagements dépend des modalités contractuelles, les engagements n'étant pas automatiquement transférés au secteur prestataire. En pratique, de nombreux PPP débouchent sur des engagements conditionnels à long terme qui reviennent à l'État mais qui, dans de nombreux systèmes de comptabilité et d'information comptable, n'apparaissent pas dans les comptes publics en temps opportun. Au niveau de l'État, les PPP requièrent une très bonne capacité de négociation, un cadre juridique solide et des compétences de suivi des projets.

Conclusions

Les pays de l'UEMOA les plus performants avancent dans la bonne direction et, dans l'ensemble, ils ont agi à bon escient dans les domaines importants, en particulier sur le plan de la stabilité macroéconomique et politique. Ils ont ainsi pu augmenter leurs investissements publics, attirer plus d'IDE et relever plus vite leur niveau de vie. Surtout, ils ont généralement réussi à éviter des épisodes très pénalisants de décélération de la croissance. Éviter l'instabilité macroéconomique et politique est un bon préalable à une croissance soutenue. Néanmoins, au vu du niveau peu élevé des PIB par habitant, cela est très insuffisant pour obtenir un effet durable sur la pauvreté et d'autres indicateurs sociaux pour lesquels ils ont pris du retard.

Aucun facteur isolé ne constitue la solution miracle pour doper la croissance régionale. L'UEMOA, y compris les pays les plus performants du groupe, sont distancés en ce qui concerne toute une série de facteurs qui déterminent la croissance par habitant : investissement public et privé, certains indicateurs de la compétitivité hors prix (notamment le développement et le coût des infrastructures), autres facteurs tels que l'expansion des marchés financiers, la santé et l'éducation, etc. Un certain nombre de réformes, y compris dans l'éducation, la santé et les infrastructures, ne sont pas sans incidence sur la politique budgétaire. Pour accompagner l'augmentation des dépenses en faveur de la croissance, les pays concernés vont devoir encore augmenter leurs recettes et améliorer la qualité de leurs dépenses, en s'appuyant sur des capacités renforcées d'évaluation et de hiérarchisation des dépenses. Il est souhaitable que les décisions d'investissement se fondent sur des analyses de la viabilité économique qui soient fiables. Les investissements devraient être complètement intégrés dans des cadres budgétaires à moyen terme et des coûts d'entretien significatifs sont à prévoir. La qualité des dépenses ne doit pas être affectée par des hausses brutales des dépenses en capital.

Plus généralement, la présente analyse souligne la nécessité de lancer des réformes multisectorielles. Des progrès considérables ont d'ores et déjà été accomplis. La conjoncture externe difficile devrait être une bonne occasion d'accélérer le rythme. Les ressources limitées qui sont disponibles pour les réformes devraient être concentrées dans les domaines où les be-

soins sont les plus pressants et les entraves à la croissance les plus importantes. La plupart des actions doivent être conduites au niveau national et se fonder sur une analyse plus fine de la croissance mais un certain nombre d'initiatives (dans les domaines de l'énergie et des infrastructures, par exemple) devraient également être mises en œuvre au niveau régional.

Tableau 3.9. Avantages et inconvénients des différentes options de financement des infrastructures

	Avantages	Inconvénients
Recettes générales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dépenses en capital et financement de ces dépenses soumis au contrôle législatif. ✓ Option permettant plus facilement d'exiger des dirigeants qu'ils rendent compte de leurs décisions d'investissement et de financement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engagements conditionnels transférés à la collectivité; absence de signaux du marché concernant la viabilité financière des projets et les risques y afférents. ✓ Risque de détournement entraînant une incertitude quant à la disponibilité des capitaux. ✓ Les impératifs budgétaires peuvent limiter les grands projets d'investissement dans les infrastructures.
Emprunts sur les marchés financiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès à des marchés de la dette compétitifs permettant une tarification plus efficiente des obligations; discipline de marché assurée par les contrats obligataires, par les contrôles diligents des investisseurs et par la surveillance exercée par les marchés eux-mêmes. ✓ Dépenses en capital et financement de ces dépenses soumis au contrôle législatif; ce qui permet d'exiger plus facilement des dirigeants qu'ils rendent compte de leurs décisions d'investissement et de financement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coûts de transaction élevés liés à l'accès au marché (commissions de placement et agences de notation). ✓ Risque de change sur les obligations internationales. ✓ Les exonérations fiscales peuvent provoquer des perturbations sur les marchés et encourager la recherche de rentes.
Aide publique au développement (APD)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Financements bon marché (concessionnels). ✓ Transparence des dispositions financières (droit de regard du public). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ressources limitées, lenteur (délai entre le montage et le décaissement), examen de l'aide, suivi et évaluation.
Partenariats public-privé (PPP)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Possibilités de réduire les coûts sur toute la durée de vie des investissements grâce à des formules regroupant le financement, les études de conception, la construction, l'exploitation et l'entretien des infrastructures. ✓ Selon les modalités contractuelles, certains des engagements conditionnels peuvent être transférés au secteur privé. ✓ Attire les investisseurs privés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ De nombreux PPP débouchent sur des engagements conditionnels fermes à long terme qui, dans de nombreux systèmes de comptabilité et d'information comptable, n'apparaissent pas dans les comptes publics en temps opportun. ✓ Le coût élevé des financements reflète le transfert des risques-projets aux promoteurs-investisseurs. ✓ Exige un cadre juridique solide et des compétences de suivi des projets. ✓ La transparence et la responsabilité sont limitées car tous les détails des modalités contractuelles ne sont pas soumis à un droit de regard du public.

Source : estimations des services du FMI.

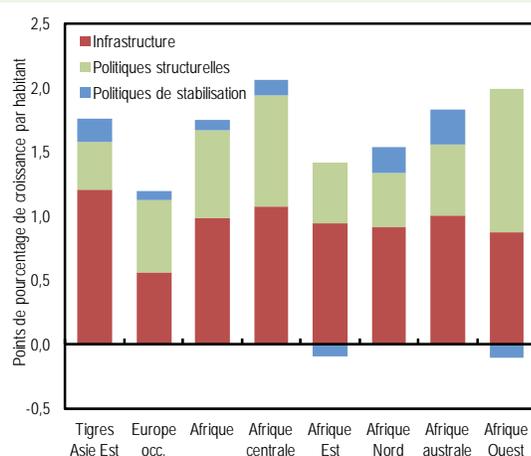
Encadré 3.4. Supprimer les goulets d'étranglement causés par le manque d'infrastructures dans l'UEMOA

Infrastructure et croissance

En Afrique, l'insuffisance des infrastructures freine la croissance. Ce point de vue mis en relief par la Commission économique pour l'Afrique (2005) est étayé par une somme considérable d'études économiques. Pour les décideurs, l'une des questions clés est de savoir dans quelles proportions le développement des infrastructures et les autres mesures gouvernementales contribuent respectivement à la croissance. Une étude récente de Calderón (2008) conclut que le développement et l'amélioration des infrastructures en Afrique ont contribué pour près d'un point de pourcentage à la croissance économique par habitant entre 1990 et 2005, contre 0,8 point pour la stabilisation macroéconomique et les politiques structurelles (graphique 1). S'agissant des pays de l'UEMOA, malgré les disparités considérables observées au sein du groupe, l'auteur estime que les progrès réalisés dans le domaine des infrastructures entre 1995 et 2005 ont dopé la croissance par habitant d'en moyenne 0,8 point. On estime que la croissance par habitant progressera de 1-2 points de pourcentage si les infrastructures africaines atteignent certains des niveaux de référence régionaux ou internationaux (graphique 2).

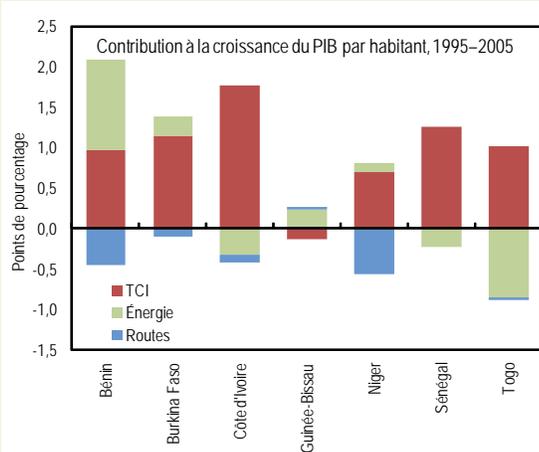
Ces constatations d'ordre macroéconomique sont confirmées par une étude microéconomique plus pointue des liens entre infrastructures et performances des entreprises. Les données montrent systématiquement une corrélation entre, d'une part, le réseau d'infrastructures et, d'autre part, la production, la productivité et le comportement des entreprises en matière d'investissement. Les auteurs d'une étude très complète ont analysé la totalité des enquêtes sur le climat de l'investissement en Afrique (Escribano *et al.*, 2008). Leur principale conclusion est que, dans la plupart des pays africains, en particulier les plus pauvres, le problème des infrastructures est un obstacle majeur à la pratique des affaires et ampute la productivité des entreprises d'environ 40 %. Dans de nombreux pays comme le Bénin et le Sénégal, les carences infrastructurelles ont des effets plus négatifs que la criminalité, la bureaucratie, la corruption et le manque de financements. Dans les pays de l'UEMOA étudiés, les facteurs infrastructurels les plus pénalisants vont de l'électricité au Mali à l'énergie au Sénégal, en passant par les problèmes de contrôle à la frontière et les procédures de dédouanement au Bénin, au Burkina Faso et au Niger.

Graphique 1. Variations de la croissance du PIB par habitant causées par les changements des paramètres fondamentaux de la croissance



Source : Banque mondiale, AICD.

Graphique 2. Variations de la croissance du PIB par habitant causées par l'évolution des infrastructures



Source : Banque mondiale, AICD.

Encadré 3.4 (suite)**Analyse comparative des infrastructures de l'UEMOA**

Sur plusieurs critères essentiels, les infrastructures des pays de l'UEMOA se classent loin derrière celles d'autres pays à faible revenu. L'UEMOA obtient de moins bons résultats que l'Afrique de l'Ouest pour quasiment tous les indicateurs infrastructurels, avec des écarts importants concernant la densité du réseau routier revêtu, la densité du réseau de téléphonie fixe et les capacités de production d'électricité (tableau 1). L'écart avec les autres pays à faible revenu y compris non africains est encore plus spectaculaire, surtout en ce qui concerne les routes ainsi que la capacité de production et la distribution d'électricité.

Par rapport au reste du monde et aux autres régions d'Afrique, les consommateurs de l'UEMOA paient des prix exceptionnellement élevés pour les services d'infrastructure (tableau 2). Le prix du forfait Internet mensuel et les tarifs de l'électricité dans l'UEMOA sont quatre fois supérieurs à ceux d'autres pays en développement. Trois pays membres de l'Union — Mali, Burkina Faso et Sénégal — figurent parmi les cinq pays subsahariens où l'électricité est la plus chère.

Les prix élevés qui sont facturés dans l'UEMOA pour les services d'infrastructure essentiels s'expliquent principalement de deux manières :

- Production à petite échelle et utilisation de techniques sous-optimales. L'exemple le plus évident concerne le secteur de l'électricité, où de nombreux membres de l'UEMOA (notamment le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal) exploitent des réseaux nationaux de taille très réduite extrêmement dépendants de petites centrales thermiques peu performantes alimentées par du pétrole d'importation d'un coût élevé. Dans ces pays, les coûts historiques moyens de l'électricité produite sont tout de même de 0,17 dollar/kWh au Mali, contre

Tableau 1. Analyse comparative des infrastructures de l'UEMOA et d'autres régions

	UEMOA	CEDEAO	Pays à faible revenu d'AfSS	Autres pays à faible revenu
Densité des routes revêtues	14	31	31	134
Densité des lignes principales	6	28	10	78
Densité de la téléphonie mobile	50	72	55	76
Densité d'Internet	2	2	2	3
Capacité de génération	20	31	37	326
Couverture en électricité	17	18	16	41
Eau améliorée	60	63	60	72
Assainissement amélioré	33	35	34	51

Source : AICD.

Tableau 2. Coûts indicatifs des infrastructures

	UEMOA	Afrique subsaharienne	Autres pays en développement
Tarifs énergie (\$ EU/kilowatt-heure)	0,13–0,26	0,03–0,43	0,05–0,10
Coûts manutention portuaire conteneurs (\$ EU/TEU)	160–260	100–320	80–150*
Tarifs transport routier (\$ EU/tonne-kilomètre)	0,08	0,04–0,13	0,01–0,04
Téléphonie mobile (\$ EU/panier de service par mois)	9–16	2,6–21,0	9,9
Service Internet commuté (\$ EU/mois)	20–75	6,7–148,0	11

Sources : Banerjee *et al.* (2008); Eberhard *et al.* (2008); Minges *et al.* (2008); Teravaninthorn et Raballand (2008).

Note : Les fourchettes reflètent les prix pratiqués dans les différents pays et les différents niveaux de consommation. Les prix de la téléphonie et de l'Internet sont indiqués pour l'ensemble des régions en développement, Afrique comprise.

*Meilleure pratique dans le monde.

Encadré 3.4 (suite)

0,08 dollar au Bénin et au Togo, qui ont accès à une hydroélectricité plus rentable, et de 0,04 dollar en Côte d'Ivoire, qui dispose de gaz naturel (graphique 3).

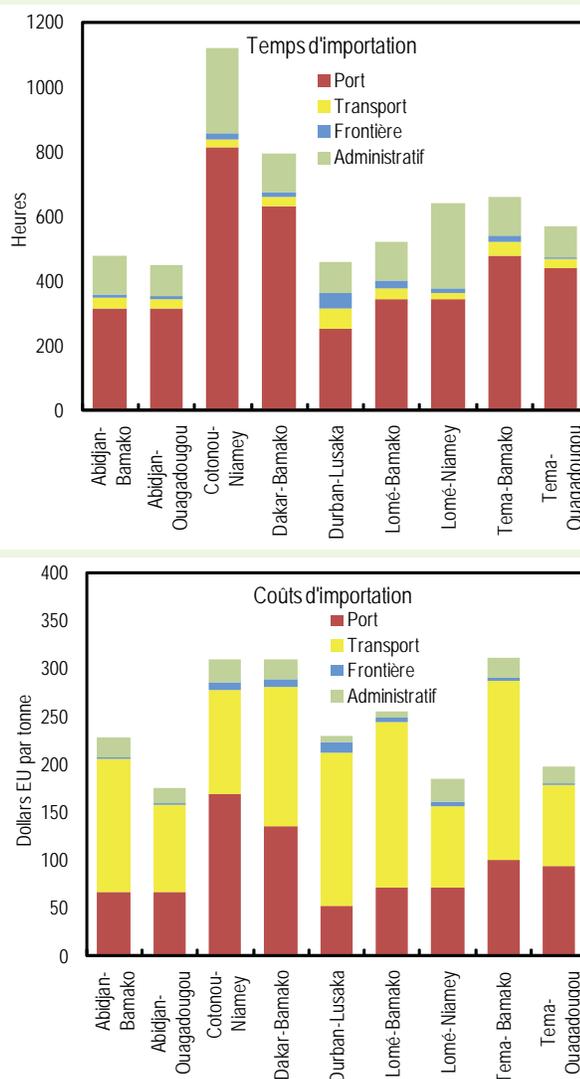
- Marges bénéficiaires importantes. Ce phénomène s'explique par le manque de concurrence entre prestataires de services et une réglementation des prix inappropriée. Le secteur du fret routier constitue un exemple frappant à cet égard : les prix y sont en moyenne de 0,13 dollar la tonne-kilomètre contre 0,05 dollar en Afrique australe et moins de 0,04 dollar dans le reste du monde en développement. Ces tarifs élevés s'expliquent par l'existence d'un cartel du transport routier obéissant à des règles strictes. En Afrique de l'Ouest, les marges bénéficiaires du secteur sont de l'ordre de 80 %, contre 20 à 60 % en Afrique australe.

L'UEMOA se caractérise non seulement par le prix élevé des services d'infrastructure mais également par la qualité parfois médiocre des services. Cette situation reflète l'insuffisance du parc «matériel» et la défaillance des «logiciels», c'est-à-dire les innombrables aspects réglementaires et institutionnels qui parasitent les secteurs liés aux infrastructures. Ces problèmes «logiciels» sont également des facteurs limitant le commerce et la croissance, notamment dans le secteur des transports. Globalement, le niveau élevé des prix est la résultante d'un certain nombre de paramètres qui peuvent et doivent être corrigés par des politiques appropriées. Alors que les subventions sont dirigées vers ces secteurs, leur ciblage est rarement précis, ce qui induit des distorsions qu'il faut éliminer au plus vite.

Coût financier des mesures de correction

S'attaquer au défi de l'insuffisance et de la cherté dans l'UEMOA nécessite d'engager des dépenses substantielles (Briceño-Garmendia *et al.*, 2009). Pour pouvoir combler les retards de l'UEMOA en l'espace de 10 ans et doter la région des infrastructures de base, il faudrait y consacrer chaque année 19 % du PIB. L'UEMOA consacre déjà 8 % de son PIB au financement des besoins annuels en infrastructures. Les pertes d'efficacité représentent 4 % du PIB régional. Si la région les réduisait au maximum, le

Graphique 3. Comparatif des délais et des coûts de transport des importations par la route dans l'UEMOA



Encadré 3.4 (fin)

déficit de financement serait ramené à 7 % du PIB (tableau 3).

Recommandations de politique économique

Un certain nombre de pistes, tant sectorielles que macroéconomiques, peuvent être explorées pour remédier aux carences infrastructurelles et faire baisser les prix des services d'infrastructure. Au niveau macroéconomique, une réflexion approfondie devra être menée pour déterminer les priorités et financer les infrastructures.

Au niveau sectoriel, les recommandations sont les suivantes :

- *Développer le commerce d'électricité à l'échelle régionale.* Ce commerce, qui s'inscrirait dans le cadre du Pôle énergétique de l'Afrique de l'Ouest, est le meilleur moyen qui s'offre à l'UEMOA pour abaisser les coûts exorbitants de la production d'électricité. Les échanges d'électricité permettraient chaque année de réduire la facture d'énergie de 435 millions de dollars et d'économiser 5 millions de tonnes de carbone grâce au développement d'une énergie hydroélectrique rentable et plus respectueuse de l'environnement.
- *Libéraliser le secteur du transport routier.* Dans une région très dépendante de l'agriculture, la réduction des coûts de transport favorisera la croissance. Les réglementations restrictives en vigueur dans l'UEMOA ont renforcé les cartels et dissuadé les entreprises de transport de moderniser et d'entretenir leurs flottes de camions, qui sont ainsi surexploitées. Créer un environnement concurrentiel dans le secteur du transport routier sera une contribution essentielle à la réduction des coûts de transport dans l'UEMOA. La baisse du prix des transports peut diminuer les coûts, stimuler la compétitivité et favoriser le commerce et la croissance dans la région.
- *Supprimer les obstacles non matériels à la circulation dans les couloirs de transport.* En diminuant les délais d'attente à la frontière et les tarifs de dédouanement, il est possible de réduire d'environ 10 % le coût global de transport. La circulation des marchandises dans l'UEMOA pourrait aussi être accélérée si les contrôles routiers aléatoires et les procédures policières et douanières étaient moins nombreux. Lutter contre la corruption généralisée qui sévit le long des couloirs de transport est capital si l'on veut aplanir les difficultés qui pénalisent les entreprises de transport et empêcher l'étiollement économique de la région.
- *Diminuer les temps d'attente dans les ports.* Améliorer l'efficacité des activités portuaires en réduisant les temps d'attente à quai des chargements et des conteneurs peut raccourcir les délais nécessaires au transport du fret dans l'UEMOA. Améliorer les capacités de manutention des installations portuaires peut également y contribuer. Un meilleur fonctionnement des ports peut se traduire par une baisse des temps de transport dans les différents couloirs. Une logistique commerciale plus efficace à l'échelle régionale rendra l'UEMOA plus compétitive.

Tableau 3. Besoins globaux de dépenses d'infrastructure, 2006–15

	Total des besoins	Dépenses	Gains d'efficacité	Écart de financement
Total	19,0	8,0	4,0	7,0
Télécommunications	1,9	1,6	0,4	0,0
Irrigation	1,0	3,0	0,3	0,4
Énergie	7,0	3,0	2,4	1,0
Transports	3,0	1,5	0,4	1,0
Eau et assainissement	6,0	1,6	0,5	4,0

Source : Banque mondiale, AICD.

Note : Le présent encadré a été rédigé par Vivien Foster et Rupa Ranganathan (Banque mondiale).

¹À propos de l'importance des infrastructures, voir <http://www.infrastructureafrica.org>.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 23 septembre 2010 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition de l'automne 2010 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La base de données et les projections couvrent 44 pays qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire non exportateurs de pétrole, pays à faible revenu et États fragiles à faible revenu (voir les tableaux de l'appendice).

- Les sept pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola et le Nigéria, ils appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les huit pays à revenu intermédiaire ne sont pas exportateurs de pétrole et leur revenu national brut par habitant dépassait 975 dollars en 2008, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode de l'Atlas.

- Les quinze pays à faible revenu qui ne sont pas classés comme États fragiles ne sont pas exportateurs de pétrole, avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 975 dollars en 2008, et ont obtenu une note supérieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA 2008.
- Les quatorze pays à faible revenu qui sont classés comme États fragiles ne sont pas exportateurs de pétrole, avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 975 dollars en 2008 et ont obtenu une note égale ou inférieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA 2008.

En outre, les pays sont considérés comme riches en ressources naturelles si les rentes qu'ils tirent de ces matières premières dépassent 10 % du PIB. Les pays pauvres en ressources naturelles sont répartis entre pays côtiers et pays enclavés (tableau AS MN 1).

Enfin, les pays sont groupés en fonction des organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5); la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC); le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) (tableau AS MN 2).

Sauf indication contraire, les chiffres se rapportant aux divers groupes ne prennent pas en compte le Zimbabwe en raison de la mauvaise

qualité des données. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1-4, AS6-13, AS15 et AS22-23, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour les tableaux AS16-21 et AS24-26, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour le tableau AS5 et AS14, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Tableau AS MN 1. Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays riches en ressources naturelles		Pays pauvres en ressources naturelles	
Pays pétroliers	Pays non pétroliers	Pays côtiers	Pays enclavés
Angola	Botswana	Afrique du Sud	Burkina Faso*
Cameroun*	Côte d'Ivoire	Bénin*	Burundi*
Congo, Rép. du*	Guinée	Cap-Vert	Congo, Rép. dém. du*
Gabon	Namibie	Comores	Éthiopie*
Guinée équatoriale	Sierra Leone*	Gambie*	Lesotho
Nigéria	Zambie*	Ghana*	Malawi*
Tchad		Guinée-Bissau	Mali*
		Kenya	Niger*
		Madagascar*	Ouganda*
		Maurice	République
		Mozambique*	Centrafricaine*
		São Tomé-et-Príncipe*	Rwanda*
		Sénégal*	Swaziland
		Seychelles	Zimbabwe
		Tanzanie*	
		Togo	

L'astérisque (*) signale les pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE renforcée et remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'IADM.

Tableau AS MN 2. Afrique subsaharienne : composition des groupements régionaux en Afrique

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém.	Ouganda	Botswana	Lesotho
Guinée-Bissau	Guinée	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém.	Namibie
Mali	équatoriale	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland
Niger	République	Kenya		Madagascar	
Sénégal	Centrafricaine	Madagascar		Malawi	
Togo	Tchad	Malawi		Maurice	
		Maurice		Mozambique	
		Ouganda		Namibie	
		Rwanda		Seychelles	
		Seychelles		Swaziland	
		Swaziland		Tanzanie	
		Zambie		Zambie	
		Zimbabwe		Zimbabwe	

Liste des tableaux

AS1.	Croissance du PIB réel	79
AS2.	Croissance du PIB réel, hors pétrole	80
AS3.	Croissance du PIB réel par habitant	81
AS4.	PIB réel par habitant	82
AS5.	Prix à la consommation.....	83
AS6.	Investissement total.....	84
AS7.	Épargne nationale brute	85
AS8.	Solde budgétaire global, dons compris	86
AS9.	Solde budgétaire global, hors dons	87
AS10.	Recettes publiques, hors dons.....	88
AS11.	Dépenses publiques	89
AS12.	Dette publique.....	90
AS13.	Masse monétaire au sens large	91
AS14.	Expansion de la masse monétaire au sens large	92
AS15.	Créances sur le secteur privé non financier.....	93
AS16.	Exportations de biens et de services	94
AS17.	Importations de biens et de services.....	95
AS18.	Balance commerciale	96
AS19.	Solde extérieur courant, dons compris.....	97
AS20.	Solde extérieur courant, hors dons.....	98
AS21.	Dons officiels	99
AS22.	Taux de change effectifs réels.....	100
AS23.	Taux de change effectifs nominaux.....	101
AS24.	Dette extérieure envers les créanciers publics.....	102
AS25.	Termes de l'échange	103
AS26.	Réserves.....	104

Tableau AS1. Croissance du PIB réel
(Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	8,5	11,2	7,6	7,4	9,2	7,0	4,8	6,4	6,7
Hors Nigéria	10,8	12,3	11,2	9,3	12,5	8,6	1,5	4,9	5,6
Angola	16,8	11,2	20,6	18,6	20,3	13,3	0,7	5,9	7,1
Cameroun	3,1	3,7	2,3	3,2	3,3	2,9	2,0	2,6	2,9
Congo, Rép. du	4,3	3,5	7,8	6,2	-1,6	5,6	7,5	10,6	8,7
Gabon	2,7	1,4	3,0	1,2	5,3	2,7	-1,4	4,5	5,0
Guinée équatoriale	16,2	38,0	9,7	1,3	21,4	10,7	5,3	0,9	2,1
Nigéria	7,0	10,6	5,4	6,2	7,0	6,0	7,0	7,4	7,4
Tchad	8,3	33,6	7,9	0,2	0,2	-0,4	-1,6	4,3	3,9
Pays à revenu intermédiaire	4,9	4,8	4,9	5,6	5,5	3,7	-1,7	3,3	3,6
Hors Afrique du Sud	4,6	6,3	2,1	5,3	5,4	3,7	-0,7	5,6	4,4
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,5	3,7	-1,8	3,0	3,5
Botswana	4,1	6,0	1,6	5,1	4,8	3,1	-3,7	8,4	4,8
Cap-Vert	7,0	4,3	6,5	10,1	8,6	5,6	3,0	4,1	6,0
Lesotho	3,3	2,3	1,1	6,5	2,4	4,5	0,9	5,6	3,8
Maurice	4,3	5,5	1,5	3,9	5,4	5,0	2,5	3,6	4,1
Namibie	6,3	12,3	2,5	7,1	5,4	4,3	-0,8	4,4	4,8
Seychelles	6,3	-2,9	7,5	8,3	19,7	-1,3	0,7	4,0	5,0
Swaziland	2,7	2,5	2,2	2,9	3,5	2,4	1,2	2,0	2,5
Pays à faible revenu	6,3	5,8	6,6	6,4	6,4	6,3	4,7	5,1	6,3
Hors États fragiles	7,1	6,5	7,4	7,3	7,2	6,9	5,1	5,3	6,6
Bénin	3,9	3,0	2,9	3,8	4,6	5,0	2,5	2,8	3,6
Burkina Faso	5,5	4,5	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	4,4	4,7
Éthiopie	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	9,9	8,0	8,5
Ghana	6,2	5,6	5,9	6,4	5,7	7,2	4,1	5,0	9,9
Kenya	5,0	4,6	6,0	6,3	6,9	1,3	2,4	4,1	5,8
Madagascar	5,7	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-3,7	-2,0	2,8
Malawi	6,1	5,5	2,6	7,7	5,8	8,8	7,5	6,0	6,2
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,4	5,1	5,4
Mozambique	7,6	8,8	8,7	6,3	7,3	6,7	6,3	6,5	7,5
Niger	5,1	-0,8	8,4	5,8	3,4	8,7	-1,2	3,5	5,2
Ouganda	8,2	6,8	6,3	10,8	8,4	8,7	7,2	5,8	6,1
Rwanda	8,6	7,4	9,4	9,2	5,5	11,2	4,1	5,4	5,9
Sénégal	4,4	5,9	5,6	2,4	5,0	3,2	2,2	4,0	4,4
Tanzanie	7,3	7,8	7,4	6,7	7,1	7,4	6,0	6,5	6,7
Zambie	5,8	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,3	6,6	6,4
États fragiles	3,3	3,2	3,6	2,8	3,2	3,5	3,0	3,8	4,8
Zimbabwe compris	2,6	2,5	2,9	2,5	3,1	3,9	4,8
Burundi	3,8	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,5	3,9	4,5
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,5
Congo, Rép. dém. du	6,5	6,6	7,8	5,6	6,3	6,2	2,8	5,4	7,0
Côte d'Ivoire	1,6	1,6	1,9	0,7	1,6	2,3	3,8	3,0	4,0
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,6	1,8	2,8
Gambie	4,6	7,0	0,3	3,4	6,0	6,3	5,6	5,0	5,4
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	3,0	3,9
Guinée-Bissau	2,8	3,1	5,0	2,2	0,2	3,6	3,0	3,5	4,3
Libéria	6,4	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,6	6,3	9,5
République Centrafricaine	2,6	1,0	2,4	3,8	3,7	2,0	1,7	3,3	4,0
São Tomé-et-Principe	6,1	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	4,0	4,5	5,5
Sierra Leone	6,8	7,4	7,2	7,3	6,4	5,5	3,2	4,5	5,2
Togo	2,3	2,3	1,2	3,7	1,9	2,2	3,1	3,3	3,5
Zimbabwe ¹	-8,8	-3,7	-3,7	-18,9	5,7	5,9	4,5
Afrique subsaharienne	6,5	7,2	6,3	6,4	7,0	5,6	2,5	4,9	5,5
<i>Médiane</i>	5,2	4,8	5,3	5,6	5,4	5,0	3,0	4,4	5,0
Zimbabwe compris	6,3	6,4	7,0	5,6	2,5	4,9	5,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,3	7,6	7,4	7,1	8,0	6,7	3,3	5,1	5,9
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,2	5,7	5,9	5,9	4,9	1,3	4,1	4,9
Hors Afrique du Sud	6,1	5,9	6,0	6,3	6,3	5,9	4,0	5,1	6,1
Zone franc	4,8	7,7	4,9	2,9	4,6	4,1	2,6	3,8	4,3
UEMOA	3,6	2,9	4,7	3,2	3,3	4,1	2,9	3,7	4,4
CEMAC	6,0	12,6	5,1	2,5	5,8	4,2	2,3	4,0	4,1
CAE-5	6,7	6,3	6,6	7,6	7,2	5,7	4,8	5,4	6,2
SADC	6,5	5,7	6,7	7,1	7,5	5,5	-0,4	3,9	4,5
Union douanière d'Afrique australe	4,9	4,8	5,0	5,6	5,4	3,7	-1,8	3,3	3,6
COMESA	7,3	6,8	7,2	7,9	8,0	6,7	5,2	5,2	6,3
Pays à forte intensité de ressources	7,7	10,2	6,8	6,8	8,3	6,5	4,2	6,2	6,4
Pétrolières	8,5	11,2	7,6	7,4	9,2	7,0	4,8	6,4	6,7
Non pétrolières	3,4	4,7	2,3	3,5	3,4	3,3	0,5	4,8	4,4
Pays à faible intensité de ressources	5,7	5,3	6,0	6,2	6,2	5,0	1,4	4,1	5,0
Pays côtiers	5,2	4,9	5,4	5,6	5,8	4,1	0,0	3,5	4,4
Pays enclavés	8,0	6,9	8,3	8,6	7,7	8,5	6,3	6,1	6,7
IADM	6,7	6,3	6,9	6,8	6,4	7,1	5,0	5,4	6,4
Régime de taux de change fixe	4,8	7,6	4,7	3,1	4,5	3,9	2,4	3,8	4,3
Régime de taux de change flottant	6,9	7,1	6,6	7,1	7,5	5,9	2,5	5,1	5,8

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole
(Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	10,8	11,3	8,3	12,2	12,5	9,5	8,0	7,2	7,3
Hors Nigéria	12,2	8,1	10,4	16,4	15,9	10,4	7,4	6,2	6,7
Angola	17,1	9,0	14,1	27,5	20,1	14,7	8,1	6,6	8,4
Cameroun	3,6	4,9	3,2	2,9	4,1	3,2	3,0	3,3	3,4
Congo, Rép. du	5,7	5,0	5,4	5,9	6,6	5,4	3,9	6,1	6,6
Gabon	4,3	2,3	4,3	4,9	5,9	3,9	-0,8	5,8	5,4
Guinée équatoriale	29,3	28,4	22,8	29,8	47,2	18,1	27,6	10,8	6,7
Nigéria	9,8	13,3	7,0	9,6	10,1	8,9	8,3	7,9	7,7
Tchad	4,8	2,1	11,0	4,7	3,1	3,2	-0,5	4,9	5,5
Pays à revenu intermédiaire	4,9	4,8	4,9	5,6	5,4	3,7	-1,7	3,3	3,6
Hors Afrique du Sud	4,5	6,3	2,1	5,3	5,0	4,0	-0,7	5,6	4,4
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,5	3,7	-1,8	3,0	3,5
Botswana	4,1	6,0	1,6	5,1	4,8	3,1	-3,7	8,4	4,8
Cap-Vert	7,0	4,3	6,5	10,1	8,6	5,6	3,0	4,1	6,0
Lesotho	3,3	2,3	1,1	6,5	2,4	4,5	0,9	5,6	3,8
Maurice	4,3	5,5	1,5	3,9	5,4	5,0	2,5	3,6	4,1
Namibie	6,3	12,3	2,5	7,1	5,4	4,3	-0,8	4,4	4,8
Seychelles	6,1	-2,9	7,5	8,3	7,3	10,2	0,7	4,0	5,0
Swaziland	2,7	2,5	2,2	2,9	3,5	2,4	1,2	2,0	2,5
Pays à faible revenu	6,3	5,8	6,5	6,4	6,5	6,3	4,7	5,1	6,0
Hors États fragiles	7,1	6,5	7,4	7,3	7,2	6,9	5,1	5,3	6,3
Bénin	3,9	3,0	2,9	3,8	4,6	5,0	2,5	2,8	3,6
Burkina Faso	5,5	4,5	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	4,4	4,7
Éthiopie	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	9,9	8,0	8,5
Ghana	6,2	5,6	5,9	6,4	5,7	7,2	4,1	5,0	6,0
Kenya	5,0	4,6	6,0	6,3	6,9	1,3	2,4	4,1	5,8
Madagascar	5,7	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-3,7	-2,0	2,8
Malawi	6,1	5,5	2,6	7,7	5,8	8,8	7,5	6,0	6,2
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,4	5,1	5,4
Mozambique	7,6	8,8	8,7	6,3	7,3	6,7	6,3	6,5	7,5
Niger	5,1	-0,8	8,4	5,8	3,4	8,7	-1,2	3,5	5,2
Ouganda	8,2	6,8	6,3	10,8	8,4	8,7	7,2	5,8	6,1
Rwanda	8,6	7,4	9,4	9,2	5,5	11,2	4,1	5,4	5,9
Sénégal	4,4	5,9	5,6	2,4	5,0	3,2	2,2	4,0	4,4
Tanzanie	7,3	7,8	7,4	6,7	7,1	7,4	6,0	6,5	6,7
Zambie	5,8	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,3	6,6	6,4
États fragiles	3,2	3,2	3,3	2,6	3,4	3,5	2,9	3,8	4,8
Zimbabwe compris	2,6	2,5	2,9	2,5	3,1	3,9	4,8
Burundi	3,8	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,5	3,9	4,5
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,5
Congo, Rép. dém. du	6,5	6,6	7,8	5,6	6,3	6,2	2,8	5,4	7,0
Côte d'Ivoire	1,5	1,6	1,3	0,0	2,1	2,5	3,7	3,1	4,0
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,6	1,8	2,8
Gambie	4,6	7,0	0,3	3,4	6,0	6,3	5,6	5,0	5,4
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	3,0	3,9
Guinée-Bissau	2,8	3,1	5,0	2,2	0,2	3,6	3,0	3,5	4,3
Libéria	6,4	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,6	6,3	9,5
République Centrafricaine	2,6	1,0	2,4	3,8	3,7	2,0	1,7	3,3	4,0
São Tomé-et-Principe	6,1	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	4,0	4,5	5,5
Sierra Leone	6,8	7,4	7,2	7,3	6,4	5,5	3,2	4,5	5,2
Togo	2,3	2,3	1,2	3,7	1,9	2,2	3,1	3,3	3,5
Zimbabwe ¹	-8,8	-3,7	-3,7	-18,9	5,7	5,9	4,5
Afrique subsaharienne	7,2	7,2	6,5	8,0	8,1	6,4	3,6	5,2	5,7
<i>Médiane</i>	5,3	4,9	5,3	5,6	5,5	5,2	3,1	4,5	5,2
Zimbabwe compris	7,5	8,0	8,1	6,4	3,6	5,2	5,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,8	6,5	7,1	9,0	9,0	7,2	5,0	5,4	6,1
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,2	5,6	5,9	5,9	4,9	1,3	4,1	4,8
Hors Afrique du Sud	6,1	5,9	6,0	6,2	6,3	6,0	4,0	5,1	5,8
Zone franc	6,0	5,1	6,2	5,5	7,8	5,3	4,8	4,7	4,8
UEMOA	3,6	2,9	4,5	3,0	3,5	4,2	2,9	3,7	4,4
CEMAC	8,4	7,4	7,9	8,1	12,2	6,3	6,7	5,7	5,1
CAE-5	6,7	6,3	6,6	7,6	7,2	5,7	4,8	5,4	6,2
SADC	6,5	5,5	6,1	8,0	7,4	5,7	0,6	4,0	4,7
Union douanière d'Afrique australe	4,9	4,8	5,0	5,6	5,4	3,7	-1,8	3,3	3,6
COMESA	7,3	6,8	7,2	7,9	7,9	6,8	5,2	5,2	6,3
Pays à forte intensité de ressources	9,6	10,3	7,3	10,9	11,2	8,6	6,9	6,9	6,9
Pétrolières	10,8	11,3	8,3	12,2	12,5	9,5	8,0	7,2	7,3
Non pétrolières	3,4	4,7	2,0	3,2	3,6	3,4	0,4	4,9	4,4
Pays à faible intensité de ressources	5,7	5,3	6,0	6,2	6,1	5,1	1,4	4,1	4,8
Pays côtiers	5,2	4,9	5,4	5,6	5,7	4,1	0,0	3,5	4,2
Pays enclavés	8,0	6,9	8,3	8,6	7,7	8,5	6,3	6,1	6,7
IADM	6,8	6,5	6,9	6,8	6,8	7,2	5,0	5,3	6,1
Régime de taux de change fixe	5,8	5,3	5,8	5,4	7,4	4,9	4,4	4,6	4,7
Régime de taux de change flottant	7,6	7,7	6,7	8,5	8,2	6,7	3,4	5,3	5,8

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant (Pourcentages)									
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	5,6	8,2	4,7	4,5	6,2	4,2	2,0	3,6	3,9
Hors Nigéria	7,7	9,2	8,1	6,3	9,4	5,7	-1,2	2,1	2,8
Angola	13,5	8,0	17,2	15,2	16,9	10,1	-2,3	2,8	4,0
Cameroun	0,3	0,9	-0,5	0,4	0,4	0,1	-0,8	0,1	0,4
Congo, Rép. du	1,4	0,6	4,7	3,2	-4,4	2,6	4,4	7,5	5,7
Gabon	0,4	-1,1	0,5	-1,3	2,7	1,2	-2,8	3,0	3,5
Guinée équatoriale	12,9	34,1	6,7	-1,6	18,0	7,6	2,4	-1,9	-0,7
Nigéria	4,2	7,6	2,6	3,4	4,1	3,1	4,1	4,5	4,6
Tchad	5,7	30,4	5,3	-2,3	-2,3	-2,9	-4,0	1,8	1,4
Pays à revenu intermédiaire	3,7	3,7	3,9	4,5	4,4	2,0	-2,9	2,1	2,4
Hors Afrique du Sud	3,4	5,1	1,0	4,2	4,1	2,5	-1,7	4,5	3,4
Afrique du Sud	3,7	3,5	4,3	4,5	4,5	1,9	-3,0	1,8	2,2
Botswana	3,0	4,8	0,8	4,3	3,5	1,8	-4,9	7,0	3,4
Cap-Vert	5,4	2,5	5,0	8,3	7,1	4,1	0,2	2,2	3,1
Lesotho	1,4	0,0	-0,8	4,6	0,6	2,6	-1,0	3,7	1,9
Maurice	3,5	4,6	0,7	3,1	4,8	4,1	1,8	2,8	3,4
Namibie	4,4	10,4	0,7	5,2	3,5	2,4	-1,6	3,5	4,0
Seychelles	5,6	-2,5	7,0	6,1	19,1	-1,5	0,4	3,7	4,6
Swaziland	2,3	2,1	1,8	2,5	3,1	2,0	0,8	1,6	2,1
Pays à faible revenu	3,7	3,0	4,0	3,8	3,9	3,7	2,1	2,5	3,8
Hors États fragiles	4,5	3,9	4,8	4,8	4,7	4,4	2,6	2,9	4,2
Bénin	0,9	-0,3	-0,4	0,9	1,8	2,2	-0,3	0,0	0,8
Burkina Faso	2,9	1,3	6,1	3,1	1,2	2,8	0,9	2,1	2,4
Éthiopie	8,9	8,9	9,8	8,7	8,9	8,3	7,2	5,5	6,0
Ghana	3,5	3,0	3,2	3,8	3,1	4,6	1,5	2,4	7,2
Kenya	3,1	2,6	4,0	4,4	5,0	-0,4	0,6	2,3	4,0
Madagascar	2,8	2,4	1,8	2,2	3,4	4,3	-6,2	-4,5	0,2
Malawi	3,9	3,3	0,5	5,6	3,7	6,6	5,4	3,9	4,1
Mali	2,2	0,0	3,7	2,9	2,0	2,6	2,1	2,8	3,0
Mozambique	5,4	6,6	6,5	4,2	5,2	4,6	4,2	4,4	5,4
Niger	1,9	-3,8	5,2	2,6	0,3	5,4	-4,2	0,3	2,0
Ouganda	4,7	3,4	2,9	7,2	4,9	5,2	3,5	2,1	2,4
Rwanda	6,6	5,9	7,5	7,3	3,3	8,9	2,0	3,2	3,7
Sénégal	2,0	3,4	3,2	0,0	2,5	0,8	-0,2	1,6	2,0
Tanzanie	5,1	5,5	5,1	4,8	5,0	5,3	3,9	4,4	4,6
Zambie	3,8	3,4	3,4	4,2	4,2	3,7	4,3	4,6	4,4
États fragiles	0,3	-0,4	0,8	-0,1	0,4	0,6	0,1	0,9	1,9
Zimbabwe compris	-0,1	-0,3	0,2	-0,2	0,4	1,1	2,1
Burundi	1,8	2,8	-1,1	3,1	1,5	2,5	1,4	1,8	2,4
Comores	-0,7	-2,3	2,1	-0,8	-1,6	-1,1	-0,3	0,0	0,3
Congo, Rép. dém. du	3,4	3,5	4,6	2,5	3,2	3,1	-0,2	2,4	3,9
Côte d'Ivoire	-1,7	-3,3	-0,8	-2,2	-1,4	-0,7	0,7	0,0	1,0
Érythrée	-5,2	-2,8	-1,4	-7,1	-1,9	-12,6	0,5	-1,3	-0,3
Gambie	1,9	4,3	-2,3	0,7	3,3	3,6	2,9	2,3	2,8
Guinée	0,8	0,4	1,0	0,4	-0,4	2,6	-2,7	0,5	1,3
Guinée-Bissau	0,5	0,6	2,6	-0,1	-2,0	1,3	0,8	0,5	1,3
Libéria	2,7	0,8	2,4	3,7	4,4	1,9	-0,2	1,9	5,6
République Centrafricaine	0,6	-1,0	0,4	1,8	1,7	0,0	-0,3	1,8	1,6
São Tomé-et-Príncipe	4,4	4,8	3,9	5,0	4,3	4,1	2,4	2,8	3,8
Sierra Leone	3,4	3,1	3,4	3,9	3,5	2,9	0,7	1,9	2,5
Togo	-0,3	-0,3	-1,4	1,1	-0,6	-0,3	0,5	0,7	1,0
Zimbabwe ¹	-8,8	-3,7	-3,7	-18,9	5,7	5,9	4,5
Afrique subsaharienne	4,3	5,0	4,2	4,3	4,9	3,2	0,3	2,8	3,3
Médiane	3,0	2,8	2,9	3,1	3,3	2,6	0,6	2,2	2,8
Zimbabwe compris	4,1	4,3	4,8	3,2	0,4	2,8	3,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,7	4,8	4,8	4,5	5,4	4,0	0,9	2,6	3,5
Pays importateurs de pétrole	3,7	3,4	4,0	4,1	4,1	2,7	-0,5	2,3	3,1
Hors Afrique du Sud	3,6	3,3	3,6	3,8	3,8	3,4	1,7	2,8	3,7
Zone franc	2,0	4,5	2,2	0,2	1,8	1,5	0,0	1,3	1,7
UEMOA	0,8	-0,6	2,0	0,5	0,7	1,4	0,2	1,0	1,7
CEMAC	3,3	9,6	2,4	-0,2	3,0	1,6	-0,3	1,5	1,6
CAE-5	4,3	3,9	4,2	5,3	4,8	3,4	2,5	3,0	3,8
SADC	4,8	4,3	5,3	5,5	5,9	3,4	-2,0	2,3	2,9
Union douanière d'Afrique australe	3,7	3,7	4,0	4,5	4,4	1,9	-3,0	2,1	2,3
COMESA	4,7	4,3	4,7	5,2	5,3	3,9	2,8	2,9	4,0
Pays à forte intensité de ressources	4,9	7,2	4,0	4,0	5,5	3,7	1,5	3,5	3,7
Pétrolières	5,6	8,2	4,7	4,5	6,2	4,2	2,0	3,6	3,9
Non pétrolières	1,1	1,7	0,3	1,4	1,2	1,1	-1,6	2,7	2,2
Pays à faible intensité de ressources	3,9	3,6	4,3	4,4	4,4	2,9	-0,4	2,3	3,1
Pays côtiers	3,6	3,5	4,0	4,1	4,4	2,2	-1,6	1,9	2,9
Pays enclavés	5,1	4,1	5,6	5,6	4,7	5,2	3,6	3,5	4,0
IADM	4,0	3,6	4,2	4,2	3,8	4,5	2,4	2,8	3,8
Régime de taux de change fixe	2,1	4,5	2,0	0,4	1,9	1,4	-0,1	1,4	1,8
Régime de taux de change flottant	4,8	5,1	4,7	5,1	5,5	3,6	0,4	3,0	3,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS4. PIB réel par habitant (En dollars EU, aux prix de 2000, calculés aux taux de change de 2000)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Pays exportateurs de pétrole	691	634	660	686	724	752	768	796	826	
Hors Nigéria	959	845	902	949	1.024	1.076	1.064	1.086	1.114	
Angola	1.132	828	970	1.117	1.306	1.437	1.405	1.444	1.501	
Cameroun	679	679	675	678	681	682	676	677	679	
Congo, Rép. du	1.170	1.120	1.173	1.211	1.158	1.188	1.241	1.334	1.410	
Gabon	4.069	4.030	4.051	3.998	4.107	4.157	4.039	4.161	4.308	
Guinée équatoriale	3.923	3.449	3.679	3.620	4.272	4.596	4.704	4.615	4.580	
Nigéria	596	559	574	593	617	637	663	693	725	
Tchad	296	293	308	301	294	286	275	279	283	
Pays à revenu intermédiaire	3.404	3.145	3.268	3.412	3.563	3.633	3.528	3.600	3.685	
Hors Afrique du Sud	2.554	2.424	2.445	2.544	2.649	2.711	2.664	2.772	2.861	
Afrique du Sud	3.564	3.281	3.422	3.576	3.736	3.807	3.691	3.756	3.840	
Botswana	4.390	4.179	4.211	4.391	4.544	4.624	4.396	4.703	4.863	
Cap-Vert	1.586	1.398	1.467	1.590	1.703	1.772	1.776	1.814	1.871	
Lesotho	378	367	365	381	384	394	390	404	412	
Maurice	4.499	4.272	4.303	4.436	4.647	4.837	4.923	5.061	5.233	
Namibie	2.668	2.524	2.542	2.674	2.768	2.835	2.789	2.887	3.001	
Seychelles	9.533	8.095	8.660	9.186	10.943	10.783	10.830	11.226	11.746	
Swaziland	1.722	1.645	1.674	1.716	1.769	1.804	1.819	1.848	1.886	
Pays à faible revenu	277	258	267	277	287	296	302	309	320	
Hors États fragiles	298	273	285	298	312	324	332	342	355	
Bénin	350	345	343	347	353	361	359	360	363	
Burkina Faso	278	258	273	282	285	293	296	302	309	
Éthiopie	161	134	147	160	174	189	202	213	226	
Ghana	318	296	306	317	327	342	347	355	381	
Kenya	458	424	441	460	483	481	485	496	516	
Madagascar	241	229	233	239	247	257	241	231	231	
Malawi	160	150	151	159	165	176	186	193	201	
Mali	298	280	291	299	305	313	320	328	338	
Mozambique	345	310	331	345	363	379	395	413	435	
Niger	178	166	174	179	179	189	181	182	186	
Ouganda	320	290	299	320	336	353	366	373	382	
Rwanda	298	261	280	301	311	339	345	357	370	
Sénégal	508	490	506	506	518	523	522	530	540	
Tanzanie	402	363	382	400	420	443	460	480	502	
Zambie	387	359	371	387	403	418	436	456	476	
États fragiles	219	218	219	219	219	221	221	223	227	
Zimbabwe compris	...									
Burundi	109	107	105	109	110	113	115	117	120	
Comores	372	371	379	376	370	366	365	365	366	
Congo, Rép. dém. du	94	88	92	94	97	100	100	103	107	
Côte d'Ivoire	541	555	551	539	531	528	532	532	537	
Érythrée	169	185	182	169	166	145	146	144	143	
Gambie	489	486	475	478	494	512	527	539	554	
Guinée	391	385	389	391	389	399	389	391	396	
Guinée-Bissau	284	280	287	286	281	284	287	288	292	
Libéria	127	119	122	126	132	134	134	137	144	
République Centrafricaine	218	214	215	218	222	222	221	225	229	
São Tomé-et-Principe	720	660	686	720	751	782	801	824	855	
Sierra Leone	249	232	240	249	258	265	267	272	279	
Togo	226	227	224	227	225	225	226	227	230	
Zimbabwe	
Afrique subsaharienne	640	597	617	639	664	681	679	694	713	
<i>Médiane</i>	379	363	371	381	384	394	390	404	412	
Zimbabwe compris	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	382	353	367	381	398	412	415	425	439	
Pays importateurs de pétrole	621	584	601	621	642	655	645	656	670	
Hors Afrique du Sud	321	301	310	320	331	341	346	354	366	
Zone franc	495	483	492	492	500	507	507	513	521	
UEMOA	360	353	359	360	362	367	367	371	377	
CEMAC	805	781	797	797	818	830	828	840	853	
CAE-5	370	338	353	371	389	402	412	424	440	
SADC	1.065	984	1.022	1.065	1.113	1.142	1.113	1.131	1.155	
Union douanière d'Afrique australe	3.386	3.127	3.251	3.396	3.543	3.611	3.501	3.572	3.655	
COMESA	250	229	238	249	262	271	276	283	293	
Pays à forte intensité de ressources	686	639	659	682	714	738	749	774	802	
Pétrolières	691	634	660	686	724	752	768	796	826	
Non pétrolières	668	656	658	667	676	684	675	692	707	
Pays à faible intensité de ressources	624	584	603	625	647	662	652	661	676	
Pays côtiers	1.116	1.044	1.079	1.118	1.160	1.182	1.156	1.172	1.199	
Pays enclavés	192	173	182	192	201	211	218	225	233	
IADM	275	255	265	275	285	297	303	312	323	
Régime de taux de change fixe	512	500	508	510	518	524	522	528	537	
Régime de taux de change flottant	671	621	644	671	700	721	718	735	757	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).

Tableau AS5. Prix à la consommation
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	10,8	14,9	14,8	8,1	5,6	10,5	11,0	10,6	8,9
Hors Nigéria	9,5	14,6	10,2	7,9	6,0	8,8	8,9	8,7	7,5
Angola	20,9	43,6	23,0	13,3	12,2	12,5	13,7	13,3	11,3
Cameroun	2,7	0,3	2,0	4,9	1,1	5,3	3,0	3,0	2,7
Congo, Rép. du	3,9	3,7	2,5	4,7	2,6	6,0	4,3	5,2	4,5
Gabon	2,1	0,4	1,2	-1,4	5,0	5,3	2,1	3,0	3,5
Guinée équatoriale	4,3	4,2	5,7	4,5	2,8	4,3	7,2	8,0	7,1
Nigéria	11,6	15,0	17,9	8,2	5,4	11,6	12,4	11,9	9,8
Tchad	1,5	-4,8	3,7	7,7	-7,4	8,3	10,1	6,0	3,0
Pays à revenu intermédiaire	5,9	1,9	3,6	5,1	7,1	11,5	7,1	5,5	5,7
Hors Afrique du Sud	7,7	5,2	5,5	8,3	7,4	11,8	7,2	5,2	5,0
Afrique du Sud	5,6	1,4	3,4	4,7	7,1	11,5	7,1	5,6	5,8
Botswana	9,4	7,0	8,6	11,6	7,1	12,6	8,1	6,7	6,3
Cap-Vert	2,9	-1,9	0,4	4,8	4,4	6,8	1,0	1,8	2,0
Lesotho	6,7	5,0	3,4	6,1	8,0	10,7	7,2	6,3	6,0
Maurice	7,4	4,7	4,9	9,0	8,8	9,7	2,5	2,5	2,6
Namibie	5,6	4,1	2,3	5,1	6,7	10,0	9,1	6,5	5,9
Seychelles	9,0	3,9	0,6	-1,9	5,3	37,0	31,8	-2,4	2,5
Swaziland	7,0	3,4	4,8	5,3	8,2	13,1	7,6	6,2	5,6
Pays à faible revenu	9,0	6,9	8,9	7,9	7,8	13,4	13,5	6,4	6,2
Hors États fragiles	8,9	7,2	8,3	7,6	7,6	13,7	13,7	5,6	6,0
Bénin	3,9	0,9	5,4	3,8	1,3	8,0	2,2	2,8	2,8
Burkina Faso	3,8	-0,4	6,4	2,4	-0,2	10,7	2,6	2,3	2,0
Éthiopie	13,8	8,6	6,8	12,3	15,8	25,3	36,4	2,8	9,0
Ghana	13,0	12,6	15,1	10,2	10,7	16,5	19,3	10,6	8,8
Kenya	9,6	11,8	9,9	6,0	4,3	16,2	9,3	4,1	5,0
Madagascar	12,5	14,0	18,4	10,8	10,4	9,2	9,0	9,0	8,8
Malawi	11,5	11,4	15,5	13,9	7,9	8,7	8,4	8,0	8,0
Mali	3,1	-3,1	6,4	1,5	1,5	9,1	2,2	2,1	2,6
Mozambique	10,2	12,6	6,4	13,2	8,2	10,3	3,3	9,3	5,6
Niger	3,8	0,4	7,8	0,1	0,1	10,5	1,1	3,4	2,0
Ouganda	6,7	5,0	8,0	6,6	6,8	7,3	14,2	9,4	5,5
Rwanda	10,9	12,0	9,1	8,8	9,1	15,4	10,4	6,4	6,5
Sénégal	3,2	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-1,7	0,9	2,1
Tanzanie	6,6	4,1	4,4	7,3	7,0	10,3	12,1	7,2	5,0
Zambie	13,7	18,0	18,3	9,0	10,7	12,4	13,4	8,2	7,5
États fragiles	9,4	5,7	11,6	9,1	8,5	12,2	12,6	10,1	7,5
Zimbabwe compris	12,4	9,9	7,5
Burundi	11,4	8,0	13,5	2,7	8,3	24,4	10,7	7,2	8,4
Comores	4,0	4,5	3,0	3,4	4,5	4,8	4,8	2,6	2,9
Congo, Rép. dém. du	14,7	4,0	21,4	13,2	16,7	18,0	46,2	26,2	13,5
Côte d'Ivoire	3,2	1,5	3,9	2,5	1,9	6,3	1,0	1,4	2,5
Érythrée	16,4	25,1	12,5	15,1	9,3	19,9	34,7	20,5	15,0
Gambie	6,2	14,3	5,0	2,1	5,4	4,5	4,6	3,9	5,0
Guinée	25,0	17,5	31,4	34,7	22,9	18,4	4,7	15,4	16,5
Guinée-Bissau	4,0	0,8	3,3	0,7	4,6	10,4	-1,6	1,5	2,5
Libéria	9,8	3,6	6,9	7,2	13,7	17,5	7,4	7,2	4,3
République Centrafricaine	3,5	-2,2	2,9	6,7	0,9	9,3	3,5	1,4	2,4
São Tomé-et-Principe	19,5	12,8	17,2	23,1	18,5	26,0	17,0	12,3	7,4
Sierra Leone	12,5	14,2	12,0	9,5	11,6	14,8	9,2	16,5	8,2
Togo	3,8	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	1,9	2,2	2,0
Zimbabwe	6,5	4,7	7,8
Afrique subsaharienne	8,3	7,5	8,8	6,9	6,8	11,7	10,4	7,5	7,0
<i>Médiane</i>	6,8	4,2	6,4	6,1	6,8	10,4	7,4	6,2	5,5
Zimbabwe compris	10,4	7,5	7,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	8,9	8,7	8,9	7,9	7,2	11,9	11,6	6,9	6,5
Pays importateurs de pétrole	7,2	4,1	6,0	6,4	7,4	12,4	10,1	5,9	6,0
Hors Afrique du Sud	8,8	6,6	8,5	8,0	7,7	13,2	12,7	6,2	6,1
Zone franc	3,1	0,4	3,7	3,1	1,5	6,8	2,9	3,2	3,1
UEMOA	3,4	0,3	4,7	2,2	2,0	7,9	1,0	1,9	2,3
CEMAC	2,8	0,4	2,7	4,1	1,0	5,7	4,8	4,6	3,9
CAE-5	8,1	7,7	7,7	6,7	6,1	12,3	11,4	6,5	5,3
SADC	7,8	6,0	6,5	6,8	8,1	11,6	9,2	7,4	6,8
Union douanière d'Afrique australe	5,8	1,8	3,6	5,0	7,1	11,5	7,2	5,7	5,8
COMESA	10,9	9,0	10,2	9,2	9,8	16,3	19,6	6,7	7,3
Pays à forte intensité de ressources	10,3	13,4	13,8	8,3	5,8	10,5	10,1	10,0	8,5
Pétrolières	10,8	14,9	14,8	8,1	5,6	10,5	11,0	10,6	8,9
Non pétrolières	8,1	5,8	8,3	9,2	6,9	10,5	5,0	6,0	5,9
Pays à faible intensité de ressources	7,1	3,8	5,7	6,1	7,5	12,5	10,4	5,9	6,0
Pays côtiers	6,5	3,5	4,9	5,5	6,9	11,6	7,6	5,7	5,6
Pays enclavés	9,5	5,1	9,0	8,3	9,4	15,8	20,4	6,5	7,0
IADM	8,2	5,4	7,7	7,7	7,7	12,4	14,1	6,5	6,1
Régime de taux de change fixe	3,6	1,1	3,8	3,5	2,2	7,4	3,7	3,7	3,5
Régime de taux de change flottant	9,4	9,0	9,9	7,7	7,8	12,6	11,8	8,3	7,7

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).

Tableau AS6. Investissement total (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Pays exportateurs de pétrole	21,4	21,7	20,7	21,1	21,5	22,0	25,3	24,7	22,5	
Hors Nigéria	18,8	19,1	17,5	18,8	19,6	19,1	21,3	19,7	18,3	
Angola	11,6	9,1	8,1	11,3	13,7	16,0	14,8	14,5	11,0	
Cameroun	18,1	18,9	19,1	16,8	17,6	18,1	16,6	17,3	17,7	
Congo, Rép. du	23,6	22,5	22,4	24,8	26,4	22,1	24,6	23,7	24,4	
Gabon	23,7	24,4	21,3	25,1	24,9	23,1	22,9	26,1	26,1	
Guinée équatoriale	35,4	43,7	39,9	32,5	35,3	25,9	46,7	26,1	32,8	
Nigéria	23,1	23,3	22,8	22,6	22,8	24,0	28,0	27,9	25,1	
Tchad	25,7	24,3	20,2	32,6	26,6	24,8	33,9	39,6	34,7	
Pays à revenu intermédiaire	20,5	19,1	18,6	20,2	21,7	22,9	20,1	23,0	22,5	
Hors Afrique du Sud	25,8	26,3	23,5	23,9	25,3	29,7	26,2	29,4	28,2	
Afrique du Sud	19,8	18,1	18,0	19,7	21,3	22,0	19,3	22,1	21,8	
Botswana	28,3	33,2	26,3	24,0	25,8	32,4	24,0	28,2	26,1	
Cap-Vert	42,5	39,5	36,0	38,0	47,0	52,0	44,7	49,6	45,8	
Lesotho	26,3	24,6	23,9	24,8	27,8	30,4	33,2	39,3	43,3	
Maurice	25,5	24,4	22,5	26,6	26,8	27,1	27,6	29,0	28,5	
Namibie	22,7	19,1	19,7	22,3	23,7	29,0	28,7	31,4	29,2	
Seychelles	30,1	18,9	34,3	28,1	29,1	40,1	29,3	45,4	47,3	
Swaziland	15,0	15,5	15,8	14,6	14,0	15,3	15,9	14,9	14,6	
Pays à faible revenu	21,5	19,5	20,6	21,0	22,6	23,5	22,9	23,5	24,3	
Hors États fragiles	23,4	21,1	22,4	23,1	24,9	25,6	24,9	25,1	25,3	
Bénin	19,0	18,5	18,6	17,2	20,5	20,0	24,1	22,7	23,5	
Burkina Faso	18,7	16,2	20,3	16,4	19,6	20,9	18,5	20,8	20,1	
Éthiopie	24,7	26,2	23,8	25,2	25,8	22,5	22,4	22,0	24,2	
Ghana	31,5	28,1	28,9	30,4	33,8	36,2	33,1	34,0	32,4	
Kenya	17,7	14,4	16,9	17,9	19,1	20,3	20,9	20,5	17,9	
Madagascar	28,8	25,8	23,8	25,0	28,3	40,9	32,4	26,9	27,9	
Malawi	24,0	18,2	22,7	25,7	27,0	26,3	24,9	24,8	24,6	
Mali	16,6	16,5	15,5	17,0	16,9	17,2	16,2	18,0	19,1	
Mozambique	17,4	18,6	18,7	17,7	16,1	15,7	21,0	25,2	26,0	
Niger	22,7	14,6	23,1	23,6	23,0	29,2	37,0	38,8	38,8	
Ouganda	22,1	20,2	22,4	21,2	23,7	23,0	24,2	23,6	24,4	
Rwanda	20,9	19,9	20,9	19,7	20,2	23,5	21,4	23,0	22,7	
Sénégal	30,2	26,0	28,5	28,2	34,0	34,1	28,2	28,8	29,5	
Tanzanie	26,9	22,6	25,1	27,6	29,6	29,8	29,0	29,8	30,0	
Zambie	22,7	24,9	23,7	22,1	22,0	20,8	23,5	23,8	24,1	
États fragiles	13,4	13,4	13,4	12,7	12,9	14,3	13,9	16,3	19,5	
Zimbabwe compris	
Burundi	15,4	13,3	10,8	16,3	17,5	19,4	20,8	21,9	22,1	
Comores	10,7	9,4	9,3	9,6	11,2	14,3	12,4	16,6	17,5	
Congo, Rép. dém. du	16,0	12,8	13,8	13,2	18,2	22,0	19,4	30,5	40,3	
Côte d'Ivoire	9,7	10,8	9,7	9,3	8,7	10,1	10,2	9,5	11,0	
Érythrée	15,9	20,3	20,3	13,7	12,7	12,7	9,1	12,3	10,3	
Gambie	20,5	24,2	21,9	23,9	18,4	14,0	18,2	15,9	16,2	
Guinée	17,0	20,7	19,5	17,2	14,2	13,2	13,0	10,0	11,2	
Guinée-Bissau	12,9	12,6	13,9	11,5	13,7	12,6	15,5	16,3	16,7	
Libéria	
République Centrafricaine	9,7	6,8	9,8	10,1	10,0	11,6	11,6	11,9	12,7	
São Tomé-et-Principe	35,8	41,6	35,0	39,8	31,4	31,0	48,6	52,6	43,1	
Sierra Leone	14,3	10,8	17,4	15,2	13,2	14,8	14,9	16,4	19,1	
Togo	14,8	14,5	16,3	16,1	13,8	13,3	14,5	15,2	15,9	
Zimbabwe	
Afrique subsaharienne	21,1	20,1	19,9	20,7	21,9	22,8	22,8	23,8	23,1	
<i>Médiane</i>	21,1	19,5	20,6	21,6	21,6	22,0	22,7	23,6	24,3	
Zimbabwe compris	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	21,1	20,1	20,0	20,7	22,0	22,8	22,7	22,9	23,0	
Pays importateurs de pétrole	20,9	19,3	19,5	20,6	22,1	23,2	21,4	23,2	23,4	
Hors Afrique du Sud	22,0	20,4	21,0	21,4	23,0	24,3	23,3	24,2	24,8	
Zone franc	20,7	20,4	20,4	20,5	21,5	20,8	23,0	22,1	22,9	
UEMOA	18,0	16,3	17,8	17,1	18,8	19,9	19,4	20,0	20,7	
CEMAC	23,4	24,5	23,0	23,9	24,2	21,7	26,7	24,1	25,0	
CAE-5	21,8	18,6	20,8	21,8	23,5	24,2	24,3	24,5	23,9	
SADC	20,0	18,4	18,0	19,6	21,2	22,7	20,4	22,7	22,2	
Union douanière d'Afrique australe	20,3	18,9	18,4	19,9	21,5	22,6	19,8	22,7	22,2	
COMESA	21,6	19,9	20,4	21,2	22,8	23,7	22,9	23,3	24,3	
Pays à forte intensité de ressources	20,9	21,4	20,2	20,4	20,8	21,8	24,2	23,9	21,9	
Pétrolières	21,4	21,7	20,7	21,1	21,5	22,0	25,3	24,7	22,5	
Non pétrolières	18,3	19,7	17,5	16,8	17,0	20,3	17,5	18,6	18,5	
Pays à faible intensité de ressources	21,2	19,2	19,7	21,0	22,7	23,5	21,8	23,7	23,9	
Pays côtiers	21,2	19,1	19,5	21,0	22,7	23,8	21,7	23,7	23,4	
Pays enclavés	21,1	19,7	20,5	20,8	22,4	22,3	22,2	23,6	25,5	
IADM	23,1	21,3	22,2	22,5	24,4	25,0	24,2	25,0	26,1	
Régime de taux de change fixe	20,6	20,2	20,3	20,3	21,3	21,1	23,1	22,4	23,0	
Régime de taux de change flottant	21,2	20,1	19,8	20,8	22,0	23,1	22,7	24,0	23,1	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).

Tableau AS7. Épargne nationale brute (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Pays exportateurs de pétrole	32,8	24,4	28,0	42,3	35,8	33,5	31,4	32,3	29,2	
Hors Nigéria	25,2	16,9	25,8	31,6	27,2	24,3	15,2	18,8	17,1	
Angola	25,4	12,6	24,8	36,5	29,3	23,6	9,8	16,1	12,3	
Cameroun	16,9	16,9	16,6	18,9	16,4	15,8	13,9	13,4	13,7	
Congo, Rép. du	21,4	15,0	24,4	26,6	18,2	22,6	16,9	27,9	32,3	
Gabon	41,3	35,5	44,2	40,6	41,6	44,2	37,3	39,3	38,3	
Guinée équatoriale	34,0	22,1	33,6	39,5	39,6	34,9	30,7	23,3	21,2	
Nigéria	37,8	28,9	29,3	49,2	41,6	39,8	42,1	41,0	36,9	
Tchad	16,0	6,9	22,6	23,6	16,0	11,1	0,1	7,5	9,3	
Pays à revenu intermédiaire	16,3	16,7	16,1	16,3	16,1	16,4	16,1	18,5	16,7	
Hors Afrique du Sud	29,2	28,2	28,2	30,5	31,3	27,7	21,7	23,2	21,9	
Afrique du Sud	14,6	15,0	14,5	14,4	14,1	14,9	15,3	17,8	16,0	
Botswana	39,0	36,2	41,4	41,2	40,3	35,9	21,9	27,9	26,8	
Cap-Vert	32,3	25,1	32,5	32,6	32,3	39,1	34,9	31,0	27,6	
Lesotho	33,1	21,8	21,3	33,2	45,2	43,8	36,5	20,8	24,4	
Maurice	19,0	22,6	17,4	17,1	21,2	16,7	19,8	19,6	19,5	
Namibie	30,2	26,0	24,4	36,1	32,9	31,7	27,0	28,8	23,1	
Seychelles	7,2	12,9	14,6	14,2	6,0	-11,7	-5,8	6,0	11,9	
Swaziland	13,0	19,9	11,8	7,2	14,7	11,2	9,7	2,3	2,3	
Pays à faible revenu	15,5	16,4	15,4	15,2	15,9	14,5	16,3	16,3	16,2	
Hors États fragiles	16,8	17,6	16,7	16,1	17,5	16,0	17,5	17,5	17,0	
Bénin	11,7	11,6	12,4	12,1	10,4	12,0	15,5	13,1	14,5	
Burkina Faso	8,3	5,2	8,7	7,3	11,3	9,2	12,1	14,4	12,0	
Éthiopie	21,1	24,6	20,0	18,1	23,5	19,3	19,7	20,1	17,8	
Ghana	20,9	24,2	20,7	20,5	21,8	17,3	28,0	22,4	23,3	
Kenya	15,3	17,2	16,2	15,5	15,3	12,5	14,1	13,8	10,5	
Madagascar	16,4	16,6	13,2	16,2	15,6	20,4	11,7	12,4	20,7	
Malawi	14,8	7,0	7,3	17,7	25,4	16,4	16,8	23,1	23,0	
Mali	8,4	8,6	7,0	13,0	9,2	4,3	6,6	10,0	9,8	
Mozambique	7,2	8,5	8,4	7,6	7,2	4,4	9,5	12,0	13,7	
Niger	13,5	7,3	14,2	15,0	14,8	16,3	13,2	13,6	16,6	
Ouganda	19,7	20,2	21,0	17,8	19,7	19,7	20,2	17,2	15,3	
Rwanda	19,1	21,8	21,9	15,4	18,0	18,6	14,1	15,4	14,2	
Sénégal	19,9	19,1	19,5	18,7	22,2	19,8	19,5	20,1	20,4	
Tanzanie	18,1	19,2	19,6	17,3	15,2	19,0	20,1	21,3	21,4	
Zambie	16,3	13,7	15,2	23,3	15,4	13,7	20,3	21,4	20,3	
États fragiles	10,1	11,9	10,1	11,3	9,2	7,9	10,9	10,9	12,8	
Zimbabwe compris	...									
Burundi	5,0	4,9	9,6	1,8	1,8	7,1	6,2	12,9	11,4	
Comores	3,5	4,8	1,9	2,9	4,9	3,2	4,5	7,7	4,9	
Congo, Rép. dém. du	9,1	9,5	1,5	11,3	17,1	6,1	9,3	9,9	18,7	
Côte d'Ivoire	10,9	12,4	10,0	12,1	8,0	12,1	17,4	16,5	14,3	
Érythrée	12,7	18,9	20,8	10,2	6,4	7,2	4,2	11,0	16,9	
Gambie	9,8	17,2	8,2	13,6	8,7	1,3	7,7	4,7	5,4	
Guinée	12,5	18,0	19,1	15,0	5,4	4,8	2,9	0,3	2,2	
Guinée-Bissau	7,5	10,1	9,5	-0,2	9,1	8,9	11,0	13,8	13,9	
Libéria	
République centrafricaine	4,1	5,1	3,2	7,1	3,8	1,3	3,8	4,3	4,5	
São Tomé-et-Príncipe	...	24,8	24,8	11,0	-6,6	-6,6	20,6	23,5	6,5	
Sierra Leone	7,2	4,8	10,2	9,7	7,7	3,3	6,6	7,0	9,6	
Togo	12,2	11,6	21,6	13,1	7,6	6,9	7,5	7,4	9,0	
Zimbabwe	
Afrique subsaharienne	21,5	19,1	19,7	24,4	22,6	21,6	21,4	22,6	21,0	
<i>Médiane</i>	15,8	16,8	17,0	15,4	15,4	14,3	14,1	14,9	14,9	
Zimbabwe compris	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,4	17,7	19,4	21,0	20,5	18,5	16,4	17,6	16,9	
Pays importateurs de pétrole	15,9	16,6	15,8	15,8	16,0	15,5	16,2	17,4	16,5	
Hors Afrique du Sud	17,2	18,0	17,0	17,1	17,9	16,1	16,9	17,1	16,9	
Zone franc	18,2	15,3	19,0	20,0	18,5	18,2	17,0	17,8	17,8	
UEMOA	12,2	11,6	12,3	12,8	12,1	12,1	14,5	14,9	14,4	
CEMAC	24,3	19,1	25,8	27,3	24,9	24,3	19,5	20,8	21,2	
CAE-5	17,2	18,5	18,5	16,3	16,1	16,5	17,4	17,2	15,5	
SADC	17,0	15,9	16,4	18,2	17,6	17,0	15,1	17,9	16,6	
Union douanière d'Afrique australe	16,2	16,5	16,0	16,2	16,0	16,4	16,0	18,4	16,6	
COMESA	17,0	18,6	16,0	15,9	18,7	15,8	16,0	16,2	15,8	
Pays à forte intensité de ressources	31,2	24,0	27,1	39,6	33,6	31,7	29,6	30,5	27,7	
Pétrolières	32,8	24,4	28,0	42,3	35,8	33,5	31,4	32,3	29,2	
Non pétrolières	22,1	21,7	22,3	24,5	21,2	20,9	17,9	19,3	17,6	
Pays à faible intensité de ressources	15,4	16,0	15,1	15,0	15,6	15,1	16,1	17,3	16,4	
Pays côtiers	15,2	16,0	15,3	14,9	14,7	15,0	16,1	17,6	16,5	
Pays enclavés	16,0	16,2	14,5	15,1	18,9	15,4	16,0	16,3	15,9	
IADM	16,5	16,7	16,0	16,4	17,3	15,8	16,8	17,3	17,9	
Régime de taux de change fixe	18,7	16,1	19,1	20,5	19,2	18,8	17,3	18,0	17,7	
Régime de taux de change flottant	22,1	19,8	19,9	25,3	23,3	22,1	22,2	23,5	21,6	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris
(Pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	7,1	5,8	8,7	11,4	3,3	6,1	-7,6	-3,3	-0,9
Hors Nigéria	9,6	1,9	7,8	18,4	10,2	9,8	-3,4	3,9	4,3
Angola	8,4	-0,4	7,3	14,8	11,3	8,9	-8,6	2,7	3,3
Cameroun	8,5	-0,7	3,2	33,1	4,5	2,3	-0,1	-2,1	-1,8
Congo, Rép. du	13,5	3,6	14,6	16,4	9,4	23,5	4,9	24,7	28,5
Gabon	9,2	7,6	8,7	9,2	8,7	11,7	7,5	6,3	7,4
Guinée équatoriale	18,2	12,3	20,6	23,5	19,3	15,4	-8,0	3,4	-3,9
Nigéria	5,3	8,1	9,3	7,0	-1,3	3,5	-10,3	-7,9	-4,3
Tchad	5,7	-1,6	1,0	7,4	9,5	12,2	5,8	3,6	9,2
Pays à revenu intermédiaire	0,3	-1,2	0,3	1,3	1,5	-0,4	-5,4	-6,1	-4,9
Hors Afrique du Sud	2,2	-1,1	2,1	5,4	4,0	0,4	-6,3	-7,6	-7,1
Afrique du Sud	0,1	-1,2	0,0	0,8	1,2	-0,5	-5,3	-5,9	-4,6
Botswana	3,8	-0,1	6,3	10,1	5,9	-3,0	-11,8	-8,1	-5,2
Cap-Vert	-3,6	-3,8	-6,6	-5,3	-0,8	-1,3	-6,4	-13,0	-11,0
Lesotho	7,7	6,2	5,2	13,6	10,5	3,1	-1,7	-15,2	-18,2
Maurice	0,5	-0,7	-0,3	0,1	0,1	3,5	-3,4	-4,1	-4,8
Namibie	0,9	-3,7	-1,0	2,2	4,4	2,6	-1,7	-7,0	-8,5
Seychelles	-2,4	-0,9	1,7	-6,2	-8,7	2,3	5,0	-0,3	1,9
Swaziland	1,8	-4,2	-2,6	7,4	7,5	1,0	-6,6	-12,7	-14,8
Pays à faible revenu	-2,2	-2,8	-3,5	1,4	-2,4	-3,8	-3,8	-3,9	-4,4
Hors États fragiles	-2,1	-2,6	-3,1	2,2	-3,0	-4,1	-4,4	-4,1	-4,3
Bénin	-0,7	-1,1	-2,3	-0,2	0,3	-0,1	-3,2	-2,6	-3,4
Burkina Faso	-0,9	-4,7	-5,5	15,5	-5,6	-4,1	-4,7	-4,6	-3,7
Éthiopie	-3,4	-2,7	-4,2	-3,8	-3,6	-2,9	-0,9	-1,5	-2,5
Ghana	-8,2	-5,0	-4,6	-7,5	-9,2	-14,7	-9,8	-10,8	-7,4
Kenya	-2,2	0,0	-1,7	-2,5	-2,8	-3,9	-5,3	-6,6	-5,1
Madagascar	4,4	-6,2	-4,8	37,6	-2,7	-1,9	-3,1	-0,9	-5,1
Malawi	-2,6	-4,8	-1,3	2,9	-4,5	-5,2	-5,8	0,3	-0,6
Mali	5,5	-0,8	-1,1	32,3	-2,3	-0,5	0,6	1,0	-2,8
Mozambique	-3,3	-4,4	-2,8	-4,1	-2,9	-2,5	-5,6	-5,4	-6,9
Niger	7,1	-3,5	-2,0	40,3	-1,0	1,5	-5,3	-3,0	-2,7
Ouganda	-1,4	-1,2	-0,6	-0,9	-1,3	-3,0	-2,1	-2,5	-3,1
Rwanda	0,2	0,9	0,9	0,2	-1,7	1,0	-2,3	1,6	-0,7
Sénégal	-3,8	-2,3	-2,8	-5,4	-3,8	-4,7	-5,2	-4,5	-4,8
Tanzanie	-3,6	-3,2	-5,2	-4,4	0,0	-5,1	-7,5	-6,4	-6,1
Zambie	2,4	-2,9	-2,8	20,2	-1,3	-1,5	-3,2	-2,7	-3,2
États fragiles	-2,6	-3,7	-4,8	-2,1	0,0	-2,4	-1,4	-2,8	-4,5
Zimbabwe compris	-2,5	...	-5,0	-2,2	-0,2	-2,5	-1,5	-2,8	-4,5
Burundi	-2,2	-4,9	-5,1	-1,4	1,0	-0,7	60,1	-3,1	-3,9
Comores	-1,7	-1,7	0,1	-2,6	-2,0	-2,5	0,8	4,9	-1,8
Congo, Rép. dém. du	-4,4	-5,0	-10,3	-1,2	-2,5	-3,0	-4,2	-3,5	-9,5
Côte d'Ivoire	-1,3	-1,7	-1,7	-1,8	-0,8	-0,6	-1,6	-0,2	-2,6
Érythrée	-17,9	-16,6	-22,2	-14,1	-15,7	-21,1	-14,7	-14,6	-12,9
Gambie	-3,1	-4,1	-5,8	-5,1	0,5	-1,3	-2,9	-2,8	-2,5
Guinée	-2,2	-5,4	-1,6	-3,1	0,3	-1,3	-7,2	-5,3	-1,7
Guinée-Bissau	-5,6	-7,6	-6,0	-4,6	-5,8	-3,8	2,8	-1,2	-1,3
Libéria	-0,6	0,0	0,0	6,0	3,9	-12,9	-12,3	-10,1	-1,8
République Centrafricaine	0,5	-2,2	-4,5	9,0	1,2	-1,0	1,1	-0,7	-1,7
São Tomé-et-Principe	28,6	-16,7	37,1	-13,8	121,6	14,9	-19,1	-14,6	3,8
Sierra Leone	2,8	-3,2	-1,9	-2,2	25,8	-4,7	-3,2	-4,8	-5,0
Togo	-1,8	1,0	-3,4	-3,8	-1,9	-0,9	-2,8	-2,9	-2,1
Zimbabwe ¹	-5,1	...	-9,6	-3,6	-4,1	-3,1	-2,7	-1,9	-2,7
Afrique subsaharienne	1,8	0,6	1,9	4,6	0,9	0,8	-5,7	-4,4	-3,3
Médiane	-1,1	-2,2	-1,7	0,1	-0,8	-1,0	-3,2	-3,0	-3,2
Zimbabwe compris	2,0	...	1,8	4,6	0,9	0,8	-5,7	-4,4	-3,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,4	-1,4	0,0	6,3	1,7	0,4	-3,9	-2,0	-2,2
Pays importateurs de pétrole	-0,9	-1,9	-1,5	1,3	-0,3	-1,9	-4,6	-5,0	-4,6
Hors Afrique du Sud	-1,7	-2,6	-2,8	1,8	-1,6	-3,3	-4,1	-4,3	-4,7
Zone franc	5,0	0,5	2,5	14,2	3,4	4,3	-0,9	1,3	0,9
UEMOA	-0,2	-2,2	-2,6	7,8	-2,3	-1,7	-2,9	-2,1	-3,3
CEMAC	10,2	3,1	7,7	20,7	9,1	10,3	1,1	4,8	5,1
CAE-5	-2,3	-1,4	-2,5	-2,6	-1,5	-3,7	-3,9	-5,0	-4,7
SADC	0,8	-1,6	0,0	3,1	2,2	0,3	-5,9	-4,6	-3,9
Union douanière d'Afrique australe	0,3	-1,2	0,3	1,4	1,6	-0,5	-5,5	-6,2	-4,9
COMESA	-2,0	-2,4	-3,4	1,1	-2,6	-2,7	-2,4	-3,2	-4,2
Pays à forte intensité de ressources	6,1	4,6	7,4	10,0	3,3	5,1	-7,3	-3,4	-1,3
Pétrolières	7,1	5,8	8,7	11,4	3,3	6,1	-7,6	-3,3	-0,9
Non pétrolières	0,6	-2,0	0,7	2,1	3,4	-1,1	-5,2	-4,3	-4,3
Pays à faible intensité de ressources	-0,9	-1,9	-1,6	1,3	-0,6	-1,9	-4,5	-5,1	-4,7
Pays côtiers	-0,9	-1,7	-1,1	0,3	-0,1	-1,8	-5,5	-5,9	-4,9
Pays enclavés	-1,2	-2,6	-3,6	5,0	-2,4	-2,3	-1,5	-2,2	-3,7
IADM	-0,5	-2,7	-2,4	6,4	-1,4	-2,5	-3,0	-2,5	-3,0
Régime de taux de change fixe	4,3	-0,1	1,9	12,9	3,3	3,7	-1,3	0,2	-0,3
Régime de taux de change flottant	1,2	0,8	1,9	2,9	0,4	0,2	-6,5	-5,4	-3,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons (Pourcentage du PIB)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Pays exportateurs de pétrole	6,5	5,6	8,5	9,0	3,2	5,9	-7,8	-3,4	-1,0	
Hors Nigéria	8,0	1,4	7,3	12,1	9,8	9,5	-3,9	3,6	4,0	
Angola	8,3	-0,8	7,1	14,8	11,3	8,9	-8,6	2,7	3,3	
Cameroun	2,4	-0,8	3,0	4,7	3,3	1,5	-0,9	-3,0	-2,5	
Congo, Rép. du	13,2	3,3	14,5	16,3	9,1	22,8	4,6	24,2	27,8	
Gabon	9,2	7,5	8,7	9,2	8,7	11,7	7,5	6,3	7,3	
Guinée équatoriale	18,2	12,3	20,6	23,5	19,3	15,4	-8,0	3,4	-3,9	
Nigéria	5,3	8,1	9,3	7,0	-1,3	3,5	-10,3	-7,9	-4,3	
Tchad	3,5	-4,6	-2,4	5,5	8,1	10,7	2,2	2,1	6,8	
Pays à revenu intermédiaire	0,2	-1,3	0,2	1,3	1,5	-0,5	-5,5	-6,3	-5,0	
Hors Afrique du Sud	1,5	-1,8	1,5	4,8	3,5	-0,5	-7,3	-8,6	-8,2	
Afrique du Sud	0,1	-1,2	0,0	0,8	1,2	-0,5	-5,3	-5,9	-4,6	
Botswana	3,3	-0,7	6,0	9,5	5,2	-3,7	-12,7	-8,5	-5,5	
Cap-Vert	-10,0	-12,8	-13,1	-11,3	-6,0	-6,9	-11,9	-19,3	-15,9	
Lesotho	5,9	3,3	3,0	12,5	9,1	1,5	-5,5	-22,1	-28,3	
Maurice	0,2	-1,0	-0,6	-0,1	-0,1	2,5	-4,4	-4,7	-5,7	
Namibie	0,8	-3,9	-1,1	2,1	4,3	2,5	-2,0	-7,3	-8,8	
Seychelles	-3,6	-1,0	0,7	-7,6	-9,0	-1,0	1,6	-3,5	-0,3	
Swaziland	1,1	-5,0	-3,6	6,5	7,0	0,5	-7,1	-13,3	-15,5	
Pays à faible revenu	-7,6	-7,6	-7,9	-7,6	-7,3	-7,8	-8,4	-8,4	-8,7	
Hors États fragiles	-8,0	-7,8	-7,9	-8,0	-8,1	-8,3	-8,6	-8,4	-8,6	
Bénin	-3,0	-3,7	-4,3	-2,5	-2,6	-1,8	-6,4	-6,0	-6,6	
Burkina Faso	-10,2	-9,3	-10,1	-11,2	-12,1	-8,1	-10,5	-10,8	-9,9	
Éthiopie	-7,6	-7,3	-8,4	-7,4	-8,0	-6,9	-5,2	-4,7	-6,5	
Ghana	-13,8	-11,3	-9,9	-13,0	-15,3	-19,4	-14,9	-15,3	-11,3	
Kenya	-3,3	-1,2	-3,0	-3,6	-4,0	-5,0	-6,2	-7,5	-6,1	
Madagascar	-9,5	-14,4	-10,5	-10,3	-7,0	-5,4	-4,2	-1,5	-7,5	
Malawi	-15,5	-15,1	-13,4	-14,4	-17,9	-17,1	-14,9	-10,9	-11,8	
Mali	-5,5	-4,7	-5,1	-6,6	-7,0	-3,9	-3,5	-2,9	-6,6	
Mozambique	-11,3	-11,7	-8,8	-12,0	-12,2	-11,9	-15,2	-15,0	-17,1	
Niger	-7,6	-9,3	-9,5	-6,8	-8,1	-4,4	-9,8	-9,4	-8,8	
Ouganda	-7,0	-9,0	-8,1	-6,3	-5,8	-5,7	-5,4	-5,0	-5,2	
Rwanda	-10,1	-9,2	-10,8	-9,6	-10,7	-10,0	-13,1	-12,1	-12,0	
Sénégal	-5,8	-4,4	-4,4	-6,9	-6,4	-7,1	-8,3	-6,9	-7,0	
Tanzanie	-9,9	-10,6	-11,0	-9,7	-7,6	-10,5	-12,4	-12,7	-11,8	
Zambie	-6,8	-8,4	-8,4	-6,3	-5,8	-5,2	-7,3	-5,5	-5,3	
États fragiles	-6,0	-6,7	-8,0	-5,9	-4,0	-5,5	-7,4	-8,3	-9,3	
Zimbabwe compris	-5,8	...	-8,1	-5,8	-4,0	-5,4	-7,3	-8,1	-9,1	
Burundi	-20,2	-19,7	-16,8	-19,3	-19,8	-25,6	-20,7	-31,1	-28,2	
Comores	-7,8	-4,5	-4,2	-7,6	-9,7	-13,0	-8,8	-8,8	-8,9	
Congo, Rép. dém. du	-8,1	-7,0	-15,5	-7,9	-4,8	-5,3	-11,7	-15,4	-19,4	
Côte d'Ivoire	-2,3	-2,6	-2,8	-2,4	-1,3	-2,3	-2,2	-1,2	-2,9	
Érythrée	-24,8	-31,7	-31,5	-18,2	-18,8	-24,0	-17,2	-21,1	-17,4	
Gambie	-4,6	-7,2	-7,1	-6,0	-0,4	-2,4	-6,4	-5,2	-4,9	
Guinée	-3,2	-6,5	-2,3	-4,6	-0,5	-1,8	-7,6	-5,8	-2,8	
Guinée-Bissau	-13,1	-16,3	-12,5	-10,8	-14,0	-11,9	-12,9	-11,7	-12,2	
Libéria	-0,9	-0,3	0,0	5,8	3,7	-13,6	-15,5	-13,8	-6,3	
République Centrafricaine	-5,5	-5,6	-8,7	-4,4	-2,9	-5,8	-4,2	-6,4	-6,3	
São Tomé-et-Príncipe	-12,2	-35,8	20,0	-29,7	0,2	-15,5	-34,2	-35,1	-11,1	
Sierra Leone	-10,0	-12,2	-11,9	-10,4	-6,3	-9,2	-11,1	-11,5	-12,7	
Togo	-3,1	0,2	-4,6	-5,2	-3,6	-2,3	-4,4	-5,4	-6,4	
Zimbabwe ¹	-5,1	...	-9,6	-3,6	-4,1	-3,1	-3,6	-2,0	-3,0	
Afrique subsaharienne	-0,1	-0,9	0,4	1,1	-0,6	-0,5	-7,2	-5,9	-4,8	
Médiane	-4,9	-5,0	-4,4	-6,3	-4,0	-5,0	-7,6	-7,3	-6,6	
Zimbabwe compris	0,1	...	0,4	1,1	-0,6	-0,5	-7,2	-5,9	-4,8	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-2,5	-4,7	-3,0	-1,2	-1,5	-2,2	-7,0	-5,0	-5,1	
Pays importateurs de pétrole	-3,3	-4,1	-3,5	-2,7	-2,5	-3,8	-6,9	-7,2	-6,8	
Hors Afrique du Sud	-6,5	-6,8	-6,7	-6,0	-5,9	-6,9	-8,2	-8,3	-8,6	
Zone franc	1,1	-1,2	0,8	1,9	1,3	2,5	-2,9	-0,7	-1,0	
UEMOA	-5,2	-4,8	-5,4	-5,7	-5,6	-4,5	-6,0	-5,4	-6,4	
CEMAC	7,4	2,5	7,0	9,7	8,3	9,5	0,2	4,1	4,4	
CAE-5	-7,0	-6,7	-7,4	-6,8	-6,2	-7,7	-8,8	-9,4	-8,6	
SADC	-0,5	-2,8	-1,0	1,0	1,1	-0,7	-6,9	-5,9	-5,2	
Union douanière d'Afrique australe	0,3	-1,3	0,2	1,4	1,6	-0,5	-5,6	-6,3	-5,0	
COMESA	-6,8	-7,1	-7,9	-6,5	-6,4	-6,2	-6,9	-7,2	-8,2	
Pays à forte intensité de ressources	5,4	4,2	7,1	7,8	2,9	4,8	-7,6	-3,6	-1,6	
Pétrolières	6,5	5,6	8,5	9,0	3,2	5,9	-7,8	-3,4	-1,0	
Non pétrolières	-0,6	-3,1	-0,4	1,2	1,3	-2,3	-6,2	-5,3	-5,0	
Pays à faible intensité de ressources	-3,5	-4,1	-3,7	-3,0	-2,8	-3,9	-6,9	-7,4	-6,9	
Pays côtiers	-2,3	-3,1	-2,2	-1,9	-1,5	-3,0	-6,7	-7,2	-6,3	
Pays enclavés	-7,8	-8,1	-9,3	-7,3	-7,6	-6,9	-7,5	-7,8	-9,2	
IADM	-7,0	-7,7	-7,1	-6,6	-6,8	-6,7	-8,0	-7,3	-7,7	
Régime de taux de change fixe	0,7	-1,9	0,1	1,9	1,4	2,0	-3,3	-1,8	-2,3	
Régime de taux de change flottant	-0,3	-0,7	0,5	0,9	-1,0	-1,0	-8,0	-6,7	-5,3	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons
(Pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	33,8	32,3	35,1	34,6	31,4	35,7	23,5	28,3	28,4
Hors Nigéria	33,8	27,2	30,6	35,7	35,8	39,8	28,9	32,1	32,1
Angola	44,2	37,5	40,4	46,4	45,8	50,9	30,8	38,4	37,5
Cameroun	18,2	15,2	17,6	19,3	19,1	20,0	17,6	16,6	16,5
Congo, Rép. du	39,7	30,0	38,6	44,3	39,1	46,6	29,2	44,9	48,4
Gabon	30,9	30,1	31,3	31,7	29,6	31,9	32,4	29,7	29,3
Guinée équatoriale	36,1	29,8	34,7	40,8	38,3	37,0	41,0	30,5	29,6
Nigéria	33,7	35,4	37,9	33,9	28,4	32,8	19,9	25,8	26,0
Tchad	16,8	8,5	9,4	16,9	22,8	26,4	23,4	23,2	24,1
Pays à revenu intermédiaire	28,0	25,9	27,5	28,4	28,8	29,6	27,9	27,4	27,7
Hors Afrique du Sud	31,8	30,3	32,2	33,4	32,3	30,8	30,8	28,6	27,1
Afrique du Sud	27,5	25,3	26,8	27,7	28,4	29,4	27,5	27,2	27,8
Botswana	36,9	36,6	40,1	39,2	36,6	32,1	32,7	33,7	33,9
Cap-Vert	25,7	22,8	24,3	25,6	27,3	28,3	23,8	25,2	24,1
Lesotho	57,9	51,1	52,8	61,7	61,9	62,3	63,2	45,6	39,2
Maurice	18,7	18,6	18,9	18,6	17,7	19,9	21,3	20,8	19,8
Namibie	28,9	25,6	27,3	29,4	31,7	30,6	29,4	25,3	21,3
Seychelles	37,9	41,6	41,1	42,0	32,2	32,4	35,4	30,3	31,0
Swaziland	36,2	30,4	32,3	40,0	39,3	39,2	36,8	26,9	23,1
Pays à faible revenu	16,4	15,9	16,0	16,4	16,9	17,0	16,9	17,8	17,9
Hors États fragiles	16,5	16,2	16,1	16,5	17,0	17,0	16,8	17,7	17,8
Bénin	18,1	16,7	16,8	16,8	20,6	19,4	18,4	17,8	19,0
Burkina Faso	13,0	13,5	12,7	12,4	13,5	13,1	13,6	13,9	14,8
Éthiopie	14,0	16,1	14,6	14,8	12,7	12,0	12,0	13,4	13,4
Ghana	22,4	22,4	21,8	21,9	22,7	23,0	22,7	25,5	24,0
Kenya	21,6	21,4	21,2	21,1	22,0	22,1	22,8	23,0	24,1
Madagascar	11,8	12,0	10,9	11,2	11,7	13,3	11,1	10,5	8,4
Malawi	18,8	16,8	19,2	17,7	19,4	20,9	22,3	25,3	25,5
Mali	18,3	19,0	19,6	18,3	17,5	17,3	20,5	21,9	18,2
Mozambique	14,8	13,1	14,1	15,0	15,9	16,0	17,8	18,8	19,4
Niger	13,7	11,4	10,6	13,0	15,0	18,4	14,6	14,6	15,1
Ouganda	12,2	10,9	12,2	12,5	12,6	12,8	12,5	12,7	13,3
Rwanda	12,8	12,2	12,5	12,1	12,3	14,9	12,8	12,8	13,3
Sénégal	19,5	18,3	19,2	19,7	21,1	19,4	18,6	19,3	19,6
Tanzanie	15,2	12,7	13,3	15,3	17,4	17,3	17,0	17,7	18,0
Zambie	18,0	18,2	17,6	17,2	18,4	18,6	16,0	17,2	18,1
États fragiles	16,0	14,7	15,4	16,0	16,7	17,3	17,0	18,4	18,3
Zimbabwe compris	16,0	...	15,5	15,7	16,1	16,7	17,1	19,1	18,9
Burundi	19,2	20,1	20,0	18,9	18,6	18,5	18,6	18,3	18,8
Comores	14,1	15,6	15,7	13,6	12,7	13,1	13,9	14,3	14,2
Congo, Rép. dém. du	13,4	9,5	11,4	12,8	14,7	18,5	16,8	19,2	19,4
Côte d'Ivoire	18,2	17,5	17,0	18,4	19,2	18,9	18,9	21,0	19,8
Érythrée	22,3	23,2	25,9	23,0	21,2	18,2	13,1	13,0	13,7
Gambie	15,5	14,5	14,5	16,2	16,9	15,2	15,1	14,3	14,6
Guinée	14,1	11,5	14,5	14,4	14,3	15,6	16,5	16,6	17,6
Guinée-Bissau	8,9	8,4	8,9	9,8	8,0	9,1	9,0	10,9	10,5
Libéria	19,1	14,6	14,2	18,9	23,6	24,1	26,7	27,1	28,8
République Centrafricaine	9,4	8,3	8,2	9,5	10,3	10,4	10,8	10,6	10,7
São Tomé-et-Principe	32,1	16,9	64,0	20,9	40,5	17,9	17,2	18,0	31,6
Sierra Leone	12,0	12,6	12,6	12,2	11,3	11,5	11,8	13,0	13,5
Togo	16,4	16,8	15,7	16,9	16,9	15,6	17,0	17,1	17,8
Zimbabwe ¹	9,0	...	18,3	10,5	4,0	3,3	20,2	34,0	33,0
Afrique subsaharienne	26,4	25,0	26,5	26,8	26,1	27,8	23,0	24,7	24,9
<i>Médiane</i>	18,2	16,9	17,6	18,4	19,2	18,9	18,6	19,2	19,4
Zimbabwe compris	26,7	...	26,4	26,7	26,0	27,8	23,0	24,8	24,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,6	20,2	21,4	23,1	23,5	24,6	21,4	22,8	22,7
Pays importateurs de pétrole	22,8	21,4	22,3	22,9	23,4	23,8	22,7	22,9	23,0
Hors Afrique du Sud	18,3	17,8	18,1	18,5	18,7	18,6	18,5	19,2	19,0
Zone franc	21,3	18,6	20,1	22,1	22,5	23,4	22,1	22,3	22,3
UEMOA	17,1	16,5	16,4	16,9	18,0	17,6	17,6	18,5	18,1
CEMAC	25,6	20,8	23,8	27,4	27,0	29,1	26,7	26,0	26,5
CAE-5	16,9	15,8	16,2	16,8	17,8	17,9	17,8	18,1	18,8
SADC	27,7	24,9	26,5	28,1	28,8	30,3	26,5	27,3	27,5
Union douanière d'Afrique australe	28,3	26,1	27,7	28,7	29,2	29,8	28,1	27,6	27,9
COMESA	16,6	16,6	16,7	16,7	16,3	16,7	16,6	17,3	17,4
Pays à forte intensité de ressources	32,4	30,9	33,5	33,2	30,5	34,0	23,5	27,8	27,8
Pétrolières	33,8	32,3	35,1	34,6	31,4	35,7	23,5	28,3	28,4
Non pétrolières	24,5	23,3	24,7	25,4	25,3	23,9	23,7	24,4	23,6
Pays à faible intensité de ressources	22,6	21,2	22,1	22,7	23,2	23,8	22,6	22,7	22,9
Pays côtiers	24,5	22,8	23,9	24,6	25,4	26,1	24,7	24,7	25,1
Pays enclavés	15,3	15,0	15,2	15,5	15,1	15,5	15,5	16,3	16,0
IADM	16,6	15,4	16,1	16,8	17,0	17,5	16,4	17,8	17,9
Régime de taux de change fixe	22,4	19,7	21,1	23,3	23,7	24,4	23,2	22,7	22,3
Régime de taux de change flottant	27,3	26,1	27,6	27,5	26,6	28,5	22,9	25,1	25,3

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS11. Dépenses publiques (Pourcentage du PIB)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Pays exportateurs de pétrole	27,4	26,7	26,6	25,6	28,2	29,7	31,3	31,7	29,4	
Hors Nigéria	25,8	25,7	23,2	23,6	26,0	30,3	32,8	28,6	28,1	
Angola	36,0	38,3	33,3	31,6	34,5	42,0	39,5	35,7	34,2	
Cameroun	15,9	16,0	14,6	14,5	15,7	18,5	18,4	19,5	19,0	
Congo, Rép. du	26,5	26,7	24,2	28,0	30,0	23,8	24,6	20,7	20,5	
Gabon	21,8	22,6	22,7	22,5	20,9	20,2	24,9	23,4	22,0	
Guinée équatoriale	17,9	17,5	14,1	17,3	19,0	21,6	49,0	27,1	33,6	
Nigéria	28,4	27,2	28,7	26,9	29,7	29,3	30,3	33,8	30,3	
Tchad	13,3	13,1	11,7	11,4	14,7	15,7	21,2	21,1	17,3	
Pays à revenu intermédiaire	27,8	27,2	27,3	27,1	27,4	30,0	33,4	33,6	32,7	
Hors Afrique du Sud	30,3	32,1	30,7	28,6	28,8	31,3	38,2	37,2	35,3	
Afrique du Sud	27,5	26,5	26,8	26,9	27,2	29,9	32,8	33,2	32,4	
Botswana	33,6	37,2	34,1	29,7	31,4	35,8	45,4	42,2	39,4	
Cap-Vert	35,7	35,6	37,5	36,9	33,3	35,1	35,7	44,5	40,0	
Lesotho	52,1	47,8	49,8	49,2	52,8	60,7	68,7	67,7	67,4	
Maurice	18,6	19,7	19,4	18,7	17,7	17,3	25,6	25,5	25,6	
Namibie	28,1	29,4	28,4	27,3	27,3	28,1	31,3	32,6	30,1	
Seychelles	41,4	42,6	40,4	49,6	41,2	33,4	33,8	33,8	31,3	
Swaziland	35,2	35,5	35,9	33,4	32,3	38,7	43,8	40,2	38,6	
Pays à faible revenu	24,1	23,5	23,9	24,0	24,2	24,8	25,3	26,2	26,6	
Hors États fragiles	24,6	24,0	24,0	24,5	25,1	25,3	25,4	26,0	26,4	
Bénin	21,1	20,4	21,2	19,3	23,3	21,2	24,8	23,8	25,6	
Burkina Faso	23,2	22,8	22,7	23,6	25,6	21,2	24,1	24,8	24,7	
Éthiopie	21,6	23,4	23,1	22,2	20,7	18,9	17,2	18,1	19,8	
Ghana	36,1	33,7	31,7	34,9	38,1	42,4	37,6	40,8	35,4	
Kenya	24,9	22,6	24,2	24,6	26,0	27,1	29,0	30,5	30,2	
Madagascar	21,3	26,5	21,4	21,5	18,7	18,6	15,3	12,0	16,0	
Malawi	34,4	31,9	32,6	32,1	37,3	38,0	37,2	36,2	37,3	
Mali	23,8	23,8	24,6	24,9	24,5	21,2	23,9	24,8	24,8	
Mozambique	26,1	24,8	22,9	27,0	28,1	27,9	32,9	33,8	36,5	
Niger	21,3	20,7	20,2	19,8	23,1	22,8	24,4	24,0	23,9	
Ouganda	19,1	19,8	20,2	18,7	18,4	18,6	17,9	17,8	18,6	
Rwanda	22,9	21,3	23,4	21,7	23,1	24,8	25,9	25,0	25,3	
Sénégal	25,4	22,7	23,6	26,6	27,5	26,4	26,9	26,2	26,6	
Tanzanie	25,0	23,2	24,3	24,9	24,9	27,9	29,5	30,3	29,8	
Zambie	24,8	26,6	26,1	23,5	24,3	23,8	28,2	22,6	23,4	
États fragiles	22,0	21,4	23,4	22,0	20,7	22,7	24,4	26,7	27,6	
Zimbabwe compris	21,8	...	23,7	21,5	20,0	22,1	24,4	27,1	28,0	
Burundi	39,5	39,8	36,8	38,1	38,5	44,1	39,3	49,4	47,0	
Comores	21,9	20,1	19,9	21,2	22,3	26,0	22,8	23,2	23,1	
Congo, Rép. dém. du	21,5	16,6	26,9	20,7	19,5	23,8	28,5	34,6	38,8	
Côte d'Ivoire	20,5	20,1	19,9	20,8	20,5	21,1	21,1	22,2	22,7	
Érythrée	47,1	54,8	57,5	41,2	39,9	42,1	30,4	34,1	31,0	
Gambie	20,1	21,7	21,6	22,2	17,3	17,6	21,5	19,5	19,5	
Guinée	17,2	17,9	16,9	19,0	14,8	17,5	24,1	22,4	20,4	
Guinée-Bissau	22,0	24,7	21,4	20,6	22,0	21,0	21,8	22,6	22,7	
Libéria	20,0	14,8	14,2	13,0	20,0	37,7	42,3	40,8	35,1	
République Centrafricaine	14,8	13,9	16,9	13,9	13,2	16,2	15,0	17,0	17,0	
São Tomé-et-Principe	44,2	52,7	44,0	50,7	40,3	33,5	51,4	53,1	42,7	
Sierra Leone	22,1	24,8	24,5	22,7	17,6	20,7	22,9	24,5	26,2	
Togo	19,5	16,6	20,3	22,1	20,4	17,9	21,4	22,5	24,2	
Zimbabwe ¹	14,1	...	27,9	14,1	8,2	6,4	23,8	36,0	36,0	
Afrique subsaharienne	26,5	25,9	26,0	25,7	26,7	28,4	30,2	30,6	29,6	
<i>Médiane</i>	23,7	23,4	23,6	23,5	24,3	23,8	25,9	25,5	26,2	
Zimbabwe compris	26,7	...	26,0	25,7	26,7	28,3	30,1	30,7	29,7	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	25,1	24,9	24,4	24,2	25,0	26,8	28,4	27,8	27,8	
Pays importateurs de pétrole	26,1	25,5	25,8	25,7	25,9	27,6	29,6	30,1	29,8	
Hors Afrique du Sud	24,8	24,6	24,8	24,5	24,7	25,5	26,7	27,5	27,7	
Zone franc	20,3	19,8	19,3	20,1	21,2	20,9	25,1	22,9	23,3	
UEMOA	22,3	21,4	21,7	22,6	23,6	22,1	23,7	24,0	24,5	
CEMAC	18,2	18,3	16,8	17,6	18,7	19,6	26,5	21,9	22,1	
CAE-5	23,9	22,5	23,6	23,6	24,1	25,6	26,6	27,5	27,4	
SADC	28,2	27,7	27,5	27,1	27,7	30,9	33,4	33,2	32,7	
Union douanière d'Afrique australe	28,0	27,4	27,5	27,3	27,6	30,4	33,7	33,8	32,9	
COMESA	23,4	23,7	24,6	23,1	22,7	23,0	23,5	24,5	25,6	
Pays à forte intensité de ressources	27,0	26,6	26,3	25,4	27,6	29,2	31,1	31,4	29,3	
Pétrolières	27,4	26,7	26,6	25,6	28,2	29,7	31,3	31,7	29,4	
Non pétrolières	25,2	26,4	25,1	24,3	24,0	26,1	29,9	29,7	28,6	
Pays à faible intensité de ressources	26,1	25,3	25,7	25,8	26,0	27,6	29,5	30,1	29,9	
Pays côtiers	26,9	25,8	26,1	26,5	26,9	29,1	31,4	31,9	31,3	
Pays enclavés	23,1	23,2	24,5	22,8	22,6	22,4	23,0	24,1	25,2	
IADM	23,5	23,1	23,2	23,4	23,8	24,2	24,4	25,1	25,6	
Régime de taux de change fixe	21,7	21,5	21,0	21,4	22,3	22,4	26,4	24,5	24,6	
Régime de taux de change flottant	27,5	26,9	27,1	26,6	27,6	29,5	30,9	31,9	30,6	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau SA12. Dette publique (Pourcentage du PIB)							
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	31,1	56,2	35,2	21,5	22,1	20,5	24,2
Hors Nigéria	42,7	62,3	45,8	36,5	35,8	33,4	37,5
Angola	32,3	49,6	33,7	20,8	24,7	32,9	38,3
Cameroun	29,5	61,6	51,5	15,5	9,5	9,5	9,6
Congo, Rép. du	112,9	198,7	108,3	98,8	98,6	60,3	57,6
Gabon	45,0	65,2	53,8	42,1	43,3	20,8	26,1
Guinée équatoriale	2,5	6,2	3,0	1,6	1,1	0,7	5,1
Nigéria	23,5	52,7	28,6	11,8	12,8	11,6	15,5
Tchad	29,4	34,2	33,6	29,6	26,0	23,6	31,4
Pays à revenu intermédiaire	31,4	35,4	34,2	32,2	28,2	27,0	30,6
Hors Afrique du Sud	29,3	32,2	31,3	29,2	27,7	25,9	29,0
Afrique du Sud	31,7	35,9	34,6	32,6	28,3	27,2	30,8
Botswana	7,3	9,9	7,4	5,6	7,5	6,2	15,0
Cap-Vert	84,4	92,6	96,4	87,3	74,6	71,1	70,8
Lesotho	62,4	61,4	64,0	64,9	63,8	57,8	45,3
Maurice	51,1	53,3	55,2	52,6	49,0	45,6	49,3
Namibie	23,5	28,1	27,2	24,7	19,9	17,6	15,7
Seychelles	143,0	162,2	147,1	139,5	130,8	135,4	127,3
Swaziland	17,6	19,6	17,4	17,1	16,2	17,6	14,7
Pays à faible revenu	64,0	85,6	78,5	60,5	48,4	46,8	46,4
Hors États fragiles	51,4	73,4	66,6	47,5	34,8	34,5	37,1
Bénin	28,2	35,1	42,9	14,6	20,9	27,7	27,5
Burkina Faso	31,6	45,8	44,1	21,7	21,9	24,4	27,9
Éthiopie	64,5	105,7	79,0	66,8	38,2	32,9	32,1
Ghana	65,0	94,1	77,9	42,0	51,9	59,2	66,5
Kenya	48,9	54,3	50,1	45,4	49,1	45,6	49,2
Madagascar	56,1	91,6	82,6	41,4	34,6	30,4	33,7
Malawi	74,0	131,6	133,1	29,9	32,6	42,6	45,5
Mali	34,1	49,2	55,2	20,4	21,9	24,0	23,9
Mozambique	50,5	70,7	81,0	53,6	21,9	25,4	29,3
Niger	31,2	58,8	51,6	15,8	15,9	13,9	15,8
Ouganda	48,1	68,9	65,8	62,8	20,3	22,5	22,2
Rwanda	47,2	90,8	70,7	26,6	26,9	21,2	20,2
Sénégal	33,1	47,5	45,7	23,0	24,5	25,0	32,0
Tanzanie	57,2	69,6	69,5	70,4	38,6	37,7	42,8
Zambie	63,8	148,6	87,9	29,8	25,8	26,8	27,7
États fragiles	115,3	132,6	125,0	113,7	105,3	100,1	87,2
Zimbabwe compris	108,8	...	121,2	111,1	103,5	99,6	87,3
Burundi	190,7	249,4	192,2	180,3	177,8	153,7	52,3
Comores	69,4	78,1	74,1	73,8	61,6	59,4	56,9
Congo, Rép. dém. du	153,1	197,5	168,2	134,4	129,1	136,3	138,3
Côte d'Ivoire	80,7	84,9	86,3	84,2	75,6	72,5	65,0
Érythrée	157,3	181,3	144,2	143,4	152,2	165,2	135,0
Gambie	97,6	120,9	119,5	127,9	56,7	63,1	58,3
Guinée	117,7	119,8	150,2	137,1	92,4	89,0	77,0
Guinée-Bissau	198,1	229,9	209,7	207,2	186,7	156,9	163,3
Libéria	503,0	594,6	411,4	224,1
République Centrafricaine	92,7	102,9	107,7	93,9	79,1	79,6	26,9
São Tomé-et-Principe	202,6	303,0	282,8	259,5	104,0	63,8	65,8
Sierra Leone	125,6	204,7	177,9	136,7	55,2	53,7	61,3
Togo	79,0	93,0	76,8	84,8	84,2	56,3	55,2
Zimbabwe ¹	70,2	...	58,1	64,6	69,8	88,4	89,7
Afrique subsaharienne	41,1	57,3	47,9	37,3	32,3	30,8	33,3
<i>Médiane</i>	54,4	74,4	72,4	49,0	38,6	37,7	38,3
Zimbabwe compris	50,2	...	65,2	51,2	43,2	41,4	42,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	46,1	57,8	54,0	45,0	37,5	36,2	38,2
Pays importateurs de pétrole	59,6	78,5	72,2	56,6	46,0	44,5	44,6
Hors Afrique du Sud	51,1	67,1	59,0	46,9	44,3	38,0	38,7
Zone franc	50,9	63,5	62,9	44,6	42,6	40,9	40,9
UEMOA	51,2	70,6	54,9	49,3	46,1	35,1	36,5
CEMAC	54,0	68,5	63,8	58,6	40,6	38,3	39,1
CAE-5	38,0	46,6	43,6	36,8	31,2	31,8	35,8
SADC	30,3	34,3	33,1	31,1	27,1	26,0	29,6
Union douanière d'Afrique australe	66,1	92,4	79,2	62,4	49,4	47,3	46,5
COMESA	35,0	57,5	40,2	27,5	25,8	24,0	27,0
Pays à forte intensité de ressources	31,1	56,2	35,2	21,5	22,1	20,5	24,2
Pétrolières	31,1	56,2	35,2	21,5	22,1	20,5	24,2
Non pétrolières	44,3	56,6	52,4	43,1	35,2	34,4	37,0
Pays à faible intensité de ressources	39,1	46,8	44,8	38,7	33,2	32,2	36,2
Pays côtiers	64,4	95,6	81,5	59,5	42,9	42,3	39,9
Pays enclavés	62,5	89,9	78,4	58,3	43,7	42,2	43,0
IADM	51,7	66,0	57,9	46,8	47,2	40,5	39,5
Régime de taux de change fixe	38,9	55,4	45,8	35,3	29,2	28,9	32,1
Régime de taux de change flottant	32,2	47,1	36,2	28,2	25,2	24,5	27,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS13. Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)									
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	22,0	17,8	16,7	19,7	24,3	31,8	38,0	37,6	40,8
Hors Nigéria	17,9	15,0	14,9	16,9	19,0	23,7	30,5	28,4	36,0
Angola	21,0	16,4	16,2	19,0	22,2	31,5	42,4	39,1	54,0
Cameroun	19,3	18,1	17,9	18,3	20,8	21,7	23,5	23,8	24,1
Congo, Rép. du	16,0	13,4	14,0	16,4	17,8	18,4	22,5	19,1	18,4
Gabon	18,3	17,4	18,2	19,6	18,9	17,5	22,4	18,0	17,4
Guinée équatoriale	7,0	7,5	6,4	6,3	7,5	7,1	13,3	12,1	14,2
Nigéria	24,8	19,4	17,8	21,5	27,8	37,3	42,9	43,6	43,9
Tchad	10,5	8,1	8,0	11,5	11,8	13,3	14,7	15,0	15,3
Pays à revenu intermédiaire	72,7	62,5	67,6	73,7	79,4	80,5	77,6	83,3	84,7
Hors Afrique du Sud	52,4	47,4	49,6	54,1	55,2	55,6	57,7	58,8	59,0
Afrique du Sud	75,5	64,6	70,1	76,3	82,7	83,8	80,3	86,6	88,3
Botswana	35,7	28,1	28,0	37,4	42,4	42,6	46,1	48,0	47,9
Cap-Vert	84,8	76,2	84,0	87,7	88,2	88,0	84,4	83,0	83,0
Lesotho	34,4	30,5	31,0	36,6	36,7	37,0	41,8	45,4	47,4
Maurice	100,2	93,2	102,2	100,6	101,6	103,7	103,4	104,7	104,2
Namibie	39,2	37,1	37,6	41,7	40,0	39,5	39,1	39,7	40,0
Seychelles	80,8	104,1	100,6	94,4	58,6	46,1	44,7	51,4	53,9
Swaziland	23,7	21,6	21,6	24,0	25,4	26,0	30,8	25,0	25,0
Pays à faible revenu	27,8	26,9	26,5	27,7	28,9	28,9	29,9	31,0	32,0
Hors États fragiles	29,4	28,6	28,3	29,4	30,5	30,2	31,0	32,2	33,6
Bénin	33,1	26,5	29,8	32,5	35,6	40,8	41,4	41,4	41,4
Burkina Faso	23,2	24,4	20,8	20,8	25,0	24,7	28,5	30,3	31,2
Éthiopie	34,8	39,0	38,0	36,1	33,0	28,1	24,9	26,1	29,9
Ghana	37,6	33,4	31,3	36,2	40,9	46,2	47,1	47,4	46,0
Kenya	41,2	40,2	39,4	40,3	42,5	43,4	46,0	46,4	46,9
Madagascar	19,7	21,3	18,0	19,2	20,4	19,7	20,8	21,5	21,7
Malawi	20,8	19,8	20,2	18,1	21,7	24,4	26,0	24,8	24,5
Mali	28,7	29,1	29,6	29,1	29,7	26,1	28,1	30,1	30,3
Mozambique	19,7	17,7	18,4	19,5	20,6	22,5	27,6	29,0	31,1
Niger	15,7	15,2	14,0	15,2	17,3	16,6	19,0	18,7	20,3
Ouganda	18,2	16,9	17,5	18,0	18,1	20,6	20,9	22,1	22,6
Rwanda	16,8	15,5	15,2	16,7	18,3	18,2	17,8	17,8	17,8
Sénégal	34,8	34,1	33,8	35,8	36,5	33,7	36,8	39,1	41,0
Tanzanie	24,6	21,2	22,2	26,0	26,7	26,7	27,8	31,0	33,1
Zambie	21,4	21,5	18,0	21,5	22,5	23,3	21,4	21,1	21,9
États fragiles	21,4	20,4	19,8	20,9	22,4	23,4	24,9	25,4	24,7
Zimbabwe compris	21,2	...	19,4	20,9	21,9	22,7	24,9	25,7	25,0
Burundi	30,5	27,7	29,9	31,7	31,1	32,0	32,4	32,3	29,1
Comores	25,6	23,1	23,1	25,9	27,2	28,5	30,3	30,8	31,0
Congo, Rép. dém. du	11,2	9,9	7,8	10,4	12,4	15,3	16,6	17,4	18,4
Côte d'Ivoire	11,7	11,1	10,7	11,0	13,2	12,4	14,9	15,2	12,3
Érythrée	130,2	129,0	129,3	123,9	127,7	141,3	118,2	115,8	117,1
Gambie	38,0	31,3	34,3	41,5	40,3	42,6	45,3	46,3	46,9
Guinée	20,2	18,2	19,0	21,5	19,6	22,7	27,3	30,3	31,3
Guinée-Bissau	19,1	15,4	16,8	17,6	21,6	24,3	24,8	24,8	24,8
Libéria	23,5	18,1	20,4	23,4	25,2	30,5	36,7	36,7	36,3
République Centrafricaine	16,1	16,4	18,0	16,0	14,6	15,5	13,5	13,7	14,4
São Tomé-et-Principe	37,9	28,0	36,0	39,0	42,3	44,2	41,4	38,3	38,1
Sierra Leone	22,0	19,7	21,6	21,4	22,9	24,6	29,7	28,3	30,4
Togo	34,0	31,0	28,8	33,9	38,3	38,0	42,0	43,4	44,7
Zimbabwe ¹	13,7	...	13,1	21,8	12,1	7,8	27,0	32,4	33,0
Afrique subsaharienne	42,5	37,1	38,7	42,2	45,9	48,4	49,2	51,1	52,7
Médiane	23,7	21,5	21,6	23,4	25,4	26,7	29,7	30,3	31,1
Zimbabwe compris	43,7	...	38,6	42,1	45,8	48,3	49,2	51,1	52,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27,3	25,8	25,5	27,2	28,4	29,7	32,4	32,6	35,4
Pays importateurs de pétrole	52,3	46,6	49,1	52,9	56,4	56,7	55,0	58,2	59,1
Hors Afrique du Sud	30,8	29,6	29,3	31,0	32,1	32,1	33,1	34,2	35,1
Zone franc	19,4	18,3	18,1	19,3	20,9	20,6	23,5	23,4	23,6
UEMOA	23,5	22,2	22,0	23,1	25,4	24,7	27,2	28,3	28,2
CEMAC	15,3	14,3	14,2	15,4	16,3	16,5	19,8	18,5	18,9
CAE-5	29,1	27,4	27,6	29,2	30,4	31,0	32,2	33,6	34,5
SADC	58,8	51,4	54,7	59,3	63,4	64,9	64,2	67,9	70,8
Union douanière d'Afrique australe	71,9	61,4	66,5	72,8	78,8	79,9	76,9	82,8	84,3
COMESA	34,9	35,9	35,0	34,9	34,8	34,0	33,9	34,5	35,7
Pays à forte intensité de ressources	22,4	18,3	17,4	20,5	24,7	31,1	36,8	36,7	39,4
Pétrolières	22,0	17,8	16,7	19,7	24,3	31,8	38,0	37,6	40,8
Non pétrolières	24,4	21,0	21,1	25,1	27,2	27,4	29,6	30,8	29,9
Pays à faible intensité de ressources	54,7	48,8	51,5	55,3	58,9	59,2	57,1	60,6	61,6
Pays côtiers	62,9	54,8	58,6	63,5	68,2	69,2	67,0	71,5	72,5
Pays enclavés	24,3	24,9	24,2	24,5	24,5	23,4	23,8	24,6	26,3
IADM	25,1	24,0	23,8	25,1	26,2	26,3	27,2	28,2	29,6
Régime de taux de change fixe	22,4	21,3	21,0	22,3	23,7	23,5	26,0	25,7	25,9
Régime de taux de change flottant	46,6	40,5	42,5	46,3	50,4	53,4	53,9	56,1	57,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS14. Expansion de la masse monétaire au sens large (Pourcentages)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Pays exportateurs de pétrole	36,2	17,9	22,9	46,6	38,5	54,8	17,3	20,9	23,6	
Hors Nigéria	35,5	24,8	34,6	36,7	30,5	50,6	17,2	14,3	33,7	
Angola	62,4	49,8	59,7	59,6	49,3	93,7	27,5	20,2	61,3	
Cameroun	10,5	7,3	4,2	9,3	18,6	13,4	6,9	7,2	7,5	
Congo, Rép. du	28,7	15,9	36,3	47,9	6,9	36,4	5,0	11,9	11,5	
Gabon	14,2	11,6	26,0	17,4	7,2	8,8	2,2	-1,7	7,1	
Guinée équatoriale	30,7	33,5	34,7	14,1	41,3	30,1	31,4	14,4	27,3	
Nigéria	37,1	14,0	16,0	53,4	44,2	57,8	17,5	25,4	17,5	
Tchad	23,4	3,3	32,0	51,9	5,4	24,7	-4,0	20,0	9,2	
Pays à revenu intermédiaire	19,0	13,3	19,3	24,1	23,1	15,1	2,0	18,2	12,3	
Hors Afrique du Sud	19,8	14,2	11,3	36,7	19,4	17,5	4,7	11,0	9,1	
Afrique du Sud	18,9	13,1	20,5	22,5	23,6	14,8	1,6	19,2	12,8	
Botswana	28,9	13,9	10,6	67,4	31,2	21,1	-1,8	16,1	9,5	
Cap-Vert	12,5	10,6	15,8	18,0	10,8	7,6	3,5	5,8	9,0	
Lesotho	16,8	3,4	9,1	35,3	16,4	19,7	17,7	21,7	15,0	
Maurice	14,7	18,3	15,8	9,5	15,3	14,7	3,4	7,5	5,4	
Namibie	16,7	16,2	9,7	29,6	10,2	17,9	5,9	14,2	11,7	
Seychelles	-0,3	14,0	1,7	3,0	-20,7	0,5	19,3	20,1	13,3	
Swaziland	15,6	7,2	9,1	25,1	21,4	15,4	26,8	-12,2	8,3	
Pays à faible revenu	18,5	15,7	12,3	21,7	21,8	20,9	20,8	17,7	16,5	
Hors États fragiles	17,6	12,7	13,0	20,8	21,1	20,4	19,3	17,7	19,1	
Bénin	15,6	-6,7	21,8	16,5	17,6	28,8	6,3	5,3	6,2	
Burkina Faso	6,8	-7,2	-3,8	10,2	22,9	12,1	24,1	13,2	9,8	
Éthiopie	18,0	10,3	19,6	17,4	19,7	22,9	19,9	24,3	36,0	
Ghana	31,0	25,9	14,3	38,8	35,9	40,2	26,9	20,1	27,0	
Kenya	14,9	13,4	9,1	17,0	19,1	15,9	16,0	11,6	11,4	
Madagascar	17,1	19,4	4,6	24,9	24,2	12,6	10,5	10,5	12,8	
Malawi	26,9	31,9	16,2	16,5	36,9	33,1	24,4	9,0	13,5	
Mali	5,5	-2,4	11,7	8,8	9,3	0,4	16,2	16,7	9,4	
Mozambique	22,2	14,7	22,7	26,0	21,6	26,0	34,6	22,6	21,6	
Niger	15,7	20,3	6,6	16,2	23,0	12,2	18,3	6,9	15,1	
Ouganda	16,5	9,0	8,7	16,4	17,4	31,1	25,0	20,6	12,8	
Rwanda	23,0	12,1	16,7	31,3	30,8	24,2	13,1	12,4	12,3	
Sénégal	9,5	12,9	7,4	12,7	12,7	1,7	10,6	11,8	11,8	
Tanzanie	21,5	18,5	19,6	31,3	20,1	18,1	18,5	25,1	21,0	
Zambie	25,6	32,0	3,3	44,0	25,3	23,2	7,7	16,0	18,0	
États fragiles	22,0	27,7	9,7	25,2	24,5	23,2	27,2	17,6	5,0	
Zimbabwe compris	19,6	27,7	5,2	26,9	19,6	18,9	33,5	18,6	5,3	
Burundi	20,9	16,7	27,1	16,4	10,1	34,2	19,8	12,2	3,1	
Comores	8,1	-4,2	6,3	16,0	10,8	11,6	13,5	7,5	6,5	
Congo, Rép. dém. du	45,8	59,6	3,5	60,4	49,5	55,7	50,4	40,5	27,2	
Côte d'Ivoire	12,0	20,6	1,7	8,6	25,2	3,8	24,4	6,9	-14,1	
Érythrée	11,2	11,7	10,7	5,7	12,1	15,9	13,5	17,9	19,0	
Gambie	16,5	18,3	13,1	26,2	6,7	18,4	19,4	12,5	12,1	
Guinée	35,5	37,0	37,2	59,4	4,7	39,0	25,9	29,2	17,4	
Guinée-Bissau	25,7	44,0	20,3	5,3	30,2	28,6	6,5	6,0	6,5	
Libéria	33,2	36,1	30,8	27,7	31,6	39,6	24,1	11,2	7,4	
République Centrafricaine	7,7	14,2	16,5	-4,2	-3,7	15,9	-8,1	7,9	11,9	
São Tomé-et-Principe	32,8	7,4	45,9	39,3	36,4	35,2	14,6	11,6	11,9	
Sierra Leone	20,3	-2,4	32,8	18,7	26,1	26,1	31,3	14,2	21,2	
Togo	15,2	18,3	1,4	22,1	17,7	16,3	15,9	8,6	8,9	
Zimbabwe ¹	1,4	85,9	-47,9	61,3	-44,4	-48,0	297,5	44,8	13,1	
Afrique subsaharienne	24,2	15,5	18,3	30,3	27,6	29,1	12,8	19,0	17,5	
Médiane	17,6	14,0	15,8	18,7	19,7	19,7	16,2	12,5	11,9	
Zimbabwe compris	24,0	15,5	17,9	30,4	27,3	28,8	13,1	19,0	17,5	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,6	17,8	17,0	27,1	23,3	27,8	19,1	16,3	20,4	
Pays importateurs de pétrole	18,5	14,3	15,6	23,2	22,0	17,4	11,0	18,1	14,3	
Hors Afrique du Sud	18,2	15,5	11,3	23,8	20,6	19,7	19,8	17,1	15,6	
Zone franc	14,2	10,7	12,9	16,2	17,5	13,8	12,8	9,5	7,0	
UEMOA	10,8	9,2	5,7	11,6	19,1	8,2	17,5	9,8	2,6	
CEMAC	18,0	12,2	20,7	21,2	16,0	19,7	8,2	9,1	11,8	
CAE-5	17,9	14,0	13,1	22,1	19,6	20,7	18,7	18,1	14,7	
SADC	23,7	18,1	21,2	29,0	26,0	24,3	9,2	19,4	19,5	
Union douanière d'Afrique australe	19,2	13,1	19,5	24,7	23,5	15,2	1,9	18,6	12,6	
COMESA	17,9	16,5	9,9	21,3	20,2	21,9	22,2	18,1	19,3	
Pays à forte intensité de ressources	33,6	18,1	20,9	44,4	36,0	48,6	16,9	19,9	20,4	
Pétrolières	36,2	17,9	22,9	46,6	38,5	54,8	17,3	20,9	23,6	
Non pétrolières	20,0	18,7	10,5	33,1	22,0	15,8	14,0	13,4	1,1	
Pays à faible intensité de ressources	18,4	13,9	16,1	22,4	22,1	17,5	10,7	18,5	15,6	
Pays côtiers	18,7	14,0	18,1	22,7	22,6	16,2	6,6	18,0	13,9	
Pays enclavés	17,2	13,2	9,0	21,2	20,2	22,2	25,7	20,2	21,3	
IADM	18,7	13,9	13,2	22,5	21,6	22,5	19,2	18,2	19,0	
Régime de taux de change fixe	14,4	10,9	12,6	17,2	17,2	14,3	12,8	9,4	7,5	
Régime de taux de change flottant	26,3	16,5	19,6	33,2	29,8	32,3	12,7	21,0	19,5	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS15. Créances sur le secteur privé non financier
(En pourcentage de la masse monétaire au sens large)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	61,3	56,7	60,9	54,6	66,5	67,8	63,8
Hors Nigéria	42,6	41,0	40,8	41,9	44,3	45,1	48,6
Angola	40,9	35,7	34,7	42,0	49,0	43,1	52,5
Cameroun	49,0	49,8	53,1	50,1	44,8	47,3	47,3
Congo, Rép. du	16,4	22,1	17,2	12,6	12,8	17,2	21,4
Gabon	53,4	54,3	49,3	51,4	56,6	55,2	49,7
Guinée équatoriale	42,2	30,3	33,6	40,6	40,8	65,7	54,4
Nigéria	73,5	66,1	73,7	62,8	81,6	83,5	73,9
Tchad	40,8	49,3	52,2	36,2	30,3	35,9	42,9
Pays à revenu intermédiaire	101,2	101,6	101,2	102,3	100,9	100,0	98,4
Hors Afrique du Sud	77,3	82,1	83,8	72,6	73,7	74,2	76,6
Afrique du Sud	104,5	104,4	103,5	106,3	104,6	103,5	101,3
Botswana	58,0	72,3	70,1	50,3	47,8	49,6	56,2
Cap-Vert	56,4	50,7	48,1	53,0	60,1	69,8	75,2
Lesotho	28,6	23,8	31,2	26,3	30,7	30,9	32,4
Maurice	77,4	78,4	73,7	73,8	76,5	84,7	82,3
Namibie	124,8	125,8	137,7	121,9	124,9	113,7	118,1
Seychelles	40,5	27,2	30,8	28,7	49,1	66,8	53,0
Swaziland	97,3	95,0	102,0	98,9	99,1	91,7	81,9
Pays à faible revenu	55,9	52,0	55,0	55,4	55,6	61,3	59,6
Hors États fragiles	52,3	47,1	51,0	52,0	52,9	58,7	57,8
Bénin	53,7	56,3	54,3	51,8	54,9	51,2	53,8
Burkina Faso	72,4	61,2	79,2	82,0	67,2	72,5	59,4
Éthiopie	33,7	28,3	31,1	33,9	36,0	39,3	36,4
Ghana	49,9	35,9	47,3	48,6	57,3	60,5	55,5
Kenya	65,7	64,3	64,5	63,0	64,8	72,0	70,6
Madagascar	51,0	45,8	54,1	51,3	48,5	55,4	53,2
Malawi	43,9	30,6	37,2	50,1	48,6	53,1	58,3
Mali	62,3	67,2	56,2	61,7	60,7	65,6	53,2
Mozambique	72,5	59,8	71,6	75,3	72,2	83,6	98,5
Niger	53,4	43,3	48,7	55,2	54,0	65,8	65,8
Ouganda	45,9	39,6	41,2	45,7	48,1	54,9	57,7
Rwanda	60,5	59,5	60,6	56,7	52,4	73,3	68,5
Sénégal	64,9	59,1	68,5	63,2	62,1	71,5	67,1
Tanzanie	42,9	38,8	40,1	40,1	44,9	50,6	56,8
Zambie	48,4	37,5	42,8	45,2	52,5	64,1	56,1
États fragiles	69,9	70,8	70,2	69,1	66,8	72,7	67,5
Zimbabwe compris	68,3	70,8	67,8	66,9	64,3	71,6	67,0
Burundi	64,8	80,1	62,0	64,6	62,3	55,2	57,0
Comores	37,0	31,4	38,7	35,2	35,9	43,8	51,0
Congo, Rép. dém. du	30,1	21,8	23,7	26,7	30,7	47,6	45,7
Côte d'Ivoire	127,8	129,3	128,8	128,8	121,2	130,9	116,2
Érythrée	18,9	20,6	21,2	21,0	16,2	15,6	15,0
Gambie	32,0	30,1	31,0	31,1	33,6	34,2	31,6
Guinée	28,9	32,0	34,3	29,6	27,8	20,8	19,2
Guinée-Bissau	11,2	5,2	6,5	11,5	14,2	18,9	22,2
Libéria	36,8	35,8	33,0	36,6	38,7	40,0	42,3
République Centrafricaine	43,0	43,9	37,7	41,7	46,3	45,2	48,7
São Tomé-et-Príncipe	70,6	59,2	73,8	77,3	74,9	67,8	83,8
Sierra Leone	23,6	23,7	21,0	21,0	23,2	28,9	32,0
Togo	53,1	54,9	60,6	49,9	55,1	45,2	47,3
Zimbabwe ¹	34,2	55,2	27,8	26,9	16,5	44,7	54,8
Afrique subsaharienne	74,4	72,0	74,2	72,5	75,8	77,5	74,5
<i>Médiane</i>	49,8	45,8	48,7	50,1	49,1	55,2	54,4
Zimbabwe compris	54,1	52,1	53,7	53,2	53,8	57,8	57,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	80,6	79,4	80,2	81,0	80,2	82,2	80,0
Pays importateurs de pétrole	58,4	56,0	58,4	57,3	57,5	62,8	61,5
Hors Afrique du Sud	62,4	62,0	63,6	62,1	59,0	65,1	60,3
Zone franc	81,0	79,9	82,5	81,9	77,4	83,3	75,2
UEMOA	43,5	44,1	44,4	41,8	40,4	46,9	45,3
CEMAC	53,8	50,8	51,4	51,5	54,0	60,9	62,7
CAE-5	86,1	86,1	85,6	86,8	86,2	85,6	86,2
SADC	102,2	102,7	102,3	103,5	101,9	100,7	99,1
Union douanière d'Afrique australe	49,9	46,7	47,7	48,7	49,8	56,7	55,1
COMESA	65,8	63,0	66,6	59,7	69,2	70,4	66,6
Pays à forte intensité de ressources	61,3	56,7	60,9	54,6	66,5	67,8	63,8
Pétrolières	61,3	56,7	60,9	54,6	66,5	67,8	63,8
Non pétrolières	80,0	78,1	78,9	80,6	80,1	82,1	79,9
Pays à faible intensité de ressources	88,9	87,2	88,0	89,6	89,2	90,3	88,8
Pays côtiers	46,3	41,6	43,7	46,9	46,2	52,9	50,0
Pays enclavés	47,3	42,5	46,2	47,0	47,4	53,2	52,7
IADM	65,1	64,5	66,9	64,8	62,2	67,0	62,7
Régime de taux de change fixe	76,3	73,6	75,8	74,2	78,6	79,5	76,9
Régime de taux de change flottant	83,2	80,9	82,8	81,0	85,9	85,5	81,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).

¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS16. Exportations de biens et de services (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Pays exportateurs de pétrole	51,5	48,9	53,5	50,8	51,3	53,1	43,0	44,1	43,1	
Hors Nigéria	64,0	56,4	65,0	65,5	65,5	67,8	50,6	55,2	54,3	
Angola	74,6	69,7	79,3	73,8	74,0	76,3	52,2	56,8	55,1	
Cameroun	27,7	22,7	24,5	29,3	31,0	31,1	24,0	26,1	25,6	
Congo, Rép. du	78,0	71,4	82,8	85,7	76,7	73,3	71,9	80,6	82,7	
Gabon	64,1	62,2	64,7	62,2	63,0	68,5	59,1	61,4	61,8	
Guinée équatoriale	85,0	90,1	87,4	86,8	81,9	78,8	69,8	68,3	65,5	
Nigéria	42,7	44,0	45,7	41,0	41,0	41,7	36,9	35,8	34,9	
Tchad	54,2	51,4	55,5	56,4	54,8	52,8	42,1	44,6	42,7	
Pays à revenu intermédiaire	32,4	29,0	30,0	32,4	33,5	37,1	29,1	27,1	27,0	
Hors Afrique du Sud	50,5	49,3	51,6	51,8	51,0	48,6	44,5	44,1	45,1	
Afrique du Sud	30,1	26,4	27,4	30,0	31,3	35,5	27,1	25,1	24,9	
Botswana	46,5	44,2	51,4	47,0	47,7	42,2	37,7	40,5	41,9	
Cap-Vert	40,8	32,0	37,8	45,1	42,8	46,2	37,2	36,8	38,4	
Lesotho	57,1	64,2	53,4	53,6	55,7	58,6	49,8	47,4	47,8	
Maurice	57,4	54,0	59,9	61,6	58,8	53,0	48,4	44,3	44,7	
Namibie	38,0	34,7	34,1	39,9	39,9	41,5	40,7	40,8	42,8	
Seychelles	87,7	74,7	81,4	88,6	85,8	107,8	104,4	94,8	92,3	
Swaziland	73,9	90,1	76,0	72,9	67,3	63,2	57,3	56,1	55,3	
Pays à faible revenu	28,0	26,8	26,9	28,3	28,7	29,1	26,5	28,9	31,1	
Hors États fragiles	24,2	23,5	23,3	24,7	24,4	25,2	23,3	25,1	27,5	
Bénin	14,9	14,1	12,4	13,4	16,8	17,6	15,3	14,6	14,4	
Burkina Faso	10,5	11,3	9,8	10,9	10,5	9,8	12,6	15,9	16,8	
Éthiopie	13,6	14,9	15,1	13,9	12,7	11,5	10,5	13,1	15,4	
Ghana	39,7	39,3	36,4	40,1	40,0	42,9	50,9	49,6	51,8	
Kenya	27,0	26,9	27,6	25,0	24,5	31,2	25,6	26,0	26,0	
Madagascar	29,3	32,6	26,9	29,9	30,5	26,5	22,6	24,2	39,3	
Malawi	21,8	20,6	20,4	19,4	23,2	25,5	21,2	22,9	24,2	
Mali	26,8	24,3	24,5	30,0	26,6	28,5	26,0	29,1	31,0	
Mozambique	33,7	30,9	31,7	38,4	35,4	32,3	25,1	26,8	30,9	
Niger	17,7	18,3	16,8	16,4	17,4	19,4	19,3	18,5	20,6	
Ouganda	16,0	12,5	13,1	15,5	16,9	21,9	23,7	21,7	22,0	
Rwanda	12,5	13,1	12,6	11,2	11,1	14,6	10,2	11,1	11,5	
Sénégal	26,3	27,1	27,0	25,6	25,5	26,3	23,2	24,8	25,0	
Tanzanie	20,6	18,0	20,1	22,0	21,2	21,8	21,9	23,2	24,6	
Zambie	37,9	38,2	35,1	39,0	41,4	35,8	35,6	40,0	39,6	
États fragiles	40,7	36,4	39,0	40,6	43,9	43,3	38,6	43,8	45,3	
Zimbabwe compris	41,6	...	38,8	40,5	43,5	43,4	39,0	44,3	45,5	
Burundi	9,6	9,6	11,5	10,1	8,6	8,2	6,6	7,1	5,6	
Comores	14,4	15,1	14,1	14,2	14,7	13,9	14,7	15,0	14,9	
Congo, Rép. dém. du	45,6	30,3	33,6	37,6	65,2	61,3	45,2	55,8	61,2	
Côte d'Ivoire	49,8	48,6	51,1	52,7	47,8	48,7	49,8	55,4	53,3	
Érythrée	5,8	5,8	6,2	6,9	5,8	4,4	4,5	4,4	17,8	
Gambie	30,0	34,2	32,6	33,3	28,0	21,8	23,7	23,1	22,6	
Guinée	32,0	23,5	33,8	39,3	30,1	33,2	24,9	28,3	32,5	
Guinée-Bissau	15,5	17,1	16,0	9,9	15,4	19,0	21,1	24,6	25,4	
Libéria	72,2	68,7	60,1	82,5	74,9	74,8	55,8	63,5	67,4	
République centrafricaine	13,1	13,8	12,8	14,2	14,1	10,8	9,5	10,0	10,8	
São Tomé-et-Principe	12,5	14,1	13,9	13,7	9,3	11,6	10,9	13,5	14,3	
Sierra Leone	21,3	23,2	24,1	22,3	19,7	17,2	17,5	20,7	21,7	
Togo	31,6	37,1	33,0	26,2	31,5	30,2	29,1	28,7	29,6	
Zimbabwe ¹	40,4	...	37,5	39,4	40,1	44,6	44,1	48,7	47,1	
Afrique subsaharienne	37,6	33,9	36,4	37,6	38,5	41,4	33,2	33,6	34,0	
<i>Médiane</i>	30,9	30,3	31,7	30,0	31,0	31,2	25,6	26,8	30,9	
Zimbabwe compris	38,5	...	36,4	37,7	38,5	41,4	33,2	33,7	34,1	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41,8	37,3	40,9	42,6	43,0	44,9	35,9	39,2	40,3	
Pays importateurs de pétrole	30,7	28,2	29,0	30,9	31,7	33,7	28,1	28,0	28,8	
Hors Afrique du Sud	31,6	30,7	31,1	32,1	32,1	32,0	29,0	31,3	33,2	
Zone franc	43,0	39,2	42,7	44,6	43,4	44,9	38,6	42,5	42,6	
UEMOA	31,1	31,3	31,2	31,8	30,2	30,9	30,2	32,9	32,8	
CEMAC	54,4	48,1	54,1	56,9	55,8	57,3	47,5	51,8	51,9	
CAE-5	21,7	20,1	21,3	21,2	21,1	24,8	22,7	22,9	23,4	
SADC	37,1	31,4	34,0	37,1	39,4	43,6	32,8	32,6	33,1	
Union douanière d'Afrique australe	31,5	28,2	29,1	31,5	32,6	36,3	28,3	26,4	26,4	
COMESA	29,9	29,1	29,1	29,4	31,0	30,9	26,1	28,5	30,7	
Pays à forte intensité de ressources	50,0	47,1	51,7	49,7	50,0	51,4	42,6	44,1	43,2	
Pétrolières	51,5	48,9	53,5	50,8	51,3	53,1	43,0	44,1	43,1	
Non pétrolières	43,1	41,2	44,1	45,0	43,3	41,7	40,5	44,0	44,1	
Pays à faible intensité de ressources	29,2	26,6	27,3	29,2	30,2	32,6	26,6	26,2	27,0	
Pays côtiers	30,2	27,3	28,0	30,3	31,0	34,3	27,8	26,4	27,0	
Pays enclavés	24,1	22,5	22,9	23,7	26,3	25,4	22,0	25,1	27,1	
IADM	27,8	25,1	26,0	28,9	29,7	29,3	26,1	29,3	32,1	
Régime de taux de change fixe	43,2	40,1	42,6	44,7	43,5	44,8	38,8	42,2	42,5	
Régime de taux de change flottant	36,4	32,6	35,1	36,2	37,5	40,6	32,0	32,0	32,4	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS17. Importations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	33,0	35,3	34,6	27,3	31,8	35,9	35,4	32,1	31,9
Hors Nigéria	40,7	42,9	41,1	35,8	39,7	44,2	44,6	41,7	42,1
Angola	46,8	53,7	49,4	36,1	43,5	51,2	46,2	43,3	43,8
Cameroun	28,4	24,5	26,4	27,7	29,5	34,1	28,4	30,3	30,4
Congo, Rép. du	48,6	46,3	46,7	49,4	53,5	47,0	50,9	50,6	48,5
Gabon	30,5	32,0	28,3	30,5	30,8	30,7	30,8	32,8	33,4
Guinée équatoriale	38,7	55,0	43,6	33,1	30,3	31,6	57,8	35,4	40,9
Nigéria	27,5	30,3	30,2	21,7	26,0	29,5	27,9	24,9	24,5
Tchad	52,6	60,3	48,6	51,5	52,3	50,2	70,1	68,3	60,3
Pays à revenu intermédiaire	34,4	29,6	30,5	34,6	36,5	41,0	31,3	29,2	30,7
Hors Afrique du Sud	54,1	51,5	52,9	52,4	54,6	59,3	57,6	56,3	56,2
Afrique du Sud	31,9	26,7	27,9	32,5	34,2	38,5	28,0	26,0	27,7
Botswana	35,8	36,5	34,6	30,7	36,1	41,3	43,2	44,4	43,5
Cap-Vert	72,6	69,6	66,6	72,7	77,8	76,6	65,7	72,1	71,5
Lesotho	109,4	115,3	107,3	103,3	108,5	112,5	108,7	109,7	105,5
Maurice	66,4	56,4	65,9	72,9	69,0	67,7	59,1	56,3	56,8
Namibie	40,7	38,2	37,2	37,4	40,9	49,6	52,5	48,9	50,3
Seychelles	107,4	78,9	100,1	102,5	102,9	152,8	133,2	127,6	120,8
Swaziland	85,4	91,7	91,0	85,7	79,8	78,7	73,1	70,9	70,6
Pays à faible revenu	39,5	35,7	38,0	38,7	40,7	44,3	39,5	42,1	43,7
Hors États fragiles	37,6	34,3	36,1	37,0	38,3	42,4	38,3	40,0	41,2
Bénin	27,1	25,1	23,0	24,2	32,4	30,9	29,9	28,7	27,9
Burkina Faso	25,3	25,6	25,3	24,2	24,7	26,5	24,8	28,0	29,8
Éthiopie	32,8	28,9	35,5	36,6	32,1	31,0	28,6	31,7	37,8
Ghana	66,0	60,3	61,7	65,1	67,0	76,2	70,4	73,8	66,0
Kenya	36,3	32,9	34,8	34,0	33,9	46,2	38,4	39,0	38,5
Madagascar	45,4	47,5	40,7	41,1	46,5	50,9	45,9	41,2	40,2
Malawi	45,6	41,1	49,3	43,9	42,4	51,2	40,7	40,0	38,7
Mali	35,9	32,6	33,4	35,1	35,6	43,1	37,2	38,9	39,9
Mozambique	44,9	41,8	43,9	47,2	45,2	46,5	43,8	45,9	48,6
Niger	31,3	29,4	31,1	29,5	29,9	36,3	44,8	47,3	44,5
Ouganda	26,6	22,1	23,9	26,8	27,9	32,0	34,3	33,5	36,4
Rwanda	25,9	24,6	24,7	25,1	25,2	29,9	28,3	30,5	30,0
Sénégal	45,2	39,8	42,4	43,1	47,8	52,8	43,1	44,3	44,3
Tanzanie	30,7	23,3	27,2	32,7	33,8	36,5	37,0	36,9	38,3
Zambie	37,2	42,6	36,7	30,1	39,2	37,2	32,2	35,7	37,8
États fragiles	45,9	39,9	44,6	44,7	49,3	50,9	44,0	50,3	53,4
Zimbabwe compris	48,1	...	45,0	45,4	49,3	52,6	47,0	52,4	54,9
Burundi	44,0	33,9	40,6	48,6	48,3	48,4	37,3	40,7	38,9
Comores	39,4	33,0	35,8	38,6	41,3	48,3	48,2	50,5	47,2
Congo, Rép. dém. du	53,4	34,4	45,2	42,4	68,6	76,4	60,9	75,9	81,4
Côte d'Ivoire	41,7	39,4	43,6	42,4	41,9	41,2	37,9	41,6	43,7
Érythrée	41,6	59,8	54,9	38,4	28,8	26,1	20,5	19,0	21,2
Gambie	44,5	48,8	49,3	46,5	40,7	37,2	38,6	38,1	37,6
Guinée	36,4	25,8	35,1	42,6	38,5	40,1	35,0	37,4	42,0
Guinée-Bissau	24,3	23,1	23,1	24,8	24,6	25,8	28,1	30,7	31,2
Libéria	241,6	226,7	214,6	284,1	236,1	246,7	192,5	197,3	211,0
République Centrafricaine	22,1	20,3	20,8	21,9	23,5	23,9	21,0	22,6	22,0
São Tomé-et-Principe	61,2	51,8	52,9	70,6	63,7	66,8	58,0	65,7	69,0
Sierra Leone	32,6	34,4	37,3	32,0	28,7	30,5	30,9	34,6	34,3
Togo	44,8	52,9	41,5	38,9	46,3	44,6	43,7	45,2	46,9
Zimbabwe ¹	55,6	...	47,5	51,4	49,3	74,4	79,6	72,4	69,0
Afrique subsaharienne	35,0	32,7	33,6	33,1	35,9	39,9	35,1	33,5	34,5
<i>Médiane</i>	40,2	38,2	40,6	38,4	40,7	43,1	40,7	40,7	40,9
Zimbabwe compris	35,7	...	33,8	33,3	36,0	40,0	35,3	33,7	34,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41,5	39,6	40,8	39,4	41,8	45,8	43,1	43,6	44,5
Pays importateurs de pétrole	36,5	31,7	33,4	36,3	38,2	42,7	35,2	34,6	36,3
Hors Afrique du Sud	42,0	38,5	40,7	41,1	42,9	46,7	42,4	44,5	45,8
Zone franc	36,6	36,0	35,9	35,7	37,0	38,3	39,5	39,2	39,7
UEMOA	37,5	35,5	36,8	36,4	38,5	40,5	37,1	39,3	40,1
CEMAC	35,7	36,6	35,0	35,1	35,6	36,3	42,0	39,1	39,3
CAE-5	32,1	27,2	29,8	31,9	32,4	39,1	36,4	36,6	37,4
SADC	36,5	31,7	33,1	35,3	38,5	44,0	35,6	33,8	35,3
Union douanière d'Afrique australe	33,2	28,5	29,3	33,4	35,3	39,7	30,1	28,1	29,6
COMESA	41,7	38,3	41,2	40,2	42,1	46,8	40,7	42,7	44,7
Pays à forte intensité de ressources	34,0	35,8	35,4	28,9	33,1	36,7	36,1	33,6	33,6
Pétrolières	33,0	35,3	34,6	27,3	31,8	35,9	35,4	32,1	31,9
Non pétrolières	38,6	37,6	38,7	36,2	39,4	41,1	39,5	41,5	42,9
Pays à faible intensité de ressources	35,9	30,6	32,4	36,0	37,8	42,6	34,5	33,6	35,3
Pays côtiers	35,3	30,0	31,4	35,5	37,3	42,4	33,2	31,5	32,9
Pays enclavés	38,8	34,2	38,4	38,4	40,2	43,2	39,5	43,0	45,9
IADM	38,0	33,6	36,0	37,3	40,3	42,9	38,8	41,5	43,1
Régime de taux de change fixe	39,9	39,8	39,3	39,1	40,0	41,3	42,4	42,0	42,6
Régime de taux de change flottant	34,0	31,2	32,5	31,9	35,1	39,5	33,5	31,9	33,0

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).

¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS18. Balance commerciale (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Pays exportateurs de pétrole	29,4	24,3	29,4	31,2	30,9	31,4	19,1	23,7	23,1	
Hors Nigéria	39,4	30,0	40,2	42,1	41,9	42,6	20,3	29,4	29,3	
Angola	48,6	38,6	51,4	51,1	50,8	51,0	21,7	32,4	32,1	
Cameroun	1,9	0,0	0,3	3,7	3,4	1,9	-1,5	-0,4	-1,6	
Congo, Rép. du	50,9	46,4	57,8	58,0	47,1	45,4	42,3	49,8	53,6	
Gabon	44,7	41,9	47,4	41,9	43,4	48,8	39,6	39,9	40,0	
Guinée équatoriale	61,0	59,0	60,8	65,3	62,7	57,3	26,3	43,4	36,0	
Nigéria	22,4	20,6	22,0	23,9	22,9	22,7	18,1	19,4	18,6	
Tchad	31,1	28,0	37,4	32,7	30,3	27,0	2,5	3,9	9,7	
Pays à revenu intermédiaire	-1,6	-0,5	-0,4	-1,7	-2,4	-2,8	-1,5	-1,6	-2,7	
Hors Afrique du Sud	-5,1	-3,8	-2,9	-2,4	-5,3	-11,4	-14,3	-13,2	-12,5	
Afrique du Sud	-1,1	-0,1	-0,1	-1,7	-2,0	-1,6	0,1	-0,2	-1,5	
Botswana	11,6	8,3	17,1	16,9	13,0	2,5	-5,6	-3,9	-1,9	
Cap-Vert	-43,0	-41,0	-35,9	-41,7	-49,6	-46,5	-40,0	-42,0	-41,2	
Lesotho	-49,6	-49,1	-49,9	-47,1	-50,6	-51,2	-56,5	-60,0	-55,4	
Maurice	-15,7	-9,1	-12,7	-16,7	-18,7	-21,4	-17,9	-18,1	-18,5	
Namibie	-3,3	-4,3	-3,7	1,2	-2,0	-7,6	-12,0	-8,9	-8,9	
Seychelles	-34,3	-18,5	-33,9	-29,9	-33,6	-55,4	-40,6	-39,8	-40,1	
Swaziland	-3,9	4,0	-10,2	-9,4	-3,4	-0,3	-1,9	-2,3	-2,4	
Pays à faible revenu	-9,0	-6,3	-8,6	-8,1	-9,6	-12,2	-10,2	-10,2	-9,7	
Hors États fragiles	-12,6	-9,8	-11,9	-11,7	-13,3	-16,1	-13,5	-13,5	-12,5	
Bénin	-11,6	-9,7	-9,3	-11,0	-14,3	-13,6	-14,2	-14,3	-13,7	
Burkina Faso	-9,5	-9,6	-10,2	-8,0	-8,8	-10,9	-6,9	-6,0	-6,6	
Éthiopie	-20,7	-17,1	-22,6	-23,7	-20,2	-20,0	-19,4	-20,3	-24,3	
Ghana	-24,1	-17,0	-23,7	-23,8	-25,9	-30,3	-14,4	-20,7	-11,1	
Kenya	-14,5	-10,1	-11,1	-14,6	-15,3	-21,5	-17,3	-17,3	-17,5	
Madagascar	-13,1	-10,2	-11,5	-9,9	-13,6	-20,2	-19,4	-13,1	4,9	
Malawi	-17,1	-14,1	-21,5	-17,8	-13,0	-19,0	-13,6	-11,2	-9,1	
Mali	-3,2	-2,5	-3,2	0,8	-3,3	-8,0	-5,2	-3,3	-1,7	
Mozambique	-6,4	-6,1	-7,6	-3,7	-4,9	-10,0	-14,1	-14,7	-13,0	
Niger	-6,9	-5,3	-8,7	-6,6	-5,9	-8,1	-14,0	-16,7	-12,4	
Ouganda	-8,3	-8,5	-9,1	-9,3	-8,4	-6,3	-6,4	-7,9	-9,8	
Rwanda	-10,2	-8,5	-8,8	-9,6	-10,8	-13,1	-14,7	-16,0	-16,5	
Sénégal	-18,4	-12,3	-15,1	-17,1	-22,1	-25,6	-19,2	-19,1	-19,0	
Tanzanie	-11,6	-6,9	-7,9	-11,8	-14,8	-16,6	-15,9	-14,7	-15,0	
Zambie	4,7	-0,5	1,2	12,2	7,8	2,8	7,1	8,5	6,1	
États fragiles	3,2	4,0	2,2	4,4	3,7	1,8	2,5	2,5	1,1	
Zimbabwe compris	1,6	...	1,0	2,9	2,7	-0,1	-0,5	0,1	-1,2	
Burundi	-20,2	-15,2	-16,6	-20,2	-24,8	-24,1	-14,6	-18,2	-18,6	
Comores	-23,2	-16,4	-20,8	-22,4	-24,6	-31,9	-29,2	-31,1	-28,7	
Congo, Rép. dém. du	0,7	0,9	-5,6	0,4	8,8	-1,1	-5,2	-6,2	-5,5	
Côte d'Ivoire	15,2	16,6	14,6	17,5	12,9	14,2	18,2	20,6	16,5	
Érythrée	-33,9	-49,6	-44,2	-29,2	-24,2	-22,0	-17,0	-15,5	-4,0	
Gambie	-20,8	-18,3	-22,7	-20,7	-20,8	-21,4	-20,9	-20,9	-20,9	
Guinée	2,0	3,1	5,4	4,2	-2,5	-0,1	-2,7	-3,6	-3,2	
Guinée-Bissau	-3,1	0,8	-0,9	-8,8	-4,1	-2,6	-2,0	-1,0	-0,8	
Libéria	-42,3	-36,7	-35,9	-46,3	-39,3	-53,4	-46,6	-45,4	-66,8	
République Centrafricaine	-4,1	-1,4	-3,5	-3,1	-4,3	-8,1	-6,9	-7,9	-6,6	
São Tomé-et-Principe	-37,8	-28,3	-30,4	-41,2	-41,7	-47,5	-39,4	-42,7	-44,4	
Sierra Leone	-8,6	-8,3	-12,2	-6,6	-5,7	-10,0	-10,1	-10,5	-9,3	
Togo	-10,0	-13,8	-3,9	-9,0	-11,5	-11,7	-11,9	-14,0	-14,6	
Zimbabwe ¹	-12,1	...	-7,9	-9,5	-6,3	-24,7	-34,8	-23,3	-21,7	
Afrique subsaharienne	7,0	4,8	6,6	7,9	7,5	8,3	3,2	5,1	5,0	
<i>Médiane</i>	-8,9	-8,3	-8,8	-9,0	-8,4	-10,0	-12,0	-11,2	-9,1	
Zimbabwe compris	7,5	...	6,5	7,8	7,4	8,2	3,0	5,0	4,9	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	6,6	3,4	6,1	8,2	7,7	7,5	-1,1	2,5	3,2	
Pays importateurs de pétrole	-4,5	-2,6	-3,4	-4,2	-5,2	-7,0	-5,5	-5,2	-5,7	
Hors Afrique du Sud	-8,4	-5,9	-7,7	-7,3	-8,9	-12,3	-11,1	-10,9	-10,3	
Zone franc	14,7	11,9	15,4	17,0	14,6	14,9	7,5	11,7	11,5	
UEMOA	-1,8	0,4	-0,9	0,0	-3,7	-4,9	-2,2	-1,4	-2,1	
CEMAC	30,7	24,6	31,7	33,1	31,8	32,4	17,8	24,5	24,6	
CAE-5	-12,2	-8,7	-9,7	-12,6	-13,7	-16,2	-14,3	-14,5	-15,2	
SADC	3,9	1,6	3,2	4,2	4,7	5,7	0,7	2,7	2,5	
Union douanière d'Afrique australe	-0,9	-0,1	0,1	-1,1	-1,7	-1,8	-0,8	-0,9	-2,0	
COMESA	-11,5	-9,5	-12,0	-11,0	-10,6	-14,5	-13,7	-12,9	-12,7	
Pays à forte intensité de ressources	25,6	20,5	25,4	27,9	27,0	27,3	16,6	20,8	20,3	
Pétrolières	29,4	24,3	29,4	31,2	30,9	31,4	19,1	23,7	23,1	
Non pétrolières	8,3	7,4	8,8	12,4	8,0	4,7	4,6	6,0	4,6	
Pays à faible intensité de ressources	-5,9	-3,6	-4,7	-6,1	-6,7	-8,5	-6,7	-6,3	-6,8	
Pays côtiers	-4,9	-2,7	-3,3	-5,1	-6,2	-7,5	-5,0	-4,8	-5,2	
Pays enclavés	-11,0	-9,0	-12,4	-11,3	-9,5	-12,6	-13,4	-13,3	-13,9	
IADM	-6,8	-5,5	-7,0	-5,1	-6,9	-9,3	-8,9	-8,0	-6,7	
Régime de taux de change fixe	11,5	8,7	11,7	13,6	11,5	11,9	4,6	8,3	8,2	
Régime de taux de change flottant	6,1	4,0	5,6	6,8	6,7	7,6	2,9	4,6	4,4	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS19. Solde extérieur courant, dons compris
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	11,5	2,5	7,3	21,5	14,6	11,6	5,3	7,5	6,7
Hors Nigéria	7,0	-2,3	8,3	13,9	9,0	6,2	-5,5	0,1	-0,3
Angola	13,7	3,5	16,8	25,2	15,6	7,6	-5,0	1,6	1,3
Cameroun	-1,1	-3,4	-3,4	1,6	1,4	-1,8	-2,7	-3,9	-4,1
Congo, Rép. du	-2,3	-7,5	2,1	1,9	-8,2	0,6	-7,7	4,2	7,9
Gabon	18,1	11,2	22,9	15,6	17,6	23,4	16,6	15,2	14,3
Guinée équatoriale	-1,5	-21,6	-6,2	7,1	4,3	9,1	-16,0	-2,8	-11,6
Nigéria	14,7	5,7	6,6	26,5	18,7	15,7	14,1	13,0	11,8
Tchad	-9,7	-17,4	2,4	-9,0	-10,6	-13,7	-33,7	-32,0	-25,4
Pays à revenu intermédiaire	-4,3	-2,5	-2,7	-4,0	-5,8	-6,5	-4,1	-4,5	-5,9
Hors Afrique du Sud	3,2	1,9	4,0	6,6	5,6	-2,3	-4,6	-6,6	-7,1
Afrique du Sud	-5,2	-3,0	-3,5	-5,3	-7,2	-7,1	-4,0	-4,3	-5,8
Botswana	10,8	3,5	15,2	17,2	14,5	3,5	-2,1	-0,5	0,4
Cap-Vert	-10,2	-14,3	-3,5	-5,4	-14,7	-12,9	-9,9	-18,6	-18,2
Lesotho	2,8	-6,1	-7,9	4,7	14,0	9,5	-0,3	-22,0	-22,4
Maurice	-6,5	-1,8	-5,2	-9,4	-5,6	-10,4	-7,8	-9,4	-9,0
Namibie	7,5	7,0	4,7	13,8	9,1	2,7	-1,7	-2,6	-6,0
Seychelles	-22,9	-6,0	-19,7	-13,9	-23,0	-51,8	-35,1	-39,5	-35,5
Swaziland	-2,1	4,4	-4,1	-7,4	0,7	-4,1	-6,2	-12,6	-12,3
Pays à faible revenu	-6,0	-3,7	-5,5	-5,1	-6,5	-9,3	-6,8	-7,3	-8,2
Hors États fragiles	-6,9	-4,5	-6,2	-6,3	-7,3	-10,1	-7,9	-7,9	-8,4
Bénin	-7,3	-7,0	-6,3	-5,1	-10,1	-8,0	-8,5	-9,6	-9,0
Burkina Faso	-10,3	-11,0	-11,6	-9,1	-8,2	-11,7	-6,3	-6,4	-8,1
Éthiopie	-5,4	-1,4	-6,3	-9,1	-4,5	-5,6	-5,0	-3,9	-8,0
Ghana	-10,6	-4,0	-8,3	-9,9	-12,0	-18,8	-5,2	-11,6	-9,1
Kenya	-3,0	0,1	-0,8	-2,5	-3,8	-7,9	-6,7	-6,7	-7,4
Madagascar	-12,4	-9,2	-10,6	-8,8	-12,7	-20,6	-20,7	-14,3	-7,1
Malawi	-9,2	-11,2	-15,4	-7,9	-1,5	-9,9	-8,1	-1,7	-1,6
Mali	-8,0	-7,9	-8,5	-4,0	-7,7	-12,0	-9,6	-8,0	-9,3
Mozambique	-10,9	-10,7	-11,6	-10,7	-9,7	-11,9	-11,9	-13,6	-12,8
Niger	-9,2	-7,3	-8,9	-8,6	-8,2	-13,0	-23,7	-24,2	-21,1
Ouganda	-2,4	0,1	-1,4	-3,4	-3,9	-3,3	-4,0	-6,4	-9,2
Rwanda	-1,7	1,8	1,0	-4,3	-2,2	-4,9	-7,3	-7,7	-8,6
Sénégal	-10,3	-6,9	-9,0	-9,5	-11,8	-14,3	-8,7	-8,7	-9,1
Tanzanie	-6,6	-2,3	-3,7	-7,6	-9,1	-10,2	-10,0	-8,8	-8,8
Zambie	-6,6	-10,4	-8,5	-0,4	-6,5	-7,1	-3,2	-2,4	-3,9
États fragiles	-3,2	-1,4	-3,5	-1,0	-3,5	-6,3	-2,4	-5,2	-7,5
Zimbabwe compris	-4,5	...	-4,6	-1,9	-4,0	-7,5	-4,6	-6,8	-8,7
Burundi	-10,4	-8,4	-1,2	-14,5	-15,7	-12,3	-14,5	-9,1	-10,7
Comores	-7,2	-4,6	-7,4	-6,7	-6,3	-11,1	-7,9	-8,9	-12,5
Congo, Rép. dém. du	-6,9	-3,3	-12,3	-2,0	-1,1	-15,9	-10,1	-20,7	-21,6
Côte d'Ivoire	1,2	1,6	0,2	2,8	-0,7	1,9	7,2	6,8	2,5
Érythrée	-3,1	-0,7	0,3	-3,6	-6,1	-5,5	-5,0	-1,4	3,2
Gambie	-10,7	-7,0	-13,6	-10,2	-9,7	-12,7	-10,5	-11,1	-10,8
Guinée	-4,5	-2,8	-0,4	-2,2	-8,8	-8,4	-10,1	-9,7	-9,0
Guinée-Bissau	0,1	3,5	-0,2	-5,5	0,2	2,3	3,2	2,0	1,9
Libéria	-34,6	-32,8	-37,4	-13,9	-31,4	-57,3	-33,2	-36,7	-55,6
République Centrafricaine	-5,6	-1,8	-6,5	-3,0	-6,2	-10,3	-7,8	-7,6	-8,2
São Tomé-et-Principe	-26,3	-16,8	-10,3	-28,8	-38,0	-37,7	-28,0	-29,1	-36,6
Sierra Leone	-7,1	-5,8	-7,1	-5,6	-5,5	-11,5	-8,4	-9,3	-9,5
Togo	-2,6	-3,0	5,3	-3,0	-6,2	-6,4	-7,0	-7,8	-7,0
Zimbabwe ¹	-13,2	...	-12,2	-9,4	-7,6	-23,4	-29,9	-21,6	-20,0
Afrique subsaharienne	0,8	-1,4	-0,3	4,4	1,2	-0,1	-1,6	-1,0	-1,8
<i>Médiane</i>	-5,8	-4,0	-5,2	-5,3	-6,2	-8,4	-7,8	-8,0	-9,0
Zimbabwe compris	1,2	...	-0,4	4,3	1,2	-0,2	-1,7	-1,1	-1,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-0,9	-2,6	-0,6	2,0	-0,2	-3,2	-6,4	-5,0	-5,6
Pays importateurs de pétrole	-5,0	-2,9	-3,8	-4,5	-6,0	-7,8	-5,4	-5,8	-7,0
Hors Afrique du Sud	-4,8	-2,8	-4,2	-3,5	-4,7	-8,6	-6,9	-7,5	-8,3
Zone franc	-1,8	-4,6	-1,3	0,1	-1,9	-1,0	-5,1	-3,2	-4,2
UEMOA	-5,2	-4,1	-5,0	-3,7	-6,3	-7,0	-4,2	-4,5	-6,0
CEMAC	1,5	-5,2	2,3	3,8	2,2	4,3	-6,1	-2,0	-2,6
CAE-5	-3,9	-0,7	-1,7	-4,4	-5,3	-7,5	-7,3	-7,3	-8,3
SADC	-2,7	-2,5	-1,9	-0,9	-3,0	-4,9	-5,3	-4,5	-5,3
Union douanière d'Afrique australe	-4,1	-2,4	-2,6	-3,8	-5,7	-6,2	-3,8	-4,3	-5,7
COMESA	-5,5	-2,5	-5,7	-5,1	-4,9	-9,3	-7,9	-8,1	-9,1
Pays à forte intensité de ressources	9,9	2,1	6,4	18,8	12,5	9,7	4,5	6,3	5,4
Pétrolières	11,5	2,5	7,3	21,5	14,6	11,6	5,3	7,5	6,7
Non pétrolières	2,3	0,8	2,8	6,5	2,1	-0,7	0,3	0,3	-1,8
Pays à faible intensité de ressources	-5,9	-3,3	-4,5	-5,8	-7,0	-8,7	-6,1	-6,4	-7,5
Pays côtiers	-5,9	-3,3	-4,0	-5,8	-7,5	-8,7	-5,5	-5,7	-6,7
Pays enclavés	-6,1	-3,8	-7,6	-6,2	-4,4	-8,8	-8,3	-9,5	-11,4
IADM	-6,6	-5,1	-6,6	-5,4	-6,6	-9,3	-7,7	-7,8	-8,1
Régime de taux de change fixe	-1,3	-3,7	-1,2	0,8	-1,2	-1,1	-5,1	-3,8	-4,9
Régime de taux de change flottant	1,2	-0,9	-0,2	5,1	1,7	0,2	-0,8	-0,5	-1,3

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).

¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS20. Solde extérieur courant, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	11,4	2,5	7,2	21,4	14,6	11,5	5,3	7,4	6,7
Hors Nigéria	6,8	-2,5	7,9	13,8	8,9	6,1	-5,5	0,0	-0,3
Angola	13,9	3,4	16,7	25,6	15,9	7,9	-4,6	1,8	1,6
Cameroun	-1,7	-3,5	-3,9	1,0	0,6	-2,5	-3,4	-4,7	-4,8
Congo, Rép. du	-2,4	-7,6	2,1	1,8	-8,5	0,0	-7,9	3,8	7,3
Gabon	18,3	11,9	22,9	15,6	17,6	23,4	16,6	15,1	14,3
Guinée équatoriale	-1,6	-22,0	-6,5	7,1	4,4	9,1	-15,9	-2,7	-11,5
Nigéria	14,6	5,7	6,7	26,4	18,7	15,7	14,0	13,0	11,8
Tchad	-12,5	-20,5	-1,1	-11,9	-13,1	-16,0	-36,4	-33,6	-27,0
Pays à revenu intermédiaire	-4,2	-2,4	-2,4	-3,9	-5,8	-6,6	-4,1	-4,2	-5,4
Hors Afrique du Sud	-4,6	-4,1	-2,9	-1,6	-3,4	-10,9	-14,3	-12,4	-11,0
Afrique du Sud	-4,2	-2,2	-2,3	-4,2	-6,1	-6,0	-2,8	-3,3	-4,8
Botswana	3,5	-1,8	8,6	9,5	5,6	-4,3	-9,6	-4,8	-2,7
Cap-Vert	-15,5	-20,0	-8,2	-9,8	-19,8	-19,7	-17,5	-25,7	-23,2
Lesotho	-25,1	-25,9	-29,9	-21,6	-25,7	-22,4	-32,3	-39,1	-33,6
Maurice	-6,8	-2,1	-5,3	-9,6	-5,9	-11,4	-8,9	-10,5	-9,6
Namibie	-3,3	-2,8	-4,2	2,2	-2,0	-9,7	-14,8	-11,1	-11,1
Seychelles	-24,3	-6,4	-21,3	-15,0	-23,7	-55,3	-40,0	-40,9	-37,0
Swaziland	-15,2	-4,9	-17,5	-21,1	-13,2	-19,3	-27,8	-22,8	-20,6
Pays à faible revenu	-9,8	-7,6	-9,4	-8,9	-10,2	-13,0	-10,7	-11,1	-11,5
Hors États fragiles	-10,2	-8,2	-9,7	-9,5	-10,5	-13,2	-11,2	-11,3	-11,3
Bénin	-10,1	-10,2	-8,3	-8,2	-12,9	-11,0	-12,5	-12,0	-11,2
Burkina Faso	-13,7	-14,1	-14,9	-12,0	-12,5	-15,1	-10,8	-10,8	-11,8
Éthiopie	-11,1	-7,0	-12,4	-14,9	-10,6	-10,5	-9,9	-10,1	-13,5
Ghana	-14,6	-8,9	-12,6	-13,0	-15,8	-22,9	-9,7	-15,9	-12,3
Kenya	-3,0	0,1	-0,8	-2,8	-4,0	-7,8	-6,7	-6,6	-7,3
Madagascar	-13,9	-13,0	-11,9	-10,1	-13,3	-21,4	-20,8	-14,4	-7,5
Malawi	-20,5	-18,0	-25,1	-21,5	-16,1	-21,7	-18,0	-16,6	-13,9
Mali	-10,0	-9,8	-10,6	-6,7	-9,5	-13,2	-11,9	-10,3	-11,4
Mozambique	-17,3	-16,5	-17,2	-17,0	-16,0	-19,6	-18,9	-20,5	-20,4
Niger	-11,8	-10,5	-12,2	-10,9	-10,4	-15,2	-24,9	-28,5	-23,5
Ouganda	-7,9	-8,3	-9,5	-8,0	-7,6	-6,2	-7,3	-8,9	-11,3
Rwanda	-12,3	-11,4	-11,3	-12,3	-11,9	-14,4	-17,3	-19,0	-18,4
Sénégal	-10,9	-7,9	-9,1	-10,0	-12,8	-14,8	-9,4	-9,4	-9,6
Tanzanie	-10,0	-6,1	-7,9	-10,8	-12,0	-13,4	-13,3	-11,5	-11,3
Zambie	-8,5	-11,2	-10,3	-2,4	-9,2	-9,3	-5,5	-4,0	-4,9
États fragiles	-8,4	-5,9	-8,1	-6,9	-9,1	-11,9	-8,8	-10,4	-11,9
Zimbabwe compris	-10,0	...	-8,9	-8,1	-9,6	-13,6	-11,3	-11,9	-13,2
Burundi	-32,2	-25,8	-29,1	-36,3	-37,4	-32,6	-25,2	-29,1	-28,9
Comores	-8,7	-4,7	-7,8	-8,3	-9,1	-13,8	-13,8	-16,6	-13,2
Congo, Rép. dém. du	-13,7	-8,3	-17,2	-9,7	-8,5	-24,6	-21,6	-27,1	-27,4
Côte d'Ivoire	0,9	1,7	0,4	3,0	-1,5	0,8	5,1	6,6	2,4
Érythrée	-10,0	-15,7	-9,0	-7,7	-9,2	-8,3	-7,6	-7,8	-1,2
Gambie	-12,1	-10,2	-14,9	-11,2	-10,7	-13,7	-14,0	-13,6	-13,2
Guinée	-4,6	-2,6	-0,5	-2,3	-9,0	-8,8	-10,5	-9,9	-9,4
Guinée-Bissau	-5,6	-2,4	-4,1	-12,4	-5,0	-4,1	-4,8	-2,7	-2,8
Libéria	-184,8	-180,3	-176,8	-202,2	-179,3	-185,1	-147,4	-145,9	-146,5
République Centrafricaine	-9,5	-6,9	-8,6	-8,3	-9,8	-13,9	-11,6	-12,6	-11,2
São Tomé-et-Principe	-46,2	-37,8	-39,5	-53,7	-48,8	-51,2	-44,4	-49,2	-51,9
Sierra Leone	-12,5	-13,2	-14,2	-10,9	-9,0	-15,4	-12,8	-13,0	-11,7
Togo	-3,9	-3,7	4,2	-4,4	-7,9	-7,8	-8,6	-10,2	-11,3
Zimbabwe ¹	-20,1	...	-13,9	-17,0	-14,4	-35,2	-38,4	-26,8	-24,7
Afrique subsaharienne	-0,2	-2,4	-1,2	3,5	0,2	-1,1	-2,7	-1,9	-2,5
<i>Médiane</i>	-10,0	-8,3	-9,0	-9,7	-9,5	-13,4	-11,9	-11,1	-11,3
Zimbabwe compris	0,2	...	-1,3	3,3	0,1	-1,2	-2,9	-2,0	-2,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-4,0	-5,8	-3,8	-1,2	-3,4	-6,1	-9,6	-7,7	-7,8
Pays importateurs de pétrole	-6,5	-4,3	-5,0	-5,9	-7,6	-9,5	-7,2	-7,1	-8,0
Hors Afrique du Sud	-9,2	-7,0	-8,5	-8,0	-9,3	-13,0	-11,6	-11,6	-11,6
Zone franc	-2,8	-5,6	-2,2	-0,9	-3,1	-2,1	-6,7	-4,4	-5,2
UEMOA	-6,7	-5,5	-6,1	-5,0	-8,0	-8,6	-6,5	-6,2	-7,5
CEMAC	0,8	-5,7	1,6	3,1	1,5	3,6	-6,8	-2,7	-3,1
CAE-5	-7,1	-4,6	-5,8	-7,2	-7,8	-10,1	-9,8	-9,8	-10,4
SADC	-3,2	-3,0	-2,2	-1,5	-3,7	-5,7	-6,1	-4,8	-5,5
Union douanière d'Afrique australe	-4,1	-2,4	-2,2	-3,7	-5,7	-6,2	-3,8	-3,9	-5,2
COMESA	-9,6	-6,6	-9,8	-9,3	-8,9	-13,4	-12,2	-12,1	-12,4
Pays à forte intensité de ressources	9,2	1,4	5,7	18,1	11,7	9,0	3,6	5,9	5,1
Pétrolières	11,4	2,5	7,2	21,4	14,6	11,5	5,3	7,4	6,7
Non pétrolières	-1,5	-2,2	-0,6	2,5	-2,3	-4,9	-4,5	-2,5	-3,5
Pays à faible intensité de ressources	-6,8	-4,2	-5,2	-6,7	-8,0	-9,9	-7,3	-7,4	-8,3
Pays côtiers	-5,7	-3,3	-3,6	-5,5	-7,3	-8,6	-5,4	-5,6	-6,5
Pays enclavés	-12,6	-10,1	-14,0	-12,8	-11,2	-15,0	-14,8	-15,7	-16,7
IADM	-10,2	-8,9	-10,4	-8,9	-10,2	-12,8	-11,5	-11,6	-11,4
Régime de taux de change fixe	-4,4	-6,6	-4,1	-2,5	-4,6	-4,1	-8,7	-6,6	-7,1
Régime de taux de change flottant	0,7	-1,5	-0,6	4,7	1,2	-0,4	-1,5	-1,0	-1,7

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS21. Dons officiels (En pourcentage du PIB)									
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Hors Nigéria	0,2	0,3	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Angola	-0,2	0,0	0,1	-0,4	-0,4	-0,2	-0,4	-0,2	-0,2
Cameroun	0,5	0,2	0,5	0,6	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7
Congo, Rép. du	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,6	0,2	0,5	0,6
Gabon	-0,2	-0,7	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guinée équatoriale	0,1	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
Nigéria	0,0	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Tchad	2,9	3,2	3,5	2,9	2,5	2,3	2,7	1,5	1,6
Pays à revenu intermédiaire	0,0	0,0	-0,3	-0,1	0,1	0,1	0,0	-0,3	-0,5
Hors Afrique du Sud	7,7	6,0	6,8	8,2	9,0	8,6	9,6	5,8	3,9
Afrique du Sud	-1,0	-0,8	-1,1	-1,1	-1,0	-1,1	-1,2	-1,0	-1,0
Botswana	7,2	5,2	6,6	7,7	8,9	7,7	7,6	4,3	3,0
Cap-Vert	5,4	5,7	4,7	4,4	5,1	6,8	7,6	7,1	5,0
Lesotho	27,9	19,7	22,0	26,2	39,7	31,9	32,0	17,0	11,2
Maurice	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,9	1,1	1,1	0,6
Namibie	10,8	9,7	8,9	11,6	11,2	12,4	13,1	8,6	5,1
Seychelles	1,4	0,4	1,6	1,1	0,6	3,5	5,0	1,4	1,6
Swaziland	13,1	9,3	13,5	13,7	13,9	15,2	21,6	10,3	8,4
Pays à faible revenu	3,8	3,9	3,8	3,8	3,7	3,7	3,9	3,8	3,2
Hors États fragiles	3,4	3,7	3,6	3,2	3,3	3,1	3,3	3,4	2,9
Bénin	2,8	3,2	2,0	3,1	2,8	3,0	4,0	2,4	2,1
Burkina Faso	3,4	3,2	3,3	2,9	4,3	3,4	4,5	4,3	3,7
Éthiopie	5,7	5,6	6,1	5,7	6,1	4,9	4,9	6,2	5,5
Ghana	4,0	4,9	4,3	3,1	3,7	4,1	4,6	4,3	3,2
Kenya	0,1	0,0	0,0	0,3	0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Madagascar	1,6	3,8	1,3	1,3	0,6	0,8	0,1	0,1	0,5
Malawi	11,3	6,8	9,8	13,5	14,6	11,8	9,9	15,0	12,2
Mali	2,0	2,0	2,1	2,7	1,8	1,2	2,3	2,3	2,1
Mozambique	6,4	5,9	5,7	6,3	6,3	7,7	6,9	6,9	7,6
Niger	2,6	3,2	3,3	2,3	2,2	2,2	1,2	4,3	2,5
Ouganda	5,5	8,4	8,0	4,6	3,7	3,0	3,3	2,6	2,1
Rwanda	10,6	13,3	12,3	8,0	9,7	9,5	10,0	11,4	9,8
Sénégal	0,7	1,0	0,2	0,6	1,0	0,5	0,7	0,7	0,5
Tanzanie	3,5	3,8	4,2	3,2	2,9	3,2	3,3	2,7	2,4
Zambie	1,9	0,8	1,8	1,9	2,6	2,2	2,4	1,6	1,0
États fragiles	5,2	4,5	4,6	6,0	5,5	5,6	6,5	5,1	4,5
Zimbabwe compris	5,5	...	4,2	6,1	5,7	6,0	6,6	5,1	4,5
Burundi	21,8	17,4	27,9	21,7	21,6	20,3	10,7	20,1	18,2
Comores	1,5	0,1	0,4	1,6	2,8	2,8	5,9	7,8	0,7
Congo, Rép. dém. du	6,8	5,0	4,9	7,8	7,4	8,8	11,5	6,4	5,7
Côte d'Ivoire	0,3	-0,1	-0,1	-0,2	0,8	1,1	2,1	0,1	0,1
Érythrée	6,9	15,1	9,3	4,1	3,1	2,8	2,6	6,5	4,4
Gambie	1,5	3,1	1,2	1,0	0,9	1,1	3,5	2,4	2,4
Guinée	0,1	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,4	0,4	0,2	0,4
Guinée-Bissau	5,7	5,9	3,9	6,9	5,1	6,4	8,0	4,7	4,7
Libéria	150,2	147,6	139,4	188,4	147,9	127,8	114,3	109,1	90,9
République Centrafricaine	3,9	5,2	2,0	5,3	3,5	3,6	3,8	5,0	3,0
São Tomé-et-Príncipe	19,9	21,0	29,2	24,8	10,8	13,5	16,3	20,1	15,3
Sierra Leone	5,5	7,3	7,1	5,3	3,5	4,0	4,5	3,7	2,2
Togo	1,3	0,8	1,2	1,4	1,7	1,4	1,5	2,5	4,3
Zimbabwe ¹	7,0	...	1,7	7,6	6,8	11,8	8,5	5,2	4,7
Afrique subsaharienne	1,0	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	0,9	0,7
Médiane	3,0	3,2	3,3	2,9	2,8	3,0	3,5	2,7	2,4
Zimbabwe compris	1,0	...	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2	0,9	0,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,1	3,2	3,1	3,1	3,1	2,9	3,2	2,7	2,2
Pays importateurs de pétrole	1,4	1,3	1,2	1,4	1,6	1,7	1,8	1,4	1,1
Hors Afrique du Sud	4,4	4,2	4,2	4,5	4,6	4,4	4,7	4,1	3,3
Zone franc	1,0	1,0	0,9	1,0	1,2	1,1	1,5	1,2	1,0
UEMOA	1,4	1,4	1,2	1,3	1,8	1,6	2,3	1,8	1,5
CEMAC	0,6	0,5	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,6	0,6
CAE-5	3,2	3,9	4,1	2,8	2,5	2,6	2,5	2,5	2,1
SADC	0,6	0,5	0,3	0,6	0,7	0,8	0,7	0,4	0,2
Union douanière d'Afrique australe	-0,1	-0,1	-0,3	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,4	-0,5
COMESA	4,1	4,1	4,1	4,2	4,0	4,1	4,3	4,0	3,3
Pays à forte intensité de ressources	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,7	0,9	0,5	0,3
Pétrolières	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Non pétrolières	3,8	3,0	3,4	4,0	4,5	4,2	4,8	2,8	1,7
Pays à faible intensité de ressources	0,9	0,9	0,7	0,8	1,0	1,2	1,2	1,0	0,8
Pays côtiers	-0,2	0,0	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2
Pays enclavés	6,5	6,3	6,4	6,7	6,8	6,2	6,5	6,2	5,2
IADM	3,7	3,8	3,8	3,6	3,7	3,5	3,8	3,8	3,3
Régime de taux de change fixe	3,1	2,9	2,8	3,3	3,4	2,9	3,7	2,8	2,2
Régime de taux de change flottant	0,5	0,6	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,4

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS22. Taux de change effectifs réels¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	130	112	124	133	134	147	146
Hors Nigéria	137	122	127	138	144	155	171
Angola	179	139	153	183	200	221	243
Cameroun	110	110	107	109	110	113	116
Congo, Rép. du	117	113	112	116	118	125	130
Gabon	106	105	106	102	107	111	111
Guinée équatoriale	154	144	148	150	157	170	236
Nigéria	127	107	123	131	129	143	133
Tchad	119	114	120	125	114	123	135
Pays à revenu intermédiaire	99	106	106	102	96	87	94
Hors Afrique du Sud	97	104	100	97	92	92	97
Afrique du Sud	100	107	107	103	97	86	94
Botswana	99	109	104	99	90	90	101
Cap-Vert	97	97	93	95	98	102	102
Lesotho	93	94	97	95	93	85	90
Maurice	89	92	87	85	85	96	92
Namibie	105	112	111	107	101	93	103
Seychelles	82	94	92	88	71	65	61
Swaziland	108	112	110	108	107	102	107
Pays à faible revenu	94	88	91	93	95	103	110
Hors États fragiles	98	91	95	97	100	109	108
Bénin	119	118	118	118	119	124	123
Burkina Faso	112	111	111	110	109	118	121
Éthiopie	99	85	90	96	100	123	114
Ghana	109	99	109	114	114	108	100
Kenya	132	104	115	134	144	164	165
Madagascar	91	80	84	84	98	109	107
Malawi	71	72	72	70	69	71	78
Mali	110	106	109	108	108	116	117
Mozambique	84	83	84	83	82	91	85
Niger	111	109	112	108	108	119	123
Ouganda	88	84	88	88	90	92	91
Rwanda	76	69	75	78	78	81	93
Sénégal	107	106	104	103	108	113	111
Tanzanie	68	72	70	65	64	69	71
Zambie	149	106	130	170	157	181	156
États fragiles	80	79	77	78	81	83	126
Zimbabwe compris
Burundi	69	64	71	74	68	70	78
Comores	120	120	117	118	122	122	123
Congo, Rép. dém. du	29	28	27	30	29	29	163
Côte d'Ivoire	117	116	116	115	117	122	122
Érythrée	107	83	103	114	112	120	164
Gambie	56	51	54	54	59	62	57
Guinée	73	83	66	59	80	78	84
Guinée-Bissau	112	109	109	109	112	120	118
Libéria	98	98	98	98	100	98	102
République Centrafricaine	112	108	107	112	113	122	124
São Tomé-et-Principe	105	84	93	110	119	119	191
Sierra Leone	69	69	69	66	66	76	78
Togo	112	111	112	110	111	117	117
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	106	102	106	107	106	108	113
<i>Médiane</i>	107	105	106	107	107	111	111
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	104	97	100	103	106	113	122
Pays importateurs de pétrole	97	98	99	98	96	94	101
Hors Afrique du Sud	94	90	92	93	95	102	109
Zone franc	114	112	113	113	114	120	126
UEMOA	113	112	112	111	112	119	119
CEMAC	116	113	113	115	116	122	134
CAE-5	94	86	90	93	96	104	106
SADC	98	101	101	100	97	92	104
Union douanière d'Afrique australe	100	107	107	103	97	87	95
COMESA	91	81	86	91	94	105	119
Pays à forte intensité de ressources	125	111	120	127	128	138	139
Pétrolières	130	112	124	133	134	147	146
Non pétrolières	101	107	102	98	99	99	105
Pays à faible intensité de ressources	96	97	98	98	95	93	101
Pays côtiers	99	102	103	101	98	93	98
Pays enclavés	85	79	82	84	85	93	109
IADM	90	86	88	88	90	96	104
Régime de taux de change fixe	113	112	112	112	113	118	124
Régime de taux de change flottant	104	99	104	106	105	106	111

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).

¹Une augmentation indique une appréciation.

Tableau AS23. Taux de change effectifs nominaux¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	57	57	56	57	57	59	53
Hors Nigéria	44	44	43	44	45	46	46
Angola	9	9	8	9	9	9	9
Cameroun	111	111	109	108	111	114	115
Congo, Rép. du	117	116	115	115	118	122	122
Gabon	109	108	108	108	110	112	111
Guinée équatoriale	123	120	119	119	125	132	130
Nigéria	68	68	67	69	66	69	58
Tchad	115	113	113	113	116	119	120
Pays à revenu intermédiaire	84	94	93	87	78	66	67
Hors Afrique du Sud	81	93	88	80	74	69	69
Afrique du Sud	84	94	93	88	79	66	67
Botswana	78	97	88	76	67	62	65
Cap-Vert	105	106	104	104	105	106	106
Lesotho	99	106	108	102	97	83	83
Maurice	74	83	76	71	68	73	69
Namibie	86	94	94	89	82	72	75
Seychelles	80	93	92	92	72	52	37
Swaziland	91	99	97	93	88	80	81
Pays à faible revenu	67	71	69	67	66	64	59
Hors États fragiles	76	79	78	76	75	73	68
Bénin	116	117	114	113	117	120	118
Burkina Faso	120	118	116	116	121	128	135
Éthiopie	79	85	83	82	76	68	59
Ghana	45	49	48	47	44	38	29
Kenya	93	88	91	96	98	94	89
Madagascar	59	64	57	54	58	62	56
Malawi	40	47	43	38	36	37	38
Mali	113	112	111	111	114	117	118
Mozambique	54	59	57	51	49	52	48
Niger	115	115	113	113	116	120	121
Ouganda	82	84	84	81	82	81	72
Rwanda	61	61	63	63	60	59	63
Sénégal	112	111	110	110	112	116	117
Tanzanie	59	66	63	57	55	56	53
Zambie	66	57	61	75	65	71	55
États fragiles	44	49	44	42	42	40	38
Zimbabwe compris	...						
Burundi	56	57	58	61	55	49	51
Comores	115	114	112	113	117	121	121
Congo, Rép. dém. du	3	3	3	3	2	2	1
Côte d'Ivoire	115	115	113	112	115	119	119
Érythrée	49	45	52	51	49	47	49
Gambie	41	37	39	39	42	45	40
Guinée	39	67	42	28	32	28	29
Guinée-Bissau	117	116	116	115	118	120	120
Libéria	54	61	59	57	50	46	46
République Centrafricaine	108	108	106	106	109	112	111
São Tomé-et-Principe	58	64	62	61	58	45	37
Sierra Leone	56	63	57	56	52	51	48
Togo	121	120	118	118	121	125	126
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	69	74	72	70	67	63	60
<i>Médiane</i>	85	93	91	88	79	72	69
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	61	65	62	60	59	57	54
Pays importateurs de pétrole	75	83	81	76	71	63	61
Hors Afrique du Sud	67	74	70	66	64	60	56
Zone franc	114	113	112	112	115	119	120
UEMOA	115	115	113	113	116	120	121
CEMAC	113	112	111	111	114	118	118
CAE-5	76	77	77	76	75	75	71
SADC	59	67	64	60	55	48	48
Union douanière d'Afrique australe	84	94	93	87	79	66	67
COMESA	55	61	58	55	52	47	42
Pays à forte intensité de ressources	61	63	61	61	60	62	57
Pétrolières	57	57	56	57	57	59	53
Non pétrolières	83	97	88	80	78	74	75
Pays à faible intensité de ressources	74	82	80	76	70	62	60
Pays côtiers	80	88	87	82	76	67	66
Pays enclavés	53	62	58	53	50	44	40
IADM	66	70	67	65	64	63	58
Régime de taux de change fixe	110	110	109	108	110	112	113
Régime de taux de change flottant	63	67	66	64	60	56	53

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).

¹Une augmentation indique une appréciation.

Tableau AS24. Dette extérieure envers les créanciers publics
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	17,1	41,7	22,0	8,0	7,9	5,8	7,0
Hors Nigéria	24,0	46,9	30,4	16,8	15,4	10,6	12,3
Angola	17,6	33,3	23,8	12,1	9,7	9,0	11,1
Cameroun	18,4	42,0	35,5	5,4	5,0	4,3	4,4
Congo, Rép. du	88,1	176,5	76,1	62,2	81,9	43,9	47,5
Gabon	31,0	48,9	38,6	32,3	26,5	8,9	10,9
Guinée équatoriale	2,5	6,1	3,0	1,6	1,1	0,6	1,0
Nigéria	12,3	38,4	16,4	2,1	2,4	2,2	2,6
Tchad	27,0	34,2	29,0	27,2	23,6	20,9	23,7
Pays à revenu intermédiaire	3,0	3,5	3,0	2,9	2,7	2,8	2,6
Hors Afrique du Sud	10,8	12,5	11,2	10,4	10,3	9,6	9,5
Afrique du Sud	2,0	2,3	2,0	1,9	1,8	1,8	1,8
Botswana	3,6	4,9	4,5	3,5	2,9	2,3	2,4
Cap-Vert	50,7	58,6	51,3	52,9	48,0	42,9	48,8
Lesotho	50,0	54,2	50,0	50,0	53,6	42,3	42,2
Maurice	11,6	13,5	11,9	11,0	10,0	11,4	7,8
Namibie	4,7	5,1	4,4	4,5	5,1	4,2	5,0
Seychelles	30,0	33,0	36,7	23,4	25,1	31,8	29,5
Swaziland	13,0	16,4	12,5	12,0	12,5	11,8	12,8
Pays à faible revenu	47,9	72,8	62,3	43,1	32,0	29,1	29,9
Hors États fragiles	34,4	59,9	49,2	27,4	17,7	18,0	20,8
Bénin	22,1	33,8	37,0	11,5	12,6	15,5	16,1
Burkina Faso	28,3	43,5	38,7	20,0	19,7	19,7	23,8
Éthiopie	36,0	71,6	48,1	39,6	10,4	10,5	12,3
Ghana	39,4	72,6	59,1	17,1	23,9	24,5	32,7
Kenya	27,3	35,5	28,3	25,0	21,5	26,1	25,2
Madagascar	45,2	76,6	69,8	29,5	25,9	24,2	27,3
Malawi	53,4	112,6	108,3	14,6	15,0	16,8	19,1
Mali	30,5	44,9	50,8	18,9	17,7	20,2	22,9
Mozambique	47,1	77,5	70,7	45,5	21,4	20,2	25,1
Niger	31,2	58,8	51,6	15,8	15,9	13,9	15,8
Ouganda	34,7	56,3	47,9	44,8	12,3	12,2	14,6
Rwanda	36,8	80,2	58,3	15,6	15,3	14,4	14,3
Sénégal	28,4	46,3	40,2	18,5	19,0	18,2	25,1
Tanzanie	38,0	52,8	49,3	48,3	19,3	20,2	24,2
Zambie	39,0	114,4	57,5	5,0	9,6	8,6	12,3
États fragiles	93,5	111,3	105,8	98,1	83,5	69,0	64,7
Zimbabwe compris	83,0	...	96,6	90,7	78,2	66,5	61,4
Burundi	165,9	208,0	182,0	159,5	150,5	129,3	27,4
Comores	66,8	81,6	67,7	73,4	61,2	50,2	53,9
Congo, Rép. dém. du	141,1	175,3	162,4	122,0	128,9	116,7	123,4
Côte d'Ivoire	54,7	61,8	55,4	59,2	53,7	43,6	41,5
Érythrée	59,4	54,0	63,9	59,3	58,0	61,9	47,8
Gambie	74,0	101,5	99,0	101,7	36,2	31,7	34,1
Guinée	91,3	89,7	110,1	109,8	78,0	68,6	66,2
Guinée-Bissau	161,4	190,9	173,8	171,4	148,8	122,1	126,9
Libéria	653,7	970,7	855,4	783,7	427,1	231,6	188,9
République Centrafricaine	68,0	80,6	75,2	73,7	58,0	52,7	13,3
São Tomé-et-Principe	202,6	303,0	282,8	259,5	104,0	63,8	65,8
Sierra Leone	95,6	160,7	144,6	109,9	31,8	31,2	36,8
Togo	79,0	93,0	76,8	84,7	84,2	56,3	55,2
Zimbabwe ¹	32,5	...	33,5	32,6	30,3	33,4	25,3
Afrique subsaharienne	18,5	31,7	23,5	14,5	12,0	10,9	11,9
<i>Médiane</i>	36,2	58,6	51,3	29,5	21,5	20,2	24,2
Zimbabwe compris	30,8	...	46,8	31,3	24,5	20,7	22,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,8	27,9	24,2	18,0	14,3	14,4	14,6
Pays importateurs de pétrole	41,8	62,3	53,4	37,9	28,9	26,5	27,3
Hors Afrique du Sud	35,3	55,0	43,2	29,4	28,1	20,9	22,7
Zone franc	41,2	55,0	50,5	36,7	34,3	29,5	31,1
UEMOA	29,8	55,0	36,0	22,4	22,2	13,2	13,7
CEMAC	34,7	50,5	43,0	37,1	20,8	22,3	21,9
CAE-5	11,5	16,4	14,3	9,8	8,3	8,7	9,2
SADC	2,5	2,9	2,5	2,4	2,3	2,2	2,2
Union douanière d'Afrique australe	43,2	70,1	54,6	36,5	27,8	26,9	26,3
COMESA	20,3	43,9	25,9	12,1	11,3	8,6	9,9
Pays à forte intensité de ressources	17,1	41,7	22,0	8,0	7,9	5,8	7,0
Pétrolières	17,1	41,7	22,0	8,0	7,9	5,8	7,0
Non pétrolières	16,8	23,6	20,9	15,1	11,9	12,6	13,0
Pays à faible intensité de ressources	10,6	14,6	13,0	9,4	7,7	8,4	9,1
Pays côtiers	50,1	78,6	64,3	44,9	32,8	29,8	28,2
Pays enclavés	43,9	74,5	60,3	35,0	26,3	23,3	25,2
IADM	36,4	55,2	44,4	31,9	29,1	21,6	23,0
Régime de taux de change fixe	14,8	26,6	19,1	11,0	8,5	8,6	9,6
Régime de taux de change flottant	8,0	16,5	10,0	5,2	4,1	4,3	5,0

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹ Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS25. Termes de l'échange (Indice, 2000 = 100)									
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	142	106	132	145	150	177	131	149	151
Hors Nigéria	146	101	128	150	161	191	132	154	157
Angola	147	98	126	152	159	202	126	148	151
Cameroun	137	100	120	140	163	160	136	153	153
Congo, Rép. du	143	107	131	150	156	171	138	150	154
Gabon	138	108	128	137	147	171	133	147	150
Guinée équatoriale	154	104	138	161	167	202	151	181	186
Nigéria	139	109	135	142	142	168	131	147	149
Tchad	143	91	120	146	156	200	134	171	174
Pays à revenu intermédiaire	115	107	111	117	120	121	129	132	132
Hors Afrique du Sud	106	99	109	112	108	105	108	110	112
Afrique du Sud	116	108	111	118	121	124	132	135	135
Botswana	99	87	105	106	96	100	104	103	102
Cap-Vert	112	106	125	128	75	128	112	131	130
Lesotho	130	118	121	127	135	150	157	159	172
Maurice	98	103	101	103	101	81	95	92	98
Namibie	105	96	104	109	113	102	96	104	104
Seychelles	196	222	188	198	211	163	216	190	186
Swaziland	129	110	120	126	136	154	140	142	143
Pays à faible revenu	98	94	90	101	102	104	112	122	138
Hors États fragiles	91	87	84	94	94	96	104	113	116
Bénin	147	101	82	227	166	160	257	283	289
Burkina Faso	87	102	76	86	87	84	89	103	100
Éthiopie	91	84	88	91	96	99	97	132	131
Ghana	105	113	99	102	108	106	145	146	193
Kenya	69	78	73	69	63	62	68	65	61
Madagascar	119	99	132	127	122	114	135	133	147
Malawi	53	47	45	57	56	59	68	64	54
Mali	134	121	114	145	135	154	185	200	207
Mozambique	116	101	106	124	126	121	111	113	126
Niger	119	102	99	93	134	165	160	153	154
Ouganda	75	74	72	73	78	78	93	96	92
Rwanda	104	87	94	99	120	119	107	115	110
Sénégal	101	100	95	102	94	117	110	117	118
Tanzanie	52	60	54	48	48	49	54	58	58
Zambie	183	127	139	216	228	208	187	229	223
États fragiles	121	114	107	121	132	130	134	147	230
Zimbabwe compris
Burundi	100	100	111	111	86	89	125	98	89
Comores	96	190	100	82	64	46	64	55	53
Congo, Rép. dém. du	233	184	156	231	326	270	224	276	291
Côte d'Ivoire	107	104	96	104	108	121	135	144	135
Érythrée	72	62	73	72	91	61	63	54	576
Gambie	103	141	97	112	90	75	76	74	70
Guinée	86	89	87	92	89	74	74	77	78
Guinée-Bissau	63	80	73	55	51	54	52	62	64
Libéria
République Centrafricaine	58	67	64	62	55	44	51	47	47
São Tomé-et-Principe	52	54	57	53	45	51	50	62	60
Sierra Leone	87	96	91	85	83	81	73	76	78
Togo	124	104	150	127	113	126	128	177	165
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	119	103	111	121	124	134	128	139	144
<i>Médiane</i>	108	101	103	110	110	118	119	131	133
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	112	97	102	116	119	128	120	133	145
Pays importateurs de pétrole	108	102	102	110	113	114	122	128	135
Hors Afrique du Sud	100	95	93	103	104	104	112	121	135
Zone franc	128	104	112	133	138	153	148	165	165
UEMOA	115	106	98	121	118	133	149	162	159
CEMAC	138	100	124	142	154	171	137	156	158
CAE-5	66	71	67	64	63	63	69	70	67
SADC	116	104	109	119	123	128	126	133	134
Union douanière d'Afrique australe	115	107	111	117	120	122	130	133	133
COMESA	103	96	95	106	110	105	110	121	145
Pays à forte intensité de ressources	138	106	128	141	145	168	132	149	150
Pétrolières	142	106	132	145	150	177	131	149	151
Non pétrolières	116	103	107	123	124	125	126	138	134
Pays à faible intensité de ressources	107	101	101	109	111	113	122	127	128
Pays côtiers	107	102	103	109	110	112	122	125	127
Pays enclavés	107	98	94	106	118	119	123	142	140
IADM	108	96	96	112	118	119	124	138	143
Régime de taux de change fixe	125	103	111	130	135	148	143	158	190
Régime de taux de change flottant	117	103	111	119	122	131	125	135	136

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).

Tableau AS26. Réserves (Mois d'importations de biens et de services)										
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Pays exportateurs de pétrole	6,9	3,9	6,6	7,8	6,7	9,5	7,2	6,3	6,0	
Hors Nigéria	3,7	1,5	2,7	4,3	3,8	6,4	5,0	5,5	6,5	
Angola	3,3	1,1	2,4	3,9	3,1	6,2	4,4	4,5	4,7	
Cameroun	3,6	2,3	2,3	3,4	4,3	5,9	6,6	6,0	5,2	
Congo, Rép. du	4,4	0,5	2,3	4,9	4,7	9,5	7,6	11,6	18,0	
Gabon	3,8	2,2	2,8	3,8	3,3	6,8	5,8	5,5	7,3	
Guinée équatoriale	7,2	3,2	7,9	9,7	7,9	7,5	7,6	8,5	8,9	
Nigéria	10,4	6,0	10,8	11,8	10,1	13,5	9,9	7,2	5,4	
Tchad	2,0	0,9	0,8	2,0	2,7	3,4	1,4	1,7	3,3	
Pays à revenu intermédiaire	3,9	3,1	3,3	3,5	4,1	5,3	5,3	5,2	5,1	
Hors Afrique du Sud	7,1	6,6	6,4	6,9	7,6	8,1	8,1	8,1	8,0	
Afrique du Sud	3,2	2,3	2,7	2,9	3,4	4,6	4,6	4,6	4,4	
Botswana	21,0	19,0	21,9	21,4	21,0	21,7	18,8	20,3	21,4	
Cap-Vert	2,8	2,6	2,6	2,9	2,9	3,0	2,7	2,8	2,9	
Lesotho	5,4	4,3	4,3	4,6	6,3	7,4	7,9	6,8	5,3	
Maurice	3,7	4,7	3,4	2,9	3,4	4,1	4,9	4,5	4,6	
Namibie	2,0	1,5	1,3	1,5	2,4	3,1	4,4	4,3	3,7	
Seychelles	0,7	0,5	0,7	1,3	0,3	0,7	2,0	2,4	2,7	
Swaziland	2,6	1,7	1,3	1,9	4,2	4,1	4,1	3,2	2,4	
Pays à faible revenu	3,1	3,7	3,0	2,9	3,0	3,1	3,9	3,7	3,8	
Hors États fragiles	3,5	4,1	3,4	3,2	3,3	3,3	4,1	3,9	3,9	
Bénin	7,0	7,6	6,9	6,1	7,0	7,6	7,9	7,7	7,3	
Burkina Faso	4,9	5,8	3,6	4,0	5,6	5,5	6,4	6,2	6,1	
Éthiopie	2,2	4,1	2,3	1,7	1,9	1,1	2,2	2,3	2,3	
Ghana	2,5	3,0	2,6	2,5	2,6	2,1	2,7	2,6	2,9	
Kenya	2,9	2,7	2,7	3,0	3,3	3,0	3,7	3,5	3,5	
Madagascar	2,5	2,9	2,5	2,0	2,1	3,0	4,0	2,9	3,5	
Malawi	1,3	1,1	1,4	1,1	1,3	1,5	0,8	1,8	2,7	
Mali	4,5	5,6	4,8	4,6	3,4	3,8	5,5	5,0	4,6	
Mozambique	4,1	4,7	3,7	3,8	3,8	4,4	4,7	4,5	4,9	
Niger	3,3	2,9	2,8	3,5	3,6	3,6	3,0	2,6	2,8	
Ouganda	6,3	7,1	6,0	6,5	6,6	5,1	5,8	5,2	5,1	
Rwanda	5,5	5,9	6,2	5,6	4,7	4,8	5,1	4,9	4,9	
Sénégal	3,5	4,5	3,5	3,0	2,8	3,5	4,5	4,3	4,1	
Tanzanie	5,2	7,2	5,3	4,8	4,6	4,4	5,0	5,3	5,2	
Zambie	2,2	1,5	2,1	1,9	2,4	3,2	4,1	3,7	3,9	
États fragiles	2,2	2,5	2,0	2,0	2,1	2,4	3,3	3,1	3,2	
Zimbabwe compris	2,0	1,9	2,1	3,0	2,8	2,9	
Burundi	3,7	2,4	2,7	3,3	3,8	6,4	6,5	6,0	5,9	
Comores	6,4	9,0	6,6	5,8	5,5	5,2	6,0	6,6	6,5	
Congo, Rép. dém. du	1,1	1,8	1,4	0,8	0,7	0,7	1,7	1,7	1,8	
Côte d'Ivoire	2,8	2,8	2,2	2,6	3,1	3,2	4,2	4,3	4,3	
Érythrée	1,0	0,7	0,7	0,8	1,1	1,8	2,1	2,1	2,7	
Gambie	3,9	3,2	3,8	4,3	4,5	3,7	5,2	4,5	4,1	
Guinée	1,2	1,3	1,3	1,1	0,9	1,2	3,1	1,1	1,2	
Guinée-Bissau	6,2	6,4	6,5	5,8	6,2	6,3	8,0	7,6	7,6	
Libéria	0,5	0,2	0,2	0,5	0,7	1,1	2,1	1,9	2,0	
République Centrafricaine	4,2	6,3	5,2	3,8	2,1	3,5	5,3	4,7	4,1	
São Tomé-et-Principe	4,5	3,9	3,6	4,5	4,1	6,4	5,9	3,3	5,9	
Sierra Leone	4,3	3,3	4,5	4,6	4,4	4,6	6,0	4,8	4,5	
Togo	4,1	4,9	2,7	3,9	3,7	5,1	6,1	6,5	5,8	
Zimbabwe ¹	0,1	0,3	0,0	0,9	0,5	0,5	
Afrique subsaharienne	4,6	3,5	4,1	4,7	4,7	6,1	5,5	5,1	4,9	
Médiane	3,3	3,0	2,7	3,5	3,4	4,1	4,9	4,5	4,5	
Zimbabwe compris	5,3	4,7	6,0	5,4	5,0	4,9	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,8	3,4	3,3	3,8	3,8	4,7	4,7	4,7	5,0	
Pays importateurs de pétrole	3,5	3,3	3,1	3,2	3,6	4,2	4,5	4,4	4,3	
Hors Afrique du Sud	3,8	4,2	3,6	3,6	3,7	3,9	4,5	4,3	4,3	
Zone franc	4,0	3,1	3,2	4,0	4,2	5,4	5,4	5,9	6,8	
UEMOA	5,5	5,5	5,4	5,2	5,4	6,1	6,9	
CEMAC	4,2	2,0	3,1	4,6	4,7	6,6	5,9	7,0	9,1	
CAE-5	4,3	4,8	4,1	4,2	4,3	4,0	4,6	4,5	4,4	
SADC	3,6	2,9	3,1	3,4	3,6	5,0	4,8	4,7	4,7	
Union douanière d'Afrique australe	3,9	3,1	3,3	3,6	4,2	5,5	5,4	5,3	5,1	
COMESA	2,6	2,9	2,5	2,3	2,6	2,6	3,4	3,2	3,2	
Pays à forte intensité de ressources	6,7	4,2	6,4	7,4	6,6	9,0	7,2	6,5	6,2	
Pétrolières	6,9	3,9	6,6	7,8	6,7	9,5	7,2	6,3	6,0	
Non pétrolières	6,1	5,7	5,6	5,9	6,4	6,8	7,3	7,2	7,2	
Pays à faible intensité de ressources	3,2	3,0	2,9	2,9	3,2	3,8	4,2	4,1	4,0	
Pays côtiers	3,2	2,9	2,9	3,0	3,3	4,1	4,4	4,3	4,2	
Pays enclavés	2,9	3,4	2,8	2,6	2,9	2,7	3,4	3,2	3,1	
IADM	3,4	3,8	3,2	3,2	3,3	3,7	4,3	4,3	4,7	
Régime de taux de change fixe	3,7	2,9	2,9	3,7	4,0	5,1	5,2	5,5	6,2	
Régime de taux de change flottant	4,8	3,7	4,4	4,9	4,9	6,3	5,5	5,0	4,6	

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (23 septembre 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (23 septembre 2010).¹Après la mise en place du système à plusieurs monnaies, les réserves officielles brutes du Zimbabwe sont déclarées nettes des dépôts et titres grevés, des comptes courants/RBTR des banques et des réserves obligatoires.

Bibliographie

- Arbache, Jorge Saba, and John Page, 2010, "How Fragile Is Africa's Recent Growth?" *Journal of African Economies*, Vol. 19, No. 1, p. 1-24.
- Arezki, Rabah, and Redah Cherif, 2010, "Development Accounting and the Rise of TFP," IMF Working Paper 10/101 (Washington: International Monetary Fund).
- Arora, Vivek, and Athanasios Vamvakidis, "China's Economic Growth: International Spillovers," IMF Working Paper 10/165 (Washington: International Monetary Fund).
- Arslanalp, Serkan, Fabian Bornhorst, Sanjeev Gupta, and Elsa Sze, 2010, "Public Capital and Growth," IMF Working Paper 10/175 (Washington: International Monetary Fund).
- Baldini, Alfredo, and Marcos Poplawski Ribero, 2008, "Fiscal and Monetary Anchors for Price Stability: Evidence from Sub-Saharan Africa," IMF Working Paper 08/121 (Washington: International Monetary Fund).
- Banque mondiale, 2009, "Africa's Infrastructure: A Time for Transformation," Africa Infrastructure Country Diagnostic (AICD) (Washington: World Bank), www.infrastructureafrica.org.
- Beck, Thorsten, and Asli Demirgüç-Kunt, 2009, "Financial Institutions and Markets Across Countries and over Time: Data and Analysis," World Bank Policy Research Working Paper 4943 (Washington: World Bank).
- Berg, Andrew, Jonathan D. Ostry, and Jeromin Zettelmeyer, 2008, "What Makes Growth Sustained," IMF Working Paper 08/59 (Washington: International Monetary Fund).
- Block, Steven A., Karen E. Ferree, and Smita Singh, 2003, "Multiparty Competition, Founding Elections and Political Business Cycles in Africa," *Journal of African Economies*, Vol. 12, Number 3.
- Briceño-Garmendia, Cecilia, Karlis Smits, and Vivien Foster, 2009, "Financing Public Infrastructure in Sub-Saharan Africa: Patterns and Emerging Issues," Africa Infrastructure Country Diagnostic (AICD) Background Paper 15 (Washington: World Bank).
- Calderón, César, 2009, "Infrastructure and Growth in Africa," Policy Research Working Paper 4914 (Washington: World Bank).
- Cebotari, Aliona, Jeffrey Davis, Lusine Lusinyan, Amine Mati, Paolo Mauro, Murray Petrie, and Ricardo Velloso, 2009, "Fiscal Risks, Sources, Disclosure and Management," Fiscal Affairs Department Paper 09/01 (Washington: International Monetary Fund).
- Collier, Paul, and Benedict Goderis, 2007, "Commodity Prices, Growth and the Natural Resource Curse: Reconciling a Conundrum," Centre for Studies for African Economies, CSAE WPS/2007-15 (United Kingdom: University of Oxford).
- Commission for Africa, 2005, "Our Common Interest," Blair Commission for Africa (London).
- Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Lledo, Irene Yackovlev, and Sophie Gollwitzer (à paraître), "Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Deaton, A., and R. Miller, 1996, "International Commodity Prices, Macroeconomic Performance and Politics in Sub-Saharan Africa," *Journal of African Economies*, Vol. 5, p. 99-191.
- Drummond, Paulo, and Gustavo Ramirez, 2009, "Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries," IMF Working Paper 09/155 (Washington: International Monetary Fund).
- Eberhard, Anton, Vivien Foster, Cecilia Briceño-Garmendia, Fatimata Ouedraogo, Daniel Camos, and Maria Shkaratan (à paraître), "Underpowered: The State of the Power Sector in Sub-Saharan Africa," AICD Background Paper 6 (Washington: World Bank).

- Egoumé, Philippe, and Ankouvi Nayo (à paraître), "Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Escribano, Alvaro, J. Luis Guasch, and Jorge Pena, 2010, "Assessing the Impact of Infrastructure Quality on Firm Productivity in Africa," Policy Research Working Paper 5191 (Washington: World Bank).
- Fonds monétaire international, 2007, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).
- _____, 2008, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).
- _____, 2009, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).
- _____, 2010a, Preserving Debt Sustainability in Low-Income Countries in the Wake of the Global Crisis, IMF Policy Paper (Washington, April).
- _____, 2010b, "Zambia—Fourth Review Under the Three-Year Arrangement Under the Extended Credit Facility, Requests for Waiver of Nonobservance of Performance Criteria and Modification of Performance Criteria, and Financing Assurances Review," Country Report 10/208 (Washington: International Monetary Fund).
- Foster, Vivien, and Cecilia Briceño-Garmendia, 2009, "Africa's Infrastructure: A Time for Transformation," Africa Infrastructure Country Diagnostic (AICD) (Washington: World Bank).
- Gottschalk J., K. Kalonji, and K. Miyajima, 2008, "Analyzing the Determinants of Inflation When There Are Data Limitations: The Case of Sierra Leone," IMF Working Paper 08/271 (Washington: International Monetary Fund).
- Hausmann, Ricardo, Lant Pritchett, and Dani Rodrick, 2005, "Growth Accelerations," *Journal of Economic Growth*, Springer, Vol. 10(4), p. 303–29.
- Imam, Patrick, and Camelia Minoiu, 2008, "Mauritius: A Competitiveness Assessment," IMF Working Paper 08/212 (Washington: International Monetary Fund).
- _____, and Gonzalo Salinas, 2008, "Explaining Episodes of Growth Accelerations, Decelerations and Collapses in Western Africa," IMF Working Paper 08/287 (Washington: International Monetary Fund).
- _____, and Rainer Köhler, 2010, "Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius during a Decade of Shocks," IMF Working Paper 10/148 (Washington: International Monetary Fund).
- Johnson, Simon, Jonathan D. Ostry, Arvind Subramanian, 2007, "The Prospects for Sustained Growth in Africa: Benchmarking the Constraints," IMF Working Paper 07/52 (Washington: International Monetary Fund).
- Mishra, Prachi, Peter J. Montiel, and Antonio Spilimbergo (à paraître), "Monetary Transmission in Low Income Countries," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Mueller, Johannes, Irene Yackovlev, and Hans Weisfeld, 2009, "The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options," IMF Staff Position Note 09/16 (Washington: International Monetary Fund).
- Ndulu, Benno, L. Chakraborti, L. Lijane, V. Ramachandran, and J. Wolgin, 2007, "Challenges of African Growth: Opportunities, Constraints and Strategic Directions" (Washington: World Bank)
- Nord, Roger, 2010, "The Challenge of Financing in Developing Countries," Presentation at the 5th Colloquium of the BCEAO, May (Washington: International Monetary Fund).
- Raddatz, Claudio, 2007, "Are External Shocks Responsible for the Instability of Output in Low-Income Countries?" *Journal of Development Economics*, Vol. 84, No. 1, p. 155–87.
- Radelet, Steven, 2010, "Emerging Africa: How 17 Countries are Leading the Way" (Washington: Centre for Global Development).
- Rajaram, Anand, Tuan Minh Le, Nataliya Biletska, and Jim Brumby, 2010, "A Diagnostic Framework for Assessing Public Investment Management," Policy Research Working Paper WPS 5397 (Washington: World Bank).

- Rodrik, Dani, 2006, "Goodbye Washington Consensus, Hello Washington Confusion? A Review of the World Bank's Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform," *Journal of Economic Literature*, Vol. 44, No. 4, p. 973-87.
- Sacerdoti, Emilio, Gamal Zaki El-Masry, Padamja Khandelwal, and Yudong Yao, 2005, "Mauritius: Challenges of Sustained Growth" (Washington: International Monetary Fund).
- Salinas, Gonzalo, Cheikh Gueye, and Olessia Korbut (à paraître), "Growth in Africa under Peace and the Washington Consensus," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Saxegaard, Magnus, 2006, "Excess Liquidity and the Effectiveness of Monetary Policy: Evidence from Sub-Saharan Africa," IMF Working Paper 06/115 (Washington: International Monetary Fund).
- Selassie, Abebe Aemro, 2008, "Beyond Macroeconomic Stability: The Quest for Industrialization in Uganda," IMF Working Paper 04/231 (Washington: International Monetary Fund).
- Subramanian, Arvind, and Devesh Roy, 2001, "Who Can Explain the Mauritian Miracle: Meade, Romer, Sachs, or Rodrik?" IMF Working Paper 01/116 (Washington: International Monetary Fund).

Publications du Département Afrique du FMI, 2009–10

LIVRES ET MONOGRAPHIES

2009

*The Impact of the Global Financial Crisis
on Sub-Saharan Africa*

Département Afrique

Tanzania: The Story of an African Transition

Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn,
Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari,
Samar Maziad, and Stéphane Roudet

DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

10/03

Zimbabwe: Challenges and Policy Options
after Hyperinflation

Kramarenko, V., Lars H. Engstrom, Genevieve
Verdier, Gilda Fernandez, Stefan E. Oppers, Rich-
ard Hughes, James McHugh, and Warren L. Coats

10/02

Expenditure Composition and Economic
Developments in Benin

Pani, Marco, and Mohamed El Harrak

10/01

Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin

Lundgren, Charlotte J.

09/04

The Global Financial Crisis and Adjustments
to Shocks in Kenya, Tanzania, and Uganda:
A Balance Sheet Analysis Perspective

Masha, Iyabo

09/03

Impact of the Global Financial Crisis on Exchange
Rates and Policies in Sub-Saharan Africa

Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera, and Shiv
Dixit

09/02

Spillover Effects and the East African Commu-
nity: Explaining the Slowdown and the Recovery

Drummond, Paulo, and Gustavo Ramirez

09/01

Foreign Exchange Reserve Adequacy in East
African Community Countries

Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane
Roudet, and Mika Saito

NOTES DE POSITION DES SERVICES DU FMI

09/20

The International Financial Crisis and Global
Recession: Impact on the CEMAC Region and
Policy Considerations

Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen
Iossifov, and Dimitre Millkov

09/16 The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options	Mueller, Johannes, Irene Yackovlev, and Hans Weisfeld
09/14 The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance	Burgess, Robert
09/10 Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis	Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq, and Irene Yackovlev
DOCUMENTS DE TRAVAIL	
10/217 Performance of Fiscal Accounts in South Africa in a Cross-Country Setting	Aydin, Burcu
10/216 Cyclicalities of Revenue and Structural Balances in South Africa	Aydin, Burcu
10/210 Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening — A Political Institutions View	Quintyn, Marc, and Geneviève Verdier
10/195 Islamic Banking: How Has It Diffused?	Imam, Patrick A., and Kangni Kpodar
10/191 A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin	Samaké, Issouf
10/166 How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?	David, Antonio
10/162 Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies	Aydin, Burcu
10/148 Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius During a Decade of Shocks	Imam, Patrick A., and Rainer Koehler
10/140 Beyond Aid: How much Should African Countries Pay to Borrow?	Gueye, Cheikh A., and Amadou N.R. Sy

10/136 Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa	Kablan, Sandrine
10/132 FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications	Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrèche- Révil, and Geneviève Verdier
10/118 The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—A Panel VAR Approach	Klein, Nir
10/115 Short-Versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU	Kpodar, Kangni, and Kodzo Gbenyo
10/80 Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries	Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo, Irene Yackovlev, and Sophia Gollwitzer
10/66 ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries	Haacker, Markus
10/58 The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back?	Berg, Andrew, and Yanliang Miao
10/49 Firm Productivity, Innovation and Financial Development	Dabla, Norris, Erasmus Kersting, and Genevieve Verdier
09/274 Cyclical Patterns of Government Expenditures in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors	Lledo, Victor, Irene Yackovlev, and Lucie Gadenne
09/269 A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical Assistance in National Account	Pastor, Gonzalo C.
09/260 Improving Surveillance Across the CEMAC Region	Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe, Robert C. York, and Zaijin Zhan
09/244 A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania	Kim, Daehaeng, and Mika Saito
09/227 Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model: An Application to Burkina Faso	Gottschalk, Jan, Vu manh Le, Hans Lofgren, and Kofi Nouve

09/216 Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in Sub-Saharan Africa	Singh, Raju Jan, Markus Haacker, and Kyung-woo Lee
09/215 São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and Tax Revenue Potential	Farhan, Nisreen
09/192 The Gambia: Demand for Broad Money and Implications for Monetary Policy Conduct	Sriram, Subramanian S.
09/182 Understanding the Growth of African Markets	Yartey, Charles Amo, and Mihasonirina Andrianaivo
09/180 Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources, Risks, and Policy Responses	Iossifov, Plamen, and May Y. Khamis
09/155 Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries	Drummond, Paulo Flavio Nacif, and Gustavo Ramirez
09/148 In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence from an Inflation Targeting Index	Miao, Yanliang
09/146 Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and Costs of Eurorization for Cape Verde	Imam, Patrick A.
09/115 The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles Initiative for Benin	Mongardini, Joannes, and Issouf Samaké
09/114 Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets	Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smith Wagh, and John Wakeman-Linn
09/113 Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions	Singh, Raju, Kangni Kpodar, and Dhaneshwar Ghura
09/107 Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment	Eyraud, Luc
09/98 Understanding Inflation Inertia in Angola	Klein, Nir, and Alexander Kyei

- 09/75**
 Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries
 Mongardini, Joannes, and Brett Rayner
- 09/37**
 Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-country Experience
 Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter, and Jeta Menkulasi
- 09/36**
 The Macroeconomic Impact of Scaled-up Aid: The Case of Niger
 Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti, and Gonzalo Salinas
- 09/27**
 The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets
 Akitoby, Bernardin, and Thomas Stratmann
- 09/25**
 Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach
 Eyraud, Luc
- 09/15**
 The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa
 Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald, and Liliane Schumacher
- 09/14**
 Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries
 Chen, Chuling
- 09/11**
 How Can Burundi Raise Its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance
 Basdevant, Olivier



Regional Economic Outlook
Sub-Saharan Africa, October 2010 (French)

